

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022

أنتم
المستقبل



الشركة العامة
SOCIETE GENERALE

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	5
PRÉSENTATION DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	9
RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE	17
Rapport d'activité	18
Gestion des Risques	32
Rapports à l'Assemblée Générale Ordinaire	39
Principaux indicateurs bilantiels	42
Rapports financiers	44
RAPPORT ESG (ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE)	221
Enjeux prioritaires RSE pour Société Générale Maroc	224
Cadre de pilotage de la durabilité	226
Gouvernance et Ethique	232
Employeur Responsable	240
Transition énergétique et lutte contre le changement climatique	250
Développement des territoires	256
Adoption des meilleurs standards pour nos clients	264
Système de Gouvernance de Société Générale Maroc	270
Matrice de correspondance entre le rapport ESG et le contenu sollicité par la circulaire de l'AMMC	278
DAR AL AMANE	281
LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE DIFFUSÉS EN 2022	286



MOT DU PRÉSIDENT



UN EXERCICE HISTORIQUE À PLUS D'UN TITRE



Ahmed EL YACOUBI
Président du Directoire

En 2022, Société Générale Maroc a démontré sa capacité de résilience et de rebond dans un environnement incertain, où les séquelles de la crise sanitaire ont été amplifiées aussi bien par les tensions géopolitiques que par la pression inflationniste. Ce contexte instable présente cependant des opportunités, en nous rappelant notamment la nécessité d'adapter nos modèles à l'évolution rapide des besoins et des comportements. Résolument déterminée, la Banque a ainsi poursuivi cette année le déploiement de sa stratégie de transformation, matérialisée par le plan Jossour 25 dont les axes visent la refonte des modèles relationnels et opérationnels de la banque à horizon 2025. Une véritable inflexion stratégique dont la pertinence a été d'ores et déjà démontrée par les performances exceptionnelles enregistrées en 2022.

Ainsi, le groupe Société Générale Maroc a affiché cette année un résultat net consolidé historique, de l'ordre de 1 258 Millions de Dirhams soit une progression de plus de 50 % par rapport à 2021. Exceptionnelle à plus d'un titre, cette performance reflète l'efficacité ainsi que l'ambition de nos choix stratégiques, portées par la contribution de l'ensemble des métiers du Groupe.

Banque pérenne et engagée, Société Générale Maroc contribue à accompagner depuis 110 ans le développement du Royaume, en renforçant constamment au fil des années son positionnement de

partenaire privilégié du développement économique du pays. En 2022, Société Générale Maroc s'est attelée à concrétiser sa stratégie centrée sur le client en proposant les meilleurs standards en matière de qualité de service pour l'ensemble des segments particuliers, professionnels et entreprises.

La Banque a accompagné cette année l'ensemble de ses clients Entreprises face aux importantes augmentations des prix des matières premières. Société Générale Maroc a également renforcé sa position de partenaire des PME marocaines par la mobilisation des ressources permettant de les accompagner au mieux dans la relance de leurs activités, donnant jour à des projets d'investissements dans différents secteurs porteurs de l'économie nationale. Par ailleurs, Société Générale Maroc a procédé en 2022, dans le cadre de l'accélération de ses engagements en faveur de la transition énergétique, à la consolidation de son partenariat avec la BERD et le Fonds Vert pour le Climat (GCF) par le lancement d'une nouvelle ligne de crédit de 25 millions d'euros, destinée au renforcement des investissements verts dans le Royaume.

Cet engagement en tant que partenaire privilégié de l'économie nationale a également bénéficié à nos clients professionnels et TPE, en renforçant notre proximité avec ce segment de clientèle à travers l'organisation en 2022 de 150 journées commerciales. Aux-côtés de la création

de nouvelles agences spécialisées PRO et TPE, 2022 a vu le lancement de notre marque “TPE Xpertise”, qui comprend une offre globale de financement de l’investissement et du cycle d’exploitation. La Banque a également poursuivi cette année l’accompagnement des porteurs de projets à travers son soutien actif à l’initiative étatique du Programme Intégré d’Appui et de Financement de l’Entrepreneuriat (PIAFE).

2022 a aussi été une année où nous avons consolidé l’accompagnement de nos clients sur les activités à l’international, dont les flux ont connu une progression de plus de 50 %. Société Générale Maroc s’est également illustrée cette année dans sa capacité à accompagner les entreprises dans leurs opérations de haut de bilan, notamment en mettant l’expertise de la Banque au bénéfice de plusieurs enseignes internationales et locales.

Le développement d’une proposition de valeur innovante, centrée sur la proximité client et l’excellence opérationnelle, s’est fortement reflétée en 2022 sur le processus de transformation de notre réseau, aussi bien au niveau du maillage qu’en termes de services et fonctionnalités proposées, dans une logique de digitalisation et de selfcare. Ainsi, 23 nouveaux Espaces Libre-Service (ELS) ont vu le jour en 2022. En parallèle, Société Générale Maroc œuvre également à préserver sa présence, en garantissant un maillage optimal de son réseau à travers le lancement d’un nouveau concept d’Agences Libre-Service. La Banque ambitionne ainsi d’atteindre 80 ALS à horizon 2025, avec un premier lot de 30 sites dès 2023.

Cette volonté de renforcer notre présence dans les régions et territoires se manifeste également au niveau du digital. SoGé, la pionnière des banques en ligne du secteur, maintient sa trajectoire de développement et s’affirme de plus en plus comme étant la banque des nouvelles générations.

En 2022, SoGé a étoffé sa proposition de valeur par de nouvelles offres adressées à une clientèle de plus en plus diversifiée. Notamment en lançant SoGé Ado, une véritable offre bancaire dotée d’une palette de services à la fois pratiques et pédagogiques, permettant aux plus jeunes d’acquérir les fondamentaux d’une éducation financière saine et équilibrée. Une première sur le marché bancaire à plus d’un titre, ce qui a permis de mettre en avant SoGé à l’échelle panafricaine en remportant le prix de “Best Product Launch”, décerné par EMEA Finance à SoGé et SoGé Ado.

Les filiales spécialisées du Groupe continuent à s’affirmer quant à elles en tant qu’acteurs de référence dans leurs métiers respectifs et enregistrent de bons résultats, sous l’effet d’une intensification des synergies commerciales et opérationnelles avec la Banque. Cette dynamique du groupe Société Générale Maroc, enregistrée sur tous les fronts lui a valu plusieurs prix. Cette année encore Société Générale s’est distinguée comme la banque de référence en matière de cash management. Et ce en étant récompensée une fois de

« Engagé dans l’accompagnement de ses clients, le groupe Société Générale Maroc a placé la Responsabilité Sociétale d’Entreprise en tant qu’axe stratégique transverse. »

plus par le magazine britannique Euromoney dans deux catégories de l’Award Cash Management au Maroc : dans la catégorie “Market Leader” pour la 4^{ème} année consécutive et dans la catégorie “Best Service” pour la seconde fois. Toujours en 2022, Sogécapital Gestion a été notée pour la première fois par Fitch Rating, avec une notation “Strong (Mar)”. Cette filiale a également été consacrée par le magazine EMEA Finance pour la 5^{ème} année consécutive, en remportant le prix de “Best Asset Manager” au Maroc.

Engagé dans l’accompagnement de ses clients, le groupe Société Générale Maroc a placé la Responsabilité Sociétale d’Entreprise en tant qu’axe stratégique transverse. Elle concerne l’ensemble de ses métiers, pour lesquels elle est à la fois une opportunité d’innovation et un facteur de durabilité. En effet, notre groupe joue pleinement son rôle moteur et contribue à construire des modèles de développement plus écologiques et inclusifs, permettant ainsi l’émergence de nouveaux moteurs de croissance durable et encourageant les transformations positives du Royaume.

Fort de ces avancées, notre Groupe s’engage avec détermination dans l’année 2023 qui verra la concrétisation effective de plusieurs projets. Nous restons mobilisés pour servir au mieux nos clients, concentrés sur la qualité d’exécution de nos activités et de nos projets, et accompagnés au quotidien par l’ensemble de nos collaboratrices et de nos collaborateurs.



PRÉSENTATION DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



PRÉSENTATION DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

RAISON D'ÊTRE **“ Construire ensemble, avec nos clients, un avenir meilleur et durable en apportant des solutions financières responsables et innovantes. ”**



25 millions

de clients particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels

117 000

collaborateurs

5,6 Md €

de résultat net

13,7%

Ratio CET1 de solidité financière

Société Générale, un des tout premiers groupes européens de services financiers et acteur important de l'économie depuis plus de 150 ans, accompagne au quotidien 25 millions de clients grâce à ses plus de 117 000 collaborateurs présents dans 66 pays.

Le Groupe s'appuie sur ses racines européennes pour développer ses activités sur le plan international. Son positionnement géographique unique permet de connecter l'Europe et l'Afrique avec les grands centres financiers mondiaux en Asie et en Amérique.

Le Groupe allie solidité financière, dynamique d'innovation et stratégie de croissance durable avec pour objectif la création de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes. Il s'engage en partenaire de confiance dans les projets de ceux qui bâtissent aujourd'hui le monde de demain.

Cet engagement guide ses missions : protéger et gérer l'épargne, financer les projets, protéger les clients dans leur vie et dans leurs activités, sécuriser les échanges, offrir les meilleures solutions technologiques.

Les trois pôles de métiers complémentaires du Groupe répondent aux besoins de financement de ses clients particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels.

Cette palette de conseils et de solutions permet de sécuriser leurs échanges, protéger et faire fructifier leur épargne, financer leurs projets, s'assurer au quotidien dans leurs activités, bénéficier de services technologiques innovants.

► **LES RÉSEAUX DE BANQUE DE DÉTAIL EN FRANCE**

fédèrent deux enseignes majeures du marché. SG et Boursorama Banque servent une clientèle de particuliers, d'entreprises, de professionnels, d'associations et de collectivités ;

► **LES ACTIVITÉS DE BANQUE DE DÉTAIL À**

L'INTERNATIONAL ET D'ASSURANCES déploient leurs réseaux en Afrique, et en Europe, notamment en Europe centrale et de l'est. Les métiers spécialisés d'équipement finance et de location longue durée et gestion de flottes automobiles sont leaders européens et mondiaux sur leurs marchés ;

► **LA BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE ET SOLUTIONS**

INVESTISSEURS rassemble les équipes dédiées à la banque de financement et d'investissement, au métier titres et aux activités de banque privée. Ses solutions sur-mesure accompagnent les clients grandes entreprises, institutions financières, investisseurs, mais aussi les sociétés de gestion, et les clients de banque privée.

UNE PRÉSENCE SOLIDE ET HISTORIQUE EN AFRIQUE



Fort d'un réseau de détail étendu et de bonne qualité sur le continent, Société Générale bénéficie d'un positionnement unique qui combine à la fois les avantages d'une banque internationale et la proximité d'une banque locale. En Afrique, Société Générale accompagne les économies locales et sert 4,3 millions de clients dont 175 000 entreprises.

Société Générale est aujourd'hui l'une des banques internationales les plus fortement implantées en Afrique, mais c'est le fruit d'une longue histoire avec le continent.

La Tunisie en 1956, la Guinée en 1958, le reste de l'Afrique subsaharienne en 1960, et finalement l'Algérie en 1962 : les pays africains sous administration française sont décolonisés. Conformément à la législation des pays devenus indépendants, Société Générale modifie le statut de ses implantations africaines.

Le réseau de succursales se transforme en un réseau de filiales. C'est le cas de la Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire, fondée en novembre 1962, en partenariat avec l'État ivoirien et d'autres banques internationales. Il en est de même au Sénégal, au Cameroun ou encore au Maroc (où le Groupe était déjà présent en 1913).

Le groupe Société Générale a ensuite connu une seconde phase de développement sur le continent africain à la fin des années 90 : le Burkina Faso, la Guinée Equatoriale, la Tunisie, l'Algérie, Madagascar, le Tchad, le Bénin et le Ghana.

Après une phase de stabilisation du dispositif sur le continent, Société Générale entame une nouvelle étape dans son développement, avec la création en 2015 de Société Générale Togo et de Société Générale Moçambique (suite à la prise de participation majoritaire dans Mauritius Commercial Bank Mozambique).

Société Générale est aujourd'hui la première banque internationale en Afrique de l'ouest.

110 ans
au Maroc

+ 60 ans
au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Sénégal

+ 40 ans
en Guinée

UN RÉSEAU SOLIDE

De par son ancrage historique, mais également grâce à un savoir-faire reconnu, Société Générale est aujourd'hui une banque leader dans la plupart des pays d'Afrique, avec des parts de marché élevées (supérieures à 10% dans plus de la moitié des pays où le Groupe est présent, et parfois supérieures à 20%).

Société Générale Côte d'Ivoire

1^{ère} banque de Côte d'Ivoire & 1^{ère} banque de la zone UEMOA

Société Générale Cameroun

2^{ème} banque au Cameroun

Société Générale Sénégal

2^{ème} banque au Sénégal & 1^{ère} banque en matière de financements

Société Générale Algérie

1^{ère} banque à capitaux privés en Algérie

Société Générale Maroc

5^{ème} banque à capitaux privés & 1^{er} groupe financier ayant un actionnaire de référence internationale au Maroc

Société Générale Guinée

1^{ère} banque en Guinée

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

Présente au Maroc depuis plus d'un siècle, Société Générale est résolument engagée dans une stratégie de développement pérenne et durable, menée au service de l'économie nationale pour contribuer à la croissance du pays et accompagner la dynamique de bancarisation.



Près de **3 700**
collaborateurs

Plus d'**1,4 million**
de clients

5 Délégations
Régionales

13 Filiales
spécialisées

9 Centres
d'Affaires

Plus de **500** guichets
automatiques

Plus de **400** agences
au Maroc

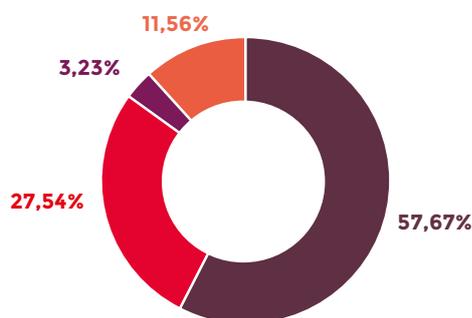
dont **40** Espaces
Libre-Service

Année après année, Société Générale Maroc s'est attachée à étoffer sa gamme de produits, à renforcer la qualité de ses services et à développer ses relations de confiance et de proximité avec ses clients Particuliers, Professionnels et Entreprises.

Forte de la mobilisation permanente de ses collaborateurs, des synergies nouées avec ses filiales spécialisées, de l'expertise délivrée par ses filières métiers, Société Générale Maroc s'impose comme un groupe financier de premier plan, solide et performant.

Empreinte de valeurs d'excellence vis-à-vis de ses clients et partenaires, Société Générale Maroc confirme aussi le plein exercice de sa responsabilité sociale et environnementale, par son engagement renouvelé dans des actions tangibles et concrètes en faveur du développement durable, de l'éducation, de l'insertion professionnelle ou encore de l'inclusion financière.

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31/12/2022



- Groupe Société Générale France 57,67%
- Groupe Deveco Souss 27,54%
- Patrimoine Gestion et Placements 3,23%
- Divers 11,56%

DISTINCTIONS 2022 GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

emeafinance
**African
Banking
Awards
2022**

Société Générale Maroc a été consacré par le magazine EMEA Finance lors de l'édition 2022 des African Banking Awards en remportant plusieurs prix prestigieux :

- ▶ **Meilleur lancement Produit** (Best product launch) pour SoGé (Prix panafricain)
- ▶ **Meilleure banque étrangère** (Best foreign bank)
- ▶ **Meilleure banque d'investissement étrangère** (Best foreign investment bank)
- ▶ **Best Asset Manager** pour sa filiale Sogécapital Gestion
- ▶ **Best Broker** pour sa filiale Sogécapital Bourse



Dar Al Amane, fenêtre participative de Société Générale Maroc, s'illustre en remportant le titre « **Elu Service Client de l'Année - Maroc 2023** ». Cette prestigieuse distinction, qui consacre l'excellence du service client de Dar Al Amane pour la 2^{ème} année consécutive, vient témoigner de la pertinence de sa stratégie centrée sur le client et de son modèle opérationnel omnicanal.



Suite à l'enquête annuelle **EUROMONEY Cash Management 2022**, Société Générale Maroc se distingue comme la banque de référence dans le domaine du cash management. Elle a été récompensée une fois de plus par le magazine britannique Euromoney dans deux catégories de l'Award Cash Management au Maroc : « **Market Leader** » pour la 4^{ème} année consécutive et « **Best Service** » pour la 2^{ème} fois. Cette double distinction confirme son expertise et son positionnement de premier plan sur cette activité.

Ces consécration récompensent la résilience, mais aussi le dynamisme et la capacité d'aller de l'avant de Société Générale Maroc.

En s'appuyant sur une stratégie de croissance rentable, responsable et pérenne, la banque capitalise sur ses fondamentaux et valorise ses métiers d'expertise historiques tout en affichant sa dynamique d'ouverture vers de nouvelles activités et de nouveaux modèles relationnels...

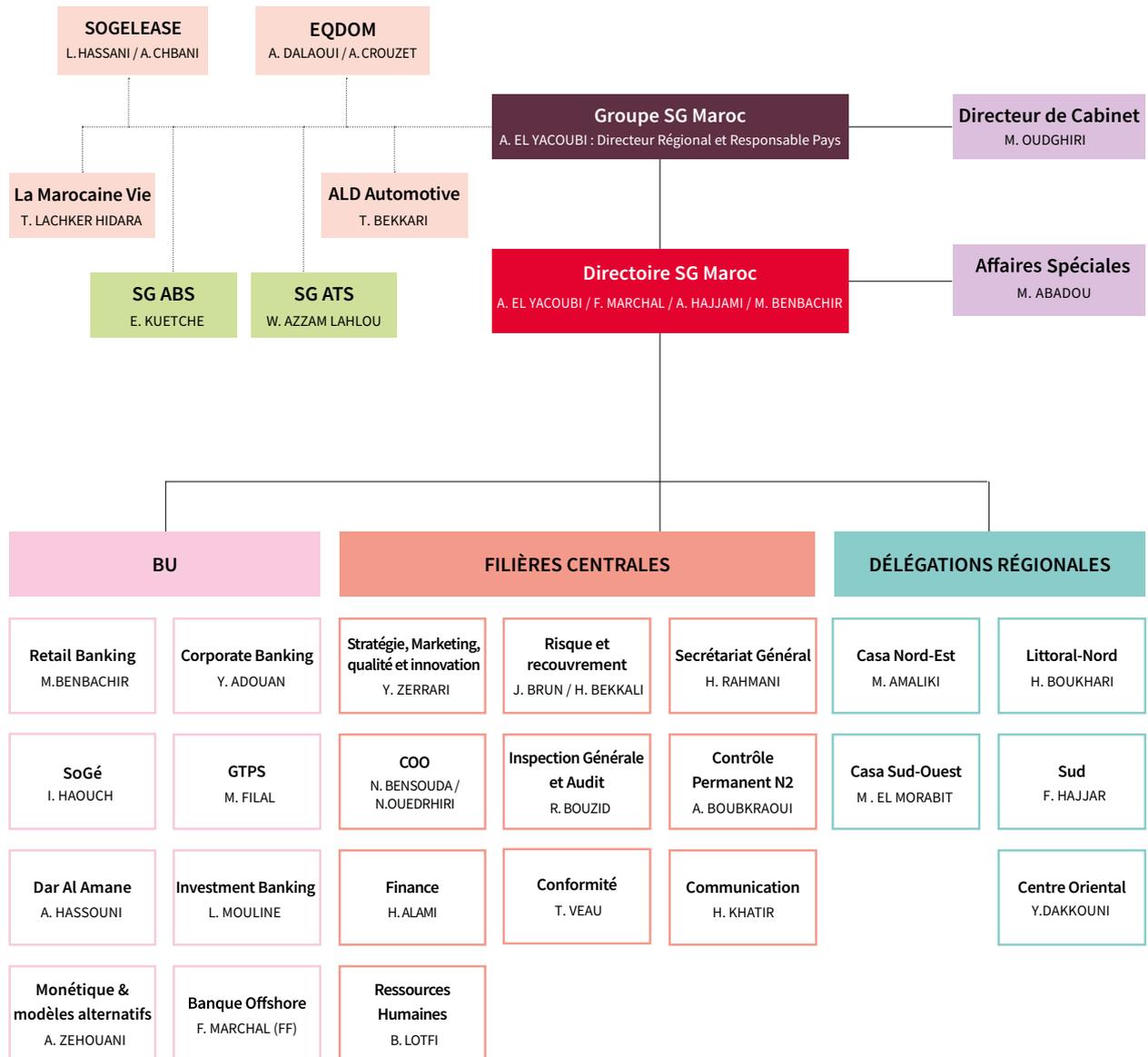
Elle conforte ainsi sa position de partenaire bancaire solide, fiable et innovant, traduisant une nouvelle fois sa volonté de placer ses clients au cœur de ses préoccupations.

Ces récompenses illustrent aussi, sans aucun doute, l'élan d'un collectif fort, solidaire et mobilisé au service de la clientèle.

ORGANISATION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

Société Générale Maroc est organisée autour de :

- **Un Directoire**, assurant un pilotage collégial de la stratégie de Société Générale Maroc, comprenant 4 membres : le Président du Directoire, 2 Directeurs Généraux et 1 Directeur Général Adjoint ;
- **10 « Services Unit »** intervenant en tant que filières centrales et jouant un rôle normatif, de contrôle et de mutualisation sur l'ensemble de la Région Maroc (Banque et filiales) ;
- **8 « Business Unit »**, responsables du périmètre de leur activité de façon transversale. Elles interviennent ainsi tant au niveau des décisions de l'activité commerciale (développement du PNB et du fonds de commerce, maîtrise du coût du risque) que de l'exécution au quotidien (qualité des opérations, satisfaction clients...) ;
- **5 « Délégations Régionales »**, dont le rôle a été renforcé pour plus de rapidité de décision et de pertinence locale. L'axe régional est ainsi affirmé, en donnant plus d'autonomie aux Délégations Régionales.



GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU MAROC

Premier Groupe financier privé avec un actionnaire de référence internationale, couvrant tous les domaines d'activités.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES

ALD AUTOMOTIVE
Location longue durée

ATHENA COURTAGE
Courtage en assurances

EQDOM
Crédit à la consommation

FONCIMMO
Immobiliers hors exploitation

INVESTIMA
Capital investissement

LA MAROCAINE VIE
Assurance-Vie

SOGEFONCIERE
Foncière

SOGEFINANCEMENT

SOGECAPITAL GESTION
Gestion d'actifs

SOGECAPITAL INVESTISSEMENT
Gestion d'Organismes de Placement Collectif en Capital (OPCC)

SOGECAPITAL PLACEMENT
Fonds commun de placement

SOGECAPITAL BOURSE
Intermédiation en bourse

SOGELEASE
Leasing

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE
Banque offshore

SOGECONTACT
Centre de relation clients

NEMA CAPITAL
Gestion d'OPCI

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION GROUPE

DÉNOMINATION	% INTÉRÊT
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES	100,00%
INVESTIMA	48,04%
SOGECAPITAL BOURSE	100,00%
SOGECAPITAL GESTION	99,94%
SOGECAPITAL PLACEMENT	99,96%
SOGELEASE	100,00%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	99,92%
SOGEFINANCEMENT	100,00%
ATHENA COURTAGE	96,93%
FONCIMMO	100,00%
SOGECONTACT	99,83%
EQDOM	55,21%
LA MAROCAINE VIE	49,01%
ALD AUTOMOTIVE	15,00%
SOGEFONCIERE	100,00%
NEMA CAPITAL	49,99%
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	100,00%



1,232.01

00.0

22,187.70

7,642.02

15,411.80

21,125.93

210.95

149.16

23.2

1.41%



RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



Banque pérenne, solide et engagée, Société Générale Maroc contribue à accompagner depuis 110 ans, le développement économique du pays.

Le groupe Société Générale au Maroc s'est en effet imposé en tant qu'acteur financier national de premier plan, grâce à un modèle éprouvé de banque universelle et fort de synergies fructueuses entre ses filiales spécialisées. Le Groupe a progressivement transformé son modèle relationnel, développé son offre et sa proposition de valeur, et installé une relation privilégiée avec ses clients, fondée sur l'expertise, le conseil et la proximité.

Portée par la mobilisation de ses équipes, Société Générale Maroc réalise de bonnes performances en 2022 et continue de confirmer son engagement envers ses clients Particuliers, Professionnels et Entreprises, en leur offrant l'accompagnement nécessaire à travers ses métiers diversifiés et ses filiales spécialisées.

UNE AMBITION DE CROISSANCE RÉAFFIRMÉE

Tout au long de son déploiement, le plan « Avenir 19-21 » a permis d'établir les fondamentaux d'une transformation durable qui a initié l'évolution du modèle bancaire de Société Générale Maroc, mettant en avant l'innovation et l'excellence opérationnelle en tant que leviers de croissance favorisant l'émergence de nouvelles expériences-clients à forte valeur ajoutée. Forte de ces réalisations, Société Générale Maroc s'inscrit dans un nouveau plan stratégique ambitieux dans la continuité des chantiers préalablement entamés, capitalisant sur les enseignements post-crise.

Le plan Jossour 25 s'inscrit dans les orientations et la raison d'être du Groupe : « Construire ensemble, avec nos clients,

un avenir meilleur et durable en apportant des solutions financières responsables et innovantes » et se veut un plan de transformation dans un objectif d'ériger des passerelles vers la banque de demain.

Jossour 25 s'inscrit également dans les tendances structurelles du marché et a pour objectif de transformer les modèles relationnels et opérationnels de la banque à horizon 2025. Plusieurs inflexions majeures et profondes sont initiées pour répondre aux besoins et nouveaux usages des clients, délivrer une proposition de valeur bancaire différente et leverager sur les capacités digitales et Data, le tout adossé à un modèle opérationnel industriel, agile, et efficient.

L'ambition stratégique Jossour 25 s'articule autour de 5 axes majeurs :

1

Modèles relationnels et opérationnels : accélérer la transformation Retail et consolider la transformation Corporate, driver de croissance et de rentabilité. Cette dynamique est matérialisée par :

- **L'industrialisation du nouveau Modèle Relationnel Retail** grâce au développement des agences Relationnelles qui constitueront 73% du réseau à horizon 2025 avec plusieurs typologies innovantes d'agences spécialisées par segments et les « Agences sans caisse ». Ce dispositif est accompagné par :
 - La mise en place des outils Self Care clients (ELS, Applications, Accès Transactionnel « open » dans l'ensemble des agences...) avec un objectif d'équiper 140 points de ventes en ELS et GAB Multifonctions et d'améliorer le taux des départs des opérations de 60%.
 - Accélération de la transformation du modèle relationnel Société Générale Maroc, avec la mise en place de 41 agences Premium à fin 2022, dont l'objectif est d'apporter un conseil et des parcours personnalisés aux clients.
- **Une digitalisation au service du nouveau modèle relationnel** par la création de la marque SoGé (un modèle distant et full-digital avec des expériences client simplifiées) et une autonomisation clients Retail et Corporate. La banque s'est fixée à ce titre pour objectif à horizon 2025 de réaliser 25% d'acquisition client via le canal digital (8% à date), 60% sur l'usage du canal Digital et des ventes à distance de 15%. SoGé étoffe sans cesse son offre de services pour mieux répondre aux besoins d'une clientèle plurielle, que ce soit en matière d'autonomisation, de proximité relationnelle, de qualité de service. Avec ce dispositif, SoGé, participe à la démarche d'inclusion financière et économique au Maroc.

2

Innovation & Technologie : une volonté de transformer la banque en entreprise technologique agile, orientée client et résultats, en faisant du modèle opérationnel un avantage compétitif. A ce titre, la banque se projette sur :

- **L'industrialisation du delivery** avec 90% des projets agiles à horizon 2025,
- **Accroissement et intensification** de la part du build vs buy
- **Une automatisation des process Front to back** pour une meilleure efficacité et impact client (Time to yes, time to cash...)
- **Une meilleure exploitation de la donnée** en capitalisant sur les nouvelles capacités et technologies Data/Intelligence artificielle afin de proposer des solutions ciblées aux clients/prospects.

3

Capital Humain : renforcer l'accompagnement des collaborateurs dans cette transformation, la préparation et le développement des nouvelles compétences par rapport aux métiers bancaires de demain ainsi que l'accélération des partenariats de formations externes en encourageant les initiatives Upskilling / Reskilling. Une initiative Reskilling DEV en partenariat avec une grande école EFREI Paris a déjà été lancée courant 2022 et d'autres parcours sont en cours de cadrage.

4

RSE : L'engagement continu du Groupe pour un développement profitable et durable en faveur d'une économie plus inclusive place la Responsabilité Sociétale et Environnementale en tant qu'axe stratégique transverse. Société Générale Maroc renforce la composante RSE, avec l'ambition de devenir le best in class en matière éthique et un acteur national de référence sur le volet RSE, précurseur en matière de transition énergétique et solidaire avec une stratégie orientée mécénat culturel et social.

5

Le positionnement renforcé du Maroc en tant que plateforme technologique pour le Groupe en Afrique. En plus des filiales spécialisées, le dispositif du Groupe au Maroc compte notamment près de 1000 ingénieurs répartis entre les activités architecture et SI et les services liés aux activités des marchés de la banque de financement (SGABS et SGATS).

UNE ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION DIGITALE POUR UNE BANQUE OMNICANALE OUVERTE ET DYNAMIQUE

Société Générale Maroc continue à investir dans la transformation digitale de son modèle et dans l'évolution de ses services en s'inscrivant dans une démarche d'innovation permanente, pour des expériences clients plus simples, plus rapides et plus efficaces.



LE DÉVELOPPEMENT DES CANAUX ET SERVICES À DISTANCE ET DE L'ACTIVITÉ MONÉTIQUE

Dans un environnement toujours incertain (post crise sanitaire), alimenté par des tensions géopolitiques et un contexte économique et réglementaire exigeant et de plus en plus contraignant, la BU Monétique et Modèles Alternatifs (MMA) a su faire preuve d'anticipation et d'agilité, afin de faire de l'année 2022 une année riche en réalisations, ce qui a permis de re-positionner Société Générale Maroc comme un acteur majeur de l'écosystème monétique national.

Grâce à une stratégie volontariste et aux actions entreprises, les principaux indicateurs de performance ont évolué favorablement :

- Un taux d'équipement carte à 88 % contre 86 % en 2021 ;
- Un taux d'équipement Mobiwan de 74 % contre 63 % en 2021 ;
- Un ratio de paiement de 21 % contre 16 % en 2021.

Le PNB monétique a ainsi progressé de +27 % par rapport à 2021 passant de 97,3 Millions de dirhams à 123.2 Millions de dirhams, porté par une évolution positive de toutes les rubriques (commissions sur cartes, frais d'interchange paiements, commissions sur opérations à l'international, commissions sur transactions GAB et paiement mobile).

Plusieurs projets ont été portés par la Direction de Développement Commercial Monétique & Paiements (DDCMP), permettant ainsi d'étoffer l'offre produits et d'accélérer à travers la digitalisation le selfcare client.

L'année 2022 a connu de véritables succès sur plusieurs volets :

1. L'Équipement et l'offre grâce à :

- La rationalisation et revue tarifaire des cartes ;
- Le lancement (ou engineering) de 6 nouveaux produits (Infinite, Platinum biométrique, Business biométrique, Mastercard Titanium contactless, bracelets de paiements contactless) ;
- Le lancement d'une carte dédiée aux opérations de dépôt espèces et remise chèques pour booster les usages au niveau des Espaces Libre-Service ;
- La signature d'un partenariat avec MasterCard pour diversifier l'offre, bénéficiaire de l'expertise de MasterCard et rééquilibrer le portefeuille cartes ;
- La montée en charge de Mobiwan avec la mise en place de nouvelles fonctionnalités (activation désactivation contactless, activation des dotations internationales, blocage des cartes, SG store...).

2. L'Amélioration de l'efficacité opérationnelle avec :

- La mise en place d'une Agence Directe au sein de la Direction commerciale pour prise en charge des placements de commandes cartes et bracelets de paiement contactless ainsi que les activations de dotations de voyages privés et E-Commerce provenant du SG store. Cette petite structure a permis de faire passer le taux de prise en charge

des commandes des clients sur SG store de 25 % au niveau du réseau à 100 % avec un taux de placement de 70 %, constituant de ce fait l'équivalent en production de 10 agences ;

- La réhabilitation et préparation du lancement de l'agence mobile comme outil de conquête et dispositif PCA pour les agences en aménagement et ce, dès T1 2023 ;
- L'industrialisation du process d'envoi des PINs par SMS ;
- L'optimisation des frais de gestion liés au transport et au traitement du cash à travers le déploiement et l'adoption généralisée du CMS (Cash Management Système), outil prédictif de la gestion encaisse agences.

3. Les usages de paiements à travers :

- Des campagnes d'activation des cartes Société Générale aux paiements TPE et e-commerce (Campagne estivale 2022, Campagne dotation touristique, Campagne Ramadan, Campagne contactless VISA – CMI...) ;
- Des campagnes ciblées de cashback avec le CMI permettant ainsi d'activer des porteurs aux paiements et de booster les usages.

Pour accompagner la transformation du Réseau et accélérer le déport des opérations, la DDCMP a défini une feuille de route ambitieuse tant au niveau du maillages des Espaces Libre-Service (ELS) qu'au niveau des services et

fonctionnalités à proposer aux clients (notamment la diversification des constructeurs GAB, accès digitalisés 24h/24 et 7J/7).

Cette feuille de route fait l'objet d'un suivi régulier dans le cadre du programme Jossour : Ainsi 23 nouveaux ELS ont été déployés à travers le réseau à fin janvier 2023 portant ainsi le nombre d'espaces à 42 sur un objectif de 80 ELS à horizon 2025.

Ces ELS sont un véritable vecteur de digitalisation des transactions. Ils ont d'ailleurs permis de proposer aux clients de la Banque plusieurs agences cashless. Par ailleurs, de belles évolutions du taux de dépôt des opérations ont été enregistrées : à fin 2022, 45 % pour les dépôts espèces et 28 % pour les remises chèques, ce qui dénote d'une meilleure appropriation du dispositif aussi bien par les clients que par la force commerciale. La Banque ambitionne de porter ces taux à 60 % à horizon 2025.

Au-delà de cette logique de digitalisation et de selfcare, Société Générale souhaite aussi préserver sa présence en garantissant un maillage optimal de son réseau. C'est dans cette optique que la BU MMA pilote avec la BU Retail le projet du nouveau concept « d'Agences Libre-Service » ou ALS. Ces agences dédiées principalement au selfcare transactionnel viendront en complément des agences Premium spécialisées, axées sur le relationnel et s'adressant prioritairement à la clientèle cœur de cible.

Les ALS seront déployées sur différents formats soit en « Vitrine Digitalisée » dans une agence Société Générale en propre ou en cohabitation avec Dar Al Amane, soit sous format de kiosque digital au sein d'espaces type malls, gares, aéroports à forte densité. La Banque ambitionne d'atteindre 80 ALS à horizon 2025 avec un premier lot de 30 sites dès 2023.

SOGÉ, LA BANQUE EN LIGNE DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC, CONTINUE D'INNOVER ET DE SE DÉMARQUER



Dans un contexte d'accélération des usages digitaux, SoGé confirme son positionnement audacieux, en phase avec les attentes d'une clientèle à la recherche de parcours et d'expérience clients aussi pratiques et fluides que possible.

SoGé a pour ambition de simplifier la vie de ses clients au travers d'une relation bancaire full distante, en leur assurant autonomie et mobilité. Concrètement, avec SoGé, les clients ont la possibilité d'ouvrir un compte en ligne sans avoir à se déplacer en agence, grâce à la technique de la biométrie et de la reconnaissance faciale. Une fois le compte ouvert, ils reçoivent leurs cartes bancaires à domicile pour leurs transactions de paiements. Ils peuvent consulter et gérer leur compte sur l'appli mobile, et pour tout besoin d'aide, de conseil, d'assistance, ils ont accès à un télébanquier sur de larges plages horaires.

SoGé va donc bien plus loin que la simple ouverture de compte à distance : SoGé réinvente la relation client en la rendant 100 % distante, sans aucune contrainte de déplacement et ce tout au long de la relation bancaire. C'est en cela que SoGé est particulièrement innovante sur le marché bancaire marocain.

En 2022, SoGé a poursuivi sa feuille de route en continuant à enrichir l'expérience client et en proposant de nouvelles offres pour s'adresser à une clientèle de plus en plus diversifiée. C'est ainsi qu'en avril 2022, la banque en ligne a lancé une offre dédiée aux adolescents, conçue en parfaite harmonie avec l'univers des plus jeunes. Ces derniers ont en effet des comportements et des attentes qui leur sont propres : leur mode de vie est rythmé par les nouvelles technologies, la recherche du bien-être, le refus des contraintes, la simplification de la relation avec l'argent...

C'est pourquoi SoGé s'est adressée aux plus jeunes de façon totalement innovante, en rupture avec la simple « carte bancaire argent de poche » ou « compte épargne pour jeunes ». Véritable innovation sur le marché bancaire, SoGé Ado est une véritable offre bancaire, avec des services à la fois pratiques et pédagogiques, pour permettre aux plus jeunes d'acquérir les fondamentaux

d'une éducation financière saine et équilibrée. Avec SoGé Ados, les jeunes disposent d'un premier compte bancaire, géré sous la supervision de leurs parents. Ils ont aussi accès à une appli mobile pour découvrir facilement la banque, apprendre à gérer leur compte au quotidien, tout en profitant d'animations permanentes, de promotions et de bons plans auprès de nombreuses enseignes...

Une première sur le marché bancaire qui a permis à SoGé de décrocher une véritable consécration en remportant le prix de « Best Product Launch » décerné par EMEA Finance pour SoGé & SoGé Ado. Un prix prestigieux qui permet de mettre en avant SoGé à l'échelle panafricaine.

Au global, la banque en ligne de Société Générale Maroc, poursuit sa trajectoire de développement, gagne en maturité et s'affirme de plus en plus comme étant la « banque de demain » pour une clientèle plurielle qui apprécie dans SoGé la réponse à ses attentes essentielles, que ce soit en matière d'inclusion financière, d'autonomisation, de proximité relationnelle ou encore de qualité de service à distance...

IT AS A VALUE : UN POSITIONNEMENT DÉFINITIVEMENT ANCRÉ DANS UN CADRE AGILE ET ORIENTÉ CRÉATION DE VALEUR, AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DE NOS BUSINESS

Société Générale Maroc confirme son positionnement en tant qu'entreprise technologique, au service de ses clients. En effet, l'année 2022 a connu de nombreuses réalisations qui confirment ce positionnement en entreprise technologique à travers les différents développements et enrichissements des solutions IT dans l'objectif de repenser l'expérience client et collaborateur et de maximiser la proposition de valeur. Dans ce cadre, la banque a franchi un nouveau cap avec, d'une part, une forte progression sur le déploiement de l'Agile à l'échelle et d'autre part, en termes de modernisation du SI et maîtrise des assets technologiques mis en œuvre.

UNE STRATÉGIE IT AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DIGITALE DE LA BANQUE

Société Générale Maroc a fortement capitalisé sur ses centres de compétences (développement, robotisation, workflow...) et sur un ensemble d'enablers technologiques (reconnaissance optique de caractères, Biométrie, Chatbot...) pour améliorer la proposition de valeur des solutions mises en œuvre.

Dans ce contexte, la maîtrise technologique a été remise au centre des priorités pour s'assurer que la technologie produite reste alignée aux meilleurs standards internationaux en termes d'architecture, de sécurité et normes de Coding.

Plusieurs réalisations majeures, en 2022, témoignent de cette accélération :

- L'expérience client sur les canaux distants a été simplifiée, enrichie et sécurisée par la mise en œuvre de plusieurs fonctionnalités à forte valeur ajoutée avec notamment :
 - Une gamme plus large de produits et services activés actuellement au niveau de l'application soit pour la consultation ou les opérations transactionnelles (Consultation produits d'assurance, activation de la dotation touristique...) ou encore pour la proposition de produits on line, à travers le SG store (Souscription Carte/Packs, Demande de crédit à la consommation et immobilier, ...);
 - Un renforcement du positionnement Best in Class de la banque 100% en ligne SoGé,

avec notamment le lancement de l'offre Ado destinée aux mineurs ;

- Une mise en œuvre d'offres adaptées à la clientèle Corporate au niveau du portail MyBusiness avec une vision portefeuille, un élargissement des opérations à l'international en ligne et la gestion des documents.
- La solution Intaj, le poste de travail Agence, s'est enrichie avec de nouvelles capacités permettant une meilleure connaissance client et offrant un pilotage et une animation commerciale fine et ciblée. C'est désormais le canal privilégié pour exposer toute l'offre produits et services de la banque, ainsi que des opportunités identifiées par nos modèles analytiques pour permettre au réseau de conseiller au mieux le client.
- La stratégie de dématérialisation volontariste entamée depuis quelques années permet de sécuriser davantage le risque opérationnel et d'améliorer notre efficacité et ce via :
 - La mise en œuvre de plusieurs processus Full STP, assurant un traitement des opérations au fil de l'eau, c'est-à-dire sans rupture ou sans délai, par la combinaison des technologies BPM et intelligence artificielle : le traitement des mains levées, la gestion, saisie, contrôle et validation des opérations diverses ;
 - L'enrichissement du parcours de gestion des réclamations ;

- Le parc de robots s'est également étoffé avec de nouveaux processus : clôture de compte, gestion des demandes de renseignement, etc.

Au-delà des réalisations techniques, pour améliorer le time to market et appuyer son positionnement d'éditeur de logiciels, Société Générale Maroc bascule progressivement vers l'agilité à l'échelle. Nous avons terminé l'année avec un dispositif agile mature : 8 tribes, 27 squads et plus de 200 collaborateurs en praticiens agiles.

La banque a ainsi renforcé son dispositif interne d'accompagnement agile (cadre de formation, coach agile, socle documentaire, programme de mentoring...) pour accélérer tout en conservant le même niveau d'exigence dans l'efficacité opérationnelle.

UNE ORIENTATION DATA DRIVEN AU CŒUR DE LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Société Générale Maroc est plus que jamais convaincue du caractère central de la DATA, pour une meilleure connaissance client et qualité de services et aussi pour répondre à des exigences réglementaires fortes.

Dans ce contexte, la banque poursuit ses efforts de monitoring de la qualité de données en industrialisant les processus de fiabilisation. C'est le cas notamment via la mise en place d'un parcours de collecte distant auprès des clients sur l'application mobile. Les résultats obtenus démontrent une réelle dynamique sur ce sujet clé, la qualité de la donnée représentant le premier maillon pour une entreprise qui se veut Data Driven.

Par ailleurs, et après avoir démontré ses capacités à développer des modèles analytiques pertinents générant de la valeur, Société Générale Maroc s'est focalisée, en 2022, sur l'industrialisation de toute la chaîne Data (DevOps/MLOps, Datalake) afin d'améliorer et automatiser le déploiement des modèles analytiques et de véhiculer à fréquence régulière les opportunités commerciales qui en découlent aussi bien sur le canal Mobile que sur Intaj, le poste commercial Agence. Ces assets représenteront un socle déterminant pour le fonctionnement du Centre d'Expertise en Data Science.

UNE GESTION PROACTIVE DES RISQUES CYBER-SECURITÉ ET IT

Soucieuse des enjeux liés à la maîtrise des risques IT, Société Générale Maroc adresse ce sujet à travers une stratégie et une feuille de route visant à garantir la sécurité des données de ses clients et leur offrir des services bancaires sécurisés.

La stratégie Cybersécurité et de gestion des risques de Société Générale Maroc s'articule autour de 5 axes majeurs :

1. La sécurité pour le client :

Augmenter la sécurité des services bancaires offerts aux clients tout en garantissant une fluidité au niveau des parcours.

2. La sécurité des ressources clés :

Compléter la protection des ressources (données et services) critiques, en renforçant les fondamentaux déjà en place complétés par des contrôles en phase avec l'évolution de la Cybermenace et conformes aux exigences réglementaires SSI.

3. Détection & Réaction :

Renforcer les capacités de détection des différentes menaces Cyber qu'elles soient classiques ou émergentes, ainsi que les dispositifs organisationnels et techniques pour la réaction en cas d'alerte Cybersécurité.

4. Confiance & Agilité :

Promouvoir une sécurité Agile adaptée aux nouvelles méthodes de conduite des projets et gestion des produits, et continuer le développement de solutions de sécurité disruptives et innovantes.

5. Culture Cybersécurité & Expertise :

Améliorer la culture et la conscience Cybersécurité au niveau de tous les collaborateurs et renforcer les compétences sécurité des collaborateurs concernés.



UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE SOUTENUE ET DES SERVICES ENRICHIS AU PROFIT DE TOUS LES CLIENTS

Fidèle à sa vocation de banque universelle, Société Générale Maroc s'est attachée, cette année encore, à développer des relations de partenariat, de confiance et de proximité avec ses clients particuliers, professionnels et entreprises. Une stratégie résolument centrée sur le client, portée par la volonté d'être une banque relationnelle de référence et d'offrir les meilleurs standards en matière de qualité de service.

MARCHÉ PREMIUM & ESSENTIELS

L'année 2022 se caractérise par une très bonne dynamique commerciale avec une transformation qui a porté ses fruits, malgré un contexte difficile.

Cette transformation basée sur le modèle Premium, construit autour du banquier et qui le met au cœur de la relation, a permis à Société Générale Maroc d'afficher des résultats qui confirment sa pertinence.

La production des crédits a ainsi affiché une forte hausse par rapport à l'année précédente grâce notamment à plusieurs actions, campagnes et offres promotionnelles qui ont été mises en place pour accompagner le réseau dans la concrétisation des opportunités identifiées.

L'acquisition de nouveaux clients a été conforme aux ambitions de la Banque grâce à plusieurs actions lancées, notamment le parrainage et la valorisation des partenariats

à fort potentiel et ciblant les fonctionnaires et les salariés des sociétés conventionnées.

En termes d'encours, l'évolution est en croissance, particulièrement sur les dépôts à vue et ce, grâce aux efforts de collecte et à un pilotage quotidien des variations.

Au niveau de l'équipement, Société Générale Maroc a poursuivi ses actions d'adaptation des produits proposés au profit des clients en s'appuyant sur la nouvelle cartographie des cartes qui offre le plus de fonctionnalités.

L'activité Bancassurance a enregistré de bonnes performances traduisant la volonté de la Banque d'accompagner ses clients en matière de conseil et de diversification des placements.

Sur le marché des Marocains Du Monde, Société Générale Maroc a poursuivi sa trajectoire arrêtée dans le cadre de sa revue stratégique actant la mise en place d'un

modèle relationnel centré sur le digital et s'inscrivant autour de l'amélioration de l'expérience client. C'est ainsi qu'un ensemble de processus de vente 100 % à distance des produits dédiés aux MDM a été lancé pour répondre à leurs besoins depuis leur pays de résidence et ce, via le Centre Relation Clients « MDM Direct » qui a continué à assurer son rôle d'interlocuteur incontournable en prenant en charge l'ensemble de leurs demandes à distance.

L'année 2022 a été également marquée par le retour massif des MDM pendant la période estivale après deux années de disette à cause de la pandémie. De ce fait, Société Générale Maroc a lancé une campagne « été » avec un dispositif de communication innovant et digitalisé ainsi qu'une offre commerciale très attractive et ce pour booster ses réalisations sur ce marché.

MARCHÉ DES PATRIMONIAUX

La banque patrimoniale a entamé en 2022 son plan de transformation à travers un programme ambitieux dont l'objectif est de construire un dispositif centré sur l'excellence dans la connaissance client et la pro activité relationnelle. L'objectif étant de délivrer un conseil personnalisé, créer de la valeur et générer de la satisfaction et de la recommandation.

Le modèle de distribution s'appuie essentiellement sur un dispositif d'Agences Patrimoniales dédiées et est complété par les agences du réseau Retail faisant profiter un plus grand nombre de clients, de l'offre et des services de la Banque Patrimoniale.

Dans un contexte marché difficile marqué par une hausse des taux, les réalisations de l'année 2022 ont été très satisfaisantes grâce notamment à :

- L'évolution de l'encours moyen des OPCVM de 10 %.
- L'appréciation de 8 % de l'encours d'épargne en assurance vie avec une production en unité de comptes qui représente 35 % de la production globale bancassurance.

La conduite du programme de transformation a connu une belle avancée en 2022 et continue son déploiement avec une feuille de route 2023 très prometteuse.

MARCHÉ DES PROFESSIONNELS ET DES TPE

En 2022, Société Générale a affirmé sa présence auprès de ses clients professionnels et TPE et ce à travers notamment un programme de rencontres régulières tout au long de l'année. En effet, plus de 150 journées commerciales dédiées ont été organisées par le Réseau sous différentes thématiques :

- Financement des investissements (CMT, Intelak, Leasing).
- Bancassurance : Epargne, prévoyance, etc.

A travers ces événements, nos conseillers de clientèle professionnels ainsi que nos chargés de clientèle TPE ont pu répondre aux besoins de nos clients et prospects grâce à un travail de synergie avec nos filiales Sogelease et La Marocaine Vie dont les animateurs y ont été également présents.

Notre banque maintient son engagement d'accompagner les porteurs de projets en apportant conseil et financement à cette frange de professionnels confirmant ainsi son soutien à l'initiative étatique via le Programme Intégré d'Appui et de Financement de l'Entrepreneuriat (PIAFE). D'autre part, un partenariat conclu avec le Club Des Dirigeants (CDD) nous a permis de rencontrer de nombreux dirigeants d'entreprises et de leur présenter les produits les plus appropriés pour répondre à leurs besoins. De même, des animations soutenues ont été réalisées avec les différents partenaires : l'Ordre des Experts Comptables, l'Ordre des médecins dentistes, etc. L'offre Pro Santé a été bien appréciée par les acteurs de la profession médicale. Pour 2023, une offre similaire baptisée PROLIB Experts sera adressée aux professionnels experts (Experts comptables, comptables agréés, architectes, etc) toujours pour répondre au mieux aux attentes de cette profession.

L'année 2022 a été également marquée par la communication à nos clients de notre marque TPE Xpertise qui comprend une offre globale de banque au quotidien et de financement de l'investissement & cycle d'exploitation grâce à notre gamme complète en produits : Application mobile SOGEPRO, Mybusiness qui est une solution de banque au quotidien et de gestion de flux à l'international, crédit moyen terme, Intelaka, leasing et lignes de fonctionnement.

Par ailleurs, la transformation de notre réseau s'est poursuivie avec la création d'agences spécialisées PRO et TPE permettant d'apporter un niveau d'expertise et de conseil spécifiques à cette clientèle.

MARCHÉ DES ENTREPRISES

2022 a été encore une fois une année de confirmation de la pertinence du modèle de distribution de Société Générale Maroc à destination du marché Entreprise, tout segment confondu : Grande, moyenne et petite. Durant cette année, la Banque a accompagné l'ensemble de ses clients Entreprises à faire face aux augmentations importantes des prix des matières, en réajustant leurs lignes de crédit de fonctionnement à hausse et couvrant de façon proactive l'extension de leur besoin de trésorerie. Cet accompagnement s'est matérialisé à travers une augmentation des crédits bilan court terme de 28 %, essentiellement drivé par le segment de la grande entreprise.

Le financement positif de l'économie a concerné également les crédits d'équipement, dont les encours ont progressé d'environ 7 %, malgré un remboursement accéléré des encours DO et DR.

La proximité de nos clients, nous a également permis de réaliser une excellente performance en matière d'évolution des ressources, qui ont progressé d'environ 8 %.

L'année 2022 a été également une année, où nous avons consolidé l'accompagnement de nos clients sur les activités à l'international, dont les flux ont connu une progression de plus de 50 %, induisant par la même occasion la progression des flux traités par notre SDM de plus de 17,5 %.

Ces réalisations positives témoignent encore fois de la pertinence de nos choix stratégiques et de l'agilité de notre modèle relationnel, axé sur une meilleure satisfaction de nos clients, une forte mobilisation des équipes Font, Middle et Back office, un développement continu des expertises métiers et enfin la poursuite de notre plan de transformation digitale.

FINANCEMENTS CORPORATE ET STRUCTURÉS

Dans un contexte macro-économique incertain lié à la conjoncture internationale et notamment au conflit Russo-Ukrainien, l'année 2022 a été marquée par l'accompagnement de la clientèle Corporate dans une trajectoire de reprise d'activité post pandémie et ce, malgré la persistance des incertitudes sur certains secteurs d'activité. Ainsi, Société Générale Maroc s'est inscrite dans la continuité de son accompagnement de sa clientèle Corporate confirmant son positionnement de partenaire privilégiée pour la grande entreprise et pour la PME.

En effet, après une année 2021 marquée par plusieurs remboursements par anticipation des encours des crédits d'équipement de la clientèle large Corporate, Société Générale Maroc s'est engagée au cours de l'année 2022 dans la diversification de son portefeuille à travers la mise en place d'un nombre important de financement de plus petites tailles en faveur de contreparties plus diversifiées. Société Générale Maroc a également poursuivi son engagement et son soutien à la clientèle large Corporate historique à travers un accompagnement au plus près dans le financement de leurs projets d'investissement et de croissance.

Société Générale Maroc a également renforcé sa position de partenaire des PME marocaines par la mobilisation des ressources permettant de les accompagner au mieux dans la relance de

leurs activités. Ainsi, Société Générale Maroc s'est focalisée sur le conseil et le suivi au bénéfice des PME dans leurs projets d'investissements et ce, dans différents secteurs porteurs.

FINANCEMENTS TOURISTIQUES

Engagée auprès des acteurs du secteur du tourisme dès le début de la crise sanitaire, Société Générale Maroc a su déployer au fur et à mesure tous les moyens nécessaires pour soutenir ce secteur stratégique de l'économie nationale qui a été durement touché par les effets de la pandémie. Société Générale Maroc a en l'occurrence accompagné dès le début de la crise ses clients dans le secteur hôtelier en octroyant des crédits garantis par l'Etat (produit « DAMANE RELANCE ») et différents reports d'échéances pour l'ensemble de son portefeuille et ce, en 2020 et 2021.

Dans ce contexte, et à la suite des mesures annoncés par le gouvernement pour soutenir la reprise du secteur, Société Générale Maroc a poursuivi sa mobilisation et son accompagnement durant l'année 2022 à travers la mise en place de reports d'échéances et en faisant preuve de souplesse quant aux échéanciers de remboursement en vue de soulager la trésorerie des entreprises du secteur.

FINANCEMENTS DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

Malgré le contexte d'incertitude concernant l'évolution du marché immobilier, compte tenu notamment de l'inflation des prix des matériaux de construction, Société Générale Maroc a continué à soutenir ce secteur à travers une sélection rigoureuse des projets à financer. Dans ce sens, plusieurs entrées en relation ont pu être concrétisées au courant de l'année avec des contreparties de premier ordre sur des projets de différents types et tailles.

L'année 2022 a connu également un rythme d'amortissement soutenu expliqué par la livraison de quelques grands projets du portefeuille. Cependant, l'essentiel des encours amortis a pu être remplacé grâce à la mise en place de nouveaux financements.

Société Générale Maroc affiche des ambitions fortes pour accompagner davantage les promoteurs immobiliers avec un focus particulier sur le marché de la PME. L'expertise des équipes et le dispositif mis en place sur les volets déblocages et mainlevées sauront satisfaire les clients grâce à un réel savoir-faire et un accompagnement de qualité.

DES SERVICES DE PAIEMENTS PERFORMANTS ET SUR MESURE POUR NOS CLIENTS CORPORATE

CASH MANAGEMENT & PAIEMENTS DOMESTIQUES

Société Générale Maroc se distingue cette année encore comme la banque de référence dans le domaine du cash management. Elle a été récompensée une fois de plus par le magazine britannique Euromoney

dans deux catégories de l'Award Cash Management au Maroc : dans la catégorie « Market Leader » pour la quatrième année consécutive et dans la catégorie « Best Service » pour la deuxième fois. Cette double distinction confirme son expertise et son positionnement de premier plan sur cette activité.

Société Générale Maroc continue ainsi à fournir les meilleurs services du secteur en matière de gestion de trésorerie à sa clientèle. Les performances commerciales et de rentabilité ont été également au rendez-vous, +4,2% sur le PNB cash management et +2,3% sur le PNB flux domestiques par rapport à 2021.



TRADE FINANCE

En 2022, l'activité Trade Finance a poursuivi ses travaux d'amélioration continue à travers une réorganisation de son activité, une optimisation de ces processus de traitement et le renforcement des expertises.

2022 a été également l'année de déploiement d'un nouveau dispositif de pilotage sur toute la chaîne de valeur permettant ainsi d'assurer un meilleur suivi de la production et des délais de traitement.

Aussi, des performances très positives ont été enregistrées sur l'activité commerce international en 2022 avec un PNB en hausse de 7,5%.

AFFACTURAGE

Société Générale Maroc met à la disposition de sa clientèle une gamme complète de produits d'affacturage qui combine différents services de factoring, à la fois pour le financement des besoins d'exploitation pour le marché domestique ainsi que pour le marché international.

Le chiffre d'affaires réalisé cette année est en progression de 70% grâce à cette diversification et à sa volonté d'accompagner la clientèle de la banque dans le financement de leur besoin de trésorerie.

UNE FORTE EXPERTISE DE CONSEIL EN OPÉRATIONS HAUT DE BILAN



Forte de son expertise, Société Générale Maroc, à travers la Direction du Conseil, s'illustre dans sa capacité à accompagner les entreprises, PME et grands groupes marocains et internationaux, dans leurs opérations de haut de bilan.

C'est ainsi qu'en 2022, Société Générale Maroc a accompagné, en tant que Conseiller financier, SUEZ (Ex SONATE BIDCO) – détenue, d'une part, par les fonds d'investissement internationaux spécialisés dans le secteur des infrastructures MERIDIAM et GLOBAL INFRASTRUCTURE PARTNERS et, d'autre part, par les groupes français CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS et CNP ASSURANCE –, agissant de concert avec VEOLIA ENVIRONNEMENT, dans le cadre de l'Offre Publique d'Achat (OPA) obligatoire portant sur les actions de la société LYDEC, cotée à la bourse de Casablanca.

À noter que cette OPA sur les actions de la société LYDEC, lancée par 2 co-initiateurs dans le cadre d'une action de concert, a fait l'objet d'une structuration innovante, avec un règlement-livraison de l'opération au profit de l'un des deux co-initiateurs, en fonction de la levée effective de conditions suspensives intrinsèques liées à la transaction de référence à l'international (à savoir l'OPA de VEOLIA sur SUEZ SA et la nécessité de céder, dans ce contexte, un certain nombre d'actifs pour des raisons d'anti-trust) et réglementaires (obtention des autorisations nécessaires du Conseil de la Concurrence, de l'Autorité Déléguée et de l'Autorité de Tutelle au Maroc).

La dynamique commerciale mise en œuvre par la Direction du Conseil en 2022 a également permis à Société Générale Maroc d'accompagner plusieurs grands groupes internationaux et filiales de multinationales dans le cadre de la mise en œuvre au Maroc de leurs plans mondiaux d'actionariat

salariés, à l'instar des missions réalisées avec succès et des visas de l'AMMC obtenus pour le compte des groupes AIRBUS, DECATHLON et TOTALENERGIES.

Société Générale Maroc est également intervenue en tant que Co-Conseiller pour l'émission obligataire du FEC d'un montant de 1 milliard MAD, réalisée entre la fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022.

Par ailleurs, Société Générale Maroc est intervenue en tant que Conseiller financier exclusif de RCI FINANCE MAROC – opérant désormais sous la marque MOBILIZE FINANCIAL SERVICES – dans le cadre, d'une part, de son programme d'émissions de Bons de Sociétés de Financement (BSF) à travers la réalisation d'une émission en 2022 pour un montant de 300 millions MAD et, d'autre part, dans le cadre de ses projets de développement au Maroc.

Société Générale Maroc a également accompagné EQDOM dans le cadre de son programme d'émissions de Bons de Sociétés de Financement, à travers la réalisation de 4 émissions en 2022 pour un montant total de 1.025 millions MAD.

De même, Société Générale Maroc a accompagné SOGELEASE dans le cadre du même type de programme, à travers la réalisation d'une émission de BSF en 2022 pour un montant de 300 millions MAD.

Enfin, Société Générale Maroc a poursuivi au cours de l'année 2022, de façon ciblée, sa stratégie de prospection visant à se positionner en amont sur des opérations de haut de bilan potentielles.

DES SYNERGIES CONSOLIDÉES AVEC LES FILIALES SPÉCIALISÉES

Société Générale Maroc conforte ses relations commerciales auprès de ses clients à travers ses filiales spécialisées, acteurs de référence sur leurs marchés respectifs. Celles-ci confirment leur positionnement sur le marché national grâce à une palette diversifiée de produits et services.



SOGECAPITAL GESTION

Sogécapital Gestion a réalisé en 2022 une nette progression de ses encours avec 25,2 milliards MAD en moyenne, soit 5 % de plus qu'en 2021, augmentant sa part de marché à près de 6 % dans un marché en très forte décollecte. Sa résilience s'est démontrée autant sur ses encours en progression que sur les performances de ses fonds, les faisant ressortir parmi les meilleurs de la place, en particulier sur les gammes Action, Diversifié et dédiés.

Sogécapital Gestion a continué de travailler sur les placements en OPCVM auprès du grand public en décimalisant les parts de ses fonds et en lançant la souscription programmée, permettant à chacun de se constituer une épargne progressive à la hauteur de ses moyens.

L'année 2022 a également été marquée pour Sogécapital Gestion par l'adhésion au Global Impact Investing Network (GIIN), qui est une organisation mondiale des investisseurs s'intéressant

« l'Impact Investing ». Après la signature en 2021 des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unis, Sogécapital Gestion poursuit son engagement à intégrer des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans la notation et la sélection de ses investissements.

Enfin, Sogécapital Gestion a été noté pour la première fois en 2022 par Fitch Rating avec une notation qui ressort à « Strong (Mar) », et reçu pour la 5^{ème} fois en 6 ans le prix de « Best Asset Manager » au Maroc par le magazine spécialisé EMEA Finance.

Sogécapital Gestion en chiffres :

• **27,2** milliards MAD d'actif sous gestion (au 31/12/2022)

• **33** fonds au total

SOGECAPITAL BOURSE

À fin 2022, l'indice MASI a affiché une forte baisse de -19,75 %, et ce, après une année 2021 enregistrant un rebond de plus de 18 %. Le début de l'année a été marqué par la poursuite des bonnes nouvelles avec un retour à des niveaux avant Covid de l'activité de la grande majorité des secteurs, se traduisant par d'excellents résultats attendus et propulsant le Masi à son plus haut annuel, soit +4,7 %. Il a ensuite dévissé suite au déclenchement de la crise Russo-ukrainienne et aux pressions inflationnistes. La baisse s'est accentuée avec le resserrement monétaire décidé par Bank Al-Maghrib à deux reprises à l'instar des autres banques centrales.

Cette contreperformance de l'indice a concerné tous les secteurs côtés en bourse à l'exception du secteur minier.

Le volume de transactions sur le marché central et le marché de blocs a également enregistré une baisse de respectivement -20 % et -9 %.

Malgré ce contexte, SOGECAPITAL BOURSE a pu maintenir ses performances financières améliorant par la même occasion sa part de marché grâce à la mobilisation de l'équipe commerciale et des synergies développées avec Société Générale Maroc ainsi que de la confiance accordée par ses clients institutionnels.

SOGECAPITAL BOURSE a également participé aux deux introductions en bourse de l'année en tant que membre du syndicat de placement.

SOGLEASE MAROC

En 2022, l'activité leasing se développe dans une conjoncture économique difficile conjuguée à une forte inflation ainsi qu'un resserrement des investissements.

À fin décembre 2022, l'activité leasing affiche une hausse de la production de 9% vs décembre 2021. La production s'élève à 2 114 MMAD vs 1 945 MMAD en 2021.

L'encours financier est en quasi-stagnation passant de 6,95 milliards de dirhams en 2021 à 6,94 milliards de dirhams en 2022.

Le PNB affiche une baisse de 5% entre décembre 2021 et décembre 2022 impactée par l'effet volume du premier semestre.

L'effort consenti sur le recouvrement amiable et contentieux a permis d'afficher une baisse remarquable du Coût Net du Risque de 38% par rapport à 2021.

Sogelease continue à déployer son plan de développement ambitieux visant l'amélioration de ses parts de marché avec une maîtrise du CNR et des frais d'exploitation en mettant en place plusieurs actions :

- Développer le Business sur des secteurs porteurs et moins risqués ;
- Développer l'activité Retail et l'ériger en marché stratégique ;
- Explorer de nouvelles niches de croissance du PNB et de la rentabilité ;
- Accentuer les actions synergétiques avec le groupe Société Générale au Maroc ;
- Améliorer l'efficacité opérationnelle de la filière Recouvrement/Contentieux ;
- Continuer à maîtriser les frais généraux ainsi que le CNR (Suivi rapproché de recouvrement, qualité de l'octroi) ;
- Optimiser les délais et les process Time to yes /Time to cash.

ALD AUTOMOTIVE

N°1 de la location longue durée au Maroc, ALD AUTOMOTIVE poursuit sa dynamique de développement et de restructuration pour allier performance et efficacité.

En dépit d'une conjoncture économique difficile accentuée par le manque de visibilité quant à la disponibilité de certains modèles de véhicules sur le marché automobile et l'agressivité des prix appliqués par la concurrence, ALD Automotive clôture l'année 2022 avec un bilan positif :

- Leader avec 23% des parts du marché ;
- Plus de 10 300 véhicules gérés ;
- Plus de 2 000 véhicules vendus sur les canaux de vente de véhicules d'occasion

Par ailleurs, ALD AUTOMOTIVE compte en 2022 plusieurs réalisations marquantes sur le plan de ses projets structurants, à savoir :

- Renforcement de sa présence commerciale sur le réseau de la banque pour l'acquisition de nouveaux clients ;
- Mise en place d'un service dédié à l'expérience client pour la gestion et la mise à niveau des process et des procédures internes aux normes groupe ;

ALD AUTOMOTIVE en chiffres :

- **23%** de part de marché
- Plus de **10 300** véhicules gérés
- Plus de **2 000** véhicules d'occasion vendus

- Lancement d'une refonte de la politique RSE avec la mise en place de projet par service pour incorporer la notion RSE dans le traitement et la gestion quotidienne ;
- Certification Ecovadis, une référence mondiale dans l'évaluation du système RSE des entreprises ;
- Clôture de l'enquête annuelle de satisfaction client avec un NPS record de 48% ;
- Intégration d'outils digitaux dans la gestion opérationnelle concernant l'octroi d'accords automatiques (ALD SAT) ;
- Création d'une direction de Ressources Humaines et d'un Secrétariat Général.

Sur un plan stratégique, ALD AUTOMOTIVE a défini des leviers de croissance pour l'année 2023 qui permettront d'atteindre les objectifs de croissance et de développement attendus, en l'occurrence :

- Revue et simplification des process opérationnels ;
- Mise en place d'un produit spécialement conçu pour les PME/TPI ;
- Renforcement de la synergie avec le groupe et plus particulièrement avec Société Générale Maroc ;
- Amélioration de la compétence des collaborateurs ALD par la mise en place de programmes de formation et de gestion de carrière personnalisés ;
- Suivi permanent des réclamations pour l'amélioration de l'expérience clients.

LA MAROCAINE VIE

Dans un environnement économique, financier et géopolitique complexe et incertain, La Marocaine Vie affiche, grâce à de solides fondamentaux, un chiffre d'affaires 2022 consolidé relativement stable à 2,267 milliards de dirhams, accusant une baisse contenue de 3% par rapport à 2021.

Dans un contexte de marché marqué par un manque de visibilité pour les investisseurs, l'épargne patrimoniale enregistre notamment un niveau de collecte équivalent à celui de l'année précédente, avec un maintien de la part des unités de compte à un niveau élevé (près de 15% du chiffre d'affaires épargne), tandis que le segment épargne en unités de compte accuse en 2022 un net recul sur le marché marocain.

Même constat pour la retraite complémentaire dont le volume d'activité est comparable à celui de 2021, malgré un léger ralentissement pendant les deux derniers mois de l'année écoulée, au lendemain de la présentation des orientations du projet de loi de finances 2023 qui aura suscité de nombreuses craintes au Maroc.

L'encours global poursuit quant à lui sa progression, enregistrant une hausse de 5% par rapport à l'année précédente, s'élevant désormais à 12,435 milliards de dirhams, avec une nouvelle fois une augmentation de la proportion des unités de compte sur la même période, de l'ordre de 26%.

Malgré une baisse limitée de 3%, la bancassurance affiche des réalisations records en nombre de contrats d'épargne à versements programmés, de prévoyance et de santé, une véritable performance si l'on considère, outre le contexte inflationniste affectant la capacité d'épargne des ménages, la généralisation de l'assurance maladie obligatoire (AMO) pour les travailleurs non-salariés ayant impacté les offres d'assurance santé individuelle de base au Maroc. L'activité, qui continue de représenter l'essentiel du chiffre d'affaires de la compagnie (plus de 71%), atteint en 2022 à elle seule 1,626 milliards de dirhams.

2022 aura essentiellement été marquée par le lancement d'une nouvelle filiale d'assurance participative qui ouvre de nouvelles perspectives pour sa maison mère.

Baptisée Al Maghribia Takaful, elle vient renforcer le modèle de bancassurance intégré de La Marocaine Vie, en soutenant le développement de Dar Al Amane, fenêtre participative de Société Générale Maroc, et conquérir un nouveau segment de clientèle désireux de souscrire des solutions d'assurance conformes aux principes de la Charia.

2022 aura aussi été à nouveau l'occasion pour la compagnie de réaffirmer la place centrale de la transformation digitale dans sa stratégie, en synergie avec Société Générale Maroc, au bénéfice de leurs clients communs.

Outre le déploiement d'une plateforme de digitalisation du processus de déclaration de sinistre santé, le lancement d'une nouvelle version de l'application mobile de la compagnie et l'accélération de ses efforts de fluidification des processus de gestion au service de ses assurés, cinq parcours digitaux en bancassurance ont été déployés, permettant aux clients de réaliser une série d'opérations à distance et en toute autonomie en matière d'épargne. Parmi eux, ont notamment été développées les prémices de la vente en ligne, avec la mise en œuvre des premières étapes de la souscription en ligne pour trois produits épargne-retraite.

Sur les plans normatif et réglementaire, nous retiendrons également la mise en place avec succès la même année des nouvelles normes IFRS, insufflant une véritable culture de la transparence financière au sein du groupe et de la compagnie.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE

Société Générale Offshore, à travers ses deux agences commerciales TANGER FREE ZONE et KENITRA ATLANTIC FREE ZONE, a poursuivi en 2022 sa stratégie de soutien aux différents écosystèmes des zones d'accélération industrielle (ZAI). Celles-ci ont démontré davantage leur résilience face aux conjonctures économique et géopolitique internationales.

Durant cet exercice, la filiale a accompagné la reprise économique au niveau des ZAI par le financement aussi bien d'opérations d'extension d'investissements que des nouvelles installations.

À ce niveau, l'activité crédits a été marquée par le lancement du produit de financement « Escompte Sans Recours » qui vient compléter l'offre du groupe Société Générale Maroc en matière de solutions de Trade Finance. En parallèle, la filiale a pu concrétiser des opérations de financement des cycles d'exploitation de sociétés installées dans les différentes ZAI évoluant majoritairement dans les secteurs de l'industrie automobile et de la logistique.

En ce qui concerne l'activité de gestion des flux à l'international, celle-ci a continué sa progression habituelle en nombre d'opérations et en volumes. Ces réalisations attestent de la confiance exprimée par les clients vis-à-vis de la capacité de la banque à traiter les flux dans les meilleures conditions de délais et d'efficacité.

Sur un plan stratégique, Société Générale Offshore s'engage en 2023 à :

- Consolider davantage son accompagnement aux écosystèmes industriels installés dans les différentes ZAI du Royaume, tant par la voie des financements bancaires que par l'amélioration de l'offre commerciale, notamment en lançant une version améliorée du produit de factoring ;
- Renforcer les parts de marché et le positionnement de la banque comme partenaire financier fiable ;
- Consolider les actions de synergie avec les différentes lignes métiers et entités du groupe Société Générale Maroc (Retail et Corporate banking, Produits d'assurance-épargne, Leasing...);
- Suivre le dénouement du projet d'internalisation des activités offshore au sein des banques mères annoncé il y a quelques mois et soutenir le Gouvernement dans les décisions qui seront prises à ce sujet.

EQDOM

Malgré la persistance des fluctuations conjoncturelles ayant impacté l'activité au cours de l'année 2022, le produit net bancaire enregistre une hausse de +2% à 582 MMAD grâce à un encours plus rentable et à la maîtrise des coûts de refinancement.

Les charges générales d'exploitation marquent une variation de +13% liée essentiellement aux dépenses d'investissements structurants permettant l'amélioration des outils de gestion et digitaux.

Parallèlement, les dotations aux provisions nettes de reprises des créances en souffrance totalisent 130 MMAD en baisse de 30% par rapport à 2021 en raison à la fois de la bonne gestion du risque et du renforcement du dispositif de recouvrement.

En définitive, le résultat net de l'exercice ressort à 91 MMAD, contre 35 MMAD en 2021.

Perspectives 2023 :

Dans le contexte actuel, EQDOM compte poursuivre sa politique de développement basée sur le renforcement de son fonds de commerce, de ses fondamentaux et sur l'accélération de sa transformation digitale.

GESTION DES RISQUES



La gestion des risques à Société Générale Maroc revêt une importance particulière. Elle est basée sur :

- Des principes clairs de gouvernance, de contrôle et d'organisation ;
- Un dispositif de contrôle et de maîtrise des risques solide, avec des outils de gestion efficaces, conformes aux règles internationales et aux recommandations des autorités de tutelles ;
- Un appétit pour le risque formalisé annuellement et bien encadré ;
- Une gouvernance et une structure de comité adaptées à la complexité des activités bancaires ;
- Une culture risque solidement enracinée avec une sensibilisation continue.

UN PROFIL DE RISQUE SOLIDE ET COHÉRENT AVEC NOTRE MODÈLE DE BANQUE DIVERSIFIÉE

Société Générale Maroc recherche un développement durable en adoptant un modèle de banque équilibré et diversifié. Elle vise à établir des relations à long terme avec sa clientèle bâties sur la confiance méritée et à satisfaire les attentes de toutes ses parties prenantes en leur apportant des solutions financières responsables et innovantes.

Ceci se traduit par :

- Une organisation adaptée qui offre une variété de produits et de services à ses clients, avec une prépondérance des activités de banque de détail ;
- Un modèle équilibré géographiquement sur toutes les régions du Royaume du Maroc ;
- L'appui et la capitalisation, pour les activités de Grande Clientèle, sur l'expertise internationale du groupe Société Générale (Salle des Marchés, activités de Conseil...) ;
- Une politique de croissance ciblée, privilégiant les domaines d'expertise existants, un fonds de commerce de bonne qualité et la recherche de synergies au sein du modèle de banque diversifié ;
- Une contribution de manière positive et

durable aux transformations économiques, sociales et environnementales du Royaume du Maroc ;

- L'inscription des enjeux RSE au cœur de sa stratégie et des relations avec ses parties prenantes ;
- L'attention portée à sa réputation qu'elle considère comme un actif de grande valeur qu'il est essentiel de protéger.

Dans le cadre de sa gestion des risques, Société Générale Maroc veille à ce que son dispositif soit toujours compatible avec les objectifs suivants :

- Maintenir sa solidité financière, en fonction du profil de risque visé, de sa stratégie, et conforme à son appétit pour le risque ;
- Préserver sa flexibilité financière pour financer son développement stratégique ;
- Allouer de manière équilibrée et adéquate des fonds propres entre ses métiers et marchés, en vue d'optimiser le couple rendement/risque de ses fonds propres ;
- Maintenir une bonne résilience en cas de scénarii de stress ;
- Répondre aux attentes des régulateurs.

UN DISPOSITIF EXIGEANT D'APPÉTIT POUR LE RISQUE

Chaque année, Société Générale Maroc conduit un exercice de revue de son « appétit pour le risque », soumis à l'approbation du Conseil de Surveillance. L'enjeu est de définir le niveau de prise de risque acceptable au regard des ambitions de développement des métiers. L'ensemble des risques encourus fait l'objet d'une évaluation régulière, adaptée à chaque type de risque.

« RISK APPETITE STATEMENT » ET « RISK APPETITE FRAMEWORK »

L'Appétit pour le risque est défini comme le niveau de risque que Société Générale Maroc est prête à assumer dans le cadre de la réalisation de ses objectifs stratégiques. Il est formalisé dans un document (Risk Appetite Statement) qui décrit les principes, les politiques et les encadrements quantitatifs majeurs qui fixent l'Appétit pour le risque.

Société Générale Maroc élabore son « Risk Appetite Statement » en s'appuyant sur les processus clés d'identification des risques, et en cohérence avec les principaux processus stratégiques de la banque tels que le budget, le plan stratégique et financier (PSF), le processus d'évaluation de l'adéquation du capital (ICAAP) et le plan de redressement de crise interne (PRCI).

L'Appétit pour le risque est ainsi formalisé :

- De manière qualitative, au travers d'un ensemble de principes et politiques applicables aux différents types de risques ;
- De manière quantitative, au travers d'un dispositif d'encadrement des risques par des limites et des seuils d'alerte.

L'Appétit pour le risque fait l'objet d'une fixation, par les instances de gouvernance de Société Générale Maroc, d'une déclinaison opérationnelle dans les métiers et d'un suivi régulier, dont les principes sont édictés dans le dispositif de gouvernance et de mise en œuvre de l'Appétit pour le Risque : « Risk Appetite Framework ».

Cette approche permet un pilotage adéquat des risques, dans le cadre de la stratégie de la banque, et dans le respect des exigences de Bank Al-Maghrib ainsi que de celles du groupe Société Générale.

DES RISQUES ENCADRÉS, PILOTÉS ET ATTENUÉS

Les principaux risques encourus sont décrits ci-après :

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance. Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité d'un établissement à se procurer les fonds nécessaires pour faire face à des obligations inattendues survenues à court terme, notamment un retrait massif de dépôts et un tirage de lignes hors-bilan ;
- Le financement d'actifs à moyen et long terme par des passifs à court terme.

Le suivi et la gestion du risque de liquidité au sein de Société Générale Maroc sont établis sur différents horizons de temps :

- Sur le court terme (horizon de 3 mois) : ce suivi se fait dans le cadre d'un Comité de Trésorerie qui se tient bimensuellement ;
- Sur le moyen et long terme : ce suivi se fait à cadence mensuelle au niveau du Département ALM de Société Générale Maroc et est reporté trimestriellement au Comité ALM. Le risque de liquidité est alors analysé sur un horizon allant jusqu'à 20 ans.

RISQUE DE FINANCEMENT

Le risque de financement se définit comme le risque pour Société Générale Maroc de ne pas pouvoir financer le développement de ses activités pour un volume compatible avec ses objectifs commerciaux et à un coût compétitif par rapport à ses concurrents.

La capacité à lever des financements s'articule autour de :

- La possibilité de levée sur le marché de Titres de Créances Négociables (dettes allant jusqu'à 7 ans) ;
- La possibilité d'émettre de la Dette Obligataire Subordonnée sur le long terme (10 ans ou plus) pour les besoins prudentiels et de couverture ALM sur le long terme.

RISQUES STRUCTURELS DE TAUX

Le risque structurel de taux désigne le risque – avéré ou prospectif – que présente, pour les fonds propres et les résultats de la Banque (donc pour la Valeur Actuelle Nette et la Marge Nette d'Intérêt), l'incidence de fluctuations défavorables des taux d'intérêt sur les éléments de son portefeuille bancaire.

Pour la mesure du risque de taux, Société Générale Maroc se base sur des indicateurs pouvant être scindés en deux types :

1. Indicateurs de la valeur

- Le gap de taux des éléments du bilan et hors bilan amortis, dans lequel les écoulements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements de la clientèle (notamment pour les dépôts à vue, l'épargne à régime spécial et les crédits remboursables par anticipation), complétés d'hypothèses à caractère conventionnel sur certains postes du bilan ;

■ La sensibilité de la Valeur Actuelle Nette (« VAN ») des éléments de bilan sur le bloc bancaire à taux fixe (à l'actif ou au passif) aux mouvements de taux d'intérêt, selon différents scénarios.

2. Indicateurs de revenu, avec la mesure de la sensibilité de la marge nette d'intérêt (« MNI») selon des hypothèses de stress-test de variation de la courbe des taux à des horizons prédéfinis.

RISQUES STRUCTURELS DE CHANGE

Le risque de change est le risque de perte lié à la présence de positions de change au sein du bilan. Il y a position de change dès lors que le bilan enregistre un avoir ou une dette dans une devise différente de la devise d'exercice (devise de reporting), sans l'exacte contrepartie de l'autre côté du bilan.

L'exposition au risque structurel de change est mesurée par l'indicateur de position de change pour chaque devise et sur les opérations de bilan/hors bilan structurelles.

Le risque structurel de change de Société Générale Maroc se compose historiquement de :

- La position de change billets liée à l'activité de change manuel auprès des agences ;
- La position de change structurelle de Société Générale Maroc.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque de perte résultant de l'incapacité des clients du Groupe, d'émetteurs ou d'autres contreparties à faire face à leurs engagements financiers.

La prise de risque de crédit est au cœur de l'objectif stratégique de Société Générale Maroc d'accompagner le financement de l'économie et de construire des relations à moyen et long terme avec ses clients (notamment d'être la banque relationnelle de référence).

L'Appétit pour le risque de crédit est piloté à travers un dispositif de politiques de crédit, limites de risque et de politiques de tarification, visant à sécuriser au niveau de Société Générale Maroc :

- Un niveau prévisionnel de Charge Nette du Risque (CNR) compatible avec les objectifs de rentabilité prédéfinis dans le cadre du budget annuel et du plan financier ;
- Une variabilité de la CNR compatible avec la tolérance prédéfinie de Société Générale Maroc quant à la détérioration de sa solidité financière sous hypothèse de stress ;
- Une couverture acceptable du risque de pertes de crédit par les revenus de marge d'intérêt (équilibre « rentabilité / risque »), à travers des politiques de tarification différenciées selon le degré de risque.

RISQUE DE CONTREPARTIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE MARCHÉS

Le risque de contrepartie est le risque de crédit sur les opérations de marché. La valeur future de l'exposition face à une contrepartie ainsi que sa qualité de crédit sont incertaines et variables dans le temps, toutes deux étant affectées par l'évolution des paramètres de marché.

Ce risque est mesuré par les pertes potentielles liées à l'incapacité des contreparties à honorer leurs engagements. Chaque type de transaction génère une typologie de risque de contrepartie spécifique.

Ces expositions sont encadrées par des limites que le Front Office est tenu de respecter lors de la conclusion des deals. Ces lignes

sont définies en fonction du besoin du client et validées par la filière Risque.

RISQUE PAYS

L'activité de Société Générale Maroc peut conduire à prendre du risque sur des contreparties en dehors du territoire marocain (ex : garantie reçue par Société Générale Maroc émise par une banque non marocaine dans le cadre de financements locaux ou confirmation de crédits documentaires export). Société Générale Maroc met en place, sur avis du groupe Société Générale, une limite maximale d'exposition par pays pour encadrer ce risque.

RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché désignent le risque de perte résultant d'une évolution défavorable des paramètres de marché. Ils concernent l'ensemble des opérations du portefeuille de négociation et certains portefeuilles bancaires.

L'encadrement des risques de marché repose sur la combinaison de plusieurs types d'indicateurs :

- Un ensemble de stress-tests multi-facteurs historiques (scénarios déjà observés par le passé) et hypothétiques (scénarios élaborés avec les économistes de la banque) permettant de prendre en compte des perturbations de marché exceptionnelles d'occurrence décennale. Ces indicateurs estiment la perte résultant d'une évolution sévère des paramètres de marché sur une durée correspondant au temps permettant de déboucler ou de couvrir les positions concernées. La limite en Stress Test Global porte sur le scénario le plus dégradé ;
 - Ces scénarios sont complétés par un ensemble de stress-tests adverses calculés par activité ou facteur de risque pour prendre en compte des risques extrêmes sur un marché spécifique (dislocation, liquidité, concentration ...) ;
 - Les indicateurs en « sensibilité » et en NPV « Net Present Value » permettent d'encadrer la taille des positions. Les sensibilités sont calculées sur les principaux facteurs de risques de valorisation ; les encadrements en NPV sont utilisés pour les positions significatives en terme de risque. Aussi, les sensibilités peuvent être limitées à certaines maturités ;
 - Autres indicateurs utilisés : durée de détention maximale d'une position, spread de crédit ainsi que le stress-test de crédit ;
 - Un encadrement du risque de change à travers une limite de position de change globale ainsi que des limites par devise. Ces limites sont exprimées en NPV « Net Present Value » ;
- Ces indicateurs sont encadrés par un ensemble de limites, définies et calibrées par la Direction des Risques en liaison avec les Front Offices.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel se définit comme le risque de pertes découlant d'une inadéquation ou d'une défaillance des processus, du personnel, des systèmes d'information ou d'événements extérieurs. Il comprend notamment le risque de non-conformité, le risque de conduite inappropriée (*misconduct*) et le risque d'atteinte à la réputation.

• Risque de réputation

La maîtrise du risque de réputation est fondée avant tout sur une approche préventive. Pour ce faire, Société Générale Maroc :

- S'attache à maîtriser strictement le risque de non-conformité et de conduite non appropriée ;
- S'est engagée, en tant qu'acteur responsable, à agir

conformément à un code de conduite formalisé et à un ensemble d'instructions internes. Au-delà de ce cadre, les transactions et relations commerciales susceptibles de créer une atteinte à la réputation de Société Générale Maroc, en lien avec ces sujets, font l'objet d'une identification et d'une analyse spécifique ;

- Soumet tout projet de nouveau produit, service ou activité à un processus d'approbation préalable visant à assurer que les risques induits, de toutes natures, sont identifiés, évalués, atténués dans la mesure du possible et acceptés dans leur part résiduelle. Dans ce cadre, le risque d'atteinte à la réputation de Société Générale Maroc fait l'objet d'une analyse spécifique ;
- Approfondit la connaissance de ses clients afin de leur proposer des produits et services adaptés à leur situation, à leurs besoins et à leur degré d'expertise, et s'attache constamment à fournir des services de qualité. Une attention particulière est portée aux signes d'insatisfaction de la clientèle transmis notamment par les réclamations écrites et orales.

• Risque de non-conformité

La fonction de conformité est chargée du suivi du risque de non-conformité, définie comme étant le risque d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'inobservation des dispositions législatives et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités ou des codes de déontologie.

À cet effet, Société Générale Maroc s'attache à respecter strictement les réglementations nationales et internationales auxquelles elle doit se soumettre compte tenu de ses activités.

Afin de respecter ces règles, Société Générale Maroc veille notamment à :

- Connaître ses clients en mettant en œuvre les vigilances nécessaires de KYC (*Know Your Customer*) ;
- Travailler avec des clients et des partenaires dont les pratiques sont conformes aux règles et standards internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- Travailler avec des clients, ou réaliser des transactions dans le respect des règles d'embargos et de sanctions financières internationales ;
- Offrir des produits et des services de conseil et travailler avec des partenaires dans le respect des réglementations en matière de protection de la clientèle ;
- Mettre en œuvre les diligences nécessaires et réaliser ses transactions dans le respect de l'intégrité des marchés ;
- Mettre en œuvre une politique et déployer un dispositif de lutte contre la corruption, prévenir et gérer les conflits d'intérêts, veiller au comportement responsable de ses collaborateurs dans le respect du Code de Conduite ;
- Appliquer ses engagements en matière de transparence fiscale ;
- Respecter la protection des données de ses clients et de ses collaborateurs.

Le programme « *Culture and Conduct* » développe une culture de conformité chez les collaborateurs et leur assure l'exercice d'un droit d'alerte.

• Risque de conduite inappropriée (*misconduct*)

Le risque de conduite inappropriée résulte d'actions (ou inactions), ou de comportements de la banque ou de ses employés, qui seraient incompatibles avec le code de conduite de la banque, pouvant aboutir à des conséquences négatives pour les parties prenantes, ou mettant en risque la pérennité ou la réputation de la banque. Les parties prenantes incluent notamment les clients, les employés, les investisseurs, les actionnaires, les fournisseurs, l'environnement et la société civile...

Société Générale Maroc vise les plus hauts standards de qualité de service, d'intégrité et de comportements de ses collaborateurs ; elle n'a pas d'Appétit pour le risque en matière de conduite inappropriée.

Société Générale Maroc a défini des valeurs et des principes de comportement applicables à l'ensemble de ses collaborateurs :

- Elle veille à la loyauté du comportement de ses collaborateurs à l'égard de la clientèle et à l'intégrité de ses pratiques ;
- Elle développe une culture forte qui guide les comportements de tous ses collaborateurs afin d'exercer ses métiers avec éthique et responsabilité. Cette culture se traduit par des références partagées au sein de la banque : les Valeurs, le Code de Conduite, et le modèle de leadership qui définit pour chaque valeur les comportements et les compétences attendus des collaborateurs ;
- Elle s'assure de leur mise en œuvre et de leur respect notamment à travers l'alignement des processus RH (recrutement, formation, évaluation de la performance, etc.) sur ces valeurs et principes comportementaux.

• Autres risques opérationnels

Au-delà des risques cités ci-avant, Société Générale Maroc encourt d'autres risques opérationnels inhérents à ses activités : erreurs d'exécution, fraude interne et externe, défaillance des systèmes d'information, actes de malveillance contre les systèmes informatiques, perte de moyens d'exploitation, litiges commerciaux, non-respect d'obligations fiscales, etc.

Société Générale Maroc se donne pour objectif d'assurer la maîtrise de ces risques à travers :

- Une analyse de l'environnement en terme de risque opérationnel et un système de détection des signaux faibles ;
- Le déploiement de processus de traitement sécurisés, de dispositifs de prévention spécifiques ;
- Un dispositif de contrôle interne robuste ;
- La mise en place d'indicateurs clés de suivi et de contrôles des risques (KRI) ;
- La promotion d'une « culture risques » solide en matière de risques opérationnels.

UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ROBUSTE

Le Dispositif du contrôle interne s'inscrit dans le cadre d'une approche globale, visant à sécuriser les activités et par là, à assurer un socle solide pour un développement sain et pérenne du Groupe.

C'est pourquoi Société Générale Maroc s'est dotée d'un dispositif de contrôle interne structuré et pérenne, en charge d'assurer et d'animer les contrôles essentiels et nécessaires au bon fonctionnement de ses différentes activités.

LES 3 LIGNES DE DÉFENSE :

Le dispositif de contrôle interne est articulé autour d'un dispositif de contrôle permanent et d'un dispositif de contrôle périodique, distincts et indépendants tout en étant complémentaires et coordonnés. Il s'appuie aussi sur des référentiels, des méthodologies et des outils adaptés, permettant de couvrir, de

suivre et de superviser les zones de risques identifiées.

Le dispositif de contrôle interne est organisé selon le modèle des « trois lignes de défense », en accord avec les textes du Comité de Bâle :



LA DIRECTION DU CONTRÔLE PERMANENT & RISQUES OPÉRATIONNELS (CPRO)

La Direction CPRO, à travers ses coordinateurs de Contrôle Permanent Niveau 1, a pour missions essentielles de :

- Veiller à la mise en place d'un dispositif de contrôle couvrant l'intégralité des activités de la banque et de ses filiales directes, ainsi qu'au maintien d'un niveau de contrôle pertinent et exhaustif dans le cadre des activités opérationnelles de la banque, à travers :
 - L'accompagnement des métiers dans l'identification et l'évaluation de leurs risques ainsi que la définition et la mise en place des contrôles liés à chaque activité opérationnelle (contrôles standards définis par le Groupe, contrôles complémentaires jugés pertinents par les entités opérationnelles) ;
 - La vérification de la pertinence des contrôles existants lors de la survenance de pertes opérationnelles et la modification éventuellement des points de contrôle inadéquats ;
 - La mise en place des contrôles nécessaires à la couverture des nouvelles activités ou produits approuvés en Comité Nouveaux Produits ;
 - La sensibilisation des métiers aux risques opérationnels à travers des formations, la Mise en place des flash report partagés trimestriellement avec les responsables des BU/SU (taux SM, anomalies, plans d'actions, KRI, pertes opérationnelles, PSE) et la mise en place des réunions mensuelles avec les responsables des BU/SU et délégations régionales afin d'échange sur les sujets à vocation risques et dispositif en place pour mitigation.
- Encadrer et animer le dispositif de contrôle permanent de niveau 1. À ce titre, la Direction CPRO est amenée à :
 - Intervenir en soutien des entités opérationnelles pour la bonne appropriation et la bonne exécution de leurs contrôles et Supervision Managériale ;
 - Veiller au renforcement et la mise en qualité continue du dispositif de contrôle à travers la mise en place des Mitigants et leurs pilotages, tout en assurant une couverture adéquate des zones de risque ;
 - Préparer, à partir des contrôles et des constats relevés, des états de synthèse trimestriels à destination du management de la banque, du Groupe et des Comités de gouvernance ;
 - Alerter ces instances sur les anomalies graves recensées ou les déficiences constatées dans l'organisation des contrôles.
- Veiller à la réalisation de la Supervision Managériale, en procédant à (au) :
 - La vérification de la réalisation effective de la Supervision Managériale par l'ensemble des acteurs ;
 - Suivi, en collaboration avec les entités opérationnelles, de la régularisation des anomalies détectées par les travaux de Supervision Managériale ;
 - Suivi de la réalisation des plans d'actions initiés pour corriger les dysfonctionnements relevés par les travaux de Supervision Managériale.

LA DIRECTION DU CONTRÔLE PERMANENT DE NIVEAU 2

La Direction du Contrôle Permanent de Niveau 2 a été créée en 2018. Afin d'assurer une totale indépendance de ses activités, elle est rattachée au Président du Directoire et a pour missions essentielles de :

- Procéder à la revue des résultats des contrôles de niveau 1 sur la base des rapports issus de l'outil de gestion des contrôles de Supervision Managériale. Les vérifications effectuées par les équipes de contrôle permanent de niveau 2 couvrent l'ensemble des activités et s'exercent sur des contrôles sélectionnés en fonction des risques sous-jacents, et pour partie de manière aléatoire. Elles portent sur le design des contrôles mis en place et leur exécution, sur les anomalies identifiées et les actions correctrices mises en place ;
- À l'issue de chaque mission, identifier les axes d'améliorations éventuels, les communiquer aux managers des métiers concernés et/ou aux propriétaires des processus le cas échéant.

LA DIRECTION DE L'INSPECTION GÉNÉRALE

Constituant la troisième ligne de défense, le contrôle périodique de Société Générale Maroc, assuré par la Direction de l'Inspection Générale (DIG), effectue des audits indépendants des entités opérationnelles, réalisés de manière objective, approfondie et impartiale conformément aux normes et procédures du groupe Société Générale et du Régulateur.

Dans le cadre de ses missions, la DIG vérifie notamment la conformité des opérations, le niveau de risque effectivement encouru, l'application adéquate des procédures ainsi que l'efficacité et la pertinence du dispositif de contrôle permanent. La DIG évalue également la sensibilité aux risques du management de l'entité auditée.

PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU CONTRÔLE PERMANENT

Société Générale Maroc continue à renforcer son dispositif de contrôle interne. En 2022, les actions majeures ont concerné la poursuite du déploiement du Programme PCT (Permanent Control Transformation) et les actions de mise en qualité de ce dispositif.

Ce programme est conduit à l'échelle du groupe Société Générale et a été initié suite aux recommandations de la Banque Centrale Européenne. Il a pour objectif une transformation profonde du dispositif de contrôle permanent afin de le rendre exhaustif, cohérent et durable pour l'ensemble du Groupe et de ses activités, le tout dans un cadre solide, imperméable aux changements organisationnels, qui permet à tout le personnel de connaître ses risques pour mieux les maîtriser. La cible est une banque plus sûre, plus solide, plus efficace et orientée vers le business, dont la culture reflète l'ensemble de ces principes.

Cette vision s'appuie sur :

- Un dispositif de contrôle moderne et efficace : PCT élargit la définition de contrôles de 1er niveau bien au-delà de la Supervision Managériale pour capturer tous les contrôles exécutés au sein du Groupe, comme les contrôles automatisés, les outils & workflows, mais aussi les politiques et procédures, les comités et les formations... PCT s'appuie également sur le déploiement d'une approche « A.P.R.C » (Activité / Process / Risques / Contrôles) qui permet de mieux appréhender les activités, les process dans leurs composantes risques afin de pouvoir déployer les contrôles adéquats ;
- Une organisation flexible et adaptée : le modèle d'organisation en trois lignes de défense, recommandé par l'Autorité Bancaire Européenne (ABE), le Comité de Bâle, ainsi que les autorités de supervision bancaires (BCE, ACPR) pour l'attribution de responsabilités de contrôle et de gestion des risques au sein d'un établissement financier, est désormais appliqué et décliné ;
- Des référentiels adaptés et cohérents : PCT a mis en place un corpus unique des activités et processus, ainsi qu'une taxonomie de risques et une bibliothèque de contrôles, valables pour l'ensemble du Groupe. La logique qui organise ces référentiels repose sur l'approche APRC (Activité x Processus x Risque x Contrôle) et permet à la Banque de savoir « quels contrôles doivent être déployés et où » ;
- Des reportings pertinents et opportuns : PCT a mis en place un tableau de bord portant sur l'ensemble du Groupe et qui est présenté trimestriellement au Comité de Coordination du Contrôle Interne du Groupe (CCCIG). En outre, le CCCIG revoit annuellement le contrôle permanent de chaque BU/SU sur la base des tableaux de bord produits par chacune à la maille de son périmètre. Une déclinaison de ce comité au niveau local a eu lieu en 2019.

Les principaux objectifs et enjeux définis par le programme PCT sont les suivants :

PROGRAMME DE TRANSFORMATION



Renforcer la culture du risque et du contrôle dans le groupe Société Générale Maroc pour obtenir une banque plus sûre, robuste, efficiente, orientée business à travers un programme de transformation axé sur 4 objectifs opérationnels



* Activités, Process, Risques et Contrôles

** Risk and Control Self Assessment

*** Déploiement suite à la décision du Copil AFMO

RAPPORTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs,

En application des statuts de notre banque et de la loi 17/95 sur la société anonyme telle que modifiée et complétée, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire en vue de vous rendre compte de l'activité et des résultats de la banque et de ses filiales au cours de l'exercice 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

En vertu de cette loi, le Conseil de Surveillance présente à l'Assemblée Générale ses observations sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice 2022.

Tous les documents prévus par la loi : comptes annuels, rapport de gestion du Directoire, ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales.

Le Conseil de Surveillance a tenu en 2022, quatre réunions (le 25 mars, le 20 mai, le 23 septembre et le 9 décembre) au cours desquelles il a examiné les rapports de gestion du Directoire et a pris connaissance des performances commerciales de notre établissement.

Par ailleurs, les différents comités créés par le Conseil de Surveillance : Comité des Risques, Comité d'Audit et des Comptes et Comité des Rémunérations et des nominations se sont réunis régulièrement et leurs conclusions ont été soumises au Conseil de Surveillance pour approbation.

Le Président du Conseil de Surveillance a également été informé, de manière régulière, à travers les différents Comités d'Informations, sur l'évolution de l'activité de la banque et les différents projets en cours.

RAPPORT DU DIRECTOIRE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 17 des statuts et des dispositions de la loi 17/95 sur la société anonyme telle que modifiée et complétée, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour soumettre à votre approbation les rapports du Conseil de Surveillance, du Directoire et des Commissaires aux comptes, le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net de 1 028 090 797 dirhams ainsi que la proposition d'affectation et de répartition de ce bénéfice.

Nous vous demanderons d'approuver ces documents tels qu'ils vous seront présentés.

Nous vous demanderons également de donner aux membres du Directoire quitus et décharge de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Nous vous demanderons de renouveler le mandat de plusieurs membres du Conseil de surveillance.

Par ailleurs, vous aurez à fixer le montant brut des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance.

Enfin, nous vous demanderons de renouveler/nommer les commissaires aux comptes proposés pour un mandat de 3 ans.

PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil de Surveillance, du Directoire et des Commissaires aux Comptes, les approuve expressément.

Elle approuve également, tels qu'ils lui ont été présentés, les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 95 et suivants de la loi n° 17-95 telle que modifiée et complétée, approuve ledit rapport et la conclusion des conventions qui y sont mentionnées.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire, en fonction pendant l'exercice clos le 31 décembre 2022, quitus et décharge de leur gestion pour ledit exercice. Elle donne également quitus aux membres du Conseil de Surveillance et des commissaires aux comptes pour l'exécution de leurs mandats pendant l'exercice clos le 31 décembre 2022.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve aussi l'affectation et la répartition des bénéfices proposées.

Le résultat de l'année, augmenté du report à nouveau, sera ainsi affecté de la manière suivante :

Capital	2 152 500 000
Nombre d'actions	20 500 000
Résultat net	1 028 090 797
Report à nouveau	-
Résultat distribuable	1 028 090 797
AFFECTATION	
Réserve légale*	-
Réserve Extraordinaire	618 090 797
Total Réserves	618 090 797
Total dividendes	410 000 000
Report à nouveau	-
Taux de distribution (Dividendes/Résultat)	39,88%

* Limite correspondante à 10% du capital déjà atteinte

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 le montant brut des jetons de présence à 6 125 000 dirhams incluant la rémunération accordée au Conseiller.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de M. Laurent GOUTARD, en sa qualité de membre et Président du Conseil de Surveillance. Elle décide de renouveler son mandat pour une durée de quatre ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.



SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de Mme Ghita LAHLOU, en sa qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance. Elle décide de renouveler son mandat pour une durée de quatre ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de Mme Khalida AZBANE, en sa qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance. Elle décide de renouveler son mandat pour une durée de quatre ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de M. Driss BENCHIMA, en sa qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance. Elle décide de renouveler son mandat pour une durée de quatre ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

DIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de M. Alexandre MAYMAT, en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance. Elle décide de renouveler son mandat pour une durée de quatre ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

ONZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de M. Jean-Luc PARER, en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance. Elle décide de renouveler son mandat pour une durée de quatre ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

DOUZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat des Commissaires aux comptes :

DELOITTE AUDIT

Représenté par Mme. Sakina BENSOUA KORACHI en sa qualité d'associée.

Adresse : Bd Sidi Mohamed BEN ABDELLAH, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage, Casablanca Marina.

FIDAROC GRANT THORNTON

Représenté par M. Faiçal MEKOUAR en sa qualité d'associé.

Adresse : 7, Bd Driss Slaoui, Casablanca

L'Assemblée Générale décide de renouveler, pour les exercices 2023, 2024 et 2025, le mandat de :

FIDAROC GRANT THORNTON

Représenté par M. Faiçal MEKOUAR en sa qualité d'associé.

Adresse : 7, Bd Driss Slaoui, Casablanca

L'Assemblée Générale décide de désigner, pour un mandat de 3 années couvrant les exercices 2023, 2024 et 2025 :

PWC MAROC

Représenté par Mohamed RQIBATE en sa qualité d'associé.

Adresse : Lot 57, Tour CFC, 19^{ème} étage Casa Anfa, Hay Hassani, Casablanca.

TREIZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.



PRINCIPAUX INDICATEURS À FIN DÉCEMBRE 2022

PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)

Société Générale Maroc affiche une croissance du PNB de +1,45% en social et de +1,69% en consolidé en comparaison à la même période en 2021. La bonne performance du PNB est portée principalement par l'augmentation de la marge sur commissions.

FRAIS GÉNÉRAUX

Société Générale Maroc affiche une faible progression des frais généraux de +1% en social et de +0,16% en consolidé, tout en maintenant un programme d'investissement ambitieux.

COÛT NET DU RISQUE

Société Générale Maroc affiche une baisse de Coût Net du Risque en social de -28,65% et en consolidé de -40,09%.

RÉSULTAT NET

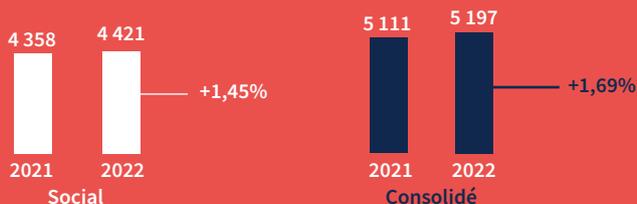
La hausse du Résultat Net en social et en consolidé est portée essentiellement par l'augmentation du RBE conjuguée à la baisse du Coût Net du Risque.

CRÉDITS PAR SIGNATURE

Les engagements par signature enregistrent une hausse de +3,49% en social et de +3,17% en consolidé à fin décembre 2022.

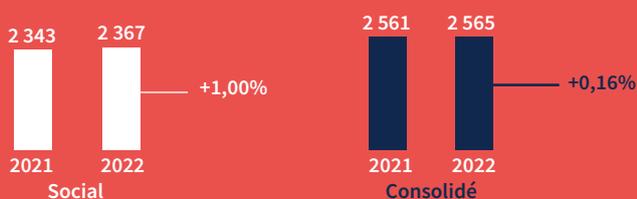
PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)

En millions de Dirhams



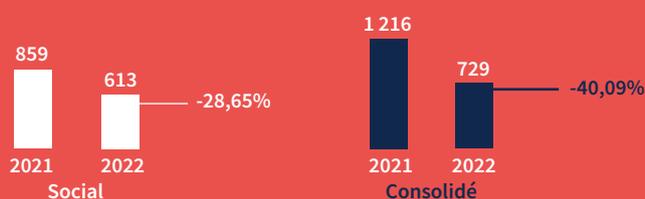
FRAIS GÉNÉRAUX

En millions de Dirhams



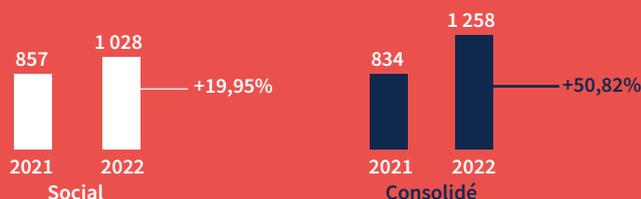
COÛT NET DE RISQUE

En millions de Dirhams



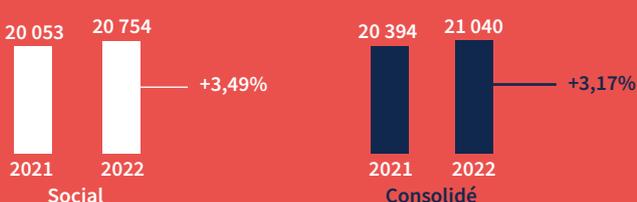
RÉSULTAT NET

En millions de Dirhams



CRÉDITS PAR SIGNATURE

En millions de Dirhams



FONDS PROPRES

Société Générale Maroc affiche à travers ses fonds propres une solidité financière accompagnant ses objectifs de croissance et sa conformité aux exigences réglementaires.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Le Résultat Net Part du Groupe est en hausse de +48,04.

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le Résultat Brut d'Exploitation est en hausse de +2,22% en social et de +3,24% en consolidé par rapport à décembre 2021 grâce à la croissance du PNB et à une faible progression des frais généraux.

CRÉDITS

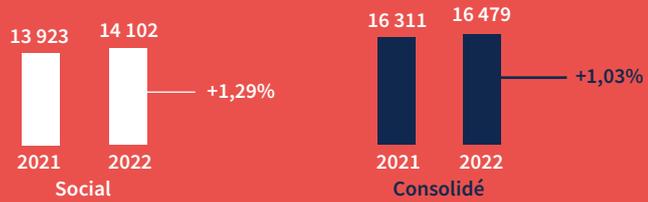
Société Générale Maroc enregistre une bonne dynamique de ses crédits en 2022 avec une progression de +10,91% en social et de +8,58% en consolidé.

DÉPÔTS

Les dépôts ont enregistré une bonne progression en social +5,17% et en consolidé +3,05%.

FONDS PROPRES

En millions de Dirhams



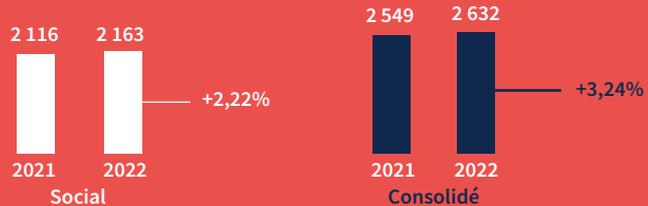
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

En millions de Dirhams



RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

En millions de Dirhams



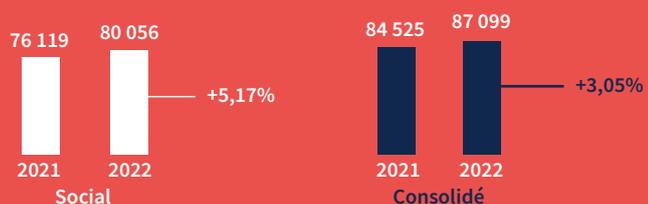
CRÉDITS

En millions de Dirhams



DÉPÔTS

En millions de Dirhams



RAPPORT FINANCIER

COMPTES SOCIAUX

BILAN AGRÉGÉ AU 31/12/2022 AVANT ET APRÈS RÉPARTITION DU RÉSULTAT

ACTIF	En milliers de Dirhams	
	Avant répartition	Après répartition
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 628 834	5 628 834
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 097 334	6 097 334
. A vue	1 867 227	1 867 227
. A terme	4 230 108	4 230 108
Créances sur la clientèle	78 826 414	78 826 414
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	32 652 618	32 652 618
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	16 358 355	16 358 355
. Crédits et financements participatifs immobiliers	24 147 327	24 147 327
. Autres crédits et financements participatifs	5 668 114	5 668 114
Créances acquises par affacturage	2 255 455	2 255 455
Titres de transaction et de placement	2 008 434	2 008 434
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 978 851	1 978 851
. Autres titres de créance	2 211	2 211
. Certificat de SUKUK	-	-
. Titres de propriété	27 372	27 372
Autres actifs	1 130 894	1 130 894
Titres d'investissement	7 894 086	7 894 086
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 894 086	7 894 086
. Autres titres de créance	-	-
. Certificat de SUKUK	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 218 190	2 218 190
. Participation dans les entreprises liées	1 692 305	1 692 305
. Autres titres de participation et emplois assimilés	525 885	525 885
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	1 075 914	1 075 914
Immobilisations corporelles	1 065 959	1 065 959
TOTAL DE L'ACTIF	108 201 514	108 201 514

PASSIF	En milliers de Dirhams	
	Avant répartition	Après répartition
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	9 428 416	9 428 416
. A vue	842 089	842 089
. A terme	8 586 326	8 586 326
Dépôts de la clientèle	71 709 816	71 709 816
. Comptes à vue créditeurs	53 713 883	53 713 883
. Comptes d'épargne	10 211 893	10 211 893
. Dépôts à terme	4 217 478	4 217 478
. Autres comptes créditeurs	3 566 563	3 566 563
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	4 399	4 399
Titres de créance émis	8 342 149	8 342 149
. Titres de créance négociables émis	8 342 149	8 342 149
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	3 045 516	3 455 516
Provisions pour risques et charges	1 367 701	1 367 701
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 631 301	1 631 301
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	201 410	201 410
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	9 290 216	9 908 307
Capital	2 152 500	2 152 500
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 028 091	-
TOTAL DU PASSIF	108 201 514	108 201 514

BILAN AGRÉGÉ AU 31/12/2022

	En milliers de Dirhams	
ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 628 834	3 019 057
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 097 334	5 430 887
. A vue	1 867 227	1 454 718
. A terme	4 230 108	3 976 170
Créances sur la clientèle	78 826 414	70 618 950
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	32 652 618	23 995 209
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	16 358 355	17 784 636
. Crédits et financements participatifs immobiliers	24 147 327	23 226 673
. Autres crédits et financements participatifs	5 668 114	5 612 432
Créances acquises par affacturage	2 255 455	2 491 147
Titres de transaction et de placement	2 008 434	9 812 857
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 978 851	9 739 841
. Autres titres de créance	2 211	8 007
. Certificat de SUKUK	-	-
. Titres de propriété	27 372	65 009
Autres actifs	1 130 894	1 144 357
Titres d'investissement	7 894 086	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 894 086	-
. Autres titres de créance	-	-
. Certificat de SUKUK	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 218 190	2 237 248
. Participation dans les entreprises liées	1 692 305	1 687 904
. Autres titres de participation et emplois assimilés	525 885	549 344
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	1 075 914	915 421
Immobilisations corporelles	1 065 959	1 063 181
TOTAL DE L'ACTIF	108 201 514	96 733 104

	En milliers de Dirhams	
PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	9 428 416	2 343 237
. A vue	842 089	517 091
. A terme	8 586 326	1 826 146
Dépôts de la clientèle	71 709 816	68 243 103
. Comptes à vue créditeurs	53 713 883	50 759 382
. Comptes d'épargne	10 211 893	10 129 707
. Dépôts à terme	4 217 478	4 270 393
. Autres comptes créditeurs	3 566 563	3 083 621
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	4 399	3 819
Titres de créance émis	8 342 149	7 872 207
. Titres de créance négociables émis	8 342 149	7 872 207
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	3 045 516	2 800 703
Provisions pour risques et charges	1 367 701	1 334 052
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 631 301	2 131 749
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	201 410	213 018
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	9 290 216	8 781 613
Capital	2 152 500	2 050 000
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 028 091	857 103
TOTAL DU PASSIF	108 201 514	96 733 104

HORS BILAN AU 31/12/2022

	En milliers de Dirhams	
HORS BILAN	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DONNÉS	21 103 517	20 187 282
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 367 026	6 250 819
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 832 968	3 426 988
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	10 553 524	10 375 550
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	350 000	133 925
ENGAGEMENTS REÇUS	14 773 477	12 937 939
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	7 097 020	5 821 881
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	7 049 557	6 982 106
Titres vendus à réméré	-	-
Titre de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
Autres titres à recevoir	626 900	133 951

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AGRÉGÉ AU 31/12/2022

	En milliers de Dirhams	
	31/12/2022	31/12/2021
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	5 580 757	5 417 841
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	156 482	138 210
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 425 560	3 509 213
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	189 657	181 337
4. Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	218 685	216 252
5. Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
6. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
7. Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
8. Commissions sur prestations de service	687 403	649 131
9. Autres produits bancaires	902 935	723 689
10. Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	35	9
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 160 010	1 060 291
11. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	127 969	58 708
12. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	211 667	245 758
13. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	275 958	352 002
14. Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
15. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
16. Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
17. Autres charges bancaires	540 302	400 144
18. Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	4 115	3 679
III. PRODUIT NET BANCAIRE	4 420 747	4 357 551
19. Produits d'exploitation non bancaire	167 462	161 951
20. Charges d'exploitation non bancaire	58 103	57 351
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2 366 553	2 343 071
21. Charges de personnel	1 130 349	1 133 797
22. Impôts et taxes	49 799	52 502
23. Charges externes	837 018	846 523
24. Autres charges générales d'exploitation	17 080	14 776
25. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	332 306	295 473
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 950 768	2 383 152
26. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 710 084	1 800 159
27. Pertes sur créances irrécouvrables	209 311	418 274
28. Autres dotations aux provisions	31 373	164 719
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	1 337 345	1 521 140
29. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 309 583	1 366 164
30. Récupérations sur créances amorties	9 887	18 129
31. Autres reprises de provisions	17 875	136 847
VII. RÉSULTAT COURANT	1 550 130	1 257 068
32. Produits non courants	21 040	22 317
33. Charges non courantes	94 296	56 874
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	1 476 875	1 222 511
34. Impôts sur les résultats	448 784	365 406
IX. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 028 091	857 103
TOTAL PRODUITS	7 106 605	7 123 249
TOTAL CHARGES	6 078 514	6 266 147
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 028 091	857 102

**RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022**



Fidaroc Grant Thornton
7, boulevard Driss Sjaoui
20 160 Casablanca

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohamed Ben Abdallah,
Tour Ivoire III,
20 300 Casablanca (Marina)

**SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Aux Actionnaires

SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES

55, Bd Abdelmoumen,
Casablanca

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **14.102.108 KMAD** dont un bénéfice net de **1.028.091 KMAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Fidaroc Grant Thornton
7, boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca



Deloitte Audit
Ed Sidi Mchamed Ben Abdallah,
Tour Ivoire III,
20 300 Casablanca (Marina)

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle	
<i>Question clé de l'audit</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), Ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist).</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. <p>Au 31 décembre 2022, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à 8 091 MMAD ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de 78 826 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.

clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments portant sur des montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	
---	--

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;



Fidaroc Grant Thornton
7, boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohamed Ben Abdallah,
Tour Ivoire III,
20 300 Casablanca (Marina)

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 26 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre International
7 Bd. Driss Slaoui, Casablanca
Tél : 05 22 64 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faiçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

DELOITTE AUDIT
Bd Sidi Mohamed Ben Abdallah
Bâtiment "C", Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél : 05 22 22 80 25 / 05 22 22 47 34
Fax : 05 22 22 40 78 / 47 55

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 628 834	3 010 057
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 097 334	6 430 887
. A vue	1 887 227	1 454 718
. A terme	4 230 108	3 976 170
Créances sur la clientèle	78 026 414	70 618 950
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	32 652 616	23 995 209
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	16 356 355	17 784 636
. Crédits et financements participatifs immobiliers	24 147 327	23 226 673
. Autres crédits et financements participatifs	5 668 114	5 612 432
Créances acquises par affacturage	2 265 465	2 491 147
Titres de transaction et de placement	2 008 434	9 812 857
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 978 851	9 739 841
. Autres titres de créance	2 211	8 007
. Certificat de SUKUK	-	-
. Titres de propriété	27 372	65 009
Autres actifs	1 130 894	1 144 357
Titres d'investissement	7 894 086	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 894 086	-
. Autres titres de créance	-	-
. Certificat de SUKUK	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 218 190	2 237 248
. Participation dans les entreprises liées	1 692 305	1 687 904
. Autres titres de participation et emplois assimilés	525 885	549 344
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	1 075 914	916 421
Immobilisations corporelles	1 065 959	1 063 181
Total de l'Actif	108 261 514	96 733 104

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 35 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

	en milliers de DH	
PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	9 429 416	2 343 237
. A vue	842 089	617 091
. A terme	8 587 326	1 826 146
Dépôts de la clientèle	71 709 816	68 243 103
. Comptes à vue créditeurs	53 713 883	50 759 382
. Comptes d'épargne	10 211 893	10 129 707
. Dépôts à terme	4 217 478	4 270 393
. Autres comptes créditeurs	3 566 563	3 083 621
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	4 399	3 819
Titres de créance émis	8 342 149	7 872 207
. Titres de créance négociables émis	8 342 149	7 872 207
. Emprunts obligataires émis	-	0
. Autres titres de créance émis	-	0
Autres passifs	3 045 810	2 800 703
Provisions pour risques et charges	1 367 701	1 334 052
Provisions réglementées	-	0
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 631 301	2 131 749
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	201 410	213 018
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	9 290 216	8 781 613
Capital	2 152 500	2 152 500
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	0	0
Résultats nets en Instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 028 091	867 103
Total du Passif	108 201 614	96 733 164

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Immeuble 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 94
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

en milliers de DH

Code ligne	HORS BILAN	31/12/2022	31/12/2021
H010	ENGAGEMENTS DONNES	21 103 517	20 107 282
H011	Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
H012	Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 307 028	6 250 819
H015	Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 632 988	3 426 988
H016	Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	10 553 524	10 375 550
H017	Titres achetés à réméré	-	-
H018	Autres titres à livrer	350 000	133 925
H020	ENGAGEMENTS RECUS	14 773 477	12 937 939
H021	Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
H025	Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	7 097 020	5 821 881
H026	Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	7 049 557	6 082 106
H027	Titres vendus à réméré	-	-
H028	Titre de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
H029	Autres titres à recevoir	626 500	133 951

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Immeuble 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 76 / 47 59

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	en milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	8 890 757	6 417 041
1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	158 482	138 210
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 425 560	3 509 213
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	189 057	181 337
4.Produits sur titres de propriété et certificats de dépôt	218 605	215 252
5.Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaba	0	0
6.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
7.Produits sur immobilisations données en Ijara	0	0
8.Commissions sur prestations de service	687 403	649 131
9.Autres produits bancaires	902 035	723 689
10.Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala III Ialithmar reçus	35	9
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 160 010	1 060 291
11.Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	127 969	51 708
12.Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	211 667	245 750
13.Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	275 958	352 002
14.Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaba	0	0
15.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
16.Charges sur immobilisations données en Ijara	0	0
17.Autres charges bancaires	540 302	400 144
18.Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala III Ialithmar reçus	4 115	3 679
III.PRODUIT NET BANCAIRE	4 420 747	4 087 551
19.Produits d'exploitation non bancaire	167 462	101 931
20.Charges d'exploitation non bancaire	56 103	67 351
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2 366 583	2 343 071
21.Charges de personnel	1 130 349	1 133 797
22.Impôts et taxes	49 799	52 502
23.Charges externes	857 018	846 523
24.Autres charges générales d'exploitation	17 080	14 776
25.Dotation aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	332 306	295 473
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 980 768	2 383 182
26.Dotation aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 710 004	1 600 159
27.Pertes sur créances irrécouvrables	209 311	418 274
28.Autres dotations aux provisions	31 373	164 719
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 307 946	1 521 149
29.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 309 583	1 366 104
30.Récupérations sur créances amorties	9 807	10 129
31.Autres reprises de provisions	17 875	135 847
VII.RESULTAT COURANT	1 050 180	1 257 068
32.Produits non courants	21 040	22 317
33.Charges non courantes	94 206	56 874
VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS	1 476 876	1 922 511
34.Impôts sur les résultats	448 784	365 406
IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 028 091	857 103
TOTAL PRODUITS	7 106 605	7 123 249
TOTAL CHARGES	6 078 514	6 266 147
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 028 091	857 103

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

BA Bank Attis Akkay
Mohamed Boudoufello
C.° : Inirt 3, La Marina
Coraftonca
Tel: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 25 / 47 35

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DETAILLE

en milliers de DH

Code ligne	PRODUITS	MONTANTS
P000	PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	5 532 853
P100	Produits sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	150 492
P110	- Intérêts sur comptes des Banques centrales, du Trésor public et du Service des chèques postaux	-
P120	- Intérêts sur comptes ordinaires des établissements de crédit et assimilés	11 699
P130	- Intérêts sur valeurs reçues en pension, prêts et autres comptes débiteurs	142 511
P131	- Intérêts sur valeurs reçues en pension	9 097
P132	- Intérêts sur comptes et prêts de trésorerie	50 795
P133	- Intérêts sur prêts financiers	82 620
P139	- Intérêts sur autres comptes débiteurs	-
P140	- Intérêts sur opérations internes au réseau doté d'un organe central	-
P150	- Intérêts sur opérations avec le siège, les succursales et les agences à l'étranger	-
P160	- Commissions sur engagements de financement en faveur des établissements de crédit et assimilés	-
P170	- Commissions sur engagements de garantie donnés d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 757
P190	- Autres produits d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	516
P200	Produits sur opérations avec la clientèle	3 323 380
P210	- Intérêts sur comptes à vue débiteurs de la clientèle	457 882
P221	- Intérêts sur crédits de trésorerie	580 620
P222	- Intérêts sur crédits à l'équipement	883 684
P223	- Intérêts sur crédits à la consommation	266 241
P224	- Intérêts sur crédits immobiliers	935 790
P225	- Intérêts sur créances acquises par affacturage	-
P230	- Intérêts sur autres créances sur la clientèle	23 813
P231	- Intérêts sur valeurs reçues en pension	2
P232	- Intérêts sur prêts de trésorerie	-
P233	- Intérêts sur prêts financiers	-
P239	- Intérêts sur diverses autres créances	23 811
P260	- Commissions sur engagements de financement en faveur de la clientèle	102 737
P270	- Commissions sur engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle	7 728
P280	- Autres produits d'intérêts sur opérations avec la clientèle	84 604
P310	Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	266 696
P311	- Gains sur titres de transaction	87 039
P312	- Intérêts sur titres de placement, Titres de créance	183
P313	- Etalement de la décote sur titres de placement	-
P314	- Intérêts sur titres d'investissement	169 475
P315	- Etalement de la décote sur titres d'investissement	-
P316	- Produits sur titres de créance émis	-
P317	- Plus-values de cession sur titres de placement	-
P318	- Autres produits d'intérêts sur opérations sur titres	-
P340	Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	216 685
P341	- Produits sur titres de placement, Titres de propriété	4 120
P343	- Produits sur certificats de Sukuk	-
P344	- Plus-values de cession sur titres de placement, Titres de propriété	-
P345	- Plus-values de cession sur titres de placement, Certificats de Sukuk	-
P342	- Produits sur titres de participation et emplois assimilés	214 565
P346	- Produits sur titres détenus dans le cadre de Moucharaka et Moudaraba	-

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Ben Abdellah
Bâtiment "C", Itaire 8, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 48 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 39

en milliers de DH

Code ligne	PRODUITS	MONTANTS
P400	. Produits sur immobilisations en crédit-bail, en location et en ijara	-
P410	- Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location avec option d'achat	-
P411	. Loyers	-
P412	. Reprises de provisions des immobilisations en crédit-bail	-
P413	. Plus-values de cession sur immobilisations en crédit-bail	-
P410	. Autres produits sur immobilisations en crédit-bail	-
P420	- Produits sur immobilisations en location simple	-
P421	. Loyers	-
P422	. Reprises de provisions des immobilisations en location simple	-
P423	. Plus-values de cession sur immobilisations en location simple	-
P429	. Autres produits sur immobilisations en location simple	-
P430	- Produits sur immobilisations données en ijara montahia bi-tamlik	-
P431	. Loyers	-
P432	. Reprises de provisions sur immobilisations données en ijara montahia bi-tamlik	-
P433	. Plus-values de cession sur immobilisations données en ijara montahia bi-tamlik	-
P434	. Autres produits sur immobilisations données en ijara montahia bi-tamlik	-
P440	- Produits sur immobilisations données en ijara tachghilia	-
P441	. Loyers	-
P442	. Reprises de provisions sur immobilisations données en ijara tachghilia	-
P443	. Plus-values de cession sur immobilisations données en ijara tachghilia	-
P444	. Autres produits sur immobilisations données en ijara tachghilia	-
P600	- Commissions sur prestations de service	687 403
P610	- Commissions sur fonctionnement de comptes	160 852
P620	- Commissions sur moyens de paiement	291 719
P630	- Commissions sur opérations sur titres	12 271
P640	- Commissions sur titres en gestion ou en dépôt	33 631
P650	- Commissions sur prestations de service sur crédit	76 667
P660	- Commissions sur activités de conseil et d'assistance	5 418
P670	- Commissions sur ventes de produits d'assurance	2 987
P690	- Autres commissions sur prestations de service	103 958
P600	- Autres produits bancaires	890 207
P601	- Produits sur dépôts d'investissement auprès des établissements de crédit et assimilés	-
P602	. Rémunération sur dépôts d'investissement auprès des établissements de crédit et assimilés	-
P603	. Gains réalisés sur dépôts d'investissement auprès des établissements de crédit et assimilés	-
P604	. Reprises des provisions sur dépôts d'investissement auprès des établissements de crédit et assimilés	-
P605	- Produits sur dépôts d'investissement reçus	35
P606	. Transfert de charges sur dépôts d'investissement des établissements de crédit et assimilés	-
P607	. Transfert de charges sur dépôts d'investissement de la clientèle	35
P608	. Commission perçue sur dépôts d'investissement des établissements de crédit et assimilés	-
P609	. Commission perçue sur dépôts d'investissement de la clientèle	-
P610	- Produits sur financements participatifs	102 180
P611	. Produits de Mourabaha avec les établissements de crédit et assimilés	-
P612	. Produits de Mourabaha avec la clientèle	102 180
P613	. Produits de Salam avec les établissements de crédit et assimilés	-
P614	. Produits de Salam avec la clientèle	-
P615	. Produits des autres financements participatifs	-
P630	- Produits sur créances subordonnées	-
P640	- Produits sur engagements sur titres	-
P641	. Gains sur engagements sur titres	-
P645	. Commissions sur engagements sur titres	-
P650	- Produits sur engagements sur produits dérivés	3 603
P651	. Gains sur produits dérivés de taux d'intérêts	33
P652	. Gains sur produits dérivés de cours de change	-
P653	. Gains sur produits dérivés d'autres instruments	3 716
P655	. Commissions sur produits dérivés	-
P660	- Produits sur opérations de change	789 726
P661	. Gains sur opérations de change	710 306
P665	. Commissions sur opérations de change	79 380
P800	- Divers autres produits bancaires	1 050

Deloitte Audit
 Ed Sidi Mohammed Boudjelal
 Bâtiment "C", Ivoire 3, La Marina
 Casablanca
 Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
 Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

en milliers de DH

Coda ligna	PRODUITS	MONTANTS
P700	PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	167 462
P710	- Produits sur valeurs et emplois divers et produits participatifs	-
P711	- Produits sur immobilisations acquises par voie d'adjudication	-
P712	- Produits sur immobilisations dévenues dans le cadre de la promotion immobilière	-
P713	- Produits sur biens acquis dans le cadre des financements participatifs	-
P719	- Autres produits sur valeurs et emplois divers	-
P720	- Plus-values de cession sur immobilisations financières	5 133
P730	- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	87
P740	- Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	34 287
P750	- Produits accessoires	24 400
P760	- Subventions reçues	-
P790	- Autres produits d'exploitation non bancaire	103 658
P910	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 305 249
P911	- Reprises de provisions pour créances en souffrance	1 252 259
P912	- Récupérations sur créances amorties	9 887
P913	- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	47 904
P914	- Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-
P915	- Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	-
P916	- Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	57 329
P917	- Reprises de provisions pour autres risques et charges	17 675
P918	- Reprises de provisions réglementées	-
P919	- Reprises des autres provisions	-
P950	PRODUITS NON COURANTS	21 040
P951	- Reprises non courantes des amortissements	-
P952	- Reprises non courantes de provisions	20 000
P953	- Indemnités perçues sur produits participatifs	-
P959	- Autres produits non courants	1 040
T035	TOTAL DES PRODUITS	7 166 605
T036	PERTE	-

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Ben Abdellatif
Bâtiment "C", Boite 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 35 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 70 / 21 59

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DETAILLE

		en milliers de DH
Code ligne	CHARGES	MONTANTS
C000	CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	723 476
C100	<u>Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés</u>	<u>127 969</u>
C110	- Intérêts sur comptes des Banques centrales, du Trésor public et du Service des chèques postaux	-
C120	- Intérêts sur comptes ordinaires des établissements de crédit et assimilés	2 954
C130	- Intérêts sur valeurs données en pension, emprunts et autres comptes créditeurs	<u>112 862</u>
C131	. Intérêts sur valeurs données en pension	17 085
C132	. Intérêts sur comptes et emprunts de trésorerie	85 479
C133	. Intérêts sur emprunts financiers	8 773
C139	. Intérêts sur autres comptes créditeurs	1 526
C140	- Intérêts sur opérations internes au réseau doté d'un organe central	-
C150	- Intérêts sur opérations avec le siège, les succursales et les agences à l'étranger	-
C160	- Commissions sur engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 943
C170	- Commissions sur engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 805
C190	- Autres charges d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	4 405
C200	<u>Charges sur opérations avec la clientèle</u>	<u>211 667</u>
C210	- Intérêts sur comptes à vue créditeurs de la clientèle	9 332
C211	- Intérêts sur comptes d'épargne	114 509
C212	- Intérêts sur dépôts à terme	79 665
C230	- Intérêts sur autres dettes envers la clientèle	253
C231	. Intérêts sur valeurs données en pension	253
C232	. Intérêts sur emprunts de trésorerie	-
C233	. Intérêts sur emprunts financiers	-
C260	- Commissions sur engagements de financement reçus de la clientèle	-
C270	- Commissions sur engagements de garantie reçus de la clientèle	-
C290	- Autres charges d'intérêts sur opérations avec la clientèle	7 807
C310	<u>Charges sur opérations sur titres</u>	<u>224 644</u>
C311	- Pertes sur titres de transaction	38 340
C312	- Etalement de la prime sur titres de placement	-
C313	- Etalement de la prime sur titres d'investissement	-
C314	- Charges sur titres de créance émis	186 304
C315	- Moins-values de cession sur titres de placement	-
C316	- Charges sur titres de placement, certificats de sukuk	-
C317	- Charges sur opérations Moudaraba et Moucharaka	-
C319	- Autres charges sur opérations sur titres	-
C400	<u>Charges sur immobilisations données en crédit-bail, en location et en ijara</u>	<u>-</u>
C410	- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location avec option d'achat	-
C411	. Dotations aux amortissements des immobilisations en crédit-bail	-
C412	. Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en crédit-bail	-
C413	. Moins-values de cession sur immobilisations en crédit-bail	-
C419	. Autres charges sur immobilisations en crédit-bail	-
C420	- Charges sur immobilisations en location simple	-
C421	. Dotations aux amortissements des immobilisations en location simple	-
C422	. Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en location simple	-
C423	. Moins-values de cession sur immobilisations en location simple	-
C429	. Autres charges sur immobilisations en location simple	-
C440	- Charges sur immobilisations données en ijara montahia bi-tamlik	-
C441	. Dotations aux amortissements des immobilisations données en ijara montahia bi-tamlik	-
C442	. Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en données en ijara montahia bi-tamlik	-
C447	. Moins-values de cession sur immobilisations données en ijara montahia bi-tamlik	-
C448	. Autres charges sur immobilisations données en ijara montahia bi-tamlik	-
C460	- Charges sur immobilisation données en ijara tachghilia	-
C461	. Dotations aux amortissements des immobilisations données en ijara tachghilia	-
C462	. Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations données en ijara tachghilia	-
C467	. Moins-values de cession sur immobilisations données en ijara tachghilia	-
C468	. Autres charges sur immobilisations données en ijara tachghilia	-

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohamed Benachhab
Bâtiment "C" - Jirara 5, La Merced
Casablanca
Tel: 0522 22 40 35 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 76 / 47 59

		en milliers de DH
Code ligne	CHARGES	MONTANTS
C600	<u>Autres charges bancaires</u>	647 836
C610	- Charges sur moyens de paiement	67 288
C612	- Charges sur dépôts d'investissement	4 115
C613	. Transfert de profits sur dépôts d'investissement des établissements de crédit et assimilés	-
C614	. Transfert de profits sur dépôts d'investissement de la clientèle	4 115
C615	. Pertes sur dépôts d'investissement auprès des établissements de crédit et assimilés	-
C616	. Autres charges sur dépôts d'investissement	-
C617	. Dotations aux provisions pour dépréciation des dépôts d'investissement auprès des établissements de crédit et assimilés	-
C620	- Autres charges sur prestations de service	4 567
C630	- Charges sur dettes subordonnées et fonds publics affectés	89 654
C640	- Charges sur engagements sur titres	-
C641	. Pertes sur engagements sur titres	-
C645	. Commissions sur engagements sur titres	-
C650	- Charges sur produits dérivés	29
C651	. Pertes sur produits dérivés de taux d'intérêts	29
C652	. Pertes sur produits dérivés de cours de change	-
C653	. Pertes sur produits dérivés d'autres instruments	-
C655	. Commissions sur produits dérivés	-
C660	- Charges sur opérations de change	236 331
C661	. Pertes sur opérations de change	233 037
C665	. Commissions sur opérations de change	3 294
C670	- Pertes et charges sur financements participatifs	-
C671	. Pertes et charges sur Mourabaha avec les établissements de crédit et assimilés	-
C672	. Pertes et charges sur Mourabaha avec la clientèle	-
C673	. Pertes et charges sur Salam avec les établissements de crédit et assimilés	-
C674	. Pertes et charges sur Salam avec la clientèle	-
C675	. Pertes et charges sur autres financements participatifs	-
C690	- Diverses autres charges bancaires	145 851
C700	<u>CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</u>	59 103
C710	- Charges sur valeurs et emplois divers	59 103
C711	. Charges sur immobilisations acquises par voie d'adjudication	-
C712	. Charges sur immobilisations détenues dans le cadre de la promotion immobilière	-
C713	. Charges sur biens détenus dans le cadre des financements participatifs	-
C719	. Autres charges sur valeurs et emplois divers	59 103
C720	- Moins-values de cession sur immobilisations financières	-
C730	- Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-
C800	<u>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</u>	2 368 553
C810	<u>Charges de personnel</u>	1 130 349
C811	- Salaires et appointements	630 343
C812	- Charges d'assurances sociales	127 054
C813	- Charges de retraite	77 192
C814	- Charges de formation	27 610
C819	- Autres charges de personnel	268 150
C820	<u>Impôts et taxes</u>	49 799
C830	<u>Charges externes</u>	837 018
C831	- Loyers de crédit-bail, de location et d'ijara	88 793
C832	- Frais d'entretien et de réparation	87 492
C833	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	38 832
C834	- Transports et déplacements	48 007
C835	- Publicité, publications et relations publiques	31 437
C839	- Autres charges externes	544 357

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Lucire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 28 / 47 59

		en milliers de DH
Code ligne	CHARGES	MONTANTS
C840	- <u>Autres charges générales d'exploitation</u>	17 080
C841	- Frais préliminaires	-
C842	- Frais d'acquisitions des immobilisations	-
C843	- Autres charges réparties sur plusieurs exercices	407
C844	- Dons, libéralités et lots	-
C845	- Diverses autres charges générales d'exploitation	16 673
C850	- <u>Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles</u>	332 306
C851	- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	189 859
C852	- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	142 648
C853	- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	-
C854	- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	-
C910	<u>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</u>	<u>1 999 664</u>
C911	- Dotations aux provisions pour créances en souffrance	1 633 678
C912	- Pertes sur créances irrécouvrables	209 311
C913	- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	47 898
C914	- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	600
C916	- Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	78 406
C917	- Dotations aux provisions pour autres risques et charges	30 773
C918	- Dotations aux provisions réglementées	-
C919	- Dotations aux autres provisions	-
C950	<u>CHARGES NON COURANTES</u>	<u>94 296</u>
C951	- Dotations non courantes aux amortissements	-
C952	- Dotations non courantes aux provisions	20 000
C953	- Indemnités versées sur financements participatifs	-
C959	- Autres charges non courantes	74 296
C980	<u>IMPOTS SUR LES RESULTATS</u>	448 784
T037	<u>TOTAL DES CHARGES</u>	<u>6 078 614</u>
T038	<u>BENEFICE</u>	<u>1 028 091</u>

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Ben Abdellah
Bâtiment "C", Tour 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

ETAT DES SOLDES DE GESTION

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
1.(+) Intérêts et produits assimilés	3 669 519	3 745 939
2.(-) Intérêts et charges assimilés	615 594	656 468
MARGE D'INTERET	3 053 925	3 089 471
3.(+) Produits sur financements participatifs	102 180	82 821
4.(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	102 180	82 821
5.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
6.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
7.(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
8.(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
9.(+) Commissions perçues	766 763	715 979
10.(-) Commissions servies	75 149	58 355
Marge sur commissions	691 615	657 624
11.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	28 699	45 183
12.(+) Résultat des opérations sur titres de placement	8	62
13.(+) Résultat des opérations de change	477 328	411 052
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	3 712	3 536
Résultat des opérations de marché	502 324	459 709
15.(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
16.(+) Divers autres produits bancaires	220 635	218 506
17.(-) Divers autres charges bancaires	145 851	146 909
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL	- 4 080	- 3 670
PRODUIT NET BANCAIRE	4 420 747	4 357 552
18.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	4 533	3 119
19.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	162 330	161 951
20.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	58 103	57 351
21.(-) Charges générales d'exploitation	2 366 553	2 343 072
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 162 954	2 115 961
22.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	599 925	834 140
23.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	12 898	24 754
RESULTAT COURANT	1 550 130	1 257 067
RESULTAT NON COURANT	- 73 256	34 557
24.(-) Impôts aux les résultats	448 784	365 406
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 028 091	857 104

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Mehdi Aouf
Bt Sidi Mohammed Ben Abdallah
Bâtiment "G" - Zone 3, La Marina
Casablanca
Tel: 0522 22 80 35 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 80 35 / 47 59

ETAT DES SOLDES DE GESTION (suite)

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
(±) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 028 091	857 103
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	332 306	295 473
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	600	3 119
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	19 499	72 219
23.(+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
24.(+) Dotations non courantes	20 000	20 000
25.-) Reprises de provisions	20 003	123 379
26.-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	87	37 866
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	0	243
28.-) Plus-values de cession des immobilisations financières	5 133	0
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	0	0
30.-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
(±) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 375 274	1 086 912
31.-) Bénéfices distribués	348 500	199 875
(±) AUTOFINANCEMENT	1 026 774	887 037

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohamed Kenneboulah
Bâtiment "C" - Niveau 3, La Marina
Cousineiro
Tél: 0522 22 46 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 46 29 / 47 59

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	5 580 757	6 920 852
2.(+) Récupérations sur créances amorties	9 887	18 129
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	188 502	184 268
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	1 160 010	3 104 261
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	152 399	114 225
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	2 034 247	2 343 072
7.(-) Impôts sur les résultats versés	448 784	365 406
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 983 706	1 196 285
Variation des :		
8.(-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 289 757	-1 268 018
9.(-) Créances sur la clientèle	7 971 772	-920 003
10.(-) Titres de transaction et de placement	-7 804 423	805 726
11.(-) Autres actifs	-13 463	-376 189
12.(+) Titres Moudaraba et Moucharaka		0
13.(-) Immobilisations données en crédit-bail et en location		0
14.(+) Immobilisation données en Ijara		0
15.(+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		0
16.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 085 179	-983 093
17.(+) Dépôts de la clientèle	3 466 713	1 842 363
18.(+) Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	579	3 819
19.(+) Titres de créance émis	469 942	-3 115 944
20.(+) Autres passifs	244 813	-81 856
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	9 823 583	-576 226
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	11 807 289	620 059
21.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		0
22.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	37 866
23.(-) Acquisition d'immobilisations financières	7 875 028	167 930
24.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	495 577	412 669
25.(+) Intérêts perçus		0
26.(+) Dividendes perçus		0
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-8 370 605	-542 733
27.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		0
28.(+) Emission de dettes subordonnées	0	0
29.(+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçues	0	45 436
30.(+) Emission d'actions		0
31.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	466 799	0
32.(-) Dépôts d'investissement remboursés	11 608	0
33.(-) Intérêts versés		0
34.(-) Rémunération versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		0
35.(-) Dividendes versés	348 500	406 925
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-826 907	-361 489
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	2 609 777	-284 163
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	3 019 057	3 303 219
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	5 628 834	3 019 057

**FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION**

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Niveau 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47.59

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

**FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION**

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment " C " , Incire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47.59

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<p>I. Changements affectant les méthodes d'évaluation</p>	<p>NEANT</p>	<p>NEANT</p>
<p>II. Changements affectant les règles de présentation</p>	<p>NEANT</p>	<p>NEANT</p>

FIABOC GAHRT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Belgique Arditi
Société de Commerce, Recherche et
Édition - 17, Avenue de la
Liberté - 1050 Bruxelles
Tél. 02 23 42 11 11 - Fax 02 23 42 11 12
E-mail: arditi@arditi.be

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT
AU 31 DEC 2022

en milliers de DH

CREANCES	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	4 219 346	-	392 354	507 590	5 119 290	2 680 173
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	-	1 029 263	1 496 960	2 526 223	1 977 272
- au jour le jour	-	-	79 632	877 607	957 239	603 109
- à terme	-	-	949 631	619 353	1 568 984	1 374 163
PRETS FINANCIERS	-	-	2 561 452	-	2 561 452	2 443 013
CRÉANCES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	79 728	1 426 395	-	1 506 123	1 337 432
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	215	8 189	4 677	13 080	12 054
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
- Dont créances en souffrance sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL	4 219 346	79 943	5 417 653	2 009 227	11 726 168	8 449 944

Deloitte Audit
Société à responsabilité limitée
Capital social : 10 000 000,00 Dirhams
N° de registre de commerce : 09129/10
N° de registre national : 130872
N° de registre de la presse : 127/2015

FIAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

CREANCES SUR LA CLIENTELE
AU 31 DEC 2022

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public		Secteur privé		Autre cifentile	31/12/2022	31/12/2021
	Entreprises financières	Entreprises non financières	Entreprises financières	Entreprises non financières			
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRESORERIE							
- Comptes à vue débiteurs	2 393 812	110	25 373 835	253 859	253 859	28 021 616	23 470 710
- Créances commerciales sur le maroc	773 812	110	5 685 496	218 933	218 933	6 679 351	6 000 587
- Crédits à l'exportation	0	0	3 668 579	0	0	3 668 579	3 235 626
- Autres crédits de trésorerie	0	0	153 801	0	0	153 801	142 569
- Salam	1 620 000	0	15 864 959	34 926	34 926	17 519 885	14 091 828
- Autre financements participatifs de trésorerie	0	0	0	0	0	0	0
- Autre financements participatifs de trésorerie	0	0	0	0	0	0	0
CREDITS ET FINANCEMENT PARTICIPATIFS LA CONSOMMATION							
- Crédits à la consommation	0	0	10 303	4 530 662	4 530 662	4 540 965	4 082 095
- Mourabaha à la consommation	0	0	10 303	4 398 260	4 398 260	4 408 563	3 942 169
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	0	0	0	132 402	132 402	132 402	0
- Autre financements participatifs à la consommation	0	0	0	0	0	0	139 926
- Autre financements participatifs à la consommation	0	0	0	0	0	0	0
CREDITS ET FINANCEMENT PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT							
- Crédits à l'équipement	4 519 417	0	11 263 144	430 183	430 183	16 212 744	14 018 592
- Mourabaha à l'équipement	4 519 417	0	11 206 391	430 183	430 183	16 155 991	13 980 469
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	0	0	56 753	0	0	56 753	0
- Autre financements participatifs à l'équipement	0	0	0	0	0	0	38 123
- Autre financements participatifs à l'équipement	0	0	0	0	0	0	0
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS							
- Crédits immobiliers	0	0	2 998 475	21 070 149	21 070 149	24 068 624	23 162 501
- Mourabaha immobilière	0	0	2 998 475	17 932 476	17 932 476	20 930 951	20 589 172
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	0	0	0	3 137 673	3 137 673	3 137 673	0
- Autres financements participatifs immobiliers	0	0	0	0	0	0	2 573 329
- Autres financements participatifs immobiliers	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS							
- Autres crédits et financements participatifs	0	455 287	332 316	156 181	156 181	943 784	963 074
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE							
- Autres crédits et financements participatifs	1 489 898	0	765 559	0	0	2 255 457	2 415 732
INTERETS COURUS A RECEVOIR							
- Autres crédits et financements participatifs	0	0	0	304 476	304 476	304 476	270 018
CREANCES EN SOUFFRANCE							
- Créances pré-douteuses	5	34	3 453 157	1 272 760	1 272 760	4 725 987	4 727 368
- Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs	0	0	1 995 076	417 957	417 957	2 413 033	2 730 180
- Créances douteuses	0	0	0	4 882	4 882	4 882	3 083
- Dont créances douteuses sur financements participatifs	0	0	0	212 387	212 387	783 597	384 673
- Créances douteuses	6	34	571 170	3 103	3 103	3 103	2 835
- Dont créances douteuses sur financements participatifs	0	0	0	642 417	642 417	1 529 327	1 612 516
- Créances compromises	0	0	886 910	0	0	1 529 327	1 612 516
- Dont créances compromises sur financements participatifs	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	8 403 133	455 431	44 196 739	28 018 270	28 018 270	81 073 624	73 110 097

Deloitte Audit
Rég. Sidi-Morocco, Casablanca
Tél: 0533 31 16 15 / 05 33 31 16 15
Fax: 05 33 31 45 74 / 05 33 31 45 74

FIJAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
PAR CATEGORIE D'EMETTEUR**

AU 31 DEC 2022

en milliers de DH

TITRES	Etablissement de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	0	0	0	27 372	27 372	65 009
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	0	0	0	0	0	0
OBLIGATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES TITRES DE CREANCE	0	0	0	0	0	0
CERTIFICATS DE SUKUK	0	0	0	0	0	0
TITRES DE PROPRIETE	0	0	0	27 372	27 372	65 009
TITRES NON COTES	0	9 875 148	0	0	9 875 148	9 747 848
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	0	9 872 937	0	0	9 872 937	9 739 841
OBLIGATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES TITRES DE CREANCE	0	2 211	0	0	2 211	8 007
CERTIFICATS DE SUKUK	0	0	0	0	0	0
TITRES DE PROPRIETE	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	9 875 148	0	27 372	9 902 520	9 812 857

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohamed Ben Abdellah
Bâtiment "C" - Etage 9, La Médina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 35 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 50 76 / 47 59

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

AU 31 DEC 2022

en milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	1 978 851	1 978 851	1 978 851	0	0	397
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	1 978 851	1 978 851	1 978 851	0,00	0,00	397,40
OBLIGATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES TITRES DE CREANCE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CERTIFICAT DE SUKUK	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TITRES DE PROPRIETE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TITRES DE PLACEMENT	29 762	34 080	30 969	56	0	178
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	0					
OBLIGATIONS	0					
AUTRES TITRES DE CREANCE	2 211	4 441	2 155	56	0	0
CERTIFICAT DE SUKUK	0					
TITRES DE PROPRIETE	27 551	29 638	28 814	0		178
TITRES D'INVESTISSEMENT	7 894 086	7 688 562	7 598 748	144 144	0	0
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	7 894 086	7 688 562	7 598 748	144 144	0	0
OBLIGATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES TITRES DE CREANCE	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT DE SUKUK	0	0	0	0	0	0

FORCOC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Maroc Audit
Boulevard Mohammed VI
Bordj Boujnah, Casablanca
Tél: 05 37 77 51 51 / 51 51 51
Fax: 05 37 77 51 51 / 51 51 51

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	0	0
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	0	0
DEBITEURS DIVERS	642 890	685 360
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	12 039	9 154
COMPTES DE REGULARISATION	475 965	449 842
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	0	0
TOTAL	1 130 894	1 144 357

Deloitte Audit
 53 Rue de Valenciennes 87000 Limoges
 Téléphone : 05 52 22 21 47 34
 Télécopie : 05 52 22 21 47 34
 Fax : 05 52 22 21 47 34

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

Désignation de la société émettrice	Nature d'activité	Capital social	Participations au capital en 31/12/2012	Prix d'acquisition initiaux	Valeurs comptables nette	Évolution des données clés de synthèse de la société émettrice			
						Date de clôture de l'exercice	Émissions nettes	Réévaluation	Produits nets en CPC
A - Participations dans les entreprises liées				1 852 413	1 851 261		3 997 319	379 457	188 400
SOCIÉTÉ	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	250 000	100,00%	210 000	210 000	30/06/2012	865 266	71 098	50 000
SOCIÉTÉ CAPITAL GASTOR	GASTOR D'ACTIFS	1 000	100%	909	909	31/12/2012	27 110	18 010	19 500
INVESTIRIA	GASTOR VALUING INCORPORATE	105 000	48,04%	59 419	59 419	31/12/2012	371 534	6 418	2 018
SOCIÉTÉ CAPITAL BOURSE	INVESTIRIA D'ACTIFS INCORPORATE	15 000	100,00%	14 999	14 999	31/12/2012	25 281	1 719	301
SOCIÉTÉ CONTACT	CONTACT D'ACTIFS	300	100,00%	300	300	31/12/2012	2 181	4 129	-
SOCIÉTÉ CAPITAL PLACEMENT	CONTACT D'ACTIFS	1 000	94,94%	972	972	31/12/2012	1 400	301	492
ENIK MARO	COMMUNIC BILLS MANAGEMENT	50 000	100,00%	52 000	52 000	30/11/2012	19 785	-2 224	-
ACTIVIA COURTAGE	ASSURANCE	200	87,00%	211	211	31/12/2012	87 415	61 114	57 411
BANQUE OUBAÏRA	BANQUE	320	99,82%	5 210	5 210	31/12/2012	8 218	742	6 567
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	50 000	60,00%	35 000	35 000	30/06/2012	46 492	-	-
CREDIT ECONOM	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	187 015	51,71%	1 190 431	1 056 412	31/12/2012	1 437 792	53 918	35 900
SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	30 000	29 000	-	-	-	-
SOCIÉTÉ FONCIER	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	300 000	300 000	-	-	-	-
SOCIÉTÉ INVESTISSEMENT	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	6 000	6 000	31/12/2012	4 873	-466	-
SC FUNDING PLUS	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	1 000	1 000	-	-	-	-
F.C.P. SC COURT TERME ORLIG	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	893	893	-	-	-	-
F.C.P. SC OPTIMAL PLUS	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	893	893	-	-	-	-
F.C.P. SC ACTIFS PLUS	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	1 000	0,00%	860	860	-	-	-	-
F.C.P. INVESTISSEMENT	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	893	893	-	-	-	-
F.C.P. SC CASH GARANTIE	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	806	806	-	-	-	-
F.C.P. HORIZON PÉRIODE	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	993	993	-	-	-	-
SCAV SC EFFUSION	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	113	113	-	-	-	-
SCAV SC VALUING	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	543	543	-	-	-	-
SCAV SC RESTRUCTURE	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	17	17	-	-	-	-
SCAV SC ORLIG PLUS	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	584	584	-	-	-	-
F.C.P. HORIZON PREMIER	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	993	993	-	-	-	-
HEMA CAPITAL	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	500	500	-	-	-	-
F.C.P. HORIZON DIVERSIFIÉ	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	797	797	-	-	-	-
F.C.P. HORIZON ORLIG TRIMSON	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	597	597	-	-	-	-
SIGEFIN	FOND INVESTISSEMENT	-	0,00%	-	-	-	-	-	-
F.C.P. HORIZON FOND & SMALL CAP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	3 000	3 000	-	-	-	-
F.C.P. SC CASH PLUS	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	50	50	-	-	-	-
F.C.P. HORIZON BEAUFIN FUND	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	133	133	-	-	-	-
B - Autres flux de participation				434 821	434 011		819 251	38 401	23 168
G.C. SC GPRM	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	124	124	-	-	-	-
G.C. FONDING	COMMERCE BIENS IMMOBILIERS	-	0,00%	39 144	39 144	-	-	-	-
G.C. ECOFINANC DE BIENÊTRE	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	4 141	4 141	-	-	-	-
G.C. HEMA CAPITAL	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	2 100	2 100	-	-	-	-
IA ASSURANCE VIE	ASSURANCE	231 750,00	49,50%	292 712	292 712	30/06/2012	819 251,00	11 612,00	23 165,41
e - Société associée				83 168	83 668		9 511 632	288 511	-
ALD AUTOMOTIVE	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	20 000,00	33,00%	2 000	2 000	30/06/2012	212 081,00	31 489,00	-
DAR AD-DARIANE	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	23 000,00	0,17%	392	392	31/12/2012	81 395,00	212,00	-
REVA	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	180,00	0,17%	344	344	31/12/2012	343 158,00	52 272,00	232,00
REVUEUR AIRMOUE	BIENÊTRE ALIMENTAIRE	216 115,00	0,01%	712	712	31/12/2012	738,00	-	-
GRAMI SC	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	10 000,00	0,17%	1 167	1 167	-	-	-	-
INTERFARE	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	11 000,00	16,06%	1 840	1 840	31/12/2012	12 511,12	-	543,59
RECOURS	SOCIÉTÉ DE RECOUVREMENT	2 100,00	0,06%	250	250	-	-	-	-
SANON TISSERANT MAROC	INDUSTRIE CHIMIQUE	44 513,00	0,06%	23	23	31/12/2012	413 801,00	65 175,00	-
VETTABLE	INDUSTRIE CHIMIQUE	-	16,13%	630	630	31/12/2012	72 138,36	208,83	-
SC AS	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,15%	3	3	31/12/2012	21 914,00	9 274,55	-
PAIC CROISSANCE	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	452 135,00	11,77%	31 168	31 168	31/06/2012	499 836,00	1 864,00	-
SANON ASSURANCE	ASSURANCE	-	0,00%	0	0	31/12/2012	129 554,00	20 847,00	-
IMADK	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	37 450,00	3,19%	1 779	1 779	31/12/2012	138 905,99	3 245,34	-
MAROCLEAR	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	20 000,00	1,79%	371	371	31/12/2012	138 905,99	3 245,34	-
CENTRE INVESTISSEMENT BOURSAIÈRE	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	98 200,00	11,20%	11 000	11 000	31/12/2012	116 209,66	1 389,12	-
ECOPARC DE BÉJAÏRA	FOND INVESTISSEMENT	55 000,00	20,00%	11 000	11 000	31/12/2012	116 209,66	1 389,12	-
DOGEB	INDUSTRIE CHIMIQUE	18 000,00	5,00%	900	900	31/12/2012	18 264,73	7 590,80	413,00
ALMAN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	10 000,00	10,00%	5 339	5 339	31/12/2012	72 819,48	22 075,46	-
FORINVEST	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	6 000,00	2,85%	300	300	31/12/2012	78 403,11	10 186,21	-
BVC	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	3,00%	11 785	11 785	31/12/2012	714 000,00	-	-
SWIFTINVEST	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	154	154	-	-	-	-
SOCIÉTÉ DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS BANCAIRES	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	1 000,00	0,49%	50	50	31/12/2012	615,33	1 454,38	-
DOGEB	INDUSTRIE CHIMIQUE	23 000,00	11,20%	4 673	4 673	31/12/2012	52 200,77	14 012,83	1 065,00
SC AS	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	35	35	31/12/2012	51 273,08	17 460,00	-
F.C.P. SC SOCIAL ISAPAC PLUS	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	-	0,00%	844	844	-	-	-	-
Titres de Marocbank	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Marocbank Div	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Marocbank épargne	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de Marocbank	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Marocbank retraite	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Marocbank non retraite	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Global				2 279 712	2 218 190		7 048 103	606 828	311 685

Détail Audit
 Ed Sidi Mohammed Benabdellah
 Bâtiment "C" - Amir 3, La Marina
 Casablanca
 Tel: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
 Fax: 05 22 22 40 70 / 47 59

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

CREANCES SUBORDONNEES

en milliers de DH

Créances	MONTANT				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	31/12/2022			31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

NEANT

Deloitte Audit
 Ed Sidi Mohammed Ben Abdellah
 Bâlimat " C ", Imme 3, La Marina
 Casablanca
 Tél: 0522 22 40 15 / 05 22 22 47 34
 Fax: 05 22 22 40 78 / 67 59

**FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION**

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou mises au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Cumul des provisions	
NEANT									
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT									
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CREDIT-BAIL MOBIILIER									
- Crédit-bail mobilier en cours									
- Crédit-bail mobilier terminé									
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CREDIT-BAIL IMMOBILIER									
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué									
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS INSTRUMENTS									
LOYERS IMPAYES									
CREANCES EN SOUFFRANCE									
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS INSTRUMENTS									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL									

EYAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
 Deloitte Audit
 81, St-Jacques, 1000, 1000, 1000
 Québec, Québec, Québec
 181 2522 2722 2722 2722 / 47139

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
AU 31 Dec 2022

Code ligne	Immobiliations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montants des cessions ou retraites au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortis. et/ou prov début de l'ex.	Dotations au titre de l'exercice	Montants des amortis. sur immo. sorties	Cumul	en millier de DH	
										Montant net à la fin de l'exercice	
F001	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 917 438	356 964	-	2 274 402	1 002 017	396 470	-	1 158 458	1 075 914	
F004	- Droit au bail	142 281	131	-	142 412	-	-	-	-	142 412	
F006	- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
F007	- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 775 156	356 834	-	2 131 990	1 002 017	196 470	-	1 158 458	933 552	
F008	- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
F010	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 673 838	140 249	1 747	3 813 435	2 610 766	135 836	-	2 746 692	1 065 837	
F011	- IMMEUBLES D'EXPLOITATION	1 488 503	10 921	-	1 529 824	956 247	45 836	-	1 071 415	458 469	
F012	• Terrains d'exploitation	121 984	-	-	121 984	-	-	-	-	121 984	
F013	• Immeubles d'exploitation, Bureaux	1 375 519	10 921	-	1 386 840	964 479	45 836	-	1 011 415	375 415	
F014	• Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
F015	- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	565 233	5 380	-	578 618	413 500	39 115	-	484 017	166 692	
F016	• Mobilier de bureau, d'exploitation	-	110 410	-	110 410	84 941	4 771	-	85 712	35 738	
F017	• Matériel de bureau d'exploitation	14 882	580	-	14 292	-	753	-	753	13 538	
F018	• Matériel informatique	270 442	55 046	-	325 488	175 478	17 716	-	208 204	122 284	
F019	• Matériel roulant rattaché à l'exploitation	118	22	-	97	52	5	-	55	40	
F020	• Autres matériels d'exploitation	278 795	159 505	-	310 292	104 431	5 860	-	110 292	0	
F021	- AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION	1 282 055	80 088	1 747	1 370 397	1 047 357	43 846	-	1 091 203	279 192	
F022	- IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITAT.	317 740	43 859	-	361 599	182 371	5 939	-	289 967	171 633	
F023	• Terrains hors exploitation	25 558	-	-	25 558	-	-	-	-	25 558	
F024	• Immeubles hors exploitation	77 019	2 191	-	74 828	59 168	2 521	-	61 688	13 140	
F025	• Mobilier et matériel hors exploitation	17 252	38 397	-	55 689	15 494	636	-	16 119	39 569	
F026	• Autres immobilisations corporelles hors exploitation	198 031	7 653	-	205 684	359 376	2 783	-	157 159	43 526	
T039	Total	5 551 576	497 213	1 747	6 096 841	3 612 783	312 326	-	3 845 089	2 161 752	

Deloitte Audit
 Deloitte Audit Maroc
 Ed Sidi Mohamed Ben Abdellah
 Dakhama, Casablanca
 Tél: 0522 22 40 25 / 0522 22 47 34
 Fax: 0522 22 40 78 / 0522 22 47 59

FORAC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

AU 31 Dec 2022

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession	en millier de DH	
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

NEANT

Deloitte Audit
 Bd Sidi Mohammed Ben Abdallah
 Bâtiment "C", Floor 8, Les Mirra
 Y&H 0522 22 62 25 / 25 22 22 47 84
 Fax: 05 22 22 62 25 / 25 22 22 47 84

FIAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

AU 31 DEC 2022

En milliers de dirhams

DETTES	Etablissements de crédits et assimilés au maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	0	2 395	129 639	85 246	217 280	497 707
VALEURS DONNEES EN PENSION	2 375 493	0	0	0	2 375 493	0
- au jour le jour	0	0	0	0	0	0
- à terme	2 375 493	0	0	0	2 375 493	0
EMPRUNT DE TRESORERIE	1 174 000	0	0	4 871 656	6 045 656	1 362 355
- au jour le jour	0	0	0	618 220	618 220	0
- à terme	1 174 000	0	0	4 253 436	5 427 436	1 362 355
EMPRUNTS FINANCIERS	0	0	0	482 726	482 726	191 232
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	0	0	0	0	0	0
- Mourabaha	0	0	0	0	0	0
- Salam	0	0	0	0	0	0
- Autres financements participatifs	0	0	0	0	0	0
AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)	0	271 290	2 028	0	273 318	291 147
INTERETS COURUS A PAYER	1 066	0	0	32 877	33 943	796
TOTAL	3 550 559	273 685	131 667	5 472 505	9 428 416	2 343 237

Audit
 Société d'audit
 FIDUCIAIRE & BUREAU D'AGENCIEMENT
 201, St. Mohammed, Casablanca, Maroc
 Tel: 3333 22 50 35 / 33 92 22 87 34
 Email: info@fiduciaire.ma / 33 92 22 87 34
 Fax: 3333 22 50 35 / 33 92 22 87 34
FIDUCIAIRE & BUREAU D'AGENCIEMENT
 POUR IDENTIFICATION

DEPOTS DE LA CLIENTELE
AU 31 DEC 2022

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			31/12/2022	31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	249 531	299 402	21 265 796	31 876 124	53 690 853	50 759 366
COMPTE D'EPARGNE	0	0	1 670	10 210 223	10 211 893	10 128 514
DEPOTS A TERME	500 000	0	918 853	2 798 625	4 217 478	4 239 633
AUTRES COMPTES CREDITEURS (y compris Hamish Al Jiddiya)	0	108 519	1 827 832	1 630 212	3 566 563	3 083 621
INTERETS COURUS A PAYER	0	0	0	23 030	23 030	31 970
TOTAL	749 531	407 921	24 014 151	46 538 214	71 709 817	68 243 104

Société Générale de Banque
 S.G.B. S.A. Société Générale de Banque
 Succursale - Casablanca
 Tél: 0522 22 49 25 / 23 22 22 47 24
 Fax: 0522 22 49 76 / 47 59

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

TITRES DE CREANCE EMIS
AU 31 DEC 2022

En milliers de DH

NATURE TITRES	CARACTERISTIQUES			MONTANT	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire		Emplois liés	Autres emprunts	
CERTIFICAT DE DEPOTS STRUCTURE	02/05/2018	02/05/2023	100	3,85%	Conditionnel	AA	22 000
CERTIFICAT DE DEPOTS	31/10/2022	31/10/2023	100	2,80%			130 000
CERTIFICAT DE DEPOTS	31/10/2022	02/05/2023	100	2,85%			200 000
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/04/2022	30/10/2023	100	2,03%			400 000
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/04/2022	29/04/2023	100	1,81%			400 000
CERTIFICAT DE DEPOTS	31/10/2022	31/10/2024	100	3,00%			140 000
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/03/2019	18/12/2025	100	3,98%			450 000
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/03/2019	20/06/2024	100	3,21%			450 000
CERTIFICAT DE DEPOTS	22/02/2019	22/02/2026	100	2,52%			500 000
CERTIFICAT DE DEPOTS	30/08/2022	28/02/2023	100	2,20%			1 070 000
CERTIFICAT DE DEPOTS	30/11/2022	01/03/2023	100	2,85%			150 000
CERTIFICAT DE DEPOTS	30/06/2022	30/06/2023	100	2,07%			325 000
CERTIFICAT DE DEPOTS	30/11/2022	30/11/2023	100	3,25%			580 000
CERTIFICAT DE DEPOTS	31/05/2016	31/05/2023	100	3,08%			700 000
CERTIFICAT DE DEPOTS	31/01/2022	31/01/2023	100	2,55%			730 000
CERTIFICAT DE DEPOTS	22/02/2019	22/06/2025	100	3,31%			500 000
CERTIFICAT DE DEPOTS	22/02/2019	22/02/2024	100	3,15%			500 000
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/04/2022	29/04/2024	100	2,20%			400 000
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/03/2019	29/03/2026	100	2,92%			600 000
TOTAL							8 247 000

FIDAROC GRANIT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

14 Boulevard d'Alsace
 B-1050 Bruxelles
 E-mail: fidaroc@fidaroc.be
 Téléphone: 02 23 73 41 34
 Fax: 02 23 73 41 33

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

AU 31 Dec 2022

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	<u>0</u>	<u>0</u>
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	<u>237</u>	<u>177</u>
CREDITEURS DIVERS	<u>1 136 066</u>	<u>927 010</u>
COMPTES DE REGULARISATION	<u>1 909 213</u>	<u>1 873 515</u>
TOTAL	3 045 516	2 800 703

Deloitte Audit
24, Rue de la Loi, 1050 Bruxelles
Séjourner - C. Lévesque & La Motte
C. Lévesque & La Motte
Tél: 0511 22 40 15 / 05 11 21 47 34
Fax: 05 11 22 40 78 / 47 59

EDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

PROVISIONS AU 31 DEC 2022

PROVISIONS	En millions de DH						
	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprise utilisées	Reprise devenues disponible	Ecart de conversion	Autres variations	Encours 31/12/2022
PROVISIONS DEBITES DEL'ACTE SUR:	7 894 045	1 658 932	182 783	1 116 519	-	743	8 254 429
Charges sur les établissements de crédit et sociétés (y compris FP*)	-	-	-	-	-	-	-
Charges sur la clientèle (y compris FP*)	7 732 172	1 610 436	182 783	1 063 615	-	743	8 091 953
Titres de placement (y compris Certificats de Solvité)	869	47 896	-	47 904	-	-	571
Titres de participation et emplois assimilés	161 805	600	-	-	-	-	161 905
Dépôts d'investissement et Votants des instruments placés	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en jura	-	-	-	-	-	-	-
Autres Actifs	-	-	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSE	1 394 053	128 811	6 128	89 071	-	0	1 367 694
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	243 456	76 406	-	57 328	-	-	262 514
Provisions pour risques sur créances sensibles	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	671 575	19 466	-	20 000	-	-	671 971
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges (y compris provisions reçues sur Mutuelles)	419 041	32 939	6 128	11 743	-	-	434 110
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	9 228 097	1 787 743	188 911	1 205 590	-	743	9 622 133

* Finance participative

Deloitte Audit
 Bd Sidi Mohamed Boudjelil
 C. Point S, La Martinie
 Bâtiment Casablanca
 Tél: 0522 23 60 25 / 05 22 23 47 34
 Fax: 05 22 23 60 26 / 47 59

FIDARC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

SUBVENTIONS FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

(en milliers de dirhams)

RESEAU	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN 2021	UTILISATION 2022	MONTANT A FIN 2022
SUBVENTIONS FONDS PUBLICS AFFECTES FONDS SPECIAUX DE GARANTIE					

NEANT

Deloitte Audit, s.r.l.
 Ed. Sidi Mohamed à Sidi M. 8, La Marina
 Bâhman, Casablanca 22.03.87.84
 Tél: 0521 22.40.35 / 03 78 / 47.58
 Fax: 0521 13 60 78 / 47.58

**FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION**

DETTES SUBORDONNEES

31/12/2022

Etat B16

Mensualité de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevalleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevalleur KDH)	Montant N-1 (en contrevalleur KDH)	Montant N (en contrevalleur KDH)	Montant N-1 (en contrevalleur KDH)
MAD	130 000		4,77%(taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM					
MAD	238 200		4,77%(taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM		158 800	158 800		
MAD	431 800		3,51%(Taux révisable)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM					
MAD	749 500		4%(Taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM					
MAD	50 500		4%(Taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM		6 500	6 500		5500
TOTAL	1 600 000						165 300	165 300		

(2) éventuellement indéterminée

(3) se référer au contrat de dettes subordonnées

Deloitte Audit
 Buj Sidi Mohamed Ben Abdellah
 Bâtiment Cédrican 20 / 03 21 73 47 37
 Tél: 0521 21 40 25 / 03 21 73 47 39
 POUR IDENTIFICATION
 FIDAROC GRANT THORNTON

CAPITAUX PROPRES

AU 31 Dec 2022

En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2021	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2022
Ecart de réévaluation	0	0	0	0
Réserves et primes liées au capital	8 781 613	508 603	0	9 290 216
Réserve légale	205 000	0	0	205 000
Autres réserves	7 979 113	508 603	0	8 487 716
Primes d'émission, de fusion et d'apport	597 500	0	0	597 500
Capital	2 152 500	0	0	2 152 500
Capital appelé	2 152 500	0	0	2 152 500
Capital non appelé	0	0	0	0
Certificats d'investissement	0	0	0	0
Fonds de dotations	0	0	0	0
Actionnaires. Capital non versé	0	0	0	0
Report à nouveau (+/-)	0	0	0	0
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0	0	0
Résultat net de l'exercice (+/-)	857 103	-857 103	1 028 091	1 028 091
Total	11 791 216	-857 103	1 028 091	12 470 807

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohamed Ben Abdellah
Boulevard de l'Indépendance
Casablanca
Tél: 0533 25 40 35 / 05 77 22 47 34
SIREN: 05 23 25 40 30 / 47 39

FIDARC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

AU 31 décembre 2022

en milliers de DH

ENGAGEMENTS	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	20 624 498	20 053 356
Engagements de financement en faveur d'établissement de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	6 367 026	6 250 819
Crédits documentaires import	2 314 949	2 658 116
Acceptation ou engagements de payer	-	3 790
Ouverture de crédit confirmés	4 027 317	3 563 995
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	20 892	21 050
Autres engagements de financement donnés	3 868	3 868
Engagement de garantie d'ordre d'établissement de crédit et assimilés	3 832 968	3 426 987
Crédits documentaires export confirmés	73 276	47 539
Acceptation ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits donnés	1 122 336	928 647
Autres cautions, avais et garanties données	2 637 356	2 450 801
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	10 553 524	10 375 550
Garanties de crédits donnés	1 011 394	1 421 397
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	7 157 322	6 607 756
Autres cautions et garanties données	2 384 808	2 346 397
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	14 146 577	12 803 987
Engagements de financement reçus d'établissements de crédits et assimilés	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissement de crédits et assimilés	7 097 020	5 821 881
Garanties de crédits	2 323 319	2 197 702
Autres garanties reçues	4 773 700	3 624 179
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organisme de garantie divers	7 049 557	6 982 106
Garanties de crédits	7 049 557	6 982 106
Autres garanties reçues	-	-

Banque Paribas
 Bd Sidi Mohammed Benkehalil
 Bâtim. "C" - J. 201 S. 201
 Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 41 3
 Fax: 05 22 22 40 70 / 05 22

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

ENGAGEMENTS SUR TITRES
AU 31 Dec 2022

RUBRIQUE	En milliers de Dirhams	
	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DONNES		
Titres achetés à réméré	-	-
Titres à livrer	350 000	133 925
- Marché primaire	-	-
- Marché gris	-	-
- Marchés réglementés	-	-
- Marché gré à gré	350 000	133 925
- Autres	-	-
ENGAGEMENTS RECUS		
Titres vendus à réméré	-	-
Titres à recevoir	626 900	133 951
- Marché primaire	-	-
- Marché gris	-	-
- Marchés réglementés	-	51 583
- Marché gré à gré	626 900	82 368
- Autres	-	-

Fidarcoc Grant Thornton
 11, rue de la République, Casablanca
 Maroc | Tél: +212 37 77 47 34
 Fax: +212 37 77 47 35

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES
AU 31 Dec 2022

en milliers de DH

TITRES	Opérations de couverture	
	31/12/2022	31/12/2021
Opérations de change à terme	8 270 285	5 461 202
Devises à recevoir	2 810 153	1 424 481
Dirhams à livrer	2 332 283	884 830
Devises à livrer	1 752 969	1 778 888
Dirhams à recevoir	1 374 879	1 373 003
Dont swaps financiers de devises	-	-
Engagements sur produits dérivés	21 277	20 052
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	21 277	20 052
TOTAL	8 291 562	5 481 254

Deloitte Audit
 Ed Sidi Mohammed Benabdellah
 Sâïmou "C" - Bab 2, La Marina
 Casablanca
 Tél: 0522 42 43 15 / 05 22 23 47 96
 Fax: 05 22 42 43 78 / 47 59

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

AU 31 Decembre 2022

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature reçus	Montants des créances ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Certificats de Sukuk	-	-	-
Autres titres	159 362	-	-
Hypothèques	42 501 515	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	118 337 860	-	-
TOTAL	160 998 737	-	-

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature donnés	Montants des dettes ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Certificats de Sukuk	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	-	-	-

D. M. Audit
 87 Rue Mohammed VI, Casablanca
 Maroc - Casablanca
 Tél: 0521 21 67 25 / 05 22 22 47 14
 Fax: 0521 22 44 78 / 47 59

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE AU 31 DEC 2022

En milliers de dirhams

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	351 283	488 406	1 325 137	1 965 610	-	4 130 436
Créances sur la clientèle	16 202 359	5 821 812	7 564 925	18 876 034	21 306 386	69 771 516
Titres de créances	-	161 223	2 399 712	4 413 776	775 232	7 749 943
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
IJARA	-	-	-	-	-	-
Total ACTIF	16 553 642	6 471 441	11 289 774	25 255 420	22 081 618	81 651 895
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 689 310	2 606 641	1 175 805	813 896	-	8 285 652
Dettes envers la clientèle	1 254 562	1 291 189	1 550 219	121 508	-	4 217 478
Titres de créances	730 000	1 220 000	2 757 000	3 540 000	-	8 247 000
Emprunts subordonnées	-	-	-	800 000	800 000	1 600 000
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	5 041	35 829	159 801	-	-	200 671
Total PASSIF	5 678 913	5 153 659	5 642 825	5 275 404	800 000	22 550 801
TOTAL	22 232 555	11 625 100	16 932 599	30 530 824	22 881 618	104 202 696

Deloitte Audit
 Rd Sidi Mohamed Soudouki
 Bâtiment "C" - Floor 4 - La Marina
 Corneilleville
 Tél: 0522 22 40 35 / 05 22 22 47 3
 Fax: 05 22 22 40 76 / 47 59

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

en milliers de DH

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
7	21 966 385	17 222 617	4 256 997	486 772

Deloitte Audit
 13 Rue Mohammed VI, Casablanca
 Maroc - Casablanca
 Tél: 3513 22 40 25 / 05 22 22 47 94
 Fax: 05 22 22 46 79 / 47 59

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

**VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS
BILAN EN MONNAIE ETRANGERE**

	31/12/2022	31/12/2021
BILAN		
	7 473 989	6 023 104
ACTIF :		
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	55 292	20 529
Créances sur les établissements de crédit et assimilés.	2 338 995	1 468 518
Créances sur la clientèle	4 466 726	3 563 221
Titres de transaction et de placement et invest	529 941	493 019
Autres actifs	77 661	473 036
Titres de participation et emplois assimilés	5 374	4 781
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
	8 376 017	5 375 705
PASSIF :		
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 219 719	1 423 694
Dépôts de la clientèle	2 973 032	3 888 916
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	183 266	63 095
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
	18 042 970	8 292 673
HORS BILAN :		
Engagements donnés	9 803 925	6 891 377
Engagements reçus	8 239 045	1 401 296

en milliers de DH

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohamed Boudia
Bâtiment Central 1954
701 3432 23 42 35 / 35 23 23 37 39
Fax: 05 22 32 42 30 / 47 32

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

**MARGE D'INTERET
AU 31 Dec 2022**

en milliers de DH

INTERETS	Montant 31/12/2022	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2021
Intérêts perçus	<u>3 669 519</u>	<u>0</u>	<u>3 745 939</u>
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées	110 184		143 230
Dont Intérêts sur créances subordonnées	0		-
Intérêts versés	<u>615 594</u>	<u>0</u>	<u>656 468</u>
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées	110 005		-
Dont Intérêts sur dettes subordonnées	89 654		91 282

COMMISSIONS	Montant 31/12/2022	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2021
COMMISSIONS PERCUES	<u>766 763</u>	<u>0</u>	<u>111 435</u>
Commissions sur engagements de financement donnés	102 737		101 252
Commissions sur engagements de garantie donnés	9 486		10 183
COMMISSIONS VERSEES	<u>75 149</u>	<u>0</u>	<u>4 016</u>
Commissions sur engagements de financement reçus	1 943		-
Commissions sur engagements de garantie reçus	5 805		4 016

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohamed Benabdellah
Batiment: Casablanca
Tél: 0522 22 40 35 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 75 / 05 22 22 47 59

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

AU 31 Decembre 2022

en milliers de DH

CATEGORIE DES TITRES	PRODUITS PERCUS
Titres de placement	4 051
Titres de participation	0
Participations dans les entreprises liées	214 094
Emplois assimilés	472
TOTAL	218 616

Deloitte Audit
 Ed Sidi Mohamed Benabdellah
 Bâtiment "C" - Niveau 2, La Médina
 Casablanca
 Tél: 0522 22 40 15 / 05 22 23 47 31
 Fax: 05 22 23 40 72 / 40 59

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

COMMISSIONS

AU 31 Dec 2022

en milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERCUES :	<u>766 763</u>
sur opérations avec les établissements de crédit	1 757
sur opérations avec la clientèle	235 661
sur opérations de change	79 360
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	12 271
sur produits dérivés	0
opérations sur titres en gestion et en dépôt	33 631
sur moyens de paiement	291 719
sur activités de conseil et d'assistance	5 418
sur ventes de produits d'assurances	
sur autres prestations de service	106 945
COMMISSIONS VERSEES	<u>75 149</u>
sur opérations avec les établissements de crédit	0
sur opérations avec la clientèle	0
sur opérations de change	3 294
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	
sur produits dérivés	0
opérations sur titres en gestion et en dépôt	0
sur moyens de paiement	67 288
sur activités de conseil et d'assistance	0
sur ventes de produits d'assurances	0
sur autres prestations de service	4 567

Deloitte Audit
 Rd Sud Mohammed Benabdellah
 Ediment 17, Jijel 3, La Marina
 Casablanca
 Tél: 0522 22 49 25 / 05 22 22 47 35
 Fax: 05 22 22 49 35 / 47 55

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE
AU 31/12/2022

en milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	Montant
PRODUITS	<u>825 309</u>
Gains sur les titres de transaction	67 039
Plus value de cession sur titres de placement	0
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	47 904
Gains sur les produits dérivés	0
Gains sur les opérations de change	710 366
CHARGES	<u>322 985</u>
Pertes sur les titres de transaction	38 340
Moins value de cession sur titres de placement	0
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	47 896
Pertes sur les produits dérivés	3 712
Pertes sur opérations de change	233 037
RESULTAT	502 324

Deloitte Audit
 104 Stah Mohamed Hassan Boudouh
 Edimont, 10, Hassan II, La Mourra,
 Tél: 0222 22 19 24 / 22 22 87 34
 Fax: 0222 22 22 87 34

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

AU 31 DEC 2022

en milliers de DH

CHARGES	Montant
CHARGES DE PERSONNEL	1 130 349
IMPOTS ET TAXES	49 799
CHARGES EXTERNES	837 018
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	17 080
Dotations aux amortiss. et aux provisions des immob. incorporelles et corporelles	332 306

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment " C ", Inceir 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

AU 31 Dec 2022

en milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2022
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES:	
Autres produits bancaires	902 935
Autres charges bancaires	540 302
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	
Produits d'exploitation non bancaire	167 462
Charges d'exploitation non bancaire	58 103
AUTRES CHARGES	
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 950 768
AUTRES PRODUITS	
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 337 345
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	
PRODUITS NON COURANTS	21 040
CHARGES NON COURANTES	94 296

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment " C ", Inceir 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PAR POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

1. VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE

En milliers de DH

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT COURANT	RESULTAT AVANT IMPOT
- Activité bancaire	4 420 747	1 550 130	1 476 875
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	4 420 747	1 550 130	1 476 875

2. VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En milliers de DH

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT COURANT	RESULTAT AVANT IMPOT
- MAROC	4 420 747	1 550 130	1 476 875
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	4 420 747	1 550 130	1 476 875

Deloitte & Touche
 101 Sidi Mohammed El-Bachouchi
 Rabat "G", Maroc
 Casablanca
 Tél: 0522 22 49 75 / 05 22 22 47 50
 Fax: 05 22 22 49 76 / 47 50

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

31/12/2022

INTITULES	en Dirhams	
	MONTANTS	MONTANTS
I - RESULTAT NET COMPTABLE		
. Bénéfice net	1 028 090,62	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	1 011 959,98	
1- Courantes	508 893,97	
- Loyers sur véhicules de tourisme	3 235,02	
- Dons	695,83	
- Cadeaux à la clientèle	1 169,02	
- Charges d'exploitation sur Exercices Antérieurs	4 730,42	
- Provisions pour Prédoutoux et Douteux	457 891,12	
- Provisions pour risques et charges	21 673,11	
- Provisions pour risques Généraux	19 499,45	
2- Non courantes	503 066,01	
- Amendes et pénalités Fiscales	3 098,84	
- Autres Charges non courantes	1 803,85	
- Impôts sur les sociétés	448 784,10	
- Contribution Sociale de Solidarité (CSS)	49 379,22	
III - DEDUCTIONS FISCALES		827 120,60
1- Courantes		827 120,60
- Abattement sur les produits de participation (Dividendes)		214 162,75
- Reprises de provisions pour Prédoutoux et Douteux		591 983,66
- Reprises de provisions pour risques et charges		20 970,93
- Reprises de provisions pour risques généraux		3,26
2- Non courantes		
TOTAL	2 040 050,60	827 120,60
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		1 212 930,00
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		1 212 930,00
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		1 212 930,00
. Bénéfice net fiscal (A - C) OU		1 212 930,00
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Deloitte & Touche
 24, rue Mohammed VI
 Bâtiment "G", Casablanca
 Casablanca
 Tél: 0522 22 49 25 / 05 22 22 47 36
 Fax: 05 22 22 49 78 / 05 22 22 47 36

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

**DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS
AU 31 Dec 2022**

en milliers de DH

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 550 130
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	508 894
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	827 121
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	1 231 903
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	455 804
. Résultat courant après impôts (=)	776 099
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	
La SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques est soumise à l'IS selon le régime de droit commun, avec un taux d'imposition de 37%	

Mohamed Anouk
 Mr. Sidi Mohammed Bensalidat
 Bâtiment 2 C - Etage 3, La Merit
 Casablanca
 Tél: 0522 23 16 25 / 05 22 22 47 34
 Fax: 05 22 23 40 78 / 47 39

**FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION**

**DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE
AU 31 DEC 2022**

en milliers de DH

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
A. TVA collectée	147 804	574 919	563 988	158 735
B. TVA à récupérer	73 377	243 429	220 409	96 398
. Sur charges	45 485	166 849	152 271	60 063
. Sur immobilisations	27 892	76 580	68 138	36 334
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	74 427	331 490	343 579	62 337

Deloitte Audit
 20, Sidi Mohamed Serouf, La Marina
 Ediment - Casablanca
 Tél: 0521 21 43 35 / 05 21 22 47 50
 Fax: 05 21 21 43 78 / 07 53

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
AU 31 Dec 2022

Nom des principaux actionnaires ou associés	N° IF	N° CIN	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
				Exercice précédent	Exercice actuel	
Montant du capital:			2 152 500 000 DHS			
Montant du capital social souscrit et non appelé			105 DHS			
Valeur nominale des titres						
				Exercice précédent	Exercice actuel	
SG FRANCE	552120222		29 BLD HAUSSMAN 75009 PARIS FRANCE	11 802 223	11 823 256	59%
DEVOCO-SOLSS	6928071		153, BD DE LA GIRONDE CASABLANCA	5 644 794	5 644 794	28%
DIVERS AUTRES ACTIONNAIRES			1550219	1 023 868	708 828	3%
PATRIMOINE GESTION ET PLACEMENT	11085200		78 RUE D'ALGER CASABLANCA	661 764	661 764	3%
HAKAM ABDELATIF FINANCE	3331405		C/HAKAM FRERES AVENUE HASSAN II ROUTE DE CASA RABAT	265 349	473 480	2%
FINAM	2221142		C/ETIS HAKAM FRERES AV. HASSAN II ROUTE DE CASA RABAT RABAT	239 416	239 416	1%
MAD INVEST	46009		Y EL MANSOUR	239 379	219 379	1%
MEKOUAR MOUNA			5642825	0	151 682	1%
MEKOUAR AZIZA			55, AVENUE VICTOR HUGO 75116 PARIS France	0	121 434	1%
MEKOUAR MALIKA			16932599	0	121 434	1%
CHEDDADI NAJMA EP MEKOUAR		B430452	5 RUE ABDELAZIZ BEN DRISS OUASIS 20103 CASABLANCA OUASIS	0	106 366	1%
MEKOUAR MOHAMMED CHAKIB		BE69823	BP 13321 CASABLANCA	341 535	106 256	1%
ZAK FINANCE	1622659		ICOMABD HASSAN II - MOHAMMADIA	106 256	106 256	0%
SOCIETE BISMILLAH HOLDING	3331491		16-18, RUE SOLDAT RAPHAELMARISCAL - CASABLANCA	68 406	68 406	0%
			C/HAKAM AV. HASSAN II ROUTE DE CASA, RABAT	107 010	53 505	0%
Total				20 500 000	20 500 000	100,00%

Deloitte Audit
 21, St. Mohammed Ben Abdellah
 Esplanade C. J. Lamine & En. Mourad
 Casablanca
 Tél: 0521 21 49 25 / 05 21 21 47 34
 Fax: 05 21 21 49 78 / 07 53

FIJAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE
AU 31/12/2022

A- Origine des résultats affectés Projet de l'AGO du 24/05/2022	en Dirhams	
	Montants	Montants
Report à nouveau	0	0
Résultats nets en instance d'affectation	857 103	348 500
Résultat net de l'exercice		508 603
Prélèvements sur les bénéfices		
Autres prélèvements		
TOTAL A	857 103	TOTAL B
		857 103

Deloitte Audit
Sr Sidi Mohammed Benabdellah
Ediment "C" - Zone 3, La Marina
Casablanca
Tel: 0522 22 42 26 / 05 22 22 47 84
Fax: 05 22 22 42 79 / 47 59

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	en milliers de DH		
	déc-22	déc-21	déc-20
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	12 470 807	11 791 216	11 341 038
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	4 420 747	4 357 551	4 239 987
2- Résultat avant impôts	1 476 875	1 222 509	892 003
3- Impôts sur les résultats	448 784	365 406	391 750
4- Bénéfices distribués	0	0	0
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	1 028 091	857 103	500 253
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	47,76%	41,81%	24,40%
Bénéfice distribué par action ou part sociale	0	0	0
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 130 349	1 133 797	1 086 521
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 077	3 321	3 321

Deloitte Audit
Sr Sidi Mohammed Benabdellah
Ediment "C" - Zone 3, La Marina
Casablanca
Tel: 0522 22 42 26 / 05 22 22 47 84
Fax: 05 22 22 42 79 / 47 59

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

AU 31 Decembre 2022

I - DATATION

. Date de clôture (1)	31/12/2022
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	17/03/2023
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement de délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II - EVENEMENT NES POSTERIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLE A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

**FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION**

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment " C ", Incire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

EFFECTIFS

(en nombre)

EFFECTIFS	31/12/2022	31/12/2021
Effectifs rémunérés	3 077	3 205
Effectifs utilisés	3 077	3 205
Effectifs équivalent plein temps	3 003	3 128
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 196	1 222
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1 807	1 906
Cadres (équivalent plein temps)	1 958	1 976
Employés (équivalent plein temps)	1 045	1 150
dont effectifs employés à l'étranger	0	2

**FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION**

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment " C ", Incire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

AU 31 Decembre 2022

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Titres dont l'établissement est dépositaire	17 236	16 745	114 043 762	117 418 551
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion		-		-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	38	38	30 424 085	26 463 213
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	13	12	12 062 011	10 194 694
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	5	-	1 592 849	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

**FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION**

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment " C " , Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

RESEAU

AU 31 Dec 2022

(en nombre)

RESEAU	31/12/2022	31/12/2021
Guichets permanents	373	371
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	495	501
Succursales et agences à l'étranger	0	0
Bureaux de représentation à l'étranger	0	2

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment " C " , Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

**FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION**

COMPTES DE LA CLIENTELE

(en nombre)

COMPTES DE LA CLIENTELE		
	31/12/2022	31/12/2021
Comptes courants	34 367	35 585
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	19 896	20 484
Autres comptes chèques	448 337	436 783
Comptes d'affacturage	34	-
Comptes dépôts d'investissement	-	-
Comptes d'épargne	367 399	363 355
Comptes à terme	296	2 444
Bons de caisse	1 874	-
Autres comptes de dépôts	-	116 318

Deloitte Audit
 Bd Sidi Mohammed Ben Abdellah
 Bâtiment "G", P.O. 2, La Marina
 Casablanca
 Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 51
 Fax: 05 22 22 40 70 / 27 50

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

Evolution des produits d'exploitation bancaire

En milliers de DHS

déc-22	déc-21	déc-20
5 580 757	5 417 841	5 599 591

Deloitte Audit
 Bd Sidi Mohammed Ben Abdellah
 Bâtiment "G", P.O. 2, La Marina
 Casablanca
 Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 51
 Fax: 05 22 22 40 70 / 27 50

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

PLUS OU MOINS VALEURS SUR CESSIION DES TITRES DE PLACEMENT, DES TITRES DE PARTICIPATION/PARTICIPATION,

ET EMPLOIS ASSIMILES

AU 31 dec 2022

en milliers de dirhams

Date d'acquisition	Date de cession	Titres cédés	Valeur comptable brute	Provisions constituées	Valeur comptable nette	Produit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession	Taux d'abattement	Abattement
		Titres de placement								
	12/09/2022	Titres de participation	8 868		8 868	14 000	5 133			
		Total	8 868		8 868	14 000	5 133			

Deloitte Audit
 Deloitte Mohammed Benabdellah
 Bd Sidi Mohammed 3, La Marina
 Bâtiment "C" - Intra 3
 Casablanca
 Tél: 0521 22 40 25 / 05 21 22 47 34
 Fax: 05 21 22 40 78 / 05 21 47 59

TIJROUC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

ETAT DES AGIOS RESERVES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	ANNEE PROVISION	CREANCES VIVANTES N-1	CREANCES AMORTIES N-1	TOTAL N-1	CREANCES VIVANTES N	CREANCES AMORTIES N	TOTAL N	EVOLUTION
ETAT DES AGIOS RESERVES			1					
TOTAL								

Deloitte Audit
 Deloitte Mohammed Benabdellah
 Bd Sidi Mohammed 3, La Marina
 Bâtiment "C" - Intra 3
 Casablanca
 Tél: 0521 22 40 25 / 05 21 22 47 34
 Fax: 05 21 22 40 78 / 05 21 47 59

TIJROUC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

ETAT POUR LE CALCUL DE L'IMPOT DU PAR LES ENTREPRISES BENEFICIAIRES DES
MESURES D'ENCOURAGEMENTS AUX INVESTISSEMENTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

RUBRIQUES	Ensemble des produits	Ensemble des produits correspondant à la base imposable	Ensemble des produits correspondant au numérateur taxable
1	2	3	4
* Ventes			
1 * Ventes imposables			
2 * Ventes exonérées à 100%			
3 * Ventes exonérées à 50%			
Lotissement et promotion immobilière			
4 * Ventes et locations imposables			
5 * Ventes et locations exclus à 100%			
6 * Ventes et locations exclus à 50%			
Prestations de services			
7 Imposables			
8 Exonérés à 100%			
9 Exonérés à 50%			
10 Produits accessoires, Produits financiers, dons et			
11 Subventions d'équipement			
12 Subventions d'équilibre			
12a Imposables			
12b Exonérés à 100%			
12e Exonérés à 50%			
13 Totaux partiels			
14 Profits net global des cessions après abattement pondéré			
15 Autres profits exceptionnels			
16 Total général (lignes 13+ 14+ 15)			

NEANT

(1) Faire figurer dans ces cases le moitié du montant figurant dans la colonne 3 - même ligne

(2) Faire figurer dans ces cases le moitié du montant figurant dans la colonne 2 - même ligne

Éléments de calcul de l'impôt :

Base collation minimale : montant (ligne 13, col. 3)

Collation minimale nette : collation brute x

Base imposable à l'I.S. : bénéfice fiscal x

Impôt sur les sociétés dû : impôt brut

montant (ligne 13, col. 4)

Base collation minimale

montant (ligne 16, col. 2)

montant (ligne 16 col. 2)

montant (ligne 16, col. 4)

montant (ligne 16, col. 3)

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment " C " , Incire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

ETAT DES INTERETS DES EMPRUNTS CONTRACTES AUPRES DES ASSOCIES ET DES TIERS.

AUTRES QUE LES ORGANISMES DE BANQUE OU DE CREDIT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Nom, Prénom ou raison sociale	Adresse	N° C.I.N. ou Article I.S.	Montant du prêt	Date du prêt	Durée du prêt (en mois)	Taux d'intérêt	Charge financière globale	Remboursement exercices antérieurs		Remboursement exercice actuel		Observations
								Principal	Intérêt	Principal	Intérêts	
A. Associés												
B. Tiers												
TOTAL												

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Iticre 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

ETAT DES PLUS-VALUES CONSTATEES EN CAS DE FUSIONS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Eléments	Valeur d'apport	Valeur nette comptable	Plus-value constatée et différée	Fraction de la plus-value rapportée aux l'exercices antérieurs (cumul) (2)	Fraction de la plus-value rapportée à l'exercice actuel	Cumul des plus-values rapportées	Solde des plus-values non imputées	Observations
1	Terrains (1)								
2	Constructions								
3	Matériel et outillage								
4	Matériel de transport								
5	Agencements-Installations								
6	Brevets								
7	Autres éléments amortissables								
8	Titres de participation								
9	Fonds de commerce								
10	Autres éléments non amortiss								
	TOTAL								

NEANT

(1) Impassibles différés jusqu'à la date de cession

(2) Fraction correspondant à l'imputation de la plus-value constatée lors de la fusion majorée le cas échéant du reliquat de la plus-value se rapportant à l'élément cité au cours de l'exercice

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Inceir 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Actifs à risque, restructurés, improductifs et en souffrance

AU 31 DEC 2022

en milliers de DH

	Montant Brut
Créances en souffrance	12 820 191,72
Wachlist	2 460 705,52

Distribution A. J. S.
Box 03/11 Mohammed VI
Bâtiment n° 1, Indus 5, Jd. 21
Tél: 0522 22 10 15 / 05 12 72 47
Fax: 05 22 22 10 15 / 05 12 72 47

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ÉTAT A1 : ÉTAT DES PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

Les comptes sociaux de la Société Générale Maroc sont préparés conformément au Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC). L'objectif de ces comptes est de présenter une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Banque.

1. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE :

Les créances comptabilisées, qui concernent aussi bien les établissements de crédits que les créances sur la clientèle, sont ventilées selon leur durée initiale et leur objet économique et ce, comme suit :

- Créances sur les établissements de crédits et assimilés à vue et à terme ;
- Crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers et autres crédits ;
- Créances acquises par affacturage.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie. Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit ou clientèle).

Les créances en souffrance

Les créances en souffrance sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation en vigueur régissant l'activité des établissements de crédit. Ces créances sont, après déduction des quotités de garantie prévues par ladite réglementation, provisionnées à hauteur de :

- 20% pour les créances pré-douteuses ;
- 50% pour les créances douteuses ;
- 100% pour les créances compromises.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles. Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont, quant à elles, constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable.

2. DETTES À VUE ET À TERME :

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,

Deloitte Audit
 FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION
 Rdj Sidi Mohammed Benabdellah
 Bâtiment "C", Niveau 8, La Marina
 Casablanca
 Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
 Fax: 05 22 22 40 78 / 42,59

- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur les dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

3. PORTEFEUILLE TITRES :

Les titres sont classés en fonction de l'intention de leur détention en titres de transaction, titres d'investissements, titres de placements ou titres de participations.

• Titres de transaction

Ces titres sont acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé actif. Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat, frais de transaction exclus, coupons courus inclus. A chaque arrêté comptable, la différence résultant des variations de prix de marché est portée directement au compte de produits et charges.

• Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

• Titres d'investissement

Ils correspondent à des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à la date de leur échéance.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition frais inclus et coupons courus inclus.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

• Titres de participation

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

Seules les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation.

• Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan. Les titres cédés continuent d'être évalués suivant les règles applicables à leur catégorie.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan. Aucune provision n'est constatée en cas de dépréciation des titres reçus mais les intérêts courus sur la créance sont constatés.

4. OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES :

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » selon le sens.

La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et les charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment " C ", Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 15 40 78 / 47 59

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminuées des amortissements cumulés calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

6. PROVISIONS :

Ce poste recouvre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges directement liés ou non à des opérations bancaires.

- Les provisions pour risques et charges : sont constituées en cas d'une obligation envers un tiers à la clôture et à l'absence de contrepartie équivalente attendue.
- Provisions pour risques généraux : Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.
- Les provisions réglementées : sont constituées en application des dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales.

7. PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES :

Les intérêts correspondent aux produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés. Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation. Les commissions sont enregistrées selon la nature de la prestation.

8. CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS :

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment " C ", Itaire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

D- Informations sur le système de gestion des risques

D.1- Contrôle interne

➤ *Se référer au rapport annuel sur le contrôle interne*

Comités techniques

➤ Comité d'Audit

Membres :

- ❖ Un membre indépendant, Président du comité
- ❖ Deux membres du Conseil de Surveillance
- ❖ Y prennent également part les auditeurs externes.

Secrétaire : Le Secrétaire du Conseil

Périodicité : Trimestrielle

Attributions :

Le Comité d'Audit et des comptes est responsable de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de Contrôle Permanent et de Contrôle Périodique.

Ce Comité a pour mission de :

- Donner périodiquement son avis sur l'organisation et le fonctionnement du contrôle interne (périodique et permanent) de la banque et proposer au conseil de surveillance les adaptations pertinentes.
- Examiner les travaux du Contrôle Permanent :
 - ❖ Suivi de l'efficacité de la Surveillance Permanente
- Respect des procédures
- Surveillance des comptes sensibles
- Gestion des suspens
 - ❖ Suivi de la gestion et de la prévention des Risques Opérationnels
- Risques de fraude internes et externes
- Risques d'exécution
- Sécurité du personnel et des équipements
- Gestion de la continuité d'activité et gestion de crise
- Sécurité des systèmes d'information
 - ❖ Suivi des risques de non-conformité
- Suivi de l'évolution de l'environnement légal et réglementaire
- Respect des obligations en matière de Connaissance client (KYC)
- Suivi des règles de lutte contre le blanchiment d'argent et la lutte contre le financement du terrorisme
 - ❖ Suivi des Risques juridiques majeurs.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

- Examiner les travaux du Contrôle Périodique :
 - ❖ Appréciation du plan d'audit annuel en s'assurant que la méthodologie d'élaboration permette une détection et une couverture adéquates des zones de risques et proposition au Conseil de Surveillance pour validation
 - ❖ Suivi des moyens et de la réalisation du plan d'audit interne
 - ❖ Examen des synthèses des missions achevées depuis le dernier comité et des plans d'actions proposés
 - ❖ Suivi de la mise en œuvre, selon les échéances fixées, des préconisations du contrôle périodique

Autres sujets entrant dans la mission du comité :

- Examiner les synthèses des missions externes (régulateur...) ainsi que les préconisations effectuées et les plans de mise en œuvre.
- Examiner les risques structurels de la banque (liquidité et refinancement, risque de taux).
- Proposer au conseil de surveillance la nomination des commissaires aux comptes.
- Examiner, via la présentation des commissaires aux comptes, le projet d'arrêté des comptes et les conditions de leur établissement (principes, méthodes), les réserves éventuelles.
- Examiner le dispositif de traitement des réclamations, l'évolution de celles-ci et les actions correctrices mises en place
- Procéder, annuellement, à une auto-évaluation du fonctionnement du comité et ce, selon une grille formalisée couvrant l'ensemble de ses composantes (composition, réunions, fréquence,...)

Le président du Comité d'Audit présente une synthèse des travaux au Conseil de surveillance. Il rend compte des anomalies relevées au Conseil et se prononce sur la pertinence des mesures correctives retenues.

➤ Comité des risques

Membres :

- Un membre indépendant du Conseil de Surveillance, Président du comité
- 3 membres du Conseil de Surveillance

Secrétaire : Le Directeur Risques.

Périodicité : Trimestrielle

Attributions :

Ce Comité a pour mission de :

- Analyser périodiquement l'organisation et le fonctionnement de la filière risques de la banque.
- Valider les orientations de la politique de crédit de la banque.
- Examiner le portefeuille d'engagements :
 - ❖ Analyse du portefeuille de Risques Souverains et de Crédits Retail et non Retail,

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdallah
Bâtiment "C", Voie 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
--- -- 40 78 / 47 59

- ❖ Suivi et évolution des plus importantes expositions de la banque,
- ❖ Suivi des engagements irréguliers,
- ❖ Suivi des principaux risques sensibles,
- ❖ Suivi des engagements Retail et non Retail en défaut,
- ❖ Suivi et appréciation du niveau de provisionnement des contreparties ainsi que de l'efficacité du recouvrement,
- Analyser le Coût Net du Risque de la banque et son évolution au regard de la politique de crédit,
- Suivre le respect des seuils définis dans le cadre de l'appétit pour le risque et des ratios réglementaires (division des risques, concentration...)
- Établir un reporting spécifique au Conseil de Surveillance sur les risques encourus sur les apparentés et les parties liées (*en cas d'irrégularités*)
- Faire part au Conseil de Surveillance des résultats des stress tests

Le Président du Comité des Risques présente une synthèse des travaux au Conseil de Surveillance.

➤ *Comité des Nominations et des Rémunérations*

Membres :

- Un membre indépendant du Conseil de Surveillance, Président du comité
- 2 Membres du conseil de surveillance

Périodicité : Semestrielle

Attributions :

Le Comité des nominations et des rémunérations est en charge de conseiller et d'assister le conseil de surveillance dans le processus de nomination et de rémunération de ses membres de ceux du Directoire ainsi que des directeurs généraux adjoints de la banque. Ce comité est chargé notamment :

- D'évaluer annuellement la structure, la taille et la composition du conseil de surveillance et de soumettre des recommandations à ce dernier en vue de modifications éventuelles concernant la nomination ou la réélection de ses membres ;
- De proposer la désignation des membres du conseil de surveillance et des comités d'Audit et des Risques,
- D'identifier et de soumettre au Conseil les situations de conflits d'intérêts qui émaneraient du processus de nomination.
- Fixer la rémunération du Président du Conseil de Surveillance
- Fixer la rémunération des principaux dirigeants de la banque (membres du directoire et directeurs généraux adjoints).

Deloitte Audit
 Bd Sidi Mohammed Benabouellah
 Bâtiment "C", Ivoire 3, La Marina
 Casablanca
 Tél. 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
 Fax 0522 22 40 78 / 47 59

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

- Répartir l'enveloppe des jetons de présence, fixée par l'assemblée générale, entre les membres du conseil de surveillance en fonction de leur assiduité aux réunions.
- Proposer la liste des bénéficiaires de stock options.

Le comité est en charge également de :

- Examiner la politique générale d'évolution des rémunérations de la banque (au regard du contexte local) ainsi que les enveloppes de parts variables annuelles,
- Examiner les dispositifs d'intéressement à long terme (Epargne salariale...),
- Analyser périodiquement les autres avantages consentis au personnel (véhicules de fonction, personnel de maison, retraites complémentaires...)

A noter : dans le cas où ce comité doit traiter de la rémunération ou la nomination du Président du Conseil de Surveillance, ce dernier ne s'associe pas aux délibérations.

L'un des membres du Comité des nominations et des rémunérations présente une synthèse des travaux au Conseil de surveillance et se prononce sur la pertinence des mesures retenues.

D2- Appétit pour le risque :

Chaque année, Société Générale Maroc conduit une revue de son « appétit pour le risque ». L'objectif est de définir le niveau de prise de risque acceptable au regard des ambitions de développement des métiers et la stratégie de la banque. Cet exercice s'appuie sur les processus clés d'identification des risques, et est conduit en cohérence avec les autres processus stratégiques tels que le plan stratégique et financier (PSF), le processus d'évaluation de l'adéquation du capital (ICAAP) et le plan de redressement de crise interne (PRCI).

L'Appétit pour le risque est ainsi formalisé de manière qualitative, au travers d'un ensemble de principes et politiques applicables aux différents types de risques et quantitative, au travers d'un dispositif d'encadrement d'indicateurs clés selon la nature de risque, par des limites et des seuils d'alerte.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE en tant qu'organe d'administration, approuve l'appétit au risque et s'assure de son respect au travers un dispositif d'alerte ad hoc. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE a institué deux Comités chargés de l'assister en matière de suivi des Risques et d'évaluation du dispositif de Contrôle Interne :

- LE COMITE DES RISQUES, en charge des risques de contrepartie, des risques de marché et du suivi des indicateurs d'appétit au risque.

LE COMITE D'AUDIT, qui, outre la validation des comptes du Groupe, est chargé du pilotage des Risques Opérationnels, des risques de non-conformité, des risques structurels ; et de l'évaluation du Contrôle Interne.

Cette approche permet un pilotage adéquat de la stratégie de la banque en ligne avec son appétit au risque et dans le respect des exigences de Bank Al-Maghrib.

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdelillah
Bâtiment " C ", Jwira 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 70 / 47.59

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

D.3- Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte résultant de l'incapacité des clients du Groupe, d'émetteurs ou d'autres contreparties à faire face à leurs engagements financiers. Ce risque inclut le risque de contrepartie afférent aux opérations de marché et peut être aggravé par le risque de concentration individuelle, pays ou sectorielle.

Le risque de crédit est piloté à travers des politiques d'octroi et de tarification, ainsi que du dispositif de surveillance et de suivi des encours de risque de crédit à l'égard aux limites de risque instaurées.

La prise de risque de crédit est au cœur de l'objectif stratégique de la Société Générale Maroc d'accompagner le financement de l'économie et de construire des relations à moyen et long terme avec ses clients (notamment d'être la banque relationnelle de référence).

L'appétit pour le risque de crédit est piloté à travers un dispositif de politiques de crédit, limites de risque et de politiques de tarification, visant à sécuriser au niveau de la Banque :

- Un niveau prévisionnel de Charge Nette du Risque (CNR) compatible avec les objectifs de rentabilité prédéfinis dans le cadre du budget annuel et du plan financier ;
- Une variabilité de la CNR compatible avec la tolérance prédéfinie de la Société Générale Maroc quant à la détérioration de sa solidité financière sous hypothèse de stress ;
- Une couverture acceptable du risque de pertes de crédit par les revenus de marge d'intérêt (équilibre « rentabilité / risque »), à travers des politiques de tarification différenciées selon le degré de risque.

Pour la gestion proactive de son risque de crédit à la Société Générale Maroc s'appuie sur les leviers ci-dessous :

Une filière risque de crédit experte et indépendante :

La filière risques de crédit est du ressort de la Direction des Risques et du Recouvrement qui couvre l'ensemble des aspects relatifs à l'octroi des crédits, et à la surveillance des engagements, en plus de la supervision de l'activité du recouvrement précontentieux et contentieux.

L'organisation de la filière Risque obéit aux principes généraux suivants :

- Indépendance de la filière risque vis-à-vis de la filière commerciale : la filière risque est indépendante hiérarchiquement de la filière Commerciale au siège et en région. Ce principe vise à assurer une gestion saine et transparente des risques en évitant la dilution des responsabilités et les conflits d'intérêts ;
- Séparation entre l'octroi de crédit et la surveillance des risques : les activités d'octroi de crédit et de surveillance des risques sont prises en charge par des entités distinctes ;
- Séparation entre l'octroi de crédit et la production de crédit : les activités d'octroi de crédit et de production de crédit sont prises en charge par des entités distinctes.
- L'octroi du crédit est exercé en fonction de limites d'autorisations déléguées aux divers intervenants en fonction du montant, de la nature des crédits, des garanties et de la notation des clients.

Des politiques de Risque de crédit en matière d'octroi revues régulièrement :

La Société Générale Maroc s'appuie sur des Politiques de Risque de crédit en matière d'octroi dument formalisées et actualisées chaque année. Les principes généraux régissant ces politiques d'octroi sont rappelés ci-dessous :

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Voie 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

- La banque privilégie une perspective de relation clientèle à moyen et long terme, en ciblant à la fois des clients avec lesquels la banque a une relation établie de confiance et des prospects présentant un potentiel de développement d'affaires rentable à moyen terme.
- Toute prise d'engagement de crédit s'appuie sur une connaissance approfondie du client et une bonne compréhension de la finalité de l'opération. L'acceptabilité du risque repose en premier lieu sur la capacité de l'emprunteur à faire face à ses engagements, notamment au travers des flux de trésorerie qui assureront la bonne fin de l'opération. La prise de sûretés est recherchée pour réduire le risque de perte en cas de défaillance de la contrepartie mais ne peut, sauf exception, constituer la seule justification de la prise de risque.
- L'adossement au poste clients : La mobilisation du poste clients constitue un objectif majeur du développement de la relation avec nos clients, car elle permet tout à la fois de sécuriser les encours et de capter un mouvement d'affaires. Le financement du poste clients, qu'il conviendrait de privilégier par rapport au découvert ou crédit de trésorerie, peut être assuré par le moyen de l'escompte commercial classique, de lignes spécialisées de type avance sur marché, la cession de créance professionnelle et par l'affacturage en s'appuyant sur l'offre d'assurance-crédit d'ACMAR.
- Les sûretés sont évaluées en appliquant des décotes de prudence et en portant une attention particulière à la faculté effective de leur mise en œuvre.
- La mise en place d'opérations complexes ou présentant un profil de risque spécifique relève d'équipes spécialisées disposant du niveau de compétence et d'expertise requis.
- Les politiques d'octroi de crédit de la SGMA doivent se conformer aux critères définis dans le cadre de la politique de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) ; Une orientation forte est de diminuer son soutien aux secteurs polluants et de s'engager de manière volontariste sur le financement des énergies renouvelables.
- La notation des contreparties constitue un critère clé de la politique d'octroi et sert de base au dispositif de délégation déployé dans la filière commerciale et la filière risque. Le dispositif de notation s'appuie sur des modèles internes conformes aux exigences réglementaires. Une vigilance particulière est apportée à la mise à jour régulière des notations (qui en tout état de cause sont soumises à une revue annuelle).
- La Société Générale Maroc recherche une diversification des risques en encadrant le risque de concentration et en maintenant une politique de division des risques à travers un partage avec d'autres partenaires financiers (banques ou organismes de cautionnement).

Le dispositif de Notations

Lors de la décision d'octroi des crédits, les clients de la banque font l'objet d'une notation, définie suivant les standards du groupe Société Générale et annuellement mise à jour. En plus du langage commun des risques qu'elle instaure, la notation a pour but :

- D'aider à la prise de décision ;
- De permettre de suivre l'évolution de la qualité du risque de la contrepartie ;
- De déterminer l'étendue des délégations pour l'octroi des concours ;
- D'apprécier la qualité des risques sur un portefeuille donné.

Des Délégations de compétences formelles limitant les responsabilités

Dans le cadre des circuits de décision de prise et le suivi des risques, le Directoire accorde des délégations de compétences aux Directeurs Régionaux et responsables de filiales pour l'octroi de crédits.

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Voie 3, La Marina
Casablanca
Tel. 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 28 / 47 59

FIGARO GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Ces délégations de compétences sont accordées intuitu personae par le Directoire et notifiées par lettres nominatives, et établies en fonction de La notation du client, le marché, la nature de la garantie, la maturité, l'ancienneté de la relation et l'expérience du gestionnaire.

Les Délégués Régionaux sont par ailleurs autorisés à sous-déléguer sous leur entière responsabilité, au maximum 50% de leurs propres délégations de compétences.

De la même manière, le Directeur des Risques accorde des délégations de compétences aux responsables et analystes octroi de la filière risque

Les dossiers de crédits Retail faisant l'objet de scoring automatique, peuvent être approuvés par la filière commerciale sans intervention de la filière risques dans le cadre de délégations de compétences octroyées par la filière commerciale et validées par la Direction des Risques, si ces dossiers respectent scrupuleusement les règles consignées dans les politiques de crédits Retail, détaillées par type de produit (PPI, PPC, PPO, crédits expresso...), et par type de contrepartie (particuliers, professionnels, MRE...).

Le dispositif de surveillance des risques :

Le monitoring du portefeuille et le dispositif de recouvrement constituent des axes majeurs pour la gestion opérationnelle du risque de crédit :

- La gestion proactive des risques dégradés est la clé pour contenir le risque de perte finale en cas de défaillance d'une contrepartie. A ce titre, la Société Générale Maroc met en place des procédures rigoureuses et de outils de détection précoce et de mise sous surveillance et/ou de suivi renforcé des contreparties dont le profil de risque est en dégradation.
- Les contreparties saines dont le profil de risque est en dégradation significative doivent être classées avec diligence en « Noms sous surveillance » (« Watch List ») à l'initiative de la Direction des Risques ou de la filière Commerciale afin de faire l'objet d'une surveillance rapprochée. En cas de défaut de la contrepartie et afin de minimiser le risque de perte finale, la gestion individuelle des dossiers les plus importants est confiée à des équipes spécialisées de recouvrement, séparées des unités responsables de l'origination du prêt.
- Le dispositif de recouvrement aussi bien en phase amiable que contentieuse, est soutenue par l'amélioration de l'expertise des acteurs du recouvrement, la mise en place d'outils et d'indicateurs pour le suivi du taux d'efficacité et du taux d'encaissement par phase de recouvrement. Les dossiers importants ou sensibles Retail / Non Retail sont confiés à la Direction des Affaires Spéciales, rattachée au Directoire, pour un circuit de décision plus court sur ces dossiers.

D.4- Risques de marché

Les risques de marché désignent le risque de perte résultant d'une évolution défavorable des paramètres de marché. Ils concernent l'ensemble des opérations du portefeuille de négociation et certains portefeuilles bancaires.

L'encadrement des risques de marché repose sur la combinaison de plusieurs types d'indicateurs :

- Un ensemble de stress-tests multi-facteurs historiques (scénarios déjà observés par le passé) et hypothétiques (scénarios élaborés avec les économistes de la banque) permettant de prendre en compte des perturbations de marché exceptionnelles d'occurrence décennale. Ces indicateurs estiment la perte résultant d'une évolution sévère des paramètres de marché sur une durée

Deloitte Audit
 Ed Sidi Mohammed Benabdellah
 Bâtiment "C", Ivoire 3, La Marina
 Casablanca
 Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
 Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

correspondant au temps permettant de déboucler ou de couvrir les positions concernées. La limite en Stress Test Global porte sur le scénario le plus dégradé ;

- Ces scénarios sont complétés par un ensemble de stress-tests adverses calculés par activité ou facteur de risque pour prendre en compte des risques extrêmes sur un marché spécifique (dislocation, liquidité, concentration ...);
- Les indicateurs en « sensibilité » et en NPV « Net Present Value » permettent d'encadrer la taille des positions. Les sensibilités sont calculées sur les principaux facteurs de risques de valorisation ; les encadrements en NPV sont utilisés pour les positions significatives en termes de risque. Aussi, les sensibilités peuvent être limitées à certaines maturités ;
- Autres indicateurs utilisés : durée de détention maximale d'une position, spread de crédit ainsi que le stress test de crédit ;
- Un encadrement du risque de change à travers une limite de position de change globale ainsi que des limites par devise. Ces limites sont exprimées en NPV « Net Present Value »

Ces indicateurs sont encadrés par un ensemble de limites, définies et calibrées par la Direction des Risques en liaison avec les Front Offices, un suivi quotidien du respect de ces limites est effectué par le département de Direction des Risques en charge des risques Marchés.

D.5- Risques global de taux d'intérêt

➤ Généralités

Les **Risques Structurels** concernent les risques de taux, de change et de liquidité du portefeuille bancaire.

Pour la gestion structurelle des risques de taux et de liquidité, la Banque adopte actuellement une approche statique (à production arrêtée du bilan) dans laquelle toutes les données sont mises à jour mensuellement et une approche dynamique pour le calcul de la MNI règlementaire projetée et la sensibilité de la MNI ainsi que pour la projection des Gaps de liquidité. La Banque recourt à une modélisation des emplois et des ressources en s'appuyant sur :

- Le détail des contrats pour les produits échéances (en taux et en liquidité) ;
- Des règles d'écoulement pour les produits sans échéance.
- Conventions d'écoulement pour les autres postes (fond propres ...)

La Banque dispose depuis 2017 d'un nouvel outil ALM (Fusion Risk de finastra) pour le calcul des gaps (ou impasses) de liquidité et de taux, le calcul de la sensibilité (VAN et MNI) aux chocs de taux sous différents scénarios, la production de reporting périodiques, les simulations (stress-scénarios), et plus largement pour l'analyse des risques structurels.

SG Maroc mesure et gère ses risques ALM :

- Au niveau de la Banque (Société Générale Marocaine de Banques) ;
- Au niveau consolidé pour la maison mère (périmètre légèrement différent incluant SG TANGER OFF SHORE, SOGELEASE, SOGEFINANCEMENT, SOGECAPITAL

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Itaire 3, La Marina
Casablanca
Tél. 0522 22 40 75 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

GESTION, ATHENA COURTAGE et FONCIMMO).

- Au niveau consolidé vis-à-vis de la banque centrale (périmètre pour la maison mère + EQDOM)

➤ **Gouvernance**

❖ **Une cellule ALM au sein de la Direction Financière :**

Une Cellule ALM est rattachée à la Direction Financière de SG MAROC. Son rôle est d'identifier et de suivre les risques structurels et de proposer et mettre en œuvre des actions correctrices le cas échéant. Une politique formalisée en date du 30/06/2011 (et mise à jour régulièrement ou suite à un changement majeur dans les modalités de gestion des risques structurels) décrit et définit la stratégie et les modalités de gestion des risques de taux, de liquidité et de change de la Banque.

L'établissement des reporting de gestion des risques structurels est du ressort de cette Cellule ALM. L'analyse des reporting est présentée au comité ALM (ALCO régit par la charte comités ALM), dont le rôle est de définir et mettre en œuvre la stratégie à court et moyen-long termes de la Banque en matière de gestion globale du bilan (liquidité, taux et change).

❖ **Les instances de gouvernance en matière de risques structurels**

▪ **Les Organes Internes**

Le Comité d'Audit définit et valide les orientations d'Audit en matière de gestion des Risques Structurels. Il convient de noter que le Comité d'Audit est une émanation du Conseil de Surveillance de SG Maroc, auquel il rend compte périodiquement. A ce titre, le Comité d'Audit valide les limites de Risques Structurels de SG Maroc.

La mise en œuvre des orientations stratégiques et le respect des limites opérationnelles de suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par l'ALCO de SG Maroc, et est rapporté à la maison-mère à travers des reporting trimestriels réguliers.

Un ensemble d'objectifs stratégiques et opérationnels a été fixé au Comité Financier :

- Optimiser le couple risque/rentabilité en fonction des évolutions du marché et de la stratégie clientèle ;
- Améliorer le coût de la collecte des ressources ;
- Prévoir et gérer les impasses de liquidité et de taux ;
- Optimiser la gestion du portefeuille de titres de placement ;
- Maîtriser les ratios de liquidité ;
- Développer la démarche de gestion Actif – Passif ;
- Sensibilité au risque de taux encadrée par un seuil d'alerte et une limite globale, par groupe de maturité (court terme, moyen terme, long terme), et par devises MAD et Autres
- Piloter et anticiper les besoins de funding futurs par la projection dynamique des gaps de liquidités tout en respectant les limites réglementaires de liquidité

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment " C ", Insire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 41 28 / 47 59

▪ Les Organes Externes

Le risque structurel de taux fait également l'objet d'un reporting périodique à Bank Al Maghrib. Ce reporting spécifique est établi trimestriellement depuis décembre 2021 sous une nouvelle forme en réponse aux dernières exigences réglementaires sur la gestion des risques inhérents au portefeuille bancaire. Le reporting dénommé IRRBB est communiqué en social trimestriellement et consolidé sur une cadence semestrielle.

La maison-mère (Groupe Société Générale / DEVL) instaure à SG Maroc des limites de risques de taux par deux approches, dites de valeur et de revenu.

❖ Les Méthodologies employées par SG Maroc

Cette partie traite des méthodes relatives à la gestion des risques de taux et de liquidité telles que mises en œuvre par SG Maroc.

L'ensemble du bilan des différents périmètres d'analyse fait l'objet d'une gestion en termes de Risques Structurels. Ainsi, pour la modélisation des comptes de bilan, on adopte les méthodes suivantes :

- Comptes à vue (Comptes chèques/comptes courants créditeurs) : modèle statistique. (Modèle MAJ annuellement avec une calibration sur un historique de profondeur 10ans) ;
- Comptes sur carnets : modèle statistique ;
- Comptes à terme : détail du contrat ; pour le risque de taux et en adoptant un modèle de renouvellement des DAT à l'échéance pour l'approche liquidité.
- Découverts (Comptes chèques/comptes courants débiteurs) de la clientèle: Modèle statistique (Modèle MAJ annuellement avec une calibration sur un historique de profondeur 10ans)
- Découverts (Comptes courants débiteurs) des Etablissements de Crédit : sur 12 mois ;
- Gestion propre (Capital, réserves, comptes de régularisation actifs et passifs, comptes de compensation, débiteurs et créditeurs divers, etc.) : Normes Groupe.
- Modèle de remboursement anticipé et de renégociation de taux mis en place en 2019 et mis à jour annuellement
-

D.6- Risque global de taux d'intérêt

➤ *Le risque global de taux d'intérêt*

❖ Méthode d'évaluation et de surveillance du risque de taux d'intérêts

Le risque de taux se définit comme le risque de voir la Marge Nette d'Intérêt (MNI) varier

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellai,
Bâtiment "C", Niveau 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

dans le temps du fait de variations de la courbe des taux. Ce risque est analysé en intérêts courus, avec un impact sur la marge d'intérêt, ou encore en valeur de marché selon des indicateurs en valeur actuelle nette, qui se calculent par actualisation de tous les flux futurs du bilan, en capital et intérêts, pour un scénario de taux standard et des scénarios stressés en calculant des sensibilités relatives aux différents scénarios.

La gestion du risque de taux structurel par l'ALM se restreint au portefeuille bancaire excluant les activités de marché qui sont gérées par la Direction des Risques dans le cadre du risque marché.

❖ **Présentation des indicateurs de suivi des risques de taux :**

Les indicateurs des risques de taux calculés sont :

- Gap de taux fixe : la différence sur chaque maturité entre les montants des encours de passifs et les montants des encours d'actifs projetés dans le temps.
- Sensibilité de la VAN : mesure la variation de la valeur de la position de taux suite à une variation des taux d'intérêts. A noter que depuis Mai 2021, SG Maroc s'est inscrite dans le projet de mise en place de la NPV full cash flows, ou une méthode, dite par vague a été adoptée pour calculer les différentes sensibilités CT, MT et LT
- Sensibilité de la MNI réglementaire : mesure la variation de la marge nette d'intérêts projetée sur 3ans avec l'hypothèse de l'évolution du bilan en fonction des projections budgétaires

❖ **Outils informatiques utilisés**

La solution informatique utilisée pour l'ALM est le logiciel FUSION RISK de FINASTRA. L'outil est alimenté par des requêtes à partir du BI-SME, entrepôt de données englobant tous les systèmes de gestion : Delta & KONDOR AQUARIUS (pour SG Maroc) CASSIOPE pour Sogelease Maroc, et à partir des données de gestion SG Tanger Off-Shore et la fenêtre participative DAA.

La filiale EQDOM a été intégrée dans le scope de gestion sur l'Outil ALM SG Maroc pour le calcul des TCI, la mise en service des reportings structurels de la filiale sont toujours en cours dans l'attente d'une consolidation de l'entité dans le périmètre Groupe.

La solution permet une grande flexibilité en termes de stress-scénarii, de gestion des maturités (time-buckets), de gestion des périmètres d'analyse et en termes de restitution.

D.7- Risques opérationnels

Les risques opérationnels résultent d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des événements internes ou externes, y compris les événements de faible probabilité d'occurrence, mais à risque de perte

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Jooir 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 28 / 47 39

élevé. Ils sont inhérents à tous les produits, activités, procédures et systèmes de Société Générale Maroc, et leur gestion fait donc partie intégrante des fonctions de management à tous les niveaux.

Tout en s'appuyant sur les expertises existantes, ce dispositif implique que le risque opérationnel soit considéré comme une catégorie de risque à part entière et fasse l'objet d'une identification et d'une évaluation spécifique, d'un suivi et d'un contrôle normalisés, débouchant sur des mesures de réduction de risque appropriées.

A ce titre, la Direction du Contrôle Permanent et des Risques Opérationnels a pour mission de piloter et de maintenir un dispositif de gestion des Risques Opérationnels conforme aux exigences internes et réglementaires. Aussi, les équipes en charge de la gestion du RO ont-elles pour missions essentielles de :

- Encadrer et structurer le dispositif d'analyse et de prévention des risques opérationnels et de lutte anti-fraude, à travers :
 - La mise en place d'une approche basée sur l'analyse des risques au sein de chaque entité ;
 - La mise à jour de la cartographie des risques opérationnels de la Banque ;
 - La définition, la mise en place et l'animation du dispositif de collecte des événements de risques opérationnels ;
 - La définition et la mise en place, en liaison avec les managers de directions opérationnelles, des KRI (Key Risk Indicators) prospectifs et proactifs ;
 - L'accompagnement des métiers dans le déploiement et l'animation d'un dispositif de lutte contre la fraude et la mise en place d'une cartographie des fraudes ;
- Gérer les risques opérationnels constatés / avérés. A ce titre, le Département Mesure RO a pour mission de :
 - Centraliser la collecte des événements de risques opérationnels : RO purs, RO liés à du risque de crédit (RORC) ou à du risque de marché (RORM) ;
 - S'assurer de leur déclaration au fil de l'eau ainsi que de leur exhaustivité en effectuant les recoupements nécessaires sur la base des rapports DIG et des remontées de la Supervision Managériale, et en entretenant une étroite concertation/coordination avec les Directions concernées, notamment la Direction des Risques, la Direction du Recouvrement, la Direction des Affaires Juridiques, la Direction des Systèmes d'Informations, la Direction des Moyens Généraux et la Direction Qualité.
- Animer le dispositif de prévention des risques opérationnels et de lutte anti-fraude, en :
 - Suivant les plans d'action d'atténuation des risques résultant de l'exercice de la cartographie des risques par process, du RCSA, ou des recommandations du contrôle périodique ;
 - Animant le dispositif des correspondants RO (synthèse des événements collectés sur la période, diffusion de bonnes pratiques, rappel des règles de collecte des événements) ;
 - Mettant en place et animant un dispositif de développement de la « Culture Risque » opérationnel auprès des collaborateurs (diffusion de bonnes pratiques, intervention terrain, formation/information des managers).

→ Présentation du dispositif de mesure, de maîtrise et de suivi des risques opérationnels à l'échelle du Groupe

Société Générale Maroc met en œuvre et améliore en continu ses processus, ses outils de gestion et son infrastructure de contrôle pour renforcer la maîtrise et le pilotage des risques opérationnels de l'ensemble des processus de la banque et des filiales. Ces dispositifs comprennent, entre autres, le suivi des pertes et incidents, la supervision managériale, les plans de continuité d'activité, les Comités nouveaux produits et des dispositifs spécifiques complémentaires pour la gestion des risques de non-conformité et de sécurité des systèmes d'informations.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels de Société Générale Maroc repose sur les principes suivants :

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellou,
Bâtiment "C", Voie 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 41 10 / 47 59

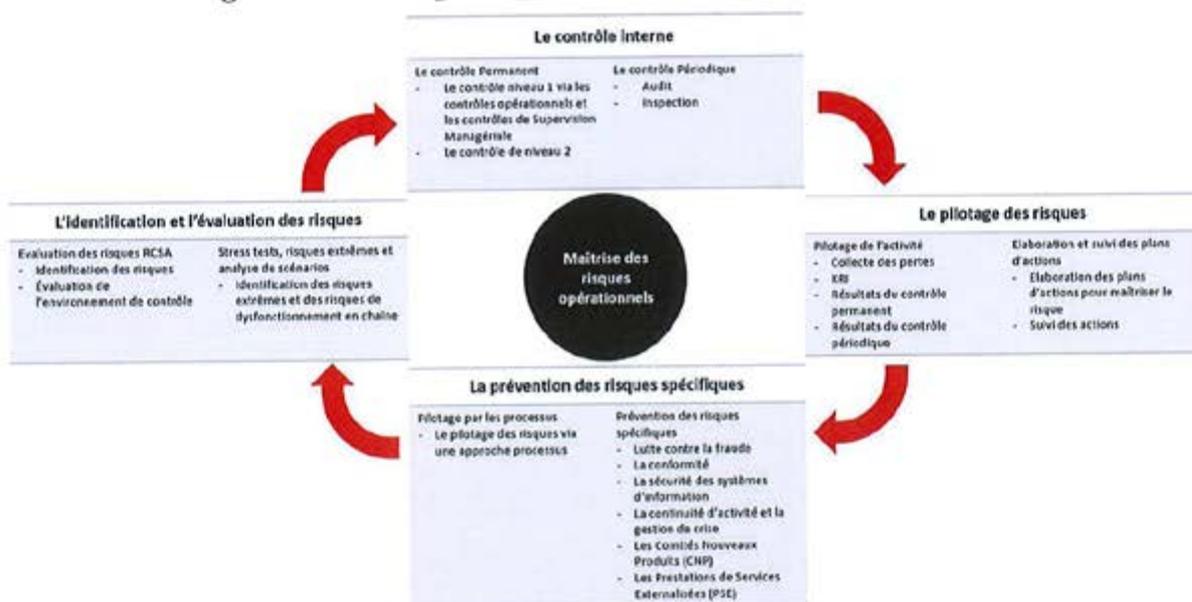
FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

1. Le risque opérationnel constitue une catégorie de risque à part entière. À ce titre, il fait l'objet d'une identification et d'une évaluation spécifique, de dispositifs de prévention, d'un suivi et d'un contrôle normalisé, débouchant sur des mesures de réduction de risque appropriées.
2. Le risque opérationnel est inhérent à tous les produits, activités, procédures et systèmes de la Banque. Sa maîtrise fait partie intégrante des missions de l'ensemble des collaborateurs. Elle repose sur « Le cercle vertueux du processus de maîtrise du risque opérationnel ».
3. L'existence de processus de traitement sécurisés permettant l'atténuation de l'exposition aux risques opérationnels.
4. L'accompagnement et le renforcement de la culture risque de l'ensemble des acteurs.
5. La mise en place d'un dispositif de contrôle interne robuste et son renforcement régulier.
6. L'existence d'une gouvernance et des dispositifs dédiés. Ceux-ci doivent être coordonnés avec les dispositifs et la gouvernance existant sur les autres types de risques (crédit, marchés, liquidité, finance...) et s'intégrer dans le cadre de la gouvernance du Groupe.

Au travers de la mise en place du dispositif de gestion des risques opérationnels :

- ⇒ Les pertes opérationnelles avérées ainsi que les expositions aux risques opérationnels sont systématiquement remontées aux entités concernées et aux membres de directoire.
- ⇒ Le processus de gestion des risques opérationnels est soigneusement documenté tout en permettant d'assurer le respect des instructions, des procédures et des actions correctives se rapportant aux risques opérationnels élevés.
- ⇒ Les auditeurs internes et externes sont appelés à examiner périodiquement l'ensemble des composantes du dispositif mis en place.

→ Axes de gestion des risques opérationnels



Le dispositif de maîtrise des risques opérationnels de Société Générale Maroc s'articule autour de 4 principaux axes, à savoir :

a. La collecte des pertes

La collecte des événements internes de risques opérationnels répond principalement à un objectif d'amélioration et de renforcement du dispositif de contrôle afin de réduire les occurrences de pertes provenant de la réalisation d'événements de risques opérationnels.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment " C ", Voie 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 30
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Ainsi, l'analyse, l'identification, et la surveillance des événements internes de RO sont fondamentales pour assurer une bonne maîtrise de l'exposition aux risques opérationnels de Société Générale Maroc. Collecter des données fiables et exhaustives permet de connaître et de suivre le coût de ses risques opérationnels liés soit aux défaillances opérationnelles, soit aux événements externes. L'analyse des causes de pertes permet d'identifier et de mettre en place les actions correctrices nécessaires et de limiter ainsi la récurrence de ces pertes.

Les données de pertes internes sont également utilisées pour nourrir les autres composantes du dispositif de maîtrise des risques opérationnels (bonne identification des risques dans le cadre de l'exercice de cartographie des risques par process, du RCSA et dans adéquation des contrôles de supervision managériale, identification de KRI, chiffrage des analyses de scénarios et contrôle de la pertinence de ce chiffrage).

b. Les indicateurs clés de risque (ou KRI : Key Risk Indicators)

Un indicateur clé de risque (KRI) est une donnée objective et mesurable devant permettre d'évaluer un ou plusieurs risques clé et ainsi d'améliorer leur pilotage.

- 1) objective et mesurable signifie : quantifiable, facilement reproductible, documentée et auditable.
- 2) devant permettre d'évaluer (directement ou indirectement) un ou plusieurs risques clairement identifiés à partir du référentiel commun des Risques Opérationnels, de la Cartographie des risques par process ou du Référentiel RCSA :
 - Soit par catégorie ou sous-catégorie d'événement, représentant les manifestations concrètes possibles des Risques Opérationnels d'une entité ;
 - Soit par facteur de risques : c'est à dire un élément de l'environnement et/ou de l'organisation qui contribue à la survenance d'un Risque Opérationnel. Il est lui-même rattaché à la ou les sous-catégories d'événement adéquates.

Le KRI a pour objectif d'alerter le management, aux différents niveaux de l'organisation de Société Générale Maroc, sur les activités porteuses de risques opérationnels. Il permet de suivre l'exposition aux Risques Opérationnels.

Le suivi régulier des KRI complète l'évaluation de l'exposition de la banque aux Risques Opérationnels, en apportant aux responsables d'entités :

- Une mesure quantitative et vérifiable du risque ;
- Une évaluation régulière des améliorations ou des détériorations du profil de risque intrinsèque ou résiduel ou de l'environnement de prévention et de contrôle, nécessitant une attention particulière, une action correctrice ou un plan d'action ;

La tendance exprimée par les KRI permet notamment d'alerter sur les sources de risque de pertes opérationnelles potentielles. En cas de KRI en alerte (*i.e. dépassement de seuil sur la période ou variation significative*), une analyse est faite et le cas échéant, des plans d'actions correctives sont définis, mis en œuvre et suivis par les entités.

c. L'auto évaluation des risques et des contrôles (Cartographie des risques par process ou le RCSA)

L'exercice de la mise à jour de la cartographie des risques par process ainsi que le RCSA (Risk & Control Self Assessment) sont au cœur du dispositif de pilotage des risques opérationnels mis en place au niveau de Société Générale Maroc.

Ces exercices ont pour but d'apprécier et d'évaluer l'exposition intrinsèque des activités aux risques opérationnels, de mesurer l'exposition aux risques résiduels et de proposer des améliorations des dispositifs de prévention et de protection. Ils sont pilotés par la Direction CPRO qui décline la méthodologie RCSA du Groupe et la méthodologie cartographie des risques par process sur son périmètre, et qui organise des ateliers avec les métiers à couvrir, afin de :

- Identifier et évaluer les risques opérationnels intrinsèques auxquels chaque activité/process est exposée (*i.e. risques inhérents à la nature d'une activité ou d'un process, en faisant abstraction de ses dispositifs de prévention et de contrôle*) ;
- Evaluer la qualité des dispositifs de prévention et de contrôle en place permettant de réduire ces risques (existence et efficacité de ces dispositifs en termes de détection et de prévention des risques et/ou de

- leur capacité à en diminuer les impacts financiers) ;
- Identifier les vulnérabilités des dispositifs de prévention et de protection ;
- Mesurer l'exposition aux risques résiduels de chaque activité/process après prise en compte des dispositifs de prévention et de protection (hors couvertures d'assurance) ;
- Identifier et mettre en œuvre, le cas échéant, des plans d'actions correctrices ;
- Faciliter/accompagner la mise en place d'indicateurs clé de risque pertinents (KRI – Key Risk Indicators).

A l'issue des ateliers conduits, une consolidation est réalisée par la Direction CPRO afin de permettre notamment de :

- Synthétiser les risques intrinsèques majeurs et les risques résiduels au niveau de Société Générale Maroc et de ses filiales ;
- Identifier les plans d'actions qui viennent réduire ces risques majeurs ;
- Présenter au Management le profil de risque des entités évaluées.

d. Les Analyses de Scénario (AS)

Société Générale Maroc, en cohérence avec les règles du Groupe, modélise des scénarios de pertes opérationnelles à forte sévérité (stress-tests) afin d'en mesurer la probabilité de survenance et les impacts financiers. Ces analyses de scénario ont également pour objectif de définir les actions de prévention ou de diminution d'impact qui s'avèrent nécessaires pour se prémunir contre des risques à fréquence faible mais pouvant avoir des conséquences non négligeables pour les activités de la Banque.

Les Analyses de Scénarios sont déroulées chaque année et prennent en considération les situations les plus extrêmes et les plus défavorables.

Ainsi, l'analyse des pertes internes, le suivi régulier des KRI, l'exercice d'auto-évaluation des Risques et des Contrôles, ainsi que les Analyses de Scénario constituent un dispositif d'évaluation de l'exposition de la Banque aux risques opérationnels complet qui apporte une mesure quantitative et qualitative du risque.

Des plans d'actions correctifs et préventifs ont été dressés en couverture des principales zones de risques identifiées.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdelilah
Bâtiment "C", Immeuble 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 80 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 77 40 74 / 05 22 22 47 34

COMPTES CONSOLIDÉS IAS/IFRS

BILAN CONSOLIDÉ AUX NORMES IAS/IFRS AU 31/12/2022

	En milliers de Dirhams	
ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
Caisse et banques centrales	5 629 265	3 019 748
Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 556 688	2 641 495
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 067 164	2 146 229
- Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat	489 524	495 266
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Prêts et créances sur les ec et assimilés au coût amorti	2 457 583	2 613 570
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	95 481 082	87 932 953
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
Titres au coût amorti	7 895 193	7 721 749
Actifs d'impôts courants	843 732	793 377
Actifs d'impôts différés	1 839 061	1 789 385
Comptes de régularisation et actifs divers	690 245	664 629
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans les entreprises mises en équivalence	475 793	445 629
Immeubles de placement		
Immobilisations corporelles	2 105 112	2 088 786
Immobilisations incorporelles	1 053 870	881 991
Écarts d'acquisition	291 692	291 692
TOTAL ACTIF	121 319 316	110 885 004

* Un contrôle fiscal est en cours chez SOGELEASE

	En milliers de Dirhams	
PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	33 583	41 789
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	33 583	41 789
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	10 110 940	2 309 756
Dettes envers la clientèle	72 728 521	69 467 614
Titres de créance émis	14 370 241	15 057 046
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	1 279 719	1 165 883
Passifs d'impôt différé	775 924	735 699
Comptes de régularisation et autres passifs	4 328 344	4 512 062
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-
Provisions	1 213 394	1 284 327
Subventions et fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	2 006 301	2 881 749
Capitaux propres	14 472 351	13 429 079
Capital et réserves liées	11 442 716	10 934 113
Réserves consolidées	1 772 104	1 661 174
- Part du groupe	1 108 227	983 333
- Part des minoritaires	663 877	677 841
Gains ou pertes latents ou différés	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
- Part du groupe	-	-
- Part des minoritaires	-	-
Résultat de l'exercice	1 257 531	833 792
- Part du groupe	1 205 841	814 533
- Part des minoritaires	51 690	19 259
TOTAL PASSIF	121 319 316	110 885 004

* Un contrôle fiscal est en cours chez SOGELEASE

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AUX NORMES IAS/IFRS AU 31/12/2022

	En milliers de Dirhams	
	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés	4 576 329	4 740 934
Intérêts et charges assimilés	-1 016 401	-1 054 068
MARGE D'INTÉRÊT	3 559 928	3 686 866
+ Commissions (produits)	1 730 162	1 502 025
+ Commissions (charges)	-322 871	-226 354
MARGE SUR COMMISSIONS	1 407 292	1 275 671
+/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible à la vente	-	-
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	90 866	70 482
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	30 620	49 996
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	60 246	20 486
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	1 522	1 324
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste va	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs	-	-
+/- Produits nets des activités d'assurance	-	-
+ Produits des autres activités	205 888	202 532
- Charges des autres activités	-68 512	-126 104
Produit net bancaire	5 196 984	5 110 770
- Charges générales d'exploitation	-2 218 481	-2 230 374
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-346 406	-331 020
Résultat brut d'exploitation	2 632 097	2 549 376
- Coût du risque de crédit	-728 674	-1 216 290
Résultat d'exploitation	1 903 424	1 333 086
+/- Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	53 334	49 197
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	449	32 962
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant impôts	1 957 207	1 415 245
- Impôts sur les résultats	-699 676	-581 453
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RÉSULTAT NET	1 257 531	833 792
Intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-51 689	-19 259
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1 205 842	814 533

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022



Fidaroc Grant Thornton
7, boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohamed Ben Abdallah,
Tour Ivoire III,
20 300 Casablanca (Marina)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

**Aux Actionnaires de la
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES**
55, Bd Abdelmoumen
Casablanca

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **la Société Générale Marocaine de Banques et de ses filiales** (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **14.472.351 KMAD** dont un bénéfice net consolidé de **1.257.531 KMAD**.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle	
<i>Question clé de l'audit</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3); - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents Buckets ; <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Principes et normes comptables appliquées » de l'annexe aux états financiers consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2022, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élève à MMAD 107 587 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 12 106.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.</p> <p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - Analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2022 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ; <p>Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des

événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 26 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR

Associé

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Inceir 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOUA KORACHI

Associée

NORMES COMPTABLES ET PRINCIPES IAS/IFRS APPLIQUES PAR LE GROUPE SGMA

Les normes comptables internationales sont appliquées par le groupe Société Générale Marocaine de Banques à compter depuis le 1er janvier 2008.

1. CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation :

Entrent dans le périmètre de consolidation les entités contrôlées (Contrôle exclusif ou conjoint) ou sous influence notable. Il n'est pas fixé de seuils chiffrés d'exclusion dans les normes, l'appréciation de la matérialité doit se faire conformément au cadre conceptuel des IFRS.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon les normes IFRS 11 « Partenariats » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Ainsi, l'information est significative si son omission ou son inexactitude peut influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent sur la base des états financiers.

L'importance relative dépend de la taille de l'élément ou de l'erreur, jugée dans les circonstances particulières de son omission ou de son inexactitude.

Exclusion du périmètre :

Deux cas d'exception existent :

- La détention en vue de revente ultérieure à un horizon maximum fixé à 12 mois,
- L'existence de restrictions sévères et durables qui limitent la capacité à transférer des fonds à l'investisseur,
- Le caractère significatif.

Regroupements d'entreprises :

Le groupe Société Générale Marocaine de Banques n'a pas effectué de regroupement courant 2008.

FIDARCIER GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
24 Rue Mohammed VI
Casablanca, Maroc
Tél: 0537 2210 15 703 23 22 47 34
Fax: 05 22 27 45 78 / 41 59

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, le Groupe a décidé de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 31/12/06.

Options retenues :

Le groupe Société Générale Marocaine de Banques applique un ensemble de seuils pour inclure certaines entités dans le périmètre de consolidation :

Filiales intégrées globalement : Pour être intégrée globalement, une entité doit satisfaire aux critères suivants :

- Droits de vote > 40% ;
- Total bilan > 0.1% de celui de l'activité agrégée du groupe Société Générale Marocaine de Banques.

Filiales mises en équivalence : Pour être mise en équivalence, une entité doit satisfaire aux critères suivants :

- Droit de vote compris entre 15% et 40% ;
- Part dans la situation nette > 0.5% des capitaux propres de l'activité agrégée ;
- Total bilan > 0.1% de celui de l'activité agrégée.

Le Groupe Société Générale Marocaine de Banques ne dispose pas d'entité ad hoc.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Une immobilisation corporelle est un actif matériel contrôlé et possédé pour la fourniture de services ou pour les tâches administratives propres à la banque. En plus de la nature de la dépense qui reste déterminante pour son passage en immobilisation (au lieu de charge), il y a lieu de tenir compte de la possibilité d'inventorier le bien en question et ce durant toute sa durée d'existence à l'actif de la banque. Il en découle que si la dépense présente des difficultés quant à sa localisation suite à l'inventaire physique, il faut la passer en charge.

Évaluation initiale :



Le coût d'acquisition du bien comporte :

Le prix d'achat,

- + Les droits de douane et autres impôts et taxes non récupérables,
- les réductions commerciales obtenues et des taxes légalement récupérables,
- + Les frais de transports,
- + Les frais de transit,
- + Les frais de réception,
- + Les frais d'assurance ...
- + Les charges d'installation qui sont nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien en question.

Sont à exclure du coût d'acquisition :

- Les droits de mutation,
- Les honoraires et commissions,
- Les frais d'actes.



Évaluation postérieure :

Modèle du coût :

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel est comptabilisé à son coût (ou valeur initiale) après diminution du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur éventuelles.

Modèle de réévaluation :

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être réévalué régulièrement à sa juste valeur diminuée du cumul des amortissements et pertes de valeur ultérieurs, à condition que sa juste valeur puisse être évaluée de façon fiable.

Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

Amortissement :

Approches par composants : chaque composant d'une immobilisation dont le coût est significatif par rapport au coût total de l'immobilisation doit être amorti séparément.

Base amortissable : coût d'un actif diminué de sa valeur résiduelle.

Valeur résiduelle : le montant estimé qu'une entité obtiendrait actuellement de la sortie de l'actif, après déduction des coûts estimés, si l'actif avait déjà l'âge et se trouvait déjà dans l'état prévu à la fin de sa durée d'utilité.

Durée d'amortissement (durée d'utilité) : c'est soit la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif, soit le nombre d'unités de production ou d'unités similaires que l'entité s'attend à obtenir de l'actif. Le mode d'amortissement utilisé par le groupe Société Générale Marocaine est le linéaire.

Options retenues :

Les options retenues portent principalement sur l'adoption de l'approche par composants, le changement au niveau de la durée d'amortissement, et l'adoption du coût amorti.

Modèle d'évaluation :

Le Groupe Société Générale Marocaine de Banques n'a pas opté pour la réévaluation périodique de ses immeubles d'exploitations.

Valeur résiduelle :

Les normes préconisent la prise en compte d'une valeur résiduelle pour chaque immobilisation.

Le montant amortissable de l'actif est son coût diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle des différentes immobilisations est considérée comme nulle.

Frais d'acquisition :

Les frais d'acquisition des immobilisations comprennent exclusivement :

- Les droits de mutation (droits d'enregistrement, de conservation foncière...),
- Les honoraires ou commissions hors les honoraires d'architecte,
- Les frais d'actes.

À l'exclusion des frais de transport, d'installation et de montage ainsi que les honoraires d'architecte qui sont compris dans la valeur d'entrée des immobilisations concernées.

FIDARCE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
24 Rue Mohammed VI, Casablanca
Marrakech - Casablanca
Tél: 0539 22 10 19 / 0539 22 87 39
Fax: 05 29 29 45 76 / 41 59

Pour la période précédente à 2012, les frais d'acquisition sont forfaitairement inclus dans le coût des immobilisations corporelles concernées (Terrains et constructions) sur la base le cas échéant, d'une statistique. D'autres frais tels que les honoraires et les droits de mutation sont incorporés dans le coût des immobilisations.

À partir de 2012, les frais d'acquisition sont constatés au réel suite à l'inventaire physique des immobilisations SGMA, et intégrés à la valeur brute des immeubles et terrains, subissant ainsi l'amortissement du bien auquel ils sont rattachés.

Coût d'emprunt :

Le groupe Société Générale Marocaine de Banques n'a pas opté pour la capitalisation des coûts d'emprunt étant donné qu'aucun emprunt n'est adossé à l'acquisition d'une immobilisation.

Approche par composants :

La méthode de reconstitution du coût historique, à partir des factures, a été adoptée pour l'application de l'approche par composants, d'où :

- Affectation du coût historique par composant, s'il y a lieu.
- Distinction entre part terrain et construction.
- Calcul des amortissements en tenant compte des durées et taux d'amortissements retenus pour l'application des normes.
- Retraitement par les capitaux propres du différentiel d'amortissements.

Compte tenu de la nature de l'activité du groupe Société Générale Marocaine de Banques, l'approche par composants s'applique essentiellement aux immeubles. Les principaux composants sont :

Principaux composants	Durée d'utilité (annuelle)	Durée sociale (annuelle)
Gros-œuvres	50	25
Agencements	15	10
Ascenseurs	20	10
Façades	30	10
Installations techniques (climatisation)	12	10
Installations techniques (électricité)	25	10

Installations techniques (groupes électrogènes)	30	10
Installations techniques (GTB)	15	10
Installations techniques (autres)	15	10

3. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un bien immobilier détenu par le propriétaire (ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en tirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux.

Options retenues :

Aucun actif ne satisfait aux conditions de classifications en immeuble de placement. Les immobilisations hors exploitations telles que : les centres de vacances et loisirs, les logements de fonction... font parties des immobilisations corporelles.

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour la production de biens et services, pour une location à des tiers ou à des fins administratives.

Immobilisations incorporelles générées en interne :

Un goodwill généré en interne ne peut jamais être reconnu en tant qu'actif.

Le processus de production d'une immobilisation incorporelle comporte deux phases :

- **La recherche** : les dépenses sont passées en charge.
- **Le développement** : les dépenses doivent être capitalisées lorsque certains critères sont réunis :
 - La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement
 - L'intention d'achever l'immobilisation incorporelle en vue de son utilisation ou de sa vente
 - Sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle
 - La façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché ou l'utilité en interne)
 - La disponibilité des ressources nécessaires à l'achèvement

FIAROF GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
14, Rue d'Alsace et de Moselle
92011 La Courneuve Cedex
Tél: 01 47 22 10 15 Fax: 01 47 22 10 16
AOC 03 2020 40 78 / 41 59

- La capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Si l'entité ne peut pas distinguer la phase de développement de la phase de recherche, tous les coûts passent en charges.

Évaluation postérieure :

Modèles d'évaluation :

À l'instar des immobilisations corporelles, deux modèles d'évaluation peuvent être appliqués :

Modèle du coût :

Comptabilisation au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Modèle de la réévaluation :

Comptabilisation pour le montant réévalué diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs ultérieurs. Ce modèle ne peut être retenu que si les conditions suivantes sont réunies :

- Juste valeur déterminée par référence à un marché actif
- Les réévaluations régulières
- Tous les actifs d'une même catégorie doivent être réévalués sauf s'il n'existe pas de marché actif

Amortissement :

Mode d'amortissement :

Le mode d'amortissement doit traduire le rythme de consommation des avantages économiques de l'actif. Le mode linéaire doit être utilisé si un autre rythme ne peut être déterminé de façon fiable.

Une immobilisation à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie.

Une immobilisation à durée d'utilité finie doit être amortie sur cette dernière.

La durée et le mode d'amortissement doivent être réexaminés au minimum à la clôture de chaque exercice.

Pertes de valeur :

Un test de dépréciation doit être pratiqué à chaque fois qu'un indicateur de perte de valeur est identifié et à chaque clôture d'exercice pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

Options retenues :

Les immobilisations incorporelles du groupe Société Générale Marocaine de Banques sont évaluées à leur coût amorti.

Le taux d'amortissement retenu est celui appliqué en social.

La valeur résiduelle est estimée comme nulle.

FIGARO GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
11, Bd Mohammed VI, Casablanca
Tél: 0539 22 10 15 Fax: 0539 22 10 16
E-mail: info@deloitte.ma

Les charges à répartir sont retraitées en contrepartie des capitaux propres.

Les dépenses engagées dans le cadre des projets informatiques sont traitées dans les comptes sociaux selon deux :

- Phase de recherche : les dépenses sont considérées comme charges
- Phase de développement : les dépenses sont immobilisées.

5. CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 « contrats de location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er Janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location, plus particulièrement dans les états financiers du preneur, avec des incidences très limitées pour les bailleurs.

PRINCIPES COMPTABLES DE LA NORME IFRS 16

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Options retenues

MODALITÉS DE TRANSITION

Pour la première application de la norme IFRS16, le Groupe Société Générale Maroc a choisi de mettre en œuvre l'approche rétrospective modifiée par la norme.

Au 1er janvier 2019, le montant de la dette locative sur les contrats en cours est calculé en actualisant les loyers résiduels avec les taux en vigueur à cette date en tenant compte de la durée résiduelle estimées des contrats. Les droits d'utilisation correspondants sont constatés au bilan pour un montant égal à celui de la dette locative. La première application de la norme IFRS 16 est donc sans incidence sur le montant des capitaux propres au 1er janvier 2019.

EXEMPTIONS

- Contrats de location à courte durée (inférieurs à 1 an),
- Contrats de location des biens de faible valeur

DURÉE

- La durée retenue généralement pour les baux commerciaux est de 9 ans ;
- La durée retenue pour les contrats LLD est la durée contractuelle.

TAUX D'ACTUALISATION

Le taux d'actualisation appliqué pour l'évaluation de la dette locative pour les contrats de location est le taux de refinancement sur le marché financier.

FIGARO GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
14, Rue de la République
Casablanca
Tél: 0522 22 15 70 43 22 47 34
Fax: 0522 22 43 76 74 12 5

Comptabilisation chez le preneur :

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée séparément de la charge d'intérêt de la dette.

Comptabilisation chez le bailleur :

Le bailleur doit comptabiliser dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement et les présenter comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les paiements reçus doivent être répartis entre la partie en capital considérée comme un amortissement de la créance et la partie en intérêt représentant le paiement d'un taux effectif acquis ou à recevoir.

La comptabilisation des revenus financiers doit s'effectuer sur la base d'une formule traduisant un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours d'investissement net restant du bailleur tel que défini dans le contrat de location.

Les entités exerçant l'activité du crédit-bail au niveau du Groupe sont Sogelease et Eqdom.

Le traitement comptable appliqué par le groupe Société Générale Marocaine de Banques dans le cadre de la consolidation est conforme aux IFRS.

6. CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SOUS IFRS9

À compter du 1er janvier 2018, le groupe Société Générale Marocaine des banques applique la norme IFRS 9 qui définit, en remplacement de la norme IAS 39, de nouvelles règles de classement, d'évaluation des actifs et passifs financiers et une nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de provisionnement des engagements de financement et de garantie.

Les différences d'évaluation des actifs et passifs financiers résultant de la première application de la norme IFRS 9 au 1er janvier 2018 sont comptabilisées directement dans les capitaux propres à cette date.

6.1 CLASSEMENT DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS SOUS IFRS 9

La norme IFRS 9 prévoit 3 catégories d'actifs :

- Coût amorti : Le coût amorti par définition ne peut s'appliquer qu'aux instruments de dettes (prêts, créances et titres de dettes) que l'entreprise a l'intention de conserver jusqu'à son échéance permettant une stabilité du résultat.

- Juste valeur par résultat
- Juste valeur par capitaux propres OCI
- Instruments dettes en juste valeur par capitaux propres OCI recyclables
- Instruments de capitaux propres en juste valeur par capitaux propres OCI non recyclables sur option irrévocable.

6.1.1 Critères de classement sous IFRS9

La classification IFRS 9 dépend de 2 critères cumulatifs :

- **Caractéristiques du produit (SPPI ou no SPPI) :**

La norme IFRS 9 prévoit un test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments de dettes appelé « Test SPPI » afin de s’assurer que les flux de trésorerie du contrat correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d’intérêts sur le principal restant dû. Dans le cas contraire, ces actifs devraient être classés en JV Résultat.

- **Le modèle de gestion suivi par l’entité pour la gestion des actifs financiers :**

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- Held To Collect contractual cash-flows (HTC) : la collecte des flux de Trésorerie contractuels
- Held To Collect and Sale (HTC&S) : la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs
- Autre / vente (Held For Sale - HFS) : les autres intentions de gestion

6.1.2 Instruments de capitaux propres

La norme IFRS 9 prévoit deux classements pour les instruments de capitaux propres :

- Juste valeur par résultat
- Juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable

Les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transactions sont affectés par défaut dans la juste valeur par résultats.

L’option de la JV par OCI peut être appliquée « ligne à ligne » sur les instruments de capitaux propres détenus pour des fins autres que transactions.

6.1.3 Dérivés (hors couverture)

Aucun changement induit par la norme IFRS 9.

6.1.4 Passifs financiers sous IFRS 9

FIAROE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
R.A. Sidi Mohamed Boudiaf
Boulevard C. - Etage 2, La Médina
Casablanca
Tel: 0533 2242 15 / 05 33 2947 34
Fax: 05 33 2242 4174 / 4175

La norme IFRS 9 ne prévoit pas de changement de classement des passifs financiers par rapport à IAS39.

Les catégories comptables disponibles :

- Passif financier au coût amorti : Il s'agit du classement par défaut ;
- Passif financier à la juste valeur par résultat : instruments émis avec intention de « trading » ou instruments non basiques en option irrévocable.

6.2 DÉPRÉCIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SOUS IFRS 9

IFRS 9 propose un nouveau modèle de dépréciation basé sur l'estimation des pertes de crédit attendues (Expected Credit Losses ou ECL) et exige notamment que les entités comptabilisent une dépréciation des actifs financiers dès la date de comptabilisation initiale.

6.2.1 Principaux changements

Les principaux changements du passage des règles de dépréciation IAS39 à IFRS 9 sont :

- Le calcul des provisions sur les encours sains non sensibles ;
- Le « Forward looking » : il s'agit d'intégrer des données prospectives pour apprécier les paramètres de défaut ;
- La nécessité de suivre la dégradation du risque de crédit au cours de sa vie depuis l'origine au niveau contrat ;
- Un périmètre élargi des actifs financiers entrant dans le champ du calcul de la dépréciation.
- À chaque date de clôture, l'entité doit déterminer si le risque de crédit lié à un instrument financier a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale.

6.2.2 Modèle de dépréciation

Selon ce nouveau modèle de dépréciation, les actifs financiers (y compris les titres de dettes) sont classés en 3 catégories :

- Bucket 1 : Créances saines dont le risque de crédit est faible sans dégradation depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation est évaluée au montant des pertes attendues dans les 12 mois.
- Bucket 2 : Créances dont le risque de crédit s'est détérioré de manière significative depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation est évaluée au montant des pertes attendues sur toute la durée de vie des créances,

FIDARCE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
At Sidi Mohamed Ben Abdallah
Meknes, Maroc
Carré 1000
Tél: 0521 22 10 15 / 05 22 22 47 14
Fax: 05 22 22 47 47 15

- Bucket 3 : l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39.

Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur à la date de clôture par résultat ou par OCI sur option irrévocable ligne à ligne.

6.2.3 Méthodologie de classification sur les périmètres Retail

La méthodologie de classification sur le périmètre Retail est réalisée à la « maille contrat » et se déroule en fonction des critères suivants :

- Pour les impayés de crédits amortissables :
 - Entre 31 et 89 jours de retard de paiement, l'engagement est classé en Bucket 2.
 - Au-delà de 90 jours retard de paiement, l'engagement est classé en Bucket 3.

- Pour les dépassements d'autorisations de découvert :
 - Entre 31 et 89 jours consécutifs de dépassement d'autorisation ou de débit non autorisé, l'engagement est classé en Bucket 2.
 - Au-delà de 90 jours consécutifs de dépassement d'autorisation ou de débit non autorisé, l'engagement est classé en Bucket 3.

- Pour les restructurés sortis du défaut, l'engagement est classé en Bucket 2 pendant 2 ans.

6.2.4 Méthodologie de classification sur les périmètres Non retail

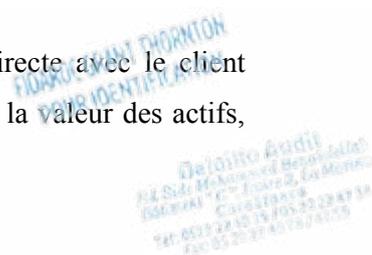
Tout comme le Retail, la norme IFRS 9.2 introduit la classe « Sensible » (S2) pour les contreparties Non Retail dès lors qu'elles nécessitent une surveillance spécifique au vu de certains facteurs traduisant la détérioration de leur qualité de crédit.

L'évaluation de ce risque de crédit pour les contreparties Non Retail est réalisée à la « maille client » et se base sur plusieurs types de critères permettant de déterminer la Watchlist, base des contreparties sensibles Non Retail.

L'enjeu étant d'identifier rapidement les contreparties Non Retail en situation sensible avant qu'elles ne basculent en défaut et ainsi améliorer le taux de prédictivité du passage en défaut.

Société Générale Maroc se base sur plusieurs critères pour décider du caractère sensible de la contrepartie :

- Un critère qualitatif : qui résulte de la relation commerciale directe avec le client (exemple : baisse significative des revenus, forte dépréciation de la valeur des actifs,



dépassements répétés d'une autorisation de crédit, changement significatif de l'actionnariat ou de la direction de l'entreprise,).

- Des critères quantitatifs discutés lors de comités des sensibles dont le but est de décider l'entrée/sortie en sensible des contreparties Non Retail.

Evolutions normatives IFRS

Depuis le 01/01/2018, les nouvelles dispositions relatives aux dépréciations sont appliquées de manière rétrospective. Les impacts de l'application de la norme IFRS 9 chez le groupe Société Générale Marocaine de Banques au 01/01/2018 ont été comptabilisés en contrepartie réserves.

Application norme NDOD applicable depuis le 01/01/2021. Elle consiste à :

- Mettre automatiquement en défaut en cas d'arriérés de paiement > 90 jours avec possibilité d'application d'un seuil de matérialité.
- Mettre en défaut d'un débiteur lorsqu'il existe une situation d'absence probable de paiement, c'est-à-dire que l'on estime que le débiteur ne sera pas en mesure d'honorer pleinement son obligation. Des critères de mise en défaut peuvent s'appliquer, qu'il y ait ou non des arriérés de paiement par ailleurs.
- Instaurer une période de probation (franchise) de 90 jours. Les conditions de mise en Défaut ne sont plus remplies, l'ensemble des impayés du débiteur a été apuré, le client a repris ses paiements réguliers et il n'y a pas eu d'incident depuis au moins 90 jours.

7. PROVISIONS

7.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Un passif est une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'évènements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Évaluation :

La norme IAS 37 retient la même méthode d'évaluation des provisions pour risques et charges que le référentiel comptable marocain. Ainsi le montant comptabilisé en provision doit être la

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
14, Rue de la République, 20000, Casablanca
Casablanca
Tel: 0539 22 10 33 / 0539 22 47 33
Fax: 0539 22 47 33 / 0539 22 47 33

meilleure estimation de la dépense nécessaire à l’extinction de l’obligation actuelle à la date de clôture.

Critères de constitution d’une PRC :

- L’obligation actuelle envers un tiers.
- La forte probabilité de sortie de ressources pour éteindre l’obligation.
- La fiabilité de l’évaluation de cette sortie de ressource.

Options retenues :

Un seuil de 1 MMAD est retenu pour l’analyse des provisions pour risques et charges, l’actualisation est à effectuer si le montant est significatif.

Les provisions à caractères généraux et les provisions réglementées sont annulées.

7.2 IFRIC 21 « TAXES »

Cette interprétation de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » précise les conditions de comptabilisation d’une dette relative à des taxes prélevées par une autorité publique. Une entité doit comptabiliser cette dette uniquement lorsque le fait générateur tel que prévu par la législation se produit. Si l’obligation de payer la taxe naît de la réalisation progressive de l’activité, celle-ci doit être comptabilisée au fur et à mesure sur la même période. Enfin, si l’obligation de payer est générée par l’atteinte d’un certain seuil, le passif lié à cette taxe ne sera enregistré que lorsque le seuil sera atteint.

Les principales taxes qui ont donné lieu à un retraitement des états financiers pour la première application de cette interprétation ont été comptabilisées intégralement en résultat au 1er janvier 2016.

7.3 IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d’évaluation de l’impôt sur les bénéficiaires lorsqu’une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Cette incertitude doit être reflétée dans les comptes consolidés.

Méthode de transition :

Le groupe Société Générale Maroc a opté pour l’approche partiellement rétrospective en comptabilisant l’effet cumulatif de l’application initiale dans les capitaux propres au bilan d’ouverture sur l’exercice 2019.

8. GOODWILL

FIGAROE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
14, Rue Mohammed VI, Casablanca
Maroc
Tél: 0522 22 12 13 14 15 16 17 18 19
Fax: 0522 97 45 19 74 05

Le Goodwill est constitué par l'ensemble des avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être individuellement identifiés et comptabilisés séparément.

Il correspond donc à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et passifs éventuels identifiables.

Après être évalué, il doit être comptabilisé à la date d'acquisition en tant qu'actif.

Lorsque l'acquisition est réalisée par étape, le goodwill doit être calculé à chaque étape, sur la base de la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entreprise à cette date.

L'amortissement du goodwill laisse la place en IFRS à un test de dépréciation, au minimum annuel.

Options retenues :

L'amortissement du goodwill est abandonné et des tests de dépréciation réguliers sont effectués.

Pour le traitement du Goodwill, la valeur nette comptable retenue est celle arrêtée au 31/12/2021.

9. AVANTAGES AU PERSONNEL

La norme IAS 19 identifie 4 catégories d'avantage du personnel :

- Avantages à court terme, tels que les salaires, les rémunérations, les cotisations de sécurité sociale, les congés payés, les congés maladie, l'intéressement et les primes (s'ils sont payables dans les 12 mois suivants la fin de l'exercice) et les avantages non monétaires (tel que l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) accordés au personnel en activité ;
- Avantages postérieurs à l'emploi tels que les pensions de retraite et autres prestations postérieures à l'emploi, l'assurance-vie postérieure à l'emploi et l'assistance médicale postérieure à l'emploi ;
- Avantages à long terme comprenant les congés liés à l'ancienneté, congés sabbatiques, jubilés ou autres avantages liés à l'ancienneté, indemnité d'incapacité de longue durée et, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la fin de l'exercice, l'intéressement, les primes et rémunérations différées.
- Indemnités de fin de contrat de travail.

Régimes à cotisations définies :

FIJARD & GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
14, rue de Valenciennes, 59000 Lille
Cote d'Azur
Tél: 03 20 27 15 15 Fax: 03 20 27 15 19

Dans les régimes à cotisations définies, l'employeur paye des cotisations fixes à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pour l'exercice et les exercices antérieurs.

La norme impose à l'entité de comptabiliser les cotisations versées au régime à contributions définies lorsque le membre du personnel a rendu des services en échange de ces cotisations.

Régimes à prestations définies :

Les régimes à prestations définies peuvent être non financés, ou partiellement ou intégralement financés.

La norme impose à l'entité :

- De comptabiliser non seulement son obligation juridique mais aussi toute obligation implicite générée par les pratiques passées de l'entité.
- De déterminer la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes avec une régularité suffisante pour que les montants comptabilisés dans les états financiers ne diffèrent pas de façon significative des montants qui auraient été déterminés à la date de clôture.
- D'utiliser la méthode des unités de crédit projetées pour évaluer ses obligations et ses coûts.
- D'affecter les droits à prestations aux périodes de services en vertu de la formule de calcul des prestations du régime.
- D'utiliser des hypothèses actuarielles objectives et mutuellement compatibles concernant les variables démographiques et financières.
- De déterminer le taux d'actualisation par référence à un taux du marché à la date de clôture basé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.
- De déduire la juste valeur des éventuels actifs du régime montant comptable de l'obligation.

Amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » :

Les amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » rendent obligatoire l'enregistrement en Gains et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres des écarts actuariels sur les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies, sans qu'ils puissent être reclassés ultérieurement en résultat. Par ailleurs, en cas de modification de plan, ces amendements entraînent la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés, que les droits soient acquis ou non. L'application de ces

FIDAROL BANKING
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
114, rue de la Loi, 1050 Bruxelles
Tél: +32 (0) 22 234 7111
Fax: +32 (0) 22 234 7112

amendements est rétrospective et leur incidence sur les exercices précédents a été enregistrée dans les capitaux propres.

Options retenues :

Conformément à la norme IAS 19 Révisée, le groupe n'applique plus la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels sur ces engagements et reconnaît au bilan l'intégralité des réévaluations des régimes post emploi à prestations définies.

Par ailleurs, et conformément à l'option prévue dans IFRS 1, les réestimations des écarts actuariels à la date de transition ont été comptabilisées directement en capitaux propres, sans possibilité de recyclage en résultat.

AVANTAGES AU PERSONNEL

	31/12/2022	31/12/2021
Indemnités Fin de Carrière	196 147	258 091
Avantages Post Emploi	28 178	29 066
Prime de fidélisation	184 052	221 589
Total	408 377	508 746

Le taux d'actualisation appliquée est de 3.28%

10. DÉRIVÉS

Change à termes

Les opérations de change sont enregistrées dans le bilan à la date de l'engagement et non plus dans le hors bilan, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

Les opérations de change spot donnent lieu à comptabilisation directement au bilan avec réévaluation comme pour le cas des normes marocaines.

Toutes les opérations de change à terme sont suivies en valeur de marché.

FIGAROE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
14, Bd. Mohamed VI, Casablanca
Tél: 0522 2242 15 7052 2242 15
Fax: 0522 2242 15 7052 2242 15

Options retenues :

Le groupe Société Générale Marocaine de Banques n'effectue pas d'opérations de couverture.

L'ensemble des opérations de change réalisées est classé en instruments en juste valeur par résultat.

11. IMPÔTS DIFFÉRÉS

L'impôt différé gomme les distorsions pouvant exister entre :

- Les valeurs bilantielles comptables et les valeurs bilantielles fiscales ;
- Le résultat social et le résultat fiscal ;
- Le résultat social et le résultat IAS.

L'impôt recalculé représente finalement le résultat courant et le résultat différé.

Un impôt différé passif doit être pris en compte pour toutes les différences temporelles imposables puisqu'il s'agit d'une dette future d'impôt.

Les impôts différés actifs, qu'ils soient liés à des différences temporaires déductibles ou à des pertes fiscales reportables, ne sont pris en compte que si leur récupération est probable.

L'actualisation est interdite

Les actifs et les passifs d'impôt différé doivent être évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt adoptés ou quasiment adoptés à la clôture.

FIDAROF GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
114, Sidi Mohammed Ben Abdallah
Rabat - Casablanca
Tel: 0539 22 10 15 / 0539 22 12 87 18
Fax: 0539 22 10 15 / 0539 22 12 87 18

BILAN CONSOLIDÉ AU 31/12/2022

	En milliers de DH	
ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
Caisse et banques centrales	5 629 265	3 019 748
Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 556 688	2 641 495
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 067 164	2 146 229
- Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat	489 524	495 266
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Prêts et créances sur les ec et assimilés au coût amorti	2 457 583	2 613 570
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	95 481 082	87 932 953
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
Titres au coût amorti	7 895 193	7 721 749
Actifs d'impôts courants	843 732	793 377
Actifs d'impôts différés	1 839 061	1 789 385
Comptes de régularisation et actifs divers	690 245	664 629
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans les entreprises mises en équivalence	475 793	445 629
Immeubles de placement		
Immobilisations corporelles	2 105 112	2 088 786
Immobilisations incorporelles	1 053 870	881 991
Écarts d'acquisition	291 692	291 692
TOTAL ACTIF	121 319 316	110 885 004

FIIDARDE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
24, Rue Mohamed VI, Casablanca
Morocco | Casablanca
Tel: 0533 22 40 15 / 0533 22 47 34
Fax: 0533 22 47 75 / 47 55

BILAN CONSOLIDÉ AU 31/12/2022

	En milliers de DH	
PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	33 583	41 789
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	33 583	41 789
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	10 110 940	2 309 756
Dettes envers la clientèle	72 728 521	69 467 614
Titres de créance émis	14 370 241	15 057 046
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt exigible	1 279 719	1 165 883
Passifs d'impôt différé	775 924	735 699
Comptes de régularisation et autres passifs	4 328 344	4 512 062
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		
Provisions	1 213 394	1 284 327
Subventions et fonds assimilés		
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	2 006 301	2 881 749
Capitaux propres	14 472 351	13 429 079
Capital et réserves liées	11 442 716	10 934 113
Réserves consolidées	1 772 104	1 661 174
- Part du groupe	1 108 227	983 333
- Part des minoritaires	663 877	677 841
Gains ou pertes latents ou différés	0	0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0
- Part du groupe	0	0
- Part des minoritaires	- 0	0
Résultat de l'exercice	1 257 531	833 792
- Part du groupe	1 205 841	814 533
- Part des minoritaires	51 690	19 259
TOTAL PASSIF	121 319 316	110 885 004

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
84, Sidi Mekounef Benabdellah
Bâtiment "G" - Tour 2, La Médina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 15 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 76 / 41 59

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31/12/2022

En milliers de DH

Compte Résultat	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés	4 576 329	4 740 934
Intérêts et charges assimilés	- 1 016 401	- 1 054 068
MARGE D'INTÉRÊT	3 559 928	3 686 866
+ Commissions (produits)	1 730 162	1 502 025
+ Commissions (charges)	- 322 871	- 226 354
MARGE SUR COMMISSIONS	1 407 292	1 275 671
+/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible a la vente		
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	90 866	70 482
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	30 620	49 996
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	60 246	20 486
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres		
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	1 522	1 324
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste va		
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs		
+/- Produits nets des activités d'assurance		
+Produits des autres activités	205 888	202 532
- Charges des autres activités	- 68 512	- 126 104
Produit net bancaire	5 196 984	5 110 770
- Charges générales d'exploitation	- 2 218 481	- 2 230 374
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	- 346 406	- 331 020
Resultat brut d'exploitation	2 632 097	2 549 376
- Coût du risque de crédit	- 728 674	- 1 216 290
Resultat d'exploitation	1 903 424	1 333 086
+/- Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	53 334	49 197
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	449	32 962
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition		
Resultat avant impôts	1 957 207	1 415 245
- Impôts sur les résultats	- 699 676	- 581 453
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		
RÉSULTAT NET	1 257 531	833 792
Intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	- 51 689	- 19 259
RESULTAT NET PART DU GROUPE	1 205 842	814 533
	0	0

FIGAROE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

BOURDAS AGUIN
RUE DE LA PAIX 10
1050 BRUXELLES
T +32 (0) 2 221 11 11
WWW.BOURDASAGUIN.COM

COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	-	-
Comptes d'encaissement		
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	143 913	154 716
Autres débiteurs et actifs divers	546 332	509 913
Total des comptes de régularisation et actifs divers	690 245	664 629
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	237	177
Comptes d'encaissement		
charges à payer et produits constatés d'avance	1 770 252	1 688 157
Dettes locatives	211 389	229 539
Autres créditeurs et passifs divers	2 346 466	2 594 189
Total des comptes de régularisation et passifs divers	4 328 344	4 512 062

FIGARO GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
24, Sidi M'Anassir, Bejaïda
Algérie - C. P. 16000
Cas 070404
Tel: 051 22 42 15 / 05 22 22 42 15
Fax: 05 21 22 42 15 / 41 25

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat avant impôt	1 957 387	1 415 500
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	365 999	330 398
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-1 069	3 470
+/- dotations nettes aux provisions	213 718	781 537
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-53 334	-49 197
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-10 439	1 538
+/- autres mouvements	-636	-81 455
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	514 239	986 292
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	7 773 541	-1 613 785
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	-4 765 547	2 714 032
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-607 628	-2 958 635
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-99 020	151 977
- Impôts versés	-680 301	-572 567
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	1 621 045	-2 278 977
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	4 092 671	122 814
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	22 555	-224 792
+/- flux liés aux immeubles de placement		
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-545 498	-508 726
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-522 943	-733 518
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-320 292	-268 880
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-875 448	-376 227
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-1 195 740	-645 107
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	52 726	6 541
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 426 713	-1 249 270
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 369 595	4 618 865
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	3 019 748	3 303 755
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	349 847	1 315 109
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	5 796 308	3 369 595
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	5 629 265	3 019 748
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	167 043	349 847
Variation de la trésorerie nette	2 426 713	-1 249 270

CHECK

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
54 Sidi MeAchmed Benabdellah
Boulevard C - Tour B, La Marina
Casablanca
Tel: 0533 22 40 15 / 05 33 22 47 34
Fax: 05 33 22 40 16 / 05 33 22 47 34

EVENTUALITES ET ENGAGEMENT HORS BILAN DONNES ET RECUS

NOTE-HB1 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

(en milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNES		
Aux établissements de crédit		
A la clientèle	6 560 345	6 457 220
Ouverture de crédit		
Autres engagements en faveur de la clientèle		
Total des engagements de financement donnés	6 560 345	6 457 220
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS RECUS		
des établissements de crédit	-	2 655 618
de la clientèle		
Total des engagements de financement reçus	-	2 655 618

NOTE-HB2 - ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	31/12/2022	31/12/2021
Engagements de garantie donnés		
D'ordre des établissements de crédit	3 832 968	3 415 907
D'ordre de la clientèle	10 646 960	10 521 152
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Total des engagements de garantie donnés	14 479 928	13 937 059
Engagements de garantie reçus		
des établissements de crédit	2 323 319	2 197 702
de l'état et d'autres organismes de garantie	5 592 718	4 447 750
Total des engagements de garantie reçus	7 916 037	6 645 452

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
24 Sidi Mokrane et Boudjelal
Boulevard "C" - Etage 2, La Médina
Casablanca
Tel: 0522 22 22 24 / 0522 22 47 34
Fax: 0522 22 45 74 / 41 55

	31/12/2022			31/12/2021		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
Opérations avec la clientèle	4 335 506	365 337	3 970 170	4 535 984	386 227	4 149 757
Comptes et prêts/emprunts	3 836 385	349 734	3 486 652	4 026 486	368 800	3 657 686
Opérations de pensions	2	533	- 531	-	112	- 112
Opérations de location-financement	499 119	15 070	484 049	509 498	17 315	492 183
Opérations interbancaires	240 823	651 064	- 410 241	204 950	667 841	- 462 891
Comptes et prêts/emprunts	50 258	634 259	- 584 001	23 613	644 125	- 620 512
Opérations de pensions	190 565	16 805	173 760	181 337	23 716	157 621
Emprunts émis par le groupe						
Instruments de couverture de résultats futurs						
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux						
Portefeuille de transactions						
Titres à revenu fixe						
Opérations de pensions						
Prêts/emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Actifs disponibles à la vente						
Actifs détenus jusqu'à échéance						
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	4 576 329	1 016 401	3 559 928	4 740 934	1 054 068	3 686 866

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Inceir 2, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 72 80 25 / 05 72 22 47 34
Fax: 05 22 21 40 78 / 47 59

EVOLUTION DU CAPITAL ET DES RESULTATS PAR ACTION

	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Capital appelé	2 152 500	2 152 500	2 050 000
Nombres d'actions	20 500	20 500	20 500
Résultat part du groupe	1 205 841	814 533	768 754
Résultat par action (KMAD)	59	40	38

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Inceir 2, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 72 80 25 / 05 72 22 47 34
Fax: 05 22 21 40 78 / 47 59

NOTE-P4 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes à vue	158 448	526 879
Emprunts	7 576 999	1 782 877
Opérations de pension	2 375 493	
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	10 110 940	2 309 756

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Inceir 2, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 72 80 25 / 05 72 22 47 34
Fax: 05 22 21 40 78 / 47 59

NOTE-P5 - DETTES ENVERS LA CLIENTELE (en milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes ordinaires créditeurs	56 287 473	53 226 201
Comptes à terme	5 570 714	5 304 134
Comptes d'épargne à taux administré	10 210 700	10 128 514
Bons de caisse	659 634	808 765
Opérations de pension		
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	72 728 521	69 467 614

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Jooir 2, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 72 22 47 34
Fax: 05 22 21 40 78 / 47 59

NOTE - COMMISSIONS NETTES

	31/12/2022		
	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 451 235	- 322 871	1 128 365
avec les établissements de crédit			
avec la clientèle	656 731	- 79 143	577 588
Sur titres	28 577	- 4 576	24 001
De change	765 928	- 239 152	526 776
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			
Prestation de services bancaires et financiers	278 927		278 927
produits nets de gestion d'OPCVM	14 171		14 171
produits nets sur moyen de paiement	209 535		209 535
assurance	2 987		2 987
autres	52 234		52 234
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	1 730 162	- 322 871	1 407 292

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Jooir 2, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 72 22 47 34
Fax: 05 22 21 40 78 / 47 59

NOTE-A15-A16 - IMMOBILISATIONS

(en milliers de DH)

	31/12/2022			31/12/2021		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2 250 487	-977 840	1 272 647	2 197 972	-897 736	1 300 236
Equip. mobilier, installation	2 254 495	-1 548 396	706 099	2 059 914	-1 615 374	444 540
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	131 081	-4 715	126 366	348 005	-3 995	344 010
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 636 063	-2 530 951	2 105 112	4 605 891	-2 517 105	2 088 786
Logiciels informatiques acquis	1 894 216	-1 323 892	570 324	1 897 152	-1 114 829	782 323
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	483 545	0	483 545	99 668	0	99 668
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 377 762	-1 323 892	1 053 870	1 996 820	-1 114 829	881 991
TOTAL IMMOBILISATIONS	7 013 825	-3 854 843	3 158 982	6 602 711	-3 631 934	2 970 777

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Jooir 2, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 72 22 47 34
Fax: 05 22 21 40 78 / 47 59

	Banque de détail et de financement	Leasing	Total
MARGE D'INTÉRÊT	3 263 489	296 439	3 559 928
MARGE SUR COMMISSIONS	1 406 601	691	1 407 292
PRODUIT NET BANCAIRE	4 899 854	297 130	5 196 984
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 391 504	240 594	2 632 097
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 724 622	178 802	1 903 424
RÉSULTAT NET	1 123 618	133 913	1 257 531
RESULTAT NET PART DU GROUPE	1 071 929	133 913	1 205 842

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Itaire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0527 72 40 25 / 05 72 22 47 34
Fax: 05 22 21 40 78 / 47 59

IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Actifs d'impôts courants	843 732	793 377
Actifs d'impôts différés	1 839 061	1 789 385
Actifs d'impôts courants et différés	2 682 793	2 582 761
Passifs d'impôt exigible	1 279 719	1 165 883
Passifs d'impôt différé	775 924	735 699
Passifs d'impôts courants et différés	2 055 643	1 901 582

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Itaire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0527 72 40 25 / 05 72 22 47 34
Fax: 05 22 21 40 78 / 47 59

I9-NOTE-A5 - PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ASSIMILES - IFRS 9

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes à vue	325 276	876 701
Prêts	2 136 101	1 739 505
Opérations de pension	-	-
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS AVANT DÉPRÉCIATION	2 461 377	2 616 206
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	- 3 794	- 2 636
bucket -1-	- 3 794	- 2 636
bucket -2-	-	-
bucket -3-	-	-
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS NETS DE DÉPRÉCIATION	2 457 583	2 613 570

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Itaire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0527 72 40 25 / 05 72 22 47 34
Fax: 05 22 21 40 78 / 47 59

Répartition des créances, engagements et dépréciations par Bucket sous IFRS9 au 31/12/2022

	0,970805957		0,029194043				
	Créances et Engagements			Dépréciations			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	
Prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés au coût amorti	2 461 377			3 794			
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	87 503 618	2 631 406	17 452 295	465 598	531 829	11 108 809	
Titres de dettes au coût amorti	7 896 236			1 043			
Engagements Hors Bilan	17 457 529	469 418	3 113 326	34 412	24 210	366 749	

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Siel Mohamed Benabdellah
Bâtiment "C" - Etage 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0527 22 40 28 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 21 40 78 / 47 59

I9-NOTE-A6 - PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes ordinaires	7 985 343	7 048 836
Prêts consentis à la clientèle	88 856 923	81 607 724
Opérations de pension		
Opérations de location-financement	10 745 052	10 958 117
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	107 587 318	99 614 677
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	- 12 106 236	- 11 681 724
Bucket -1-	- 465 598	- 587 810
Bucket -2-	- 531 829	- 328 769
Bucket -3-	- 11 108 809	- 10 765 146
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	95 481 082	87 932 953

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Siel Mohamed Benabdellah
Bâtiment "C" - Etage 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0527 22 40 28 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 21 40 78 / 47 59

I9-NOTE-CNR - COÛT NET DU RISQUE

(en milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Dotation aux provisions	- 1 608 858	- 2 089 601
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	- 1 525 174	- 1 848 337
bucket 1	- 64 295	- 10 494
bucket 2	- 209 458	- 1 078
bucket 3	- 1 251 421	- 1 836 765
Provisions engagements par signature	- 61 866	- 66 910
bucket 1	- 25	- 536
bucket 2		- 9 068
bucket 3	- 61 841	- 57 306
Autres provisions pour risques et charges	- 21 818	- 174 354
Reprises de provisions	1 179 971	1 328 380
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 098 039	1 241 352
bucket 1	188 718	228 310
bucket 2		114 971
bucket 3	909 321	898 071
Reprises de provisions engagements par signature	57 995	48 599
bucket 1	17 649	161
bucket 2	5 409	
bucket 3	34 937	48 438
Reprise des autres provisions pour risques et charges	23 937	38 429
Variation des provisions	- 299 787	- 455 069
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	- 30 383	- 57 491
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	- 287 144	- 406 575
Récupérations sur prêts et créances amorties	23 868	35 128
Autres pertes	- 6 128	- 26 131
COÛT DU RISQUE	- 728 674	- 1 216 290

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Siel Mohamed Benabdellah
Bâtiment "C" - Etage 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0527 22 40 28 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 21 40 78 / 47 59

Périmètre 31/12/2022

Société	Activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DES BANQUES	BANCAIRE	100,00%	100,00%	IG
INVESTIMA	SOCIÉTÉ DE PARTICIPATION	48,04%	48,04%	IG
SOGECAPITAL BOURSE	INTERMÉDIATION EN BOURSE	100,00%	100,00%	IG
SOGECAPITAL GESTION	GESTION D'ACTIFS	99,94%	99,94%	IG
SOGECAPITAL PLACEMENT	GESTION D'ACTIFS	99,96%	99,96%	IG
SOGELEASE	LEASING	100,00%	100,00%	IG
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	BANCAIRE	99,92%	99,92%	IG
SOGEFINANCEMENT	CRÉDIT À LA CONSOMMATION	100,00%	100,00%	IG
ATHENA COURTAGE	COURTAGE D'ASSURANCE	96,93%	96,93%	IG
FONCIMMO	ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE	100,00%	100,00%	IG
SOGCONTACT	CENTRE D'APPEL	99,83%	99,83%	IG
CRÉDIT EQDOM	CRÉDIT À LA CONSOMMATION	56,82%	55,21%	IG
LA MAROCAINE VIE	ASSURANCES	49,01%	49,01%	MEE
ALD AUTOMOTIVE	LOCATION LONGUE DURÉE	15,00%	15,00%	MEE
NEMA CAPITAL	GESTION D'ACTIFS	50,00%	50,00%	IG
SOGEFONCIERE	ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE	100,00%	100,00%	IG
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	IG
SOGÉPAIEMENT	Crédit à la consommation	100,00%	100,00%	IG

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Jicre 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0527 22 60 25 / 05 22 22 87 34
Fax: 05 22 21 66 78 / 47 59

I9-NOTE-A2.2 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JV PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Actions et autres titres à revenu variable	139 298	175 827
Titres de participation non consolidés	350 226	319 439
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	489 524	495 266

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Jicre 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0527 22 60 25 / 05 22 22 87 34
Fax: 05 22 21 66 78 / 47 59

I9-NOTE-A8 - TITRES AU COÛT AMORTI

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Effets publics et valeurs assimilées	7 894 086	7 714 827
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 150	7 948
Titres subordonnés		
TOTAL TITRES AU COÛT AMORTI AVANT DEPRECIATION	7 896 236	7 722 775
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	- 1 043	- 1 026
bucket -1-	- 1 043	- 1 026
bucket -2-		
bucket -3-		
TOTAL TITRES AU COÛT AMORTI NET DES DEPRECIATIONS	7 895 193	7 721 749

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Jicre 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0527 22 60 25 / 05 22 22 87 34
Fax: 05 22 21 66 78 / 47 59

PRC 31/12/2022	31/12/2021	Dotation	Reprise disponible	Reprise utilisée	Autres variations	31/12/2022
Provisions pour engagement par signature	421 398	61 866	-	57 995	102	425 371
Bucket 1	51 955	25	-	17 649	82	34 412
Bucket 2	29 598	-	-	5 409	21	24 210
Bucket 3	339 845	61 841	-	34 937	-	366 749
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	547 012	376	-	25 903	-	443 956
Autres provisions pour risques et charges	315 917	13 271	-	12 844	-	344 067
Provisions pour risques et charges	1 284 327	75 513	-	96 742	-	1 213 394

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Ben Abdelkhalik
Bâtiment "G" - Jazire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0527 23 80 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 31 46 78 / 47 59

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres clôture : 31/12/2020	2 050 000	8 483 284	-	1 714 464	0	12 247 748	746 127	12 993 875
Opération sur capital	102 500	298 329	-	200 829	-	200 000	-	200 000
Dividendes	-	-	-	406 925	-	406 925	1 612	408 537
Résultat de l'exercice	-	-	-	814 533	-	814 533	19 259	833 792
Divers opérations sur capitaux propres	-	207 050	-	123 377	-	330 427	66 674	397 101
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture : 31/12/2021	2 152 500	8 781 613	-	1 797 866	0	12 731 979	697 100	13 429 079
Opération sur capital	-	508 603	-	508 603	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	348 500	-	348 500	28 944	377 444
Résultat de l'exercice	-	-	-	1 205 842	-	1 205 842	51 689	1 257 531
Divers opérations sur capitaux propres	-	-	-	136 141	-	136 141	600	135 541
Variation de périmètre	-	-	-	31 292	-	31 321	3 678	27 643
Capitaux propres clôture : 31/12/2022	2 152 500	9 290 216	-	2 314 066	0	13 756 782	715 569	14 472 350

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Ben Abdelkhalik
Bâtiment "G" - Jazire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0527 23 80 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 31 46 78 / 47 59

Actifs au titre de droits d'utilisation

	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations corporelles	2 105 112	2 088 786
Dont: droits d'utilisation des contrats de location	345 835	364 093

Passifs au titre de dettes locatives

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes de régularisation et autres passifs	4 328 344	4 512 062
Dont: dettes locatives	211 389	229 539

Détail des charges de contrats de location

	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et charges assimilées	- 1 016 401	- 1 054 068
dont: Charges d'intérêts sur dettes locatives	- 8 605	- 10 577
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	- 346 406	- 331 020
dont: dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	- 50 207	- 51 530

CONTRATS DE LOCATION - ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION: VARIATION (PRENEUR)

	31/12/2021	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	31/12/2022
Valeur brute	467 322	34 032	-14635	486 719
Amortissements et dépréciations	- 121 145	-42 185	6700	-156 630
TOTAL IMMOBILIER	346 177	-8 153	-7 935	330 089
Valeur brute	38 877	6 376	-2102	43 151
Amortissements et dépréciations	-20961	-8 170	1726	-27 405
TOTAL MOBILIER	17 916	-1 794	-376	15 746
TOTAL DROITS D'UTILISATION	364 093	-9 947	-8 311	345 835

ok SAP

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Ben Abdelkhalik
Bâtiment "G" - Jazire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0527 23 80 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 31 46 78 / 47 59

GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JV
AU 31/12/2022

Compte Résultat	31/12/2022	31/12/2021
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JV	90 866	70 482
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	90 866	70 482
GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS/PASSIFS DE TRANSACTION	30 620	49 996
GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS/PASSIFS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	60 246	20 486
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	-	-
GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	-	-
RÉMUNÉRATION DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES (DIVIDENDES)	-	-

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Ben Abdellah
Bâtiment "C" - Etage 3, La Marina
Casablanca
Tel: 0527 22 40 35 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

ECARTS D'ACQUISITION

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
Valeur brute comptable en début de période	439 887	439 887
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période	- 148 195	- 148 195
Valeur nette comptable en début de période	291 692	291 692
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur brute comptable en fin de période	439 887	439 887
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période	- 148 195	- 148 195
Valeur nette comptable en fin de période	291 692	291 692

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Ben Abdellah
Bâtiment "C" - Etage 3, La Marina
Casablanca
Tel: 0527 22 40 35 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

31/12/2022

PARTIES LIÉES

		Entreprises consolidées par intégration globale
Actif		
prêts, avances et titres	-	4 029 427
Comptes ordinaires	-	1 028 830
Prêts	-	2 964 653
Titres	-	35 944
Opérations de location financement		
actifs divers	-	53 928
Total	-	4 083 355
Passif		
dépôts	-	4 606 185
Comptes ordinaires	-	1 265 244
Autres emprunts	-	3 340 941
dettes représentées par un titre		
passif divers		144 707
Total	-	4 461 478
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		
Engagements reçus		
		Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés	-	110 184
Intérêts et charges assimilés		110 005
Commissions (produits)	-	1 800
Commissions (charges)		483
Prestations de services données		
Prestations de services reçues		
Loyers reçus		
Autres		79 246

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Jaccar 2, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 00 25 / 05 22 22 47 44
Fax: 05 22 27 40 70 / 47 59

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
Autres dettes représentées par un titre	14 370 241	15 057 046
titres de créances négociables	14 147 540	14 812 628
emprunts obligataires	222 701	244 418
Dettes subordonnées	2 006 301	2 881 749
emprunt subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
titres subordonnés		
à durée déterminée	2 006 301	2 881 749
à durée indéterminée		
Total	16 376 542	17 938 795

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Jaccar 2, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 00 25 / 05 22 22 47 44
Fax: 05 22 27 40 70 / 47 59

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

En milliers de DH

	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'assurance	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immeubles de placement	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immobilisations en location simple	3 846	-	3 846	71	-	71
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	-	-	-	-	-	-
Autres produits	202 042	68 512	133 530	202 603	126 104	76 499
Total	205 888	68 512	137 376	202 532	126 104	76 428
CHECK	-	-	-	-	-	-

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
84 Sidi Mokhammad Ben Abdellatif
Boulevard "C" Zone 2, La Médina
Casablanca
Tel: 0522 22 42 15 Fax: 05 22 22 47 38
Fax: 05 22 22 42 15 / 47 38

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	31/12/2022	31/12/2021
Charges de personnel	1 257 676	1 264 441
Impôts et taxes	53 096	57 408
Charges externes	944 170	950 822
Autres charges générales d'exploitation	36 461	42 297
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	346 406	331 020
Charges générales d'exploitation	2 564 886	2 561 394

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
84 Sidi Mokhammad Ben Abdellatif
Boulevard "C" Zone 2, La Médina
Casablanca
Tel: 0522 22 42 15 Fax: 05 22 22 47 38
Fax: 05 22 22 42 15 / 47 38

CHARGE NETTE DE L'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
Charges d'impôts courant	- 680 121	- 572 312
Charge nette d'impôt différé de l'exercice	- 19 555	- 9 141
Charge nette d'impôt sur les bénéfices	- 699 676	- 581 453

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
54 Sidi Mohamed Bepoljatta
Boulevard "C" - Façade 2, La Marina
Casablanca
Tel: 0527 22 40 15 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 41 59

COMPTES CONSOLIDES IAS/IFRS DE LA SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES AU 31/12/2022

ETATS CONSOLIDES NEANT AU 31/12/2022

Etat de résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en KP

Immeubles de placement

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
54 Sidi Mohamed Bepoljatta
Boulevard "C" - Façade 2, La Marina
Casablanca
Tel: 0527 22 40 15 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 41 59

ANALYSE DES RÉSULTATS SUR LA PARTICIPATION DES FILIALES

En milliers de Dirhams

Dénomination de la société émettrice	Participation au capital en 31/12 2022	Produits inscrit au CPC
Participations dans les entreprises liées		211 586
SOGELEASE	100,00%	56 000
SOGECAPITAL GESTION	99,94%	29 530
INVESTIMA	48,04%	2 018
SOGECAPITAL BOURSE	100,00%	301
SOGECONTACT	99,83%	-
SOGECAPITAL PLACEMENT	99,96%	492
FONCIMMO	100,00%	-
ATHENA COURTAGE	96,93%	57 612
BANQUE OFFSHORE	99,92%	6 567
SOGEFINANCEMENT	100,00%	-
CREDIT EQDOM	55,21%	35 900
SOGEFONCIERE	100,00%	-
LA MAROCAINE VIE	49,01%	23 166
ALD AUTOMOTIVE	15,00%	-
Autres titres de participations		2 300
FINEA	0,32%	222
LESIEUR AFRIQUE	0,03%	-
PME CROISSANCE	13,20%	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	11,20%	-
SOGEPIB	5,00%	413
SOGEPOS	13,20%	1 665

HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

	DELOITTE						FIDAROC						Total
	Montant/Année			Pourcentage/Année*			Montant/Année			Pourcentage/Année*			
	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	1 361	1 361	1 288	100%	100%	100%	901	901	853	100%	100%	100%	6 665
Émetteur	1 361	1 361	1 288	100%	100%	100%	901	901	853	100%	100%	100%	6 665
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Émetteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 665
Autres prestations rendues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	1 361	1 361	1 288	100%	100%	100%	901	901	853	100%	100%	100%	6 665

(*) Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022**



**Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022**

Aux Actionnaires de la
Société Générale Marocaine de Banques
55 bd Abdelmoumen
Casablanca

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1. *Convention réglementée entre SGMA & EQDOM*

1.1.1 **Convention d'accompagnement des filiales par SG MAROC sur le volet conformité entre SGMA et EQDOM**

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 02/02/2022
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ces conventions sont mises en place dans le cadre de l'accompagnement des filiales par SG MAROC sur le volet conformité. La mission de la SGMA, telle que convenue est de : (i) Conseiller et accompagner les filiales dans la mise en place du dispositif de la sécurité financière et de la conformité réglementaire (ii) Veiller à la déclinaison des procédures et politiques Groupe et (iii) Assister et conseiller les filiales dans leur relation avec les autorités locales.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'est comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

1.2. *Conventions réglementées entre SGMA & ATHENA COURTAGE*

1.2.1. **Convention d'accompagnement des filiales par SG MAROC sur le volet conformité.**

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 12/01/2022
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ces conventions sont mises en place dans le cadre de l'accompagnement des filiales par SG MAROC sur le volet conformité. La mission de la SGMA, telle que convenue est de : (i) Conseiller et accompagner les filiales dans la mise en place du dispositif de la sécurité financière et de la conformité réglementaire (ii) Veiller à la déclinaison des procédures et politiques Groupe et (iii) Assister et conseiller les filiales dans leur relation avec les autorités locales.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'est comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

1.3. Conventions réglementées entre SGMA & SOGECONTACT

1.3.1 Convention d'accompagnement des filiales par SG MAROC sur le volet conformité

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01/03/2022
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ces conventions sont mises en place dans le cadre de l'accompagnement des filiales par SG MAROC sur le volet conformité. La mission de la SGMA, telle que convenue est de : (i) Conseiller et accompagner les filiales dans la mise en place du dispositif de la sécurité financière et de la conformité réglementaire (ii) Veiller à la déclinaison des procédures et politiques Groupe et (iii) Assister et conseiller les filiales dans leur relation avec les autorités locales.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'est comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

1.3.2 Contrôle du personnel détaché (non autorisée au préalable par le conseil de surveillance)

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01/01/2022
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention a pour objet de définir les responsabilités respectives de chaque Partie dans le cadre de la mise à disposition des collaborateurs désignés par Sogécontact auprès de SGMA, ainsi que de déterminer les charges afférentes et les modalités de leur refacturation.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en charges dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 523 TTC
- **Somme versée** : KMAD 292 TTC au titre de l'exercice 2022.

1.4. Conventions réglementées entre SGMA & SG OS

1.4.1 Convention d'accompagnement des filiales par SG MAROC sur le volet conformité.

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 24/08/2022
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ces conventions sont mises en place dans le cadre de l'accompagnement des filiales par SG MAROC sur le volet conformité. La mission de la SGMA, telle que convenue est de : (i) Conseiller et accompagner les filiales dans la mise en place du dispositif de la sécurité financière et de la conformité réglementaire (ii) Veiller à la déclinaison des procédures et politiques Groupe et (iii) Assister et conseiller les filiales dans leur relation avec les autorités locales.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'est comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

1.4.2 Convention de contrôle périodique entre SG MAROC & SG OS.

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 14/12/2022
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ces conventions sont mises en place pour matérialiser des prestations d'audit réalisées par l'équipe d'audit IGAD/SGMA (le Prestataire) dans les filiales auditées. Les principales missions sont : (1) Mener une revue annuelle des risques (Risk Assessment) ; (2) Réaliser les missions prévues au plan d'audit annuel et évaluer l'éventuelle réalisation de toute mission ponctuelle (non inscrite au plan d'audit) demandée par la Direction Générale de l'Audité ; (3) Suivre la mise en œuvre des préconisations émises par les missions ; (4) Organiser des comités de coordination / rendre compte à la Direction Générale de l'Audité de tout évènement, dysfonctionnement ou fraude détectés lors des missions.
- **Facturation** : L'ensemble des coûts liés aux prestations d'audit fournies à l'Audité fait l'objet d'une facturation annuelle par le Prestataire à Société Générale SA selon la méthode coût complet plus marge nette selon le principe de pleine concurrence. Sauf accord contraire entre le Prestataire et l'Audité, l'ensemble des frais de séjour et de déplacement engagés par le Prestataire au titre des prestations susvisées sont refacturés par le Prestataire à Société Générale SA annuellement.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'est comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

1.5. Conventions réglementées entre SGMA & FONCIMMO

1.5.1 Convention d'accompagnement des filiales par SG MAROC sur le volet conformité.

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 11/03/2022
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ces conventions sont mises en place dans le cadre de l'accompagnement des filiales par SG MAROC sur le volet conformité. La mission de la SGMA, telle que convenue est de : (i) Conseiller et accompagner les filiales dans la mise en place du dispositif de la sécurité financière et de la conformité réglementaire (ii) Veiller à la déclinaison des procédures et politiques Groupe et (iii) Assister et conseiller les filiales dans leur relation avec les autorités locales.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'a été comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

1.6. Conventions réglementées entre SGMA & ALD AUTOMOTIVE

1.6.1 Convention de refacturation du personnel détaché SG MAROC.

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 23/05/2022
- **Nature, objet et modalités de la convention** : cette convention est mise en place pour permettre à la SGMA de mettre à la disposition de ALD Automotive, du personnel en détachement, pour l'exécution de tâches nécessaires à la bonne marche de son activité.
- **Facturation** : SGMB facture à ALD Automotive le coût correspondant selon une périodicité mensuelle. Le coût est calculé selon la méthode du coût complet augmenté de 5%HT au titre des frais de gestion engagés par SGMB au titre de la gestion administrative du personnel détaché.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques est KMAD 393 HT au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

1.7. Conventions réglementées entre SGMA & SG ABS

1.7.1. Convention relative à l'accès du personnel de SG ABS au club de SGMB – Dar Bouazza.

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 14/09/2022
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre de cette convention, SGMB permet à SG ABS de faire bénéficier à ses collaborateurs (personnel), leurs conjoints et ascendants de l'accès au Club DAR BOUAZZA et de l'exercice de toutes les activités qui y sont organisées.
Le coût est fixé en fonction du coût global annuel de fonctionnement du Club et du nombre des adhérents SG ABS (personnel Actif et Retraité, son conjoint (e), ses descendants) majorée de 5% HT au titre des frais de gestion engagés par SGMB au titre de la gestion administrative de cette convention (traitement des fiches d'inscription et listes du personnel adhérents, processus d'attribution de badge d'accès au club, actualisation du coût de fonctionnement global du club etc...).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est 30 KMAD HT.
- **Somme reçue** : aucun montant encaissé au 31/12/2022.
- Aucun montant n'est comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été payé au 31/12/2022.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SOGELEASE MAROC

2.1.1 Convention de garantie « PROLEASE »

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 22/07/2005
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Selon les termes de cette convention, la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGELEASE MAROC ont convenu de développer ensemble le produit « PROLEASE » destiné au financement en crédit-bail par le biais de SOGELEASE MAROC, de divers biens meubles à usage professionnel et dont le montant unitaire incluant l'encours éventuel ne dépassera pas MAD 500 000 (hors taxes). PROLEASE est placé exclusivement par les agences de la Société Générale Marocaine de Banques auprès de sa clientèle commerciale et des professions libérales. La Société Générale Marocaine de Banques couvrira à hauteur de 50% la perte définitive qu'elle pourrait être amenée à supporter suite à la défaillance éventuelle des locataires.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun produit n'est comptabilisé au cours de l'exercice 2021
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.1.2 Convention de garantie SOGEQUIP

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Une convention a été conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE MAROC S.A. Cette convention, modifiée en juin 2000, prévoit le développement du produit « SOGEQUIP » destiné au financement en crédit-bail de divers biens meubles et immeubles à usage professionnel et dont le prix ne dépasse pas MAD 2.000.000 HT. Les contrats SOGEQUIP dont le financement est assuré par SOGELEASE MAROC S.A. sont placés exclusivement par les agences Société Générale Marocaine de Banques auprès de leur clientèle commerciale et professions libérales.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'a été comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.1.3 Convention d'apporteur « PMELEASE+ »

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 07/07/2005
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Une convention d'apporteur a été conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE MAROC S.A. Cette convention prévoit le développement du produit « PMELEASE+ » destiné au financement en crédit-bail de divers biens meubles et immeubles à usage professionnel.

Les contrats PMELEASE+ dont le financement est assuré par SOGELEASE MAROC S.A. sont placés exclusivement par les agences Société Générale Marocaine de Banques auprès de leur clientèle entreprise.

Les dossiers entrant dans le champ de PMELEASE+ concernent tout montant ne dépassant pas un plafond de MAD 1.000.000 H.T.

Les pertes définitives éventuelles enregistrées suite à la défaillance des locataires sont supportées par SOGELEASE MAROC S.A.

En contrepartie, SOGELEASE MAROC S.A. alloue une rémunération d'apport flat à la Société Générale Marocaine de Banques de 1%.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'a été comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.

Somme reçue : Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.1.4 Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01/01/2010
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGELEASE d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C. Ce service permet à SOGELEASE de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à 64 KMAD HT.
- **Somme reçue** : le montant encaissé au 31/12/2022 est de 77 KMAD TTC.

2.1.5 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 03/01/2011
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGELEASE des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 3.887 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de KMAD 3.121 TTC.

2.1.6 Convention de prestation juridique conclue entre la SGMA et la Société SOGELEASE MAROC

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : Le 24/02/2016
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.
L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits par la société générale marocaine de banques au cours de l'exercice 2022 s'élève à 300 KMAD HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de KMAD 360 TTC.

2.1.7 Convention de vérification de Lutte Anti-Blanchiment (LAB) conclue entre Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par Monsieur Ahmed EL YACOUBI
- **Date de la Convention** : Le 08/05/2012.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat a pour objet de définir les modalités dans lesquelles la SGMA procède au contrôle et vérification dans le cadre :
 - o Des souscriptions des personnes morales ou physiques à un contrat d'assurance vie via le réseau d'agences de la SGMA.
 - o Des demandes de paiement de prestation, de rachat ou de versement d'un contrat de capitalisation / Assurance Vie dès lors que le contrat en question a été souscrit via le réseau d'agences de SGMA.

L'article 7 de ladite convention, fixe les modalités de facturation des services au bénéficiaire en fonction de la nature de la prestation.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun produit n'a été comptabilisé par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : Aucun montant n'été encaissé au 31/12/2022.

2.1.8 Prestations de contrôle niveau 2

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 28/04/2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera

signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie CN2 Groupe.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 72 KMAD HT.
- **Somme reçue** : le montant encaissé au 31/12/2022 est de 215 KMAD TTC.

2.1.9 CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SUPPORT INFORMATIQUE

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 23/09/2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations :
 - Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
 - L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
 - Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques. En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service. L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le Taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses. Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 4.284 KMAD HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 1.044 KMAD TTC.

2.1.10 Convention de conseil fiscal

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 17 septembre 2021
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La mise en place de conventions fiscales avec les filiales SGMA s'inscrit dans le cadre du projet Filière Finance Maroc. Ce partenariat a pour objectif de formaliser la relation déjà existante entre la cellule fiscalité et les filiales, de partager les connaissances et expériences en matière de fiscalité et améliorer l'efficacité et performance fiscale du Groupe SG Maroc. Dans le cadre de la présente convention, La Cellule Fiscalité de la SGMA dispensera aux Filiales SGMA ses services de conseil en matière de réglementation fiscale marocaine et portant sur les aspects de sa gestion courante ; ainsi que leur assistance dans le cadre de missions ponctuelles (contrôle fiscale, études spéciales, audit fiscal, ...).

- La facturation se fera sur une base forfaitaire annuel de 30.000 MAD correspondant aux consultations à degré de complexité faible et moyen et à la veille fiscale. Pour les consultations à degré de complexité élevé et missions ponctuelles : rémunération de pleine concurrence établie à partir des coûts complets réels engagés augmentés d'un mark up de 10%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 30 KMAD HT.
- **Somme reçue** : le montant encaissé au 31/12/2022 est de 11 KMAD TTC.

2.1.11 Convention Accès CLUB DAR BOUAZZA

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 11/02/2021
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre de cette convention, SGMB permet à SOGELEASE MAROC de faire bénéficier à ses collaborateurs (personnel), leurs conjoints et ascendants de l'accès au Club DAR BOUAZZA et de l'exercice de toutes les activités qui y sont organisées.
Le coût est fixé en fonction du coût global annuel de fonctionnement du Club et du nombre des adhérents SOGELEASE MAROC (personnel Actif et Retraité, son conjoint (e), ses descendants) majorée de 5% HT au titre des frais de gestion engagés par SGMB au titre de la gestion administrative de cette convention (traitement des fiches d'inscription et listes du personnel adhérents, processus d'attribution de badge d'accès au club, actualisation du coût de fonctionnement global du club etc...).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est HT 53 KMAD.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 64 KMAD TTC.

2.1.12 Convention Contrôle Permanent Niveau 2 Finance

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 22/07/2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.
A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie CN2 Groupe.
Prestations ou produits livrés ou fournis :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de KMAD 82 HT.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.1.13 Convention d'accompagnement des filiales par SG MAROC sur le volet conformité entre SGMA et SOGELEASE

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 21/10/2021
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ces conventions sont mises en place dans le cadre de l'accompagnement des filiales par SG MAROC sur le volet conformité. La mission de la SGMA, telle que convenue est de : (i) Conseiller et accompagner les filiales dans la mise en place du dispositif de la sécurité financière et de la conformité réglementaire (ii) Veiller à la déclinaison des procédures et politiques Groupe et (iii) Assister et conseiller les filiales dans leur relation avec les autorités locales.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'est comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.1.14 Convention d'audit conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01 janvier 2013.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGELEASE moyennant une rémunération annuelle. Ce contrat est entré en vigueur le 1^{er} semestre 2013
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun produit comptabilisé par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.2. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société La Marocaine-Vie

2.2.1 Convention de prestations de services conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société La Marocaine-Vie

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01/01/2004
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La Marocaine-Vie et la banque ont convenu de mettre en place une convention de services bancaires, d'une part sur les comptes de La Marocaine-Vie et d'autre part sur les comptes bancaires domiciliés par les clients de La Marocaine-Vie auprès de la banque. L'article 9 de ladite convention, fixe les modalités de facturation des services à La Marocaine-Vie en fonction de la nature de la prestation.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'a été comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.

- Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.2.2 Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE-VIE

- **Personnes concernées** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01/01/2010
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la MAROCAINE VIE d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C. Ce service permet à LA MAROCAINE VIE de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 141 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de KMAD 169 TTC.

2.2.3 Convention de vérification de Lutte Anti-Blanchiment conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE-VIE

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01/07/2011
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat a pour objet de définir les modalités dans lesquelles la Société Générale Marocaine de Banques procède au contrôle et vérification dans le cadre :
 - o Des souscriptions des personnes morales ou physiques à un contrat d'assurance vie via le réseau d'agences de SGMA.
 - o Des demandes de paiement de prestation, de rachat ou de versement d'un contrat de capitalisation / Assurance Vie dès lors que le contrat en question a été souscrit via le réseau d'agences de SGMA.

L'article 7 de ladite convention, fixe les modalités de facturation des services au bénéficiaire en fonction de la nature de la prestation.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'a été comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : Aucun montant n'a été encaissé par la Société Générale Marocaine de Banques au 31/12/2022.

2.2.4 Convention de prestation juridique conclue entre la SGMA et la Société LMV

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : Le 07/04/2016

- **Nature, objet et modalités de la convention** : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé par la société générale marocaine de banques au cours de l'exercice 2022 s'élève à 70 KMAD HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé par la Société Générale Marocaine de Banques au 31/12/2022 est de 84 KMAD TTC.

2.2.5 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la LMV

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 15 avril 2021.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la Marocaine vie des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'est comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : aucun montant encaissé au 31/12/2022.

2.2.6 Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Marocaine Vie sur LA PRESTATION DE SERVICE POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SUPPORT INFORMATIQUE

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01/01/2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations :
 - Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
 - L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
 - Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.
- En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le Taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à

validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses. Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 1.897 KMAD HT.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.2.7 Convention d'accès à DAR BOUAZZA

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 26 mai 2021
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre de cette convention, SGMB permet à LMV de faire bénéficier à ses collaborateurs (personnel), leurs conjoints et ascendants de l'accès au Club DAR BOUAZZA et de l'exercice de toutes les activités qui y sont organisées. Le coût est fixé en fonction du coût global annuel de fonctionnement du Club et du nombre des adhérents LMV (personnel Actif et Retraité, son conjoint (e), ses descendants) majorée de 5% HT au titre des frais de gestion engagés par SGMB au titre de la gestion administrative de cette convention (traitement des fiches d'inscription et listes du personnel adhérents, processus d'attribution de badge d'accès au club, actualisation du coût de fonctionnement global du club etc...).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est 137 KMAD HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 2.757 KMAD TTC.

2.2.8 Convention d'audit conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE-VIE

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01/02/2011
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la Marocaine Vie moyennant une rémunération semestrielle. Ce contrat est entré en vigueur le 1^{er} février 2011.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'a été comptabilisé par la société générale marocaine de banques au cours de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2021 est de 342 KMAD TTC.

2.3. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGECAPITAL GESTION

2.3.1 Contrat de bail à usage commercial conclu entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 21/04/2001
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat stipule la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL GESTION d'un local à usage de bureau y compris l'eau, l'électricité, le téléphone et l'entretien des locaux moyennant une rémunération trimestrielle
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 405 HT.
- **Somme reçue** : Aucun montant n'est encaissé au 31/12/2022.

2.3.2 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 03/01/2011
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL GESTION des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 11 257 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de KMAD 584 TTC.

2.3.3 Convention de fourniture de services et d'assistance conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 16 mai 2019
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Selon les termes de cette convention, **SOGECAPITAL GESTION** confie à la Banque, la mission d'assistance comptable, fiscale, financière et administrative par la cellule de Gestion des Filiales et Fiscalité (GFF) rattachée à la Direction Financière de la Banque moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 50.000,00 DH hors taxes.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 50 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 60 KMAD TTC.

2.3.4 Convention de prestations de services conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 17 juin 2019.

Nature, objet et modalités de la convention : En vertu des termes de cette convention, **SGMA** s'engage à effectuer les prestations d'assistance dans les domaines de « **Conformité Sécurité Financière** » et « **Conformité Réglementaire** » moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 60.000,00 DH hors taxes.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 60 KMAD HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de KMAD 72 TTC.

2.3.5 Convention de prestations de services conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION / Prestations CN2

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 24/04/2020

- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales. A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie CN2 Groupe.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant n'a été comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de KMAD 72 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 112 KMAD TTC.

2.3.6 CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SUPPORT INFORMATIQUE ENTRE LA SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES ET SOGECAPITAL GESTION

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01/12/2020

- **Nature, objet et modalités de la convention** : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.

- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques. En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le Taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de HT 291 KMAD.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 587 KMAD TTC.

2.3.7 Convention de conseil fiscal

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 22 décembre 2021
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La mise en place de conventions fiscales avec les filiales SGMA s'inscrit dans le cadre du projet Filière Finance Maroc. Ce partenariat a pour objectif de formaliser la relation déjà existante entre la cellule fiscalité et les filiales, de partager les connaissances et expériences en matière de fiscalité et améliorer l'efficacité et performance fiscale du Groupe SG Maroc. Dans le cadre de la présente convention, La Cellule Fiscalité de la SGMA dispensera aux Filiales SGMA ses services de conseil en matière de réglementation fiscale marocaine et portant sur les aspects de sa gestion courante ; ainsi que leur assistance dans le cadre de mission ponctuelles (contrôle fiscale, études spéciales, audit fiscal, ...).
- La facturation se fera sur une base forfaitaire annuel de 30.000 MAD correspondant aux consultations à degré de complexité faible et moyen et à la veille fiscale. Pour les consultations à degré de complexité élevé et missions ponctuelles : rémunération de pleine concurrence établie à partir des coûts complets réels engagés augmentés d'un mark up de 10%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 30 HT KMAD.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 21 KMAD TTC.

2.3.8 Contrôle Permanent Niveau 2 Finance

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 22/02/2021
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie CN2 Groupe.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2021 est de KMAD 41 HT.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.4. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGECAPITAL BOURSE

2.4.1 Contrat de bail à usage commercial

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 21/04/2001
A compter du 1^{er} janvier 2008, les parties ont décidé de modifier article par article le contrat de bail initial et d'adopter un nouveau contrat le 28 juin 2011.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat stipule la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL BOURSE d'un local à usage de bureau y compris l'eau, le téléphone et l'entretien des locaux moyennant une rémunération trimestrielle.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 410 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de KMAD 596 TTC.

2.4.2 Convention de rétrocession de commissions de courtage

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 31/12/1996
- **Date de l'avenant de la convention du 31.12.1996** : 01/01/2013
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit que SOGECAPITAL BOURSE rétrocède à la Société Générale Marocaine de Banques 5% des commissions de courtage perçues par elle.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le produit comptabilisé par la Société Générale Marocaine de Banques au cours de l'exercice 2022 s'élève à 36 KMAD HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 18 KMAD TTC.

2.4.3 Convention de mise à disposition du personnel

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 03/01/2011

- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL BOURSE des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 5.423 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de KMAD 5.701 TTC.

2.4.4 Convention de prestations du Contrôle Permanent Niveau 2

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 27/04/2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.
A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie CN2 Groupe.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 27 KMAD HT.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.4.5 CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SUPPORT INFORMATIQUE

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 29/12/2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations :
 - Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
 - L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
 - Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.
 En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le Taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de HT 275 KMAD.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 611 KMAD TTC.

2.4.6 Convention de conseil fiscal

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 17 septembre 2021
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La mise en place de conventions fiscales avec les filiales SGMA s'inscrit dans le cadre du projet Filière Finance Maroc. Ce partenariat a pour objectif de formaliser la relation déjà existante entre la cellule fiscalité et les filiales, de partager les connaissances et expériences en matière de fiscalité et améliorer l'efficacité et performance fiscale du Groupe SG Maroc. Dans le cadre de la présente convention, La Cellule Fiscalité de la SGMA dispensera aux Filiales SGMA ses services de conseil en matière de réglementation fiscale marocaine et portant sur les aspects de sa gestion courante ; ainsi que leur assistance dans le cadre de mission ponctuelles (contrôle fiscale, études spéciales, audit fiscal, ...).
La facturation se fera sur une base forfaitaire annuel de 30.000 MAD correspondant aux consultations à degré de complexité faible et moyen et à la veille fiscale. Pour les consultations à degré de complexité élevé et missions ponctuelles : rémunération de pleine concurrence établie à partir des coûts complets réels engagés augmentés d'un mark up de 10%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 30 KMAD HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 11 KMAD TTC.

2.4.7 Convention Contrôle Permanent Niveau 2 Finance.

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01/02/2021
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.
A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.5. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGECONTACT

2.5.1 Convention de prestation de service SOGETEL

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01/08/2006
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat prévoit que SOGECONTACT fournisse à la Société Générale Marocaine de Banques un service complet permettant la réception et la prise en charge des appels entrants ainsi que la réalisation des appels sortants de la clientèle de la banque moyennant une rémunération s'élevant à MAD 25.000 par position. A compter du 1^{er} janvier 2008, un avenant a été établi pour modifier l'article 8.1 du contrat de prestation de service, et en date du 1^{er} janvier 2011 un deuxième avenant a été établi pour modifier le prix de la position de 25.000 MAD à 22.000 MAD la position.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en charges dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 10 130 HT.
- **Somme versée** : Le montant décaissé au 31/12/2022 est de KMAD 11 194 TTC.

2.5.2 Contrat De Prestation De Service Pour La Mise En Place D'un Dispositif De Support Informatique

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 02/10/2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations :
 - Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
 - L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
 - Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.
 En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.
 L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le Taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.
 Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 500 KMAD HT.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.5.3 Traitement des EER à distance

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 07/072020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans un contexte de pandémie mondiale, les régulateurs (BAM & CNDP) ont mis en place un ensemble d'assouplissements réglementaires permettant d'encourager l'ouverture de compte à distance. Dans ce cadre, Société Générale Maroc a initié la mise en place d'un nouveau modèle relationnel, dont la première brique est la mise en place d'une nouvelle offre d'Entrée En Relation 100% à distance, commercialisée mi-juillet sous une marque différenciée de l'offre classique Société Générale. A cet effet, SGMA et SOGECONTACT ont décidé de conclure un contrat de service, pour formalisation du cadre de collaboration et définition des conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. La convention prévoit :
 - Fournir à SGMA un service complet permettant de répondre à la prise en charge et à la gestion des entrées en relation à distance des prospects appartenant à la cible, conformément aux procédures convenues,
 - Analyse de la demande d'entrée en relation (Contrôles de complétude, indices d'américanité, conformité...)
 - Entretien téléphonique avec le client
 - Ouverture de compte et son activation en ligne.
 - Création de la carte bancaire et envoi au domicile du client
Le prix de la position a été arrêté d'un commun accord entre les Parties sur la base d'un montant forfaitaire mensuel égal à la somme de 22 000 DH.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en charge dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de KMAD 2 510 HT.
- **Somme versée** : Le montant décaissé au 31/12/2022 est de KMAD 1 591 TTC.

2.5.4 Convention RH : Convention de refacturation du personnel détaché auprès des filiales

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01/07/2021
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre de cette convention, SGMA met à disposition de SOGECONTACT dans le cadre de la mobilité du personnel en détachement pour l'exécution de tâches nécessaires à la bonne marche de son activité. Cette convention a pour objet de définir les responsabilités respectives de chaque Partie dans le cadre de la mise à disposition des collaborateurs désignés par SGMA auprès de SOGECONTACT, ainsi que de déterminer les charges afférentes et les modalités de leur refacturation.
En contrepartie de la mise à disposition précitée, SGMA facturera SOGECONTACT selon une périodicité mensuelle le coût correspondant. Ce coût est calculé selon la méthode du coût complet augmenté de 5% HT au titre des frais de gestion engagés par SGMB au titre de la gestion administrative du personnel détaché.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 225 KMAD HT.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.5.5 Contrôle Permanent Niveau 2

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 15/03/2021
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie CN2 Groupe.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 14 KMAD HT.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.5.6 Contrôle Permanent Niveau 2 Finance

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 22/07/2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie CN2 Groupe.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 41 KMAD HT.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.5.7 Convention d'accès au CLUB DAR BOUAZZA (*non autorisée au préalable par le conseil de surveillance*)

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01/11/2021 avec effet du 01/01/2022
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre de cette convention, SGMB permet à SOGECONTACT de faire bénéficier à ses collaborateurs (personnel), leurs conjoints et ascendants de l'accès au Club DAR BOUAZZA et de l'exercice de toutes les activités qui y sont organisées.

Le coût est fixé en fonction du coût global annuel de fonctionnement du Club et du nombre des adhérents SOGECONTACT (personnel Actif et Retraité, son conjoint (e), ses descendants) majorée de 5% HT au titre des frais de gestion engagés par SGMB au titre de la gestion administrative de cette convention (traitement des fiches d'inscription et listes du personnel adhérents, processus d'attribution de badge d'accès au club, actualisation du coût de fonctionnement global du club etc...).

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est 33 KMAD HT.
- **Somme reçue** : aucun montant encaissé au 31/12/2022.

2.6. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société Générale France

2.6.1 Convention de prestation de services centraux et de services informatiques intra-groupe

- **Date de la convention** : 21/12/2012
- **Personnes concernées** : Mme Clara LEVY BAROUCH, Mme Ingrid BOCRIS, M. Laurent GOUTARD et M. Alexandre MAYMAT, Collaborateurs du Groupe Société Générale sont membres du Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : En vertu de ce contrat, Société Générale France assure l'assistance à un certain nombre de services centraux de la Société Générale Maroc (*secrétariat général, DRH, Direction Financière, Direction des Risques, Direction juridique, ...*). Le coût de cette prestation facturée par Société Générale France est calculé sur la base des coûts directs et indirects réels augmenté d'une marge de 5%. Société Générale France effectue, également, dans l'intérêt de Société Générale Maroc les prestations de service informatiques suivantes :
 - Permettre l'accès à Société Générale Maroc à une base documentaire informatisée dans les domaines informatique, finance, juridique, fiscalité, risque, ressources humaines, ...
 - Mettre en œuvre une veille technologique permettant d'orienter Société Générale Maroc dans ses choix stratégiques IT,
 - Conseiller Société Générale Maroc dans sa politique de développement informatique.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'a été comptabilisé en charges par la Société Générale Marocaine de Banques à fin 2022.
- **Somme versée** : Aucun montant n'a été décaissé courant l'exercice 2022.

2.6.2 Contrat de garantie

- **Personnes concernées** : Mme Clara LEVY BAROUCH, Mme Ingrid BOCRIS, M. Laurent GOUTARD et M. Alexandre MAYMAT, Collaborateurs du Groupe Société Générale sont membres du Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques.
- **Date de la convention** : 30/03/2011
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Conformément au contrat de garantie à première demande conclu entre la Société Générale France et la Société Générale Marocaine de Banques (revu annuellement), la Société Générale France se porte inconditionnellement garante de la bonne fin de tous les engagements de certaines contreparties vis-à-vis de la Société Générale Marocaine de Banques, et de ceux que cette dernière pourrait être amenée à leur accorder à hauteur d'un montant maximum égal pour chaque contrepartie au montant

des concours excédant 20% des fonds propres nets de la Société Générale Marocaine de Banques et ce dans la limite d'un montant maximum de MEUR 350.

La rémunération de la présente garantie est fixée à 0,35% l'an, payable semestriellement à terme échu et calculée à partir des encours fins de mois des risques susmentionnés sur la part excédent le seuil ci-dessus.

Prestations ou produits livrés ou fournis : Le montant comptabilisé en charges par la Société Générale Marocaine de Banques à fin 2022 est 5.728 KMAD HT

- **Somme versée** : Aucun montant n'est décaissé au 31/12/2022.

2.6.3 Contrat d'ouverture de crédit

- **Personnes concernées** : Mme Clara LEVY BAROUCH, Mme Ingrid BOCRIS, M. Laurent GOUTARD et M. Alexandre MAYMAT, Collaborateurs du Groupe Société Générale sont membres du Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques.
- **Date de la Convention** : 23/10/2007.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Conformément au contrat la SG France a accepté d'ouvrir en faveur de la SGMA une ligne de crédit d'un montant maximum de 100.000 KEUROS qui ne sera actionné qu'en cas de besoin (Ligne Filet). La rémunération du présent contrat est fixée à 0,0625% l'an, calculé au prorata temporise et perçu trimestriellement.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'est comptabilisé en charges par la Société Générale Marocaine de Banques à fin 2022.
- **Somme versée** : Aucun montant n'est décaissé au 31/12/2022.

2.6.4 Convention de SGSS Gallery

- **Personnes concernées** : Mme Clara LEVY BAROUCH, Mme Ingrid BOCRIS, M. Laurent GOUTARD et M. Alexandre MAYMAT, Collaborateurs du Groupe Société Générale sont membres du Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques.
- **Date de la convention** : 17/04/2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations : Dans le cadre du développement de l'activité Titres, SGSS a mis à disposition de la SGMA son portail SGSS Gallery (aujourd'hui migré vers SG Markets) permettant aux clients locaux de la SGMA d'envoyer leurs instructions de règlement/livraison de façon dématérialisée. La convention a pour objet d'encadrer la mise à disposition du portail Custody International (ex SGSS Gallery) de SG Markets. Le portail SG Markets est mis à disposition de la SGMA à titre gracieux.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'a été comptabilisé en charge dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme versée** : aucun montant n'a été décaissé au 31/12/2022

2.6.5 JV Titres- SGSS

- **Personnes concernées** : Mme Clara LEVY BAROUCH, Mme Ingrid BOCRIS, M. Laurent GOUTARD et M. Alexandre MAYMAT, Collaborateurs du Groupe Société Générale sont membres du Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques.

- **Date de la convention** : 17/04/2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Suite à la signature d'un accord de JV global entre AFMO et SGSS en 2007 dans le but de développer l'offre de service Titres au sein des entités AFMO, un accord de JV local a été signé en 2013. Cet accord de JV a été renouvelé en 2020 dans le cadre de la revue des contrats de JV. L'accord de JV a pour objet de définir les règles d'organisation et de fonctionnement de la JV signée entre SGMA et SGSS. L'accord de JV ne fait pas l'objet d'une facturation mais d'un partage analytique des revenus et charges de la JV selon les termes de l'accord.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'a été comptabilisé en charge dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme versée** : aucun montant n'a été décaissé au 31/12/2022

2.6.6 Traitement des alertes embargo de niveau 2

- **Personnes concernées** : Mme Clara LEVY BAROUCH, Mme Ingrid BOCRIS, M. Laurent GOUTARD et M. Alexandre MAYMAT, Collaborateurs du Groupe Société Générale sont membres du Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques.
- **Date de la convention** : décembre 2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre du projet de mise en place d'un site de résilience pour le traitement des alertes embargo de niveau 2, une nouvelle équipe a été créée à Bucarest et sera notamment en charge de traiter ces alertes pour plusieurs entités du Groupe dont SG Maroc fait partie. Le traitement des alertes transactionnelles Embargo de niveau 2 constitue le deuxième niveau de vérification dans le cadre du dispositif de traitement des alertes Embargo : Un premier niveau d'analyse applique une approche basée sur des règles (basée sur les informations disponibles dans le message) pour libérer des faux positifs ou escalader l'alerte, en ligne avec les règles d'escalade ou en cas de doute, pour investigation et prise de décision par le niveau 2. L'équipe de traitement des alertes de niveau 2 est une équipe étendue basée sur deux sites : Paris et Bucarest. Les services fournis par l'équipe de traitement des alertes de Niveau 2 sont résumés ci-après :
 - Recevoir des alertes de SG Maroc ;
 - Recueillir, si besoin, toutes les informations pertinentes nécessaires (éléments KYC, informations sur le donneur d'ordre ou le bénéficiaire, origine ou destination des marchandises, documentation de transport, factures, objet économique de la transaction, toute autre documentation liée à la transaction) ;
 - Sur la base des informations et de la documentation recueillie, évaluer la transaction avec une approche aux risques Sanctions et Embargos et décider de libérer ou bloquer l'alerte (le gel des fonds fait aussi partie du périmètre) ;
 - Effectuer une surveillance régulière des activités, des reportings et des contrôles sur la qualité des services fournis.
Des contrats MSA et CSA, ont été mis en place afin de définir les processus, la gouvernance ainsi que les contrôles de cette prestation. Ces contrats sont établis entre SG (SA) en sa qualité de prestataire et SGMA en tant que client.
 - Facturation de la prestation : Les alertes de SGMA sont aujourd'hui centralisées à Paris et la facturation est faite de manière indirecte à travers de frais de structure, la facture sera adressée par SGEBS à SGSA et les entités légales seront intégrées dans les CSF du groupe.

Le Contrat d'Application relatif à cette prestation entrera en vigueur pour une durée indéterminée à compter de sa date de signature sous réserve de la réalisation préalable des formalités suivantes :

- Obtention de l'extension de l'autorisation de La Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP), pour couvrir ce traitement à Bucarest ;
- Validation par le Conseil de Surveillance de la SGMA des contrats ;
- Signature de l'accord concernant le transfert des données entre SG EBS et SGMA.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'a été comptabilisé en charge dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme versée** : aucun montant n'a été décaissé au 31/12/2022.

2.6.7 Convention IGS « Intra-Group Services »

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 06 septembre 2021
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Le groupe Société Générale a mis en place un nouveau processus de facturation aux filiales des charges du Siège, appelé « Intra-Group Services ou IGS ». Ces prestations, qui étaient préalablement imputées de manière analytique aux filiales, seront dorénavant facturées au niveau de leurs comptes sociaux. Le contrat IGS mis en place intervient de manière rétroactive pour couvrir les prestations rendues aux différentes BU/SU à partir de janvier 2020 et constitue un contrat cadre. Dans le cadre du présent contrat le Groupe SG s'engage à Fournir des prestations directes et ciblées pour le compte des filiales en matière d'expertise dans la gestion des projets, pilotage de l'activité commerciale, support et maîtrise des risques, développement des activités de coverage corporate et pilotage des risques crédits et engagements, optimisation des processus...

L'assiette de facturation représente l'ensemble des coûts engagés afin de fournir la prestation et sera composée de :

- Le coût des ressources (internes ou prestataires externes) sera calculé à partir des TJM (taux journaliers moyens) déterminés par la Direction Financière, en application des normes du Groupe Société Générale relatives aux charges constituant les TJM, et le nombre de jours/hommes consommé pour fournir la prestation.
- D'autres coûts pourront également être intégrés à l'assiette de facturation :
- Les coûts liés aux déplacements et hébergements
- Les coûts de consulting

La facturation se fait sur la base de la validation d'un devis majoré d'un mark-up variant entre 5% et 10% selon la nature du service rendu.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en charges dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 31.897 KMAD HT.
- **Somme versée** : Le montant décaissé 31/12/2022 est KMAD 81 868 TTC.

2.7. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société EQDOM

2.7.1 Convention de garantie conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société EQDOM

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention vise à couvrir EQDOM, à raison de 50%, contre la perte définitive suite à la défaillance des bénéficiaires du crédit « FLASH », clients apportés par la Société Générale Marocaine de Banques. En rémunération de cet engagement, la Société Générale Marocaine de Banques reçoit une commission calculée sur l'encours financier des crédits « FLASH » selon un taux déterminé annuellement.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun produit n'a été comptabilisé par la Société Générale Marocaine de Banques en 2022 au titre de cette convention.
- **Somme reçue** : Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.7.2 Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et EQDOM

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01/01/2010
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'EQDOM d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C. Ce service permet à EQDOM de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022s'élève à KMAD 321 HT.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé par la Société Générale Marocaine de Banques au 31/12/2022.

2.7.3 Convention de la mise à disposition du personnel

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 03/01/2011
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention, non écrite, prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'EQDOM du personnel détaché pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** :
Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022s'élève à KMAD 14 784 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé par la Société Générale Marocaine de Banques au 31/12/2022 est de KMAD 12 819 TTC.

2.7.4 Convention de gestion et de centralisation du service titres conclue avec la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 15 décembre 2003
Avenant en date du 25/09/2018
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention a pour objet d'assurer la gestion et la centralisation du service titres EQDOM par la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES moyennant une rémunération annuelle forfaitaire. Un avenant a été conclu entre les parties en date du 25 Septembre 2018 afin d'apporter un amendement à l'annexe 1. En

rémunération de l'ensemble des prestations définies, la SGMA prélèvera sur présentation de facture une commission forfaitaire annuelle de 150.000 MAD HT

- Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la SGMA en 2022 s'élève à la somme de KMAD 150 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de KMAD 165 TTC.

2.7.5 Contrat de bail à usage commercial

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 23/01/2015.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la société EQDOM d'un local aménagé au premier étage de la villa à usage commercial et bureaux, objet du titre foncier N° 144605/12 dont le RDC abrite une agence bancaire SGMA, situé à Route Secondaire 111-Lotissement Espérance Ain Sbâa- d'une superficie approximative de 80m² moyennant une rémunération mensuelle de 14.172 TTC.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'est comptabilisé en produits par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.7.6 Convention de prestation juridique conclue entre la SGMA et la Société EQDOM

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : Le 25/05/2017
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.
L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits par la société générale marocaine de banques au cours de l'exercice 2022 s'élève à 250 KMAD HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de KMAD 300 TTC.

2.7.7 Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société EQDOM sur la prestation de service pour la mise en place d'un dispositif de support informatique :

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

- **Date de la convention** : 01/01/2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations :
 - Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
 - L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
 - Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.

En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le Taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 557 KMAD HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 937 KMAD TTC.

2.7.8 Convention de conseil fiscal

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 17 septembre 2021
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La mise en place de conventions fiscales avec les filiales SGMA s'inscrit dans le cadre du projet Filière Finance Maroc. Ce partenariat a pour objectif de formaliser la relation déjà existante entre la cellule fiscalité et les filiales, de partager les connaissances et expériences en matière de fiscalité et améliorer l'efficacité et performance fiscale du Groupe SG Maroc. Dans le cadre de la présente convention, La Cellule Fiscalité de la SGMA dispensera aux Filiales SGMA ses services de conseil en matière de réglementation fiscale marocaine et portant sur les aspects de sa gestion courante ; ainsi que leur assistance dans le cadre de mission ponctuelles (contrôle fiscale, études spéciales, audit fiscal, ...).
- Pour les consultations à degré de complexité élevé et missions ponctuelles : rémunération de pleine concurrence établie à partir des coûts complets réels engagés augmentés d'un mark up de 10%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 30 KMAD HT.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.7.9 Convention de Contrôle Permanent Niveau 2-Finance :

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 03/09/2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible

validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie CN2 Groupe.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.7.10 Convention d'accès CLUB DAR BOUAZZA entre SGMA et EQDOM (non autorisée au préalable par le conseil de surveillance)

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 31/12/2021 avec date effet au 01/01/2022
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre de cette convention, SGMB permet à EQDOM de faire bénéficier à ses collaborateurs (personnel), leurs conjoints et ascendants de l'accès au Club DAR BOUAZZA et de l'exercice de toutes les activités qui y sont organisées.
Le coût est fixé en fonction du coût global annuel de fonctionnement du Club et du nombre des adhérents EQDOM (personnel Actif et Retraité, son conjoint (e), ses descendants) majorée de 5% HT au titre des frais de gestion engagés par SGMB au titre de la gestion administrative de cette convention (traitement des fiches d'inscription et listes du personnel adhérents, processus d'attribution de badge d'accès au club, actualisation du coût de fonctionnement global du club etc...).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est 174 KMAD HT.
- **Somme reçue** : aucun montant encaissé au 31/12/2022.

2.8 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et ALD AUTOMOTIVE

2.8.1 Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et ALD AUTOMOTIVE

- **Personnes concernées** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01/01/2010
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'ALD AUTOMOTIVE d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.
Ce service permet à ALD AUTOMOTIVE de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 39 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé courant l'exercice 2022 est de 131 KMAD TTC.

2.8.2 Convention de commissionnement sur opérations avec les clients

- **Personnes concernées** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 10/12/2001
- **Nature, objet et modalités de la convention** : En vertu de cette convention, ALD AUTOMOTIVE réalise une partie de ses opérations avec des entreprises, des professionnels et des particuliers conseillés par le réseau bancaire Société Générale Marocaine de Banques. Le réseau intervient comme prescripteur pour ALD AUTOMOTIVE qui lui verse une rémunération calculée en fonction du chiffre d'affaires apporté. Le montant HT de la commission est égal à 1,20% du prix d'achat HT des véhicules entrant dans le cadre des prestations définies, lorsque les financements portent sur de nouveaux véhicules et 0,60% sur des véhicules de renouvellement.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022s'élève à KMAD 508 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 87 KMAD TTC.

2.8.3 Contrat de bail à usage commercial

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 1^{er} octobre 2015.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de ALD AUTOMOTIVE d'un local à l'appartement du 1^{er} étage de l'immeuble sis au 170, Boulevard Lalla Yacout, Casablanca, d'une superficie de 29m² ainsi qu'une partie du local technique évalué à 5m² pour héberger son « site de repli » dans le cadre de son dispositif de plan de continuité d'activité (PCA) moyennant une rémunération trimestrielle.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'est comptabilisé en produits par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : Aucun montant n'est encaissé au 31/12/2022

2.8.4 Convention de Prestation Juridique conclue entre la SGMA et la Société ALD

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : Le 16/03/2016
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations de conseil juridique. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat. L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de

gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé au niveau de ses produits par la société générale marocaine de banques au cours de l'exercice 2022 s'élève à 50 KMAD HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 180 KMAD TTC.

2.8.5 Convention d'accès au Club DAR BOUAZZA

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 08/04/2021
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre de cette convention, SGMB permet à ALD AUTOMOTIVE de faire bénéficier à ses collaborateurs (personnel), leurs conjoints et ascendants de l'accès au Club DAR BOUAZZA et de l'exercice de toutes les activités qui y sont organisées.
Le coût est fixé en fonction du coût global annuel de fonctionnement du Club et du nombre des adhérents ALD AUTOMOTIVE (personnel Actif et Retraité, son conjoint (e), ses descendants) majorée de 5% HT au titre des frais de gestion engagés par SGMB au titre de la gestion administrative de cette convention (traitement des fiches d'inscription et listes du personnel adhérents, processus d'attribution de badge d'accès au club, actualisation du coût de fonctionnement global du club etc...).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est 62 KMAD HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 120 KMAD TTC.

2.8.6 Convention de la prestation d'Audit

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI
- **Date de la Convention** : le 10/12/2011
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité contrôle périodique par SGMA au profit de ALD moyennant une rémunération semestrielle.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'a été comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : Aucun encaissement n'a été constaté courant l'exercice 2022.

2.9 Convention de prestation de services conclue entre Société Générale Marocaine de Banques et FONCIMMO

2.9.1 Contrat de bail conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société FONCIMMO

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de FONCIMMO d'un local à usage de bureau moyennant une rémunération trimestrielle.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 10 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 12 KMAD TTC.

2.9.2 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et FONCIMMO

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 19/05/2014, avec avenant du 11 Juin 2021
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de FONCIMMO des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022s'élève à KMAD 916 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de KMAD 1.325 TTC.

2.9.3 Convention de recouvrement commercial conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et FONCIMMO

- **Personnes concernées** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 11 octobre 2019
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Selon cette convention qui annule celle signée entre les deux parties en date du 14 Février 2017, FONCIMMO a pour mission d'optimiser l'activité recouvrement commercial de la Banque, son intervention vise au premier lieu, la récupération intégrale ou partielle de la créance de la SGMA.
FONCIMMO a pour mission :
 - D'optimiser l'activité commerciale de la Banque, son intervention vise la récupération totale ou partielle de la créance de la SGMA. Elle n'a donc pas vocation à dégager des marges élevées au détriment de la récupération des engagements contentieux. Les biens récupérés sont achetés par FONCIMMO dans le cadre d'opérations commerciales pures pour les céder après. Cette structure analyse tous les dossiers présentés par la DREC mais se réserve le droit de rejeter un dossier si les conditions de revente jugées difficiles.
 - D'apporter à la banque son expertise en matière de conseil immobilier.
 - D'optimiser la cession d'actifs immobiliers hors exploitation de la Banque. Elle intervient à la demande et pour le compte de Direction des Moyens Généraux.
 En rémunération de cette prestation, FONCIMMO est rémunéré à hauteur de 5% du montant d'acquisition du bien dans le cadre de :
 - Sa participation aux ventes aux enchères organisées par le tribunal
 - Ou suite à un arrangement à l'amiable entre le Client et le Débiteur.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'a été comptabilisé en charge par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme versée** : aucune somme n'a été décaissée au titre de l'exercice 2022.

2.9.4 Convention d'intermédiation dans la cession d'actifs immobiliers SGMA assistance conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et FONCIMMO

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 11 octobre 2019.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention qui annule et remplace celle signée entre les deux parties en date du 1^{er} avril 2014, et portant sur le même objet, a pour objet d'optimiser l'activité de cession des actifs hors exploitation de SG Maroc.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en charge par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de HT 170 KMAD.
- **Somme versée** : Le montant décaissé au 31/12/2022 est KMAD 204 TTC.

2.9.5 Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société FONCIMMO / Prestations CN2

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 20/04/2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.
A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie CN2 Groupe.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 12 KMAD HT.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.9.6 Convention de conseil fiscal

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 17 septembre 2021
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La mise en place de conventions fiscales avec les filiales SGMA s'inscrit dans le cadre du projet Filière Finance Maroc. Ce partenariat a pour objectif de formaliser la relation déjà existante entre la cellule fiscalité et les filiales, de partager les connaissances et expériences en matière de fiscalité et améliorer l'efficacité et performance fiscale du Groupe SG Maroc. Dans le cadre de la présente convention, La Cellule Fiscalité de

la SGMA dispensera aux Filiales SGMA ses services de conseil en matière de réglementation fiscale marocaine et portant sur les aspects de sa gestion courante ; ainsi que leur assistance dans le cadre de mission ponctuelles (contrôle fiscale, études spéciales, audit fiscal, ...).

- La facturation se fera sur une base forfaitaire annuel de 30.000 MAD correspondant aux consultations à degré de complexité faible et moyen et à la veille fiscale. Pour les consultations à degré de complexité élevé et missions ponctuelles : rémunération de pleine concurrence établie à partir des coûts complets réels engagés augmentés d'un mark up de 10%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 30 KMAD HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 18 KMAD TTC.

2.9.7 Convention Contrôle Permanent Niveau 2 Finance

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 31/12/2021
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie CN2 Groupe.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.10 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et INVESTIMA

2.10.1 Convention de Fourniture de Services et d'Assistance conclue entre la SGMA et la Société d'INVESTIMA

- Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- Date de la convention : 23/12/2016
- Date Effet : le 1^{er} janvier 2017
Et Avenant du 02/12/2019.

- Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre de ce contrat, le bénéficiaire confie à la Banque les missions ci-après citées :

Mission 1 : Fourniture de matériels et moyens généraux : Dans le cadre du Contrat, la Banque fournira au bénéficiaire tous les moyens matériels dont il lui sera fait la demande, nécessaires à la bonne marche de son activité.

Mission 2 : Fourniture de personnel détaché : La Banque fournira au bénéficiaire tout le personnel détaché dont il sera fait la demande pour l'exécution des prestations nécessaires à la bonne marche de son activité.

Mission 3 : Assistance comptable, fiscale, financière et administrative par la cellule Gestion des Filiales et Fiscalité ;

Mission 4 : Assistance Juridique par la Direction des Affaires Juridiques. La DAJ s'engage, pendant toute la durée du Contrat, à :

- Consacrer au Bénéficiaire des ressources en nombre suffisant pour couvrir les prestations, d'une compétence et d'une expérience adaptée ;
- Mettre à la disposition du Bénéficiaire, dans un délai acceptable, variable en fonction de la complexité de la demande à traiter, les ressources nécessaires à la réalisation de missions ou de travaux ponctuels dans le périmètre d'intervention de la DAJ.
- Rendre compte au Bénéficiaire, de tout dysfonctionnement ou anomalie constatés lors de l'exécution des prestations, de nature à engendrer un quelconque risque juridique ou opérationnel potentiel pour le bénéficiaire.

Mission 5 : Assistance et conseil financier par la Direction du Conseil : Le bénéficiaire confie à la Direction de Conseil la mission d'être son conseiller financier étant entendu que le bénéficiaire décide en dernière analyse de ses choix d'investissement et ce indépendamment des conseils qui pourrait être formulés par la Direction de Conseil.

- **Avenant N° 1** au Contrat de Fourniture de Service et d'Assistance en date du 31/12/2018 :
En décembre 2018, SKI et la SGMA ont conclu un contrat de fourniture de services et d'assistance par lequel la banque s'engage à fournir à SKI toute l'assistance nécessaire à la bonne marche de son activité, et notamment celle relative à la gestion d'INVESTIMA en tant que OPCC. Or, à ce jour, Investima ne dispose pas du contrat d'OPCC. Le dossier de demande d'agrément, notamment le règlement de gestion liant les deux entités (SKI et INVESTIMA) est en effet en cours de préparation. Aussi SKI n'est pas encore en mesure d'exercer son activité de gestion.

Par ailleurs, la société INVESTIMA ayant antérieurement conclu un contrat de fourniture de services et d'assistance avec SGMA résilié de manière prématuré le 31/12/2018 en prévision de l'obtention de l'agrément OPCC, est la seule à être en mesure de bénéficier des prestations objet du contrat et à se décharger des obligations qui en résultent.

En conséquence, les parties sont convenues de modifier SKI par INVESTIMA.

L'avenant a pour objet de modifier les Parties au contrat en subrogeant SKI dans la totalité de des droits et ses obligations par INVESTIMA. Il est conclu pour une durée qui démarre à compter de la date de prise d'effet jusqu'à la date d'obtention par INVESTIMA de l'agrément OPCC.

- Prestations ou produits livrés ou fournis : Le montant comptabilisé en produits par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022s'élève à 1.147 KMAD HT.
- Somme reçue : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 228 KMAD TTC.

2.10.2 Convention du Contrôle Permanent Niveau 2 Finance

- **Personne concernée :** Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention :** 07/05/2021
- **Nature, objet et modalités de la convention :** Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.
A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie CN2 Groupe.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis :** Aucun montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.

- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.11 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et Société Générale Offshore

2.11.1 Convention de mise à disposition de moyens humains et techniques conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et Société Générale Offshore

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI
- **Date de la convention** : 03/01/2011
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques, au profit de Société Générale Offshore, des moyens humains et techniques dans le cadre de ses activités professionnelles (en termes de gestion administrative, financière et commerciale) moyennant une rémunération mensuelle pour la mise à disposition des moyens humains et trimestrielle pour la mise à disposition des moyens techniques.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022s'élève à KMAD 6.717 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de KMAD 8.095 TTC.

2.11.2 Convention de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent conclue entre la SGMA et la Société Générale OFFSHORE

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : Le 15/02/2015
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, SGTOS doit mettre en place un dispositif de Sécurité Financière en application de la réglementation marocaine et des normes Groupe Société Générale, elle a demandé à la Société Générale d'organiser à son profit un dispositif de Sécurité Financière pour se conformer aux exigences réglementaires afférentes à son activité.

Le contrat a pour objet de définir les services, les outils et les procédures mises en place par la SGMA auprès de SGOS dans l'objectif de l'assister dans l'exécution de ses obligations en application des dispositions réglementaires locales et des normes SOCIETE GENERALE en matière de Sécurité Financière.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits par la Société Générale Marocaine de Banques au cours de l'exercice 2022 s'élève à 80 KMAD HT.
- **Somme reçue** : Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.11.3 Convention de prestation de services conclue entre la SOCIETE GENERALE MAROC et Société Générale OFFSHORE pour la collaboration dans le domaine juridique

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

- **Date de la convention** : Le 11/12/2017
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produit par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de KMAD 60 HT.
- **Somme reçue** : Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.11.4 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de Gestion des ressources humaines :

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 11/12/2018
- **Nature et objet de la convention** : la direction des ressources humaines SGMA s'engage à prendre en charge, pour le compte SG OFFSHORE, la gestion administrative et sociale, ainsi que le recrutement et la gestion de carrière.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 25 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 30 KMAD TTC.

2.11.5 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de l'activité de recouvrement

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 11/12/2018
- **Nature et objet de la convention** : Cette convention a pour objet de définir les services, les outils et les procédures mis en place par SOCIETE GENEERALE MAROC auprès de SG OFFSHORE dans l'objectif de l'assister dans l'exécution de ses obligations en application des dispositions réglementaires et des normes du groupe SG en matière de recouvrement des créances.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant été comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de KMAD 38 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 46 KMAD TTC.

2.11.6 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de gestion comptable et financière

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 11/12/2018
- **Nature et objet de la convention** : par ce contrat, La direction financière SGMA s'engage à accompagner SG OFFSHORE pour tout besoin de gestion comptable, couvrant notamment la fiscalité et le reporting réglementaire, ainsi elle intervient pour assurer la cotation et le financement de prêts court et moyen terme en faveur du client, et produire le calcul du RBO par dossier, à la demande du client.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022s'élève à KMAD 69 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de KMAD 83 TTC.

2.11.7 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de gestion des moyens généraux

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 12/10/2018
- **Nature et objet de la convention** : par ce contrat, la direction de gestion des moyens généraux SGMA s'engage à gérer pour le compte de SG OFFSHORE les moyens généraux dont elle a la responsabilité et l'assister dans la gestion au quotidien des moyens généraux nécessaire pour le fonctionnement normal de ses activités.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 540 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de KMAD 648 TTC.

2.11.8 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de gestion des projets

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 15/11/2018
- **Nature et objet de la convention** : Cette convention a pour objet de définir les services et les procédures mis en place par la SGMA auprès de SG OFFSHORE dans l'objectif de l'assister dans le pilotage et l'encadrement de ses projets bancaires.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'a été comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.11.9 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de supervision managériale, de maîtrise des risques opérationnels et de PCA

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 12/10/2018
- **Nature et objet de la convention** : la SGMA s'engage à accompagner le client pour le déploiement des dispositifs de contrôle permanent et de gestion des risques opérationnels conformément aux obligations réglementaires et aux normes Groupe ; ainsi d'assurer le maintien en conditions opérationnelles des dispositifs de continuité d'activité et gestion de crise du client.
- Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022s'élève à KMAD 54 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 97 KMAD TTC.

2.11.10 Convention de risques structurels pour SG OFFSHORE

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 16/12/2019
- **Nature, objet et modalités de la convention** : la convention a pour objet de définir les services, les outils et les procédures mises en place par la SGMA dans l'objectif d'une assistance des processus de reportings, métiers et réglementaires.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'a été comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.11.11 Convention de sous location conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG OFFSHORE

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 12 novembre 2019
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat de sous location stipule la mise à disposition par la Société SG OFFSHORE au profit de la SGMA d'un local à usage de bureaux d'une superficie de 242 m2 et sise à la zone franche de Kenitra moyennant un loyer mensuel de 20.873,00 hors taxes.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé dans les charges par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 277 HT.
- **Somme versée** : Le montant versé au titre de l'exercice 2022 est KMAD 277 TTC.

2.11.12 Prestations du contrôle Niveau 2

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 16/04/2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.
A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie CN2 Groupe.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'est comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 et de 97 KMAD TTC.

2.11.13 Contrat de prestation de service pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01/01/2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations :
 - Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
 - L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
 - Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.

En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le Taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de KMAD 2 317 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 2.418 KMAD TTC.

2.11.14 Convention de conseil fiscal

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 17 septembre 2021
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La mise en place de conventions fiscales avec les filiales SGMA s'inscrit dans le cadre du projet Filière Finance Maroc. Ce partenariat a pour objectif de formaliser la relation déjà existante entre la cellule fiscalité et les filiales, de partager les connaissances et expériences en matière de fiscalité et améliorer l'efficacité et performance fiscale du Groupe SG Maroc. Dans le cadre de la présente convention, La Cellule Fiscalité de la SGMA dispensera aux Filiales SGMA ses services de conseil en matière de réglementation fiscale marocaine et portant sur les aspects de sa gestion courante ; ainsi que leur assistance dans le cadre de mission ponctuelles (contrôle fiscale, études spéciales, audit fiscal, ...).
- La facturation se fera sur une base forfaitaire annuel de 30.000 MAD correspondant aux consultations à degré de complexité faible et moyen et à la veille fiscale. Pour les consultations à degré de complexité élevé et missions ponctuelles : rémunération de pleine concurrence établie à partir des coûts complets réels engagés augmentés d'un mark up de 10%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 30 KMAD HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 11 KMAD TTC.

2.11.15 Contrôle Permanent Niveau 2 Finance

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 30/09/2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie CN2 Groupe.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'est comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 59 KMAD TTC.

12.12 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et ATHENA COURTAGE

12.1 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et ATHENA COURTAGE

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 29/04/2011

- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'ATHENA COURTAGE des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant n'a été comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022.
- **Somme reçue** : Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.12.2 Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société ATHENA COURTAGE / Prestations CN2

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 20/04/2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.
A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie CN2 Groupe.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 56 KMAD HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 106 KMAD TTC.

2.12.3 Convention de conseil fiscal

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
 - **Date de la convention** : 17/09/2021
 - **Nature, objet et modalités de la convention** : La mise en place de conventions fiscales avec les filiales SGMA s'inscrit dans le cadre du projet Filière Finance Maroc. Ce partenariat a pour objectif de formaliser la relation déjà existante entre la cellule fiscalité et les filiales, de partager les connaissances et expériences en matière de fiscalité et améliorer l'efficacité et performance fiscale du Groupe SG Maroc. Dans le cadre de la présente convention, La Cellule Fiscalité de la SGMA dispensera aux Filiales SGMA ses services de conseil en matière de réglementation fiscale marocaine et portant sur les aspects de sa gestion courante ; ainsi que leur assistance dans le cadre de mission ponctuelles (contrôle fiscale, études spéciales, audit fiscal, ...).
 - La facturation se fera sur une base forfaitaire annuel de 30.000 MAD correspondant aux consultations à degré de complexité faible et moyen et à la veille fiscale. Pour les consultations à degré de complexité élevé et missions ponctuelles : rémunération de pleine concurrence établie à partir des coûts complets réels engagés augmentés d'un mark up de 10%.
 - **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 30 KMAD HT.
- Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 11 KMAD TTC.

2.12.4 Convention d'accès à DAR BOUAZZA

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 17 juin 2021
- Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre de cette convention, SGMB permet à ATHENA COURATGE de faire bénéficier à ses collaborateurs (personnel), leurs conjoints et ascendants de l'accès au Club DAR BOUAZZA et de l'exercice de toutes les activités qui y sont organisées.
Le coût est fixé en fonction du coût global annuel de fonctionnement du Club et du nombre des adhérents ATHENA COURTAGE (personnel Actif et Retraité, son conjoint (e), ses descendants) majorée de 5% HT au titre des frais de gestion engagés par SGMB au titre de la gestion administrative de cette convention (traitement des fiches d'inscription et listes du personnel adhérents, processus d'attribution de badge d'accès au club, actualisation du coût de fonctionnement global du club etc...).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 4 KMAD.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 5 KMAD TTC.

2.12.5 Convention de Contrôle Permanent Niveau 2 Finance

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 16 juillet 2020
- Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie CN2 Groupe.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Aucun montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2021.
- **Somme reçue** : Aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.13 Convention Conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SOGECAPITAL PLACEMENT

2.13.1 Contrat de bail à usage commercial

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 3 juin 2014.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL PLACEMENT d'un local

à usage de bureau y compris l'eau, l'électricité, le téléphone, la maintenance informatique et l'entretien des locaux moyennant une rémunération trimestrielle.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 70 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de KMAD 103 TTC.

2.13.2 Convention de fourniture de services et d'assistance conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL PLACEMENT

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 16 mai 2019
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Selon les termes de cette convention, **SOGECAPITAL PLACEMENT** confie à la Banque la mission **d'assistance comptable, fiscale, financière et administrative** par la cellule de Gestion des Filiales et Fiscalité (GFF) rattachée à la Direction Financière de la Banque moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 25.000,00 DH hors taxes.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 25 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 30 KMAD TTC.

2.14 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SG ATS

2.14.1 Convention de prestation juridique conclue entre la SGMA et la Société SGATS

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : Le 28/12/2015
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.
L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé par la société générale marocaine de banques au cours de l'exercice 2021 s'élève à 125 KMAD HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 150 KMAD TTC.

2.14.2 Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SGATS

- **Personnes concernées** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 04/12/2017
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SGATS d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.
Ce service permet à SG ATS de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022s'élève à KMAD 45 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 54 KMAD TTC.

2.14.3 Convention réglementée d'accès au CLUB DAR BOUAZZA entre SGMA et SG ATS (non autorisée au préalable par le conseil de surveillance)

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
 - **Date de la convention** : 21/12/2021 avec date effet : 1^{er} janvier 2022
 - **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre de cette convention, SGMB permet à SG ATS de faire bénéficier à ses collaborateurs (personnel), leurs conjoints et ascendants de l'accès au Club DAR BOUAZZA et de l'exercice de toutes les activités qui y sont organisées.
Le coût est fixé en fonction du coût global annuel de fonctionnement du Club et du nombre des adhérents SG ATS (personnel Actif et Retraité, son conjoint (e), ses descendants) majorée de 5% HT au titre des frais de gestion engagés par SGMB au titre de la gestion administrative de cette convention (traitement des fiches d'inscription et listes du personnel adhérents, processus d'attribution de badge d'accès au club, actualisation du coût de fonctionnement global du club etc...).
 - **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est 69 KMAD HT.
- Somme reçue** : aucun montant encaissé au 31/12/2022.

2.15 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SG ABS

2.15.1 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG ABS

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 29 juin 2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SG ABS des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 16.677 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 26.395 KMAD TTC.

2.15.2 Convention d'application (Client Service Agreement C.S.A) conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG ABS

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01 juillet 2018
- **Nature, objet et modalités de la convention** : En vertu de cette convention, SGMA confie à SG ABS la fourniture et la gestion des services dont elle a besoin pour ses opérations, dans le respect des engagements de qualité de service contractualisés.
SG ABS fournira, aussi, selon les standards du Groupe, les services d'infrastructure et de production informatiques nécessaires au bon fonctionnement des applications et des environnements informatiques utilisés.
Les services rendus par SG ABS sont rémunérés selon les conditions financières contractuelles.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 6.648 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 16.107 KMAD TTC.

2.15.3 Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG ABS

- **Personnes concernées** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 20/12/2019
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SG ABS d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.
Ce service permet à SG ABS de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 462 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 554 KMAD TTC.

2.15.4 Convention Fiscale entre SGMA & SG ABS

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 17 septembre 2021
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La mise en place de conventions fiscales avec les filiales SGMA s'inscrit dans le cadre du projet Filière Finance Maroc. Ce partenariat a pour objectif de formaliser la relation déjà existante entre la cellule fiscalité et les filiales, de partager les connaissances et expériences en matière de fiscalité et améliorer l'efficacité et performance fiscale du Groupe SG Maroc. Dans le cadre de la présente convention, La Cellule Fiscalité de

la SGMA dispensera aux Filiales SGMA ses services de conseil en matière de réglementation fiscale marocaine et portant sur les aspects de sa gestion courante ; ainsi que leur assistance dans le cadre de mission ponctuelles (contrôle fiscal, études spéciales, audit fiscal, ...).

- Pour les consultations à degré de complexité élevé et missions ponctuelles : rémunération de pleine concurrence établie à partir des coûts complets réels engagés augmentés d'un mark up de 10%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 30 KMAD HT.
- **Somme reçue** : aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

2.16 Convention de Bail à usage commercial conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL D'INVESTISSEMENT

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 20/12/2018
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Ce contrat stipule la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SKI d'un local à usage de bureaux d'une superficie de 35m2 et sise à Casablanca, 55 Boulevard Abdelmoumen moyennant un loyer mensuel de 5.760,00 toutes taxes et charges comprises.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis** : Le montant comptabilisé en produits par la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 58 HT.
- **Somme reçue** : Le montant encaissé au 31/12/2022 est de 69 KMAD TTC.

2.17 Convention conclue entre la SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES et la société NEMA CAPITAL sur la prestation de service pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : 01/01/2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations :
 - Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
 - L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
 - Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.

En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le Taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis :** Le montant comptabilisé en produits dans les comptes de la Société Générale Marocaine de Banques au titre de l'exercice 2022 est de 183 KMAD HT.
- **Somme reçue :** aucun montant n'a été encaissé au 31/12/2022.

Casablanca, le 26 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton



FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
Membre Réseau International
7 Bd. Driss El Glaoui, Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 86 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT



DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA KOURACHI
Bd Sidi Mohammed El Abdellah
Bâtiment "C", Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 15 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOUA KOURACHI
Associée



A photograph of a wind farm at sunset. The sky is a warm, golden yellow, and the sun is low on the horizon, creating a lens flare effect. Several wind turbines are visible, their silhouettes against the bright sky. The foreground shows some greenery and a body of water reflecting the light.

RAPPORT ESG

**(ENVIRONNEMENT,
SOCIAL & GOUVERNANCE)**

“ CONSTRUIRE UN MEILLEUR, DURABLE RESPONSABLE ET

Les défis environnementaux et sociaux, exacerbés par les crises sanitaires et géopolitiques, sont le plus grand enjeu collectif de notre temps. Gouvernements, entreprises, citoyens, nous devons tous en prendre conscience et agir face à ce véritable changement de paradigme. Le développement économique ne se conçoit plus sans progrès environnemental et social. Notre groupe Société Générale Maroc a un rôle moteur pour contribuer à construire des modèles de développement plus écologiques et inclusifs, permettre l'émergence de nouveaux moteurs de croissance durable et encourager les transformations positives du monde. Engagé dans l'accompagnement de ses clients, le groupe Société Générale Maroc a placé la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) en tant qu'axe stratégique transverse. Elle concerne l'ensemble de ses métiers, pour lesquels elle est à la fois une opportunité d'innovation et un facteur de durabilité.



**AVENIR
LE,
INNOVANT ”**



ENJEUX PRIORITAIRES RSE POUR SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

En 2022, Société Générale Maroc a continué dans sa démarche RSE en s'appuyant sur les résultats de son enquête de matérialité avec l'écoute des parties prenantes, la prise en compte des exigences réglementaires en évolution ainsi que l'alignement à la stratégie avancée du Groupe en la matière.

Cinq axes ont ainsi été identifiés. Deux parmi eux forment le cadre de la **banque responsable** :



La culture de responsabilité

Par le respect des réglementations et obligations éthiques en vigueur et par la mise en œuvre de ses propres engagements, Société Générale Maroc entend œuvrer concrètement afin d'avoir un impact positif sur l'environnement en étant solidaire et attentif aux différentes parties prenantes de son écosystème global.



L'employeur responsable

Veiller à la qualité de vie au travail, à la diversité et au développement professionnel des équipes, est un facteur essentiel pour Société Générale Maroc permettant d'encourager l'engagement des collaborateurs et de gagner en performance.

Et trois autres axes constituent les **moteurs des transformations positives** de l'action de Société Générale Maroc en tant que banque responsable :



L'accompagnement de transition écologique

Société Générale Maroc agit en faveur du climat et de l'environnement en soutenant une transition juste, écologique et inclusive.



Le développement des territoires

En prenant part aux innovations sociétales émergeant au Maroc, Société Générale Maroc soutient le développement et la résilience de l'économie locale et accompagne en particulier les transformations positives en soutenant les entrepreneurs à travers le financement de projet à impact positif.



L'adoption des meilleurs standards pour nos clients

La satisfaction client est profondément ancrée dans notre culture. Société Générale Maroc œuvre pour satisfaire au mieux les besoins actuels et futurs de ses clients en fournissant des services de qualité, pertinents, innovants et numériques. L'objectif est d'accompagner nos clients pour faire face aux défis futurs.

Ces axes s'alignent parfaitement avec l'ambition de Société Générale Maroc qui vise à co-construire avec ses clients un avenir meilleur et durable tout en étant une entreprise financière exemplaire. Ils se déclinent en dix enjeux prioritaires constituant la base de la feuille de route opérationnelle RSE des différents métiers de la banque

Etre exemplaire en tant qu'entreprise financière				Co-construire avec nos clients un avenir meilleur et durable					
Gouvernance et éthique		Employeur Responsable		Transition énergétique & lutte contre le changement climatique	Développement des territoires		Adoption des meilleurs standards pour nos clients		
Ethique et efficacité de la Gouvernance	Risques ESG	Diversité et inclusion	Cadre de travail positif	Transition énergétique & lutte contre le changement climatique	Financement à impact positif	Croissance des territoires	Confidentialité des données	Digitalisation et innovation	Confiance Client

Démarche utilisée pour la priorisation des enjeux ESG donnant lieu à une matrice de matérialité ayant abouti en début 2022

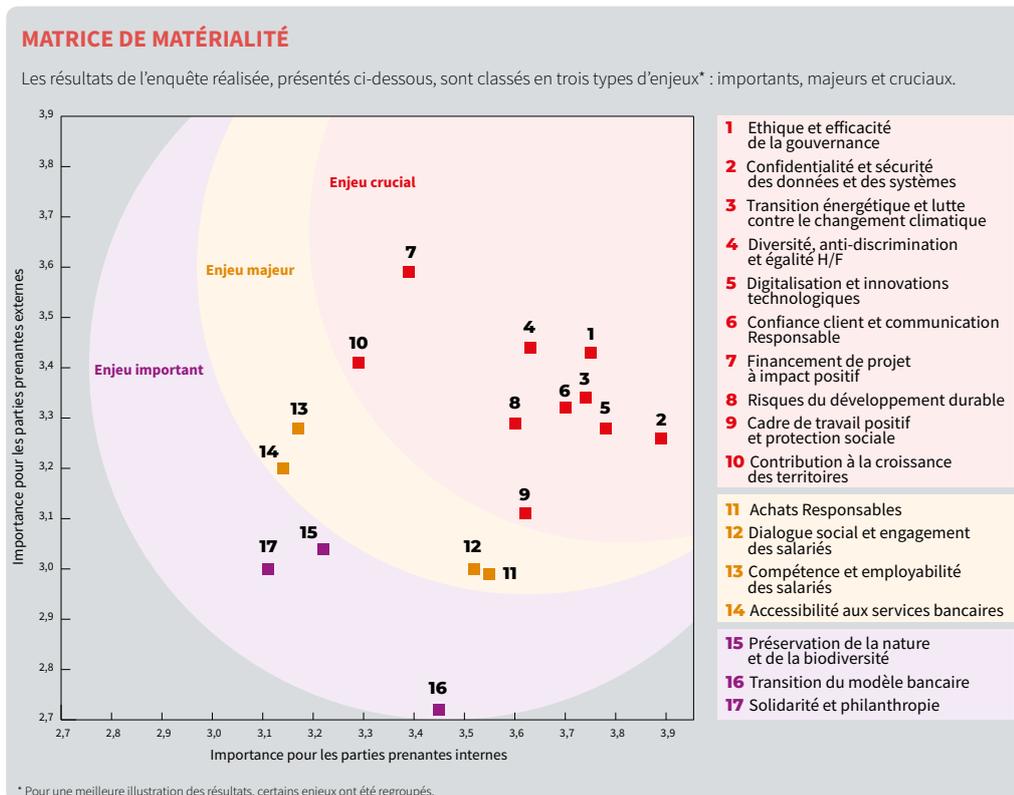
La démarche a été menée en combinant une approche qualitative et quantitative : d'abord, en s'appuyant sur une évaluation de critères de matérialité pour classer plus d'une centaine d'enjeux extra-financiers en fonction de leur pertinence et de leur impact sur les parties prenantes et sur la Banque. Cette analyse a permis de ressortir 23 enjeux qui ont été évalués selon leur importance par un panel représentatif des parties prenantes, au travers d'entretiens individuels approfondis. Ainsi, il a été procédé à l'analyse de ces enjeux à la lumière de leurs contributions qualitative.

L'étape suivante a consisté à inviter nos parties prenantes internes et externes à répondre à une consultation digitale en assignant une note de 1 à 4 aux 21 enjeux sélectionnés. La Direction Générale lors d'une réunion s'est exprimée sur les enjeux importants pour le développement de la Banque.

Nous avons enregistré plus de 970 réponses à cette enquête. La prise en compte des notations enregistrées a été réalisée en considérant les différentes typologies de partie prenante pour donner lieu à une note générale représentant la vision des parties prenantes pour chacun des enjeux.

La matrice de matérialité classe les enjeux selon leur impact estimé par les parties prenantes internes (axe des abscisses) et selon leur importance relative pour les parties prenantes externes (axe des ordonnées). Elle a permis d'identifier dix enjeux cruciaux, quatre majeurs et trois importants.

48% des répondants à l'enquête jugent que le niveau de responsabilité sociétale de Société Générale Maroc de « pionnier ou engagé ».



CADRE DE PILOTAGE DE LA DURABILITÉ

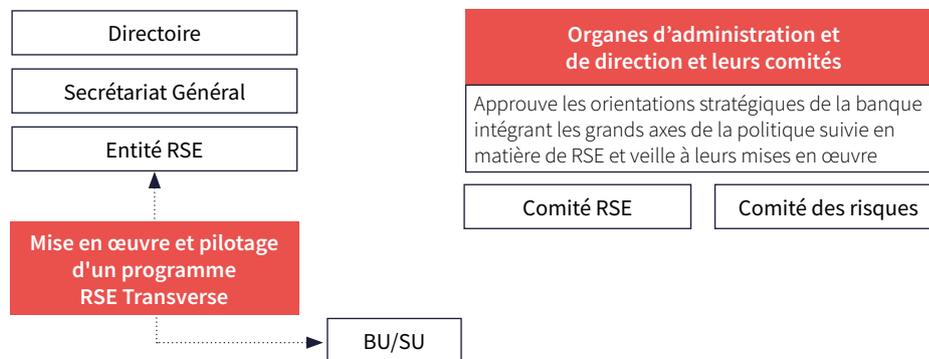
Société Générale Maroc s'est inscrite dans un nouveau plan stratégique **Jossour 25** à horizon 2025 qui vient confirmer ses ambitions de croissance et de transformation en alignement avec les tendances structurelles du marché. L'objectif de ce programme est de transformer les modèles relationnels et opérationnels de la banque pour répondre aux besoins et nouveaux usages des clients, délivrer une proposition de valeur bancaire différente et capitaliser sur un modèle opérationnel industriel, agile et efficient. L'ambition stratégique Jossour 25 s'articule autour de **5 axes majeurs**. L'engagement continu de Société Générale Maroc pour un développement profitable et durable en faveur d'une économie plus inclusive place la Responsabilité Sociétale et Environnementale en tant qu'axe stratégique transverse parmi les 5 axes majeurs du plan Jossour 25.

Aussi, Société Générale Maroc souhaite conduire ses activités de manière exemplaire, faisant de la culture de la responsabilité

un axe fort de son ambition stratégique RSE. Elle a ainsi intégré **la RSE au cœur de sa gouvernance de manière transverse** en déploiement au niveau de tous ses métiers. Pour assurer la mise en œuvre de cette ambition, la banque a développé un cadre pour la gestion des risques d'origine environnementale et sociale (E&S) en s'appuyant sur des **lignes de défense disposant de responsabilités séparées**.

Il est vrai que la stratégie RSE de Société Générale Maroc est construite en tenant compte des **attentes de ces parties prenantes**, des spécificités locales de son écosystème, des exigences réglementaires et des orientations choisies par ces instances de gouvernances pour développer un business à impact positif. Il n'en reste pas moins vrai qu'elle demeure alignée avec les **engagements du groupe Société Générale**, pionnier en la matière sur le plan international, et avec un **code de conduite s'appuyant sur des valeurs partagées**.

GOVERNANCE RSE TRANSVERSE



Le **Conseil de surveillance** approuve les orientations stratégiques, orientations qui seront mises en œuvre, sous son contrôle, par la Direction Générale.

La **Direction générale** examine les sujets RSE à travers, notamment :

- Le Comité RSE, présidé par le Directeur Général de Société Générale Maroc, a pour mission de définir la stratégie RSE et suivre la mise en œuvre des différents plans d'action en termes RSE ;
- Le Comité des Risques qui supervise la gestion des risques (dont les risques climatiques).

L'entité **RSE**, rattachée au Secrétaire Général, est chargée aussi de définir et de mettre en œuvre la stratégie RSE de l'entreprise (en lien avec les différentes directions opérationnelles et support concernées).

Les **BU/SU** de la banque sont responsables de la mise en œuvre et de l'alignement de leurs initiatives avec la politique RSE de Société Générale Maroc.

À noter que dans tous les Comités Nouveaux Produits de la Banque, le Responsable RSE fait partie des membres permanents avec pour objectif d'analyser les risques de tout nouveau produit, liés à la responsabilité sociale et environnementale de la banque tout en proposant des conditions permettant l'allocation de ses risques.

SÉPARATION DES LIGNES DE DÉFENSE

L'intégration des principes de gestion des risques d'origine E&S dans le dispositif de gestion des risques a permis de renforcer la gouvernance. Une application du principe de séparation des responsabilités de ligne de défense pour un pilotage robuste du dispositif de gestion des risques d'origine E&S a conduit à la clarification des rôles de la 1^{ère} ligne de défense (BU/SU) et de la 2^e ligne de défense (Directions des Risques et de la Conformité).

- Les entités opérationnelles sont en charge de déployer le système de gestion des risques d'origine E&S sur leur périmètre

dans le respect des exigences réglementaires et en cohérence avec les recommandations du Groupe concernant l'évaluation des contreparties et des transactions.

- Les Directions des Risques et de la Conformité sont en charge de la 2^e ligne de défense en ce qui concerne la gestion des risques d'origine E&S. À ce titre, elles exercent un contrôle de niveau 2 sur les risques de non-alignement, de réputation ou de crédit, d'origine E&S et évaluent la qualité du dispositif de la 1^{ère} ligne de défense sur les risques d'origine E&S.



DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Société Générale Maroc dialogue avec ses parties prenantes d'une manière qu'elle souhaite constructive. Le Groupe veille à être à leur écoute et à adapter son dispositif afin de répondre au mieux à leurs attentes chaque fois que possible dans le respect de la réglementation et des lois en vigueur.

Plus précisément, Société Générale Maroc a une politique active d'écoute avec ses clients, ses collaborateurs, ses régulateurs, ses actionnaires, ses fournisseurs et prestataires, la société civile, les médias, les agences de notations...

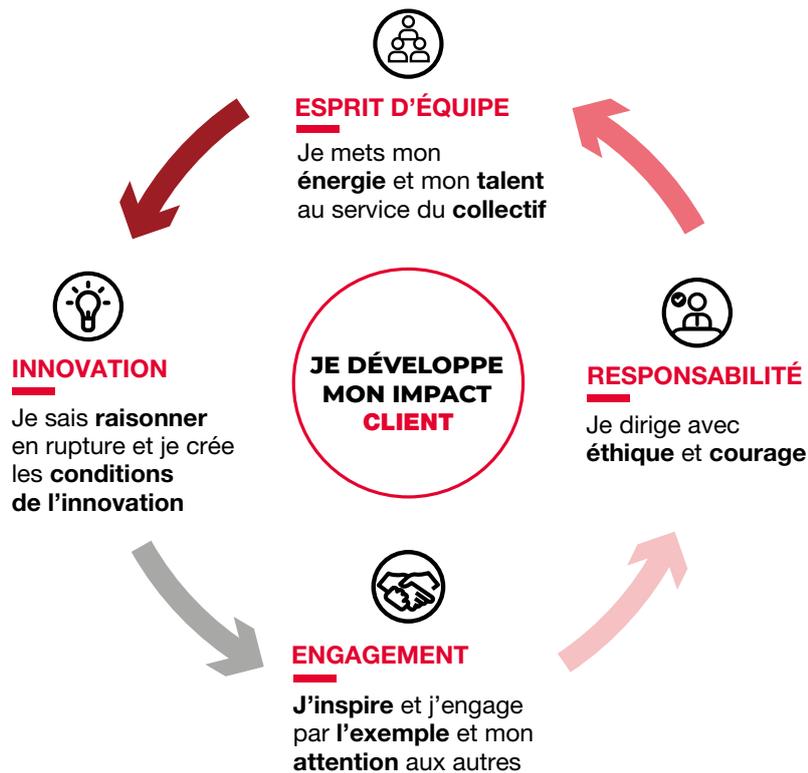
PARTIE PRENANTE CONCERNÉE		DISPOSITIF DE DIALOGUE MIS EN PLACE
Clients		<ul style="list-style-type: none"> • Suivi et analyse de la satisfaction client • Dispositif d'écoute permanent (enquêtes qualitatives et quantitatives) • Etude d'image
Collaborateurs		<ul style="list-style-type: none"> • Baromètre employeur • Dialogue avec les instances représentatives du personnel • Droit d'alerte des collaborateurs
Régulateurs et superviseurs		<ul style="list-style-type: none"> • Relations étroites avec les autorités de supervision bancaire et financière et les organes de régulation • Participation aux consultations et événements de la Place Financière
Société civile		<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres régulières avec les associations soutenues • Veille des projets, entreprises ou secteurs faisant l'objet de controverses ou de campagnes publiques de la part de la société civile
Fournisseurs		<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'achats responsables • Respect des principes d'achat responsable (équité, transparence, équilibre, traçabilité) • Intégration dans les contrats de la charte d'achat responsable et de la clause RSE
Agences de notation		<ul style="list-style-type: none"> • Étude et analyse des évaluations de performance financière • Échanges et suivis réguliers avec les analystes

UNE DÉMARCHE CULTURE ET CONDUITE AU SERVICE DE NOS VALEURS

Lancée en 2016, la démarche Culture et Conduite s'inscrit aujourd'hui au cœur de la stratégie du groupe Société Générale.

Le Groupe a pour objectif d'ancrer une culture de responsabilité et d'appliquer les normes les plus exigeantes du secteur bancaire en matière de contrôle et de conformité. Il engage ses collaborateurs à agir avec intégrité et dans le respect des lois applicables à toutes ses activités.

Dans cette optique, nos valeurs - **Esprit d'équipe, Innovation, Responsabilité, Engagement** - inspirent et fondent notre vision de banque relationnelle au service des clients et de l'économie. Elles mettent l'accent sur la façon dont les résultats sont atteints, autant que sur les résultats eux-mêmes.



CODE DE CONDUITE

Les valeurs du Groupe sont intégrées au sein d'un référentiel appelé Code de Conduite, commun à l'ensemble des activités du Groupe et des pays dans lequel il opère. Ce Code décrit les engagements envers chaque partie prenante (clients, collaborateurs, investisseurs, fournisseurs, régulateur/superviseurs/ public/société civile) ainsi que les principes de comportement individuel et collectif attendu.

Ce Code de Conduite, validé par le Conseil d'administration, est décliné en codes de conduite spécifiques ou chartes, notamment pour veiller à la loyauté des pratiques, à la lutte anti-corruption, la déontologie ou à la probité fiscale.

Ainsi, le Code de Conduite adopté par Société Générale Maroc établit les valeurs et les lignes de conduite à observer par l'ensemble de ses collaborateurs. Il détaille les règles de bonne conduite, les principes essentiels en matière de comportement individuel et collectif, comme l'intégrité, la rigueur, la responsabilité, le sens du service.

Il régit les relations avec les clients et fournisseurs, s'appuie sur des exigences éthiques telles que le respect de la confidentialité de l'information, l'intégrité des marchés et le droit d'alerte.

Le Code de Conduite s'applique à tous. Il est partagé avec tous les collaborateurs et est remis à chaque nouvelle recrue.

Chaque collaborateur est invité à adhérer, respecter et agir en cohérence avec le code de déontologie et contribuer ainsi à la protection de l'actif fondamental de la Banque : sa réputation.

Le respect du Code de Conduite et de ses principes fait l'objet d'une attention et d'un suivi très étroit par Société Générale Maroc : l'ensemble des collaborateurs ont bénéficié d'une formation « Code de Conduite ».

Société Générale Maroc poursuit ainsi chaque jour le développement d'une culture forte et partagée par tous ses collaborateurs.

ALIGNEMENT AVEC LES ENGAGEMENTS ET ORIENTATIONS GROUPE

La responsabilité sociétale du groupe Société Générale est au cœur de **sa raison d'être** :

CONSTRUIRE ENSEMBLE, AVEC NOS CLIENTS,
UN AVENIR MEILLEUR ET DURABLE
EN APPORTANT DES SOLUTIONS FINANCIÈRES RESPONSABLES ET INNOVANTES

Pour tenir compte des attentes de toutes ses parties prenantes et de leur diversité, le Groupe Société Générale a mené une enquête de matérialité qui a permis d'identifier quatre piliers à partir desquels il a inscrit son ambition ESG.



Avec la mobilité durable comme axe différenciant

UN ENGAGEMENT DE PLUS DE 20 ANS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le groupe Société Générale a contribué à l'émergence de nouveaux standards, ce qui lui a permis d'avoir une base solide sur laquelle s'appuyer dans sa stratégie et ambition ESG. Il est à l'origine ou participe à des initiatives transversales mondiales.

2001-2017	2018	2019	2020	2021	2022
Positive Impact Initiative CDP, Principes de l'Equateur et Soft Commodities Compact	Initiative Climate Bond ICMA Green Bond Principles Engagement de Katowice	Principes pour un secteur bancaire responsable des Nations Unies et Engagement Collectif pour le Climat Coalition Getting to Zero Poseidon principes	PACTA for Banks Conseil de l'hydrogène	UNEP-FI Net-Zero Banking Alliance & NZAO Steel Climate-Aligned Finance Working Group	Aviation Climate-Aligned Finance Working Group Aluminium Climate-Aligned Finance Working Group

ENGAGEMENTS CLIMATIQUES

Dans le cadre de la Net-Zero Banking Alliance (NZBA), le groupe Société Générale anime plusieurs groupes de travail sectoriels, et s'engage à aligner progressivement ses portefeuilles de crédit à des trajectoires compatibles à un scénario 1,5°C.

Ses principaux engagements se déclinent ainsi :

PÉTROLE ET GAZ

Réduction d'au moins 10% de notre exposition à l'extraction de pétrole et de gaz entre 2019 et 2025

CHARBON

Réduction à zéro de notre exposition au charbon d'ici 2030 dans les pays de l'UE et de l'OCDE, et en 2040 dans le reste du monde

LEASING AUTOMOBILE

Réduction de 40% de l'intensité carbone des livraisons d'ALD Automotive entre 2019 et 2025

GÉNÉRATION D'ÉLECTRICITÉ

Réduction d'environ 75% de l'intensité carbone du portefeuille énergétique entre 2019 et 2040

De plus, Société Générale accompagne ses clients dans la transition, avec une offre de solutions dédiées et un engagement de contribution à la finance durable de 300 Md€ à 2025.

Sur un plan émission de CO2 directe, Société Générale est engagée sur une cible de réduction de sa propre empreinte carbone, à -50 % entre 2019 et 2030.

DES AXES D'INTERVENTION RSE 2022 DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

Société Générale Maroc a articulé sa feuille de route RSE de 2022 autour des enjeux prioritaires découlant de sa récente enquête de matérialité tout en s'inscrivant dans le prolongement de sa démarche entamée les années précédentes. Elle s'est ainsi construite autour des axes suivants :

Gouvernance et éthique

- Ethique et efficacité de la gouvernance
- Risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Employeur responsable

- Diversité et inclusion
- Cadre de travail positif

Transition énergétique et lutte contre le changement climatique

- Financement de la transition énergétique
- Acteur écoresponsable pour compte propre

Développement des territoires

- Financement à impact positif
- Croissances des territoires

Adoption des meilleurs standards pour nos clients

- Confidentialité des données
- Digitalisation et innovation
- Confiance client

GOVERNANCE ET ÉTHIQUE

Société Générale Maroc s'appuie sur une gouvernance solide, à l'écoute de son environnement et respectueuse des plus hauts standards d'éthique. Une gestion rigoureuse et maîtrisée des risques et une conduite responsable des activités constituent le socle sur lequel sont prises l'ensemble des décisions.



ÉTHIQUE, DÉONTOLOGIE ET EFFICACITÉ DE LA GOUVERNANCE

L'éthique et la conformité sont les piliers de notre métier de banquier. Notre responsabilité nous impose de veiller au respect des lois et des principes déontologiques, d'agir avec intégrité et d'inscrire la gestion des risques au cœur de chacune de nos démarches. C'est un devoir envers nos parties prenantes, indispensable à leur confiance.

En tant que banque responsable, Société Générale Maroc s'attache à appliquer et diffuser une culture forte de responsabilité et d'éthique. Cela implique, pour tous les collaborateurs, un respect permanent des valeurs éthiques et des normes professionnelles. Ces derniers doivent inscrire leurs actions dans le respect des dispositions propres aux activités bancaires et financières, qu'elles soient de nature législatives ou réglementaires, ou qu'il s'agisse de normes professionnelles, déontologiques ou internes.

En interne, des campagnes de sensibilisation à la loyauté des pratiques, aux règles de lutte contre la corruption ou le blanchiment, et d'une manière générale au respect du code de conduite et du code déontologique, sont régulièrement menées en ce sens.

CODE DE CONDUITE

Le groupe Société Générale est particulièrement attaché à l'intégrité de ses pratiques : un actif essentiel dans la confiance que lui accordent ses clients, contreparties et autorités de régulation. Soucieux de veiller à ce que chacun de ses collaborateurs se comporte avec intégrité, le groupe dispose d'un code de conduite qui rassemble tous les engagements guidant les comportements et l'activité professionnelle de ses équipes. Ce code est largement accessible aux parties prenantes via le site

institutionnel du groupe : <https://www.societegenerale.com/fr/le-groupe-societe-generale/ethique-et-conformite/code-de-conduite>

Ainsi, le code de conduite adopté par Société Générale Maroc établit les valeurs et les lignes de conduite à observer par l'ensemble de ses collaborateurs que ce soit en matière de comportement individuel ou collectif. Les relations avec les clients et fournisseurs sont régies avec des exigences éthiques telles que le respect de la confidentialité de l'information, l'intégrité des marchés et le droit d'alerte.

Le respect du code de conduite et de ses principes fait l'objet d'une attention et d'un suivi très étroit par Société Générale Maroc dont l'objectif est de préserver sa relation de confiance avec ses clients et avec l'ensemble de ses parties prenantes.

PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le dispositif de prévention et de gestion des conflits d'intérêt de Société Générale Maroc distingue 3 catégories potentielles de conflits :

- Les conflits pouvant survenir entre Société Générale Maroc et ses clients ou entre les clients de la banque ;
- Les conflits pouvant survenir entre Société Générale Maroc et ses collaborateurs ou mandataires sociaux (notamment dans le cadre d'activités impliquant l'intérêt personnel d'un collaborateur et ses obligations professionnelles) ;
- Les conflits d'intérêts vis-à-vis des tiers/fournisseurs de Société Générale Maroc.

Ce dispositif repose sur un cadre normatif qui rappelle les principes et les lignes de conduite à respecter par les collaborateurs afin d'éviter les situations de conflits d'intérêts

susceptibles d'entraver le respect des obligations réglementaires et déontologiques de la banque et d'entraîner des risques juridiques, commerciaux ou de réputation.

Globalement, tout collaborateur doit s'abstenir d'entretenir avec les clients, partenaires et fournisseurs des relations personnelles qui contreviendraient à ses devoirs professionnels ou le mettraient en situation de conflit d'intérêts.

Société Générale Maroc décline une politique interne rigoureuse qui s'appuie sur :

- Une organisation adéquate, permettant aux principales activités susceptibles d'entrer en conflits d'intérêts de bénéficier d'une indépendance de par leur rattachement au directoire ;
- Des mesures spécifiques permettant à des entités sensibles telles que la salle des marchés de bénéficier d'une séparation « physique » à travers la sécurisation des accès aux locaux dédiés ;
- Des procédures d'habilitation qui limitent l'accès aux informations confidentielles aux seules personnes en ayant besoin dans le cadre de l'exercice de leurs activités ;
- Des règles strictes en matière d'exécution des opérations sur les marchés financiers (respect du principe d'équité dans le traitement des ordres des clients, interdiction de tout intéressement d'un collaborateur au succès d'une transaction spécifique, obligation de transparence des frais et commissions appliqués aux opérations...);
- La mise en place d'une cartographie de conflits d'intérêt permettant l'identification des situations potentielles de conflits d'intérêt. Cette cartographie est soumise à une revue annuelle ;
- Des formations dispensées à l'ensemble des collaborateurs exposés.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La corruption dite « active » se définit comme le fait de proposer un avantage indu (Une chose de valeur) à une personne ou de céder à ses sollicitations (tendant à lui fournir un avantage indu), pour qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte lié à sa fonction.

La corruption dite « passive » se définit comme le fait de solliciter ou d'accepter un avantage indu (une Chose de Valeur) d'une personne en vue d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte de sa fonction ou un acte facilité par l'exercice de cette fonction.

Le trafic d'influence est une autre forme de corruption qui peut être aussi actif ou passif :

Le trafic d'influence dit « actif » est le fait de proposer un avantage indu (une Chose de Valeur) à une personne ou de céder à ses sollicitations (tendant à lui fournir un avantage indu), pour que celle-ci abuse de son influence en vue d'obtenir, au profit de la personne versant cet avantage, une décision favorable d'une autorité ou d'une administration publique.

Le trafic d'influence dit « passif » est constitué par le fait de solliciter ou d'accepter un avantage quelconque d'une personne pour abuser de son influence en vue d'obtenir, au profit de la personne versant cet avantage, une décision favorable d'une autorité ou d'une administration publique.

Le Groupe Société Générale dans son ensemble s'interdit de pratiquer la corruption. Aucune forme de corruption n'est tolérée au sein des entités du Groupe.

Le groupe Société Générale Maroc a mis en place un dispositif complet pour la lutte contre la corruption, avec le déploiement d'équipes dédiées au sein de la banque, la mise en œuvre d'une cartographie des risques détaillée, un dispositif de sensibilisation pour tous les collaborateurs, la publication d'une nouvelle version du Code de Conduite applicable au niveau mondial prévoyant une « tolérance zéro » pour ce type d'agissement, ainsi que le renforcement du système d'alerte (« whistleblowing »).

Toutes les entités du groupe Société Générale Maroc adoptent une attitude ferme vis-à-vis de la corruption (cadeaux, avantages, repas d'affaires, manifestations...). Chaque collaborateur est responsable de ne pas participer à des actes de corruption, de veiller à détecter les comportements anormaux et de les signaler dans les meilleurs délais.

Le dispositif de Société Générale Maroc en matière de prévention et gestion des actes de corruption repose sur un cadre normatif robuste, renforcé depuis juin 2018 par le code de conduite anti-corruption qui s'appuie sur des principes stricts conformément aux dispositions réglementaires les plus rigoureuses en la matière.

Afin de renforcer la vigilance sur cet aspect, Société Générale Maroc a mis en place un programme solide et structuré reposant sur :

- Des actions de sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs par rapport à la lutte contre la corruption, ainsi que des formations pour les collaborateurs les plus exposés ;
- Un dispositif d'alerte professionnelle, sachant que le droit d'alerte peut être exercé :
 - Au près de la ligne managériale ou en saisissant directement le Chief Compliance Officer (CCO) local ;
 - En adressant un signalement directement au groupe Société Générale via un outil d'alerte, plateforme sécurisée garantissant la protection des données personnelles ainsi qu'une stricte confidentialité des informations.
- La mise en place d'une cartographie des risques de corruption ;
- La mise en place de procédures comptables et opérationnelles permettant de détecter les faits de corruption ;
- La mise en place d'un régime disciplinaire ;
- L'évaluation et la gestion des risques des tiers ;
- Un dispositif en matière de déclaration des cadeaux, repas d'affaires et événements externes à travers un outil dédié.

INTÉGRITÉ DE MARCHÉ

La réglementation sur la transparence et l'intégrité des marchés vise à créer les conditions d'un marché efficient et à susciter la confiance des investisseurs, en diminuant les situations d'asymétrie informationnelle pouvant générer un retrait des investisseurs et une moindre liquidité des actifs échangés. Les principales obligations, auxquelles les banques sont également soumises en tant que détentrices de titres mais aussi en raison de leurs activités de marché (trading), consistent à contrôler et déclarer aux marchés les franchissements de seuils, prohiber les abus de marché (délits de manipulation de marché, de diffusion de fausse information, délit d'initié, de divulgation illicite d'information privilégiée). Pour respecter ses obligations, Société Générale dispose d'une cellule de détection des franchissements de seuils et a mis en place des règles, procédures et outils visant à prévenir et détecter les abus de marché, au niveau des collaborateurs comme au niveau central.

Dans le cadre du Code de conduite, Société Générale Maroc précise les règles, mesures et interdictions applicables en matière de prévention contre toutes pratiques portant atteinte à l'intégrité des marchés financiers, incluant les opérations d'initiés (transmission et utilisation d'informations privilégiées) et les manipulations de marché (manipulation de cours, diffusion de fausses informations).

La banque définit les règles communes à tous les collaborateurs, chacun d'entre eux se devant d'agir de façon responsable et de respecter l'intégrité des marchés. C'est ainsi que les collaborateurs agissent dans le strict respect des standards et principes qui encadrent les opérations sur les marchés financiers, en s'abstenant de tout comportement ou action susceptible de fausser le principe de concurrence, d'altérer la réalité ou la transparence vis-à-vis des participants du marché et des autorités de régulation.

Chacun des collaborateurs respecte les règles nationales et internationales relatives à la lutte contre les abus de marché et exerce une vigilance permanente afin de protéger l'intégrité des marchés. De ce fait, il est strictement proscrié, notamment, d'enfreindre les règles relatives au délit d'initié, de divulguer de façon illicite des informations privilégiées, de diffuser des informations envoyant des signaux faux ou trompeurs aux marchés, de manipuler les cours.

- **Information privilégiée :** Tous les employés de Société Générale

Maroc, disposant dans l'exercice de leur profession ou de leurs fonctions d'informations privilégiées, s'interdisent de les utiliser pour réaliser ou permettre sciemment de réaliser sur le marché, soit directement, soit par personne interposée, une ou plusieurs opérations. On entend par information privilégiée, toute information à caractère précis qui n'a pas été rendue publique, qui concerne, directement ou indirectement, des émetteurs ou des Instruments Financiers cotés sur des Marchés Organisés, et qui, si elle était rendue publique, serait susceptible d'influencer de façon sensible le cours de ces Instruments Financiers ou des Instruments Financiers dérivés qui leur sont liés.

- **Délit d'initiés :** Les employés de Société Générale Maroc s'astreignent, dans le strict respect des dispositions réglementaires relatives au délit d'initié (notamment le Dahir portant loi N° 1-93-212), à ne pas utiliser les informations privilégiées (non publiques), directement ou indirectement, pour leur compte propre ou celui d'autrui. Une Opération d'Initié se produit lorsqu'une personne détenant une information privilégiée la communique à un tiers en dehors de l'exercice normal de ses fonctions (ou de son mandat spécifique), recommande à un tiers une opération sur la base de cette Information privilégiée ou en fait usage, pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers, directement ou indirectement, pour :

- L'acquisition ou la cession d'instruments financiers relatifs à cette information ou d'instruments financiers qui leur sont liés ;
- L'annulation ou la modification d'ordres concernant des instruments financiers relatifs à cette information ou des instruments financiers qui leur sont liés.

L'utilisation d'une recommandation ou incitation, sur la base de cette Information Privilégiée, est également considérée comme une Opération d'Initié lorsque la personne qui y a recours sait qu'elle le fait sur la base d'une Information Privilégiée.

- **Manipulation de marché :** Les employés de Société Générale Maroc s'interdisent de manipuler le marché, seuls ou avec d'autres, à leur avantage ou à l'avantage d'un tiers, au moyen de quelque acte ou série d'actes que ce soit, de silences, de diffusion de fausses informations ou de rumeurs, par l'utilisation de pratiques trompeuses ou par tout autre moyen. Ils ne doivent pas exercer ou tenter d'exercer, pour

leur propre compte, sur le marché d'un instrument financier, une manœuvre de nature à agir sur le cours des titres ou ayant pour objet d'entraver le fonctionnement régulier du marché. Les employés sont tenus de s'abstenir de répandre dans le public, par des voies ou moyens quelconques, des informations fausses ou trompeuses sur la situation d'un émetteur de titres ou sur les perspectives d'évolution d'un instrument financier.

Outre les dispositifs déployés en matière de conformité réglementaire tels que la protection des données personnelles, le dispositif de lutte anti-corruption, la protection du consommateur, l'application du Code de conduite déontologique et l'intégrité des marchés, Société Générale Maroc veille également au respect de la sécurité financière à travers l'identification des clients et contreparties, la lutte anti-blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme, le respect des embargos et sanctions internationales et ce, conformément aux exigences légales et réglementaires en vigueur en la matière.

KNOW YOUR CUSTOMER (KYC)

Au sein de la SU (Service Unit) Conformité, un Département (KYC) est dédié à la Connaissance Client, Contreparties et Tiers, en charge de l'application et du contrôle des obligations réglementaires qui visent à les identifier. Cette identification se base sur la collecte des documents et données adéquats et sur une analyse approfondie de ces éléments.

Par ailleurs, le Département KYC est en charge de la déclinaison du corpus normatif, de la formation des collaborateurs et du contrôle de l'effectivité du dispositif.

À noter qu'au sein de la banque plusieurs entités interviennent dans ce processus (force commerciale, Back Office, SU Conformité, etc...). Le Département KYC constitue le point central du dispositif Sécurité Financière étant donné qu'il intervient en premier lieu lors de l'entrée en relation et tout au long de la relation à travers les revues périodiques et exceptionnelles.

L'exercice 2022 a connu le renforcement de ce dispositif avec notamment la mise en place d'une fonction tour de contrôle KYC qui coordonne les différentes actions entre les différents métiers en charge de ce volet et du suivi de l'accompagnement technologique de la démarche. Il a connu également la désignation d'un CABCO (Client ABC Officer) en charge de l'analyse et la maîtrise du risque de corruption pour les dossiers KYC.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Au sein de la SU Conformité, un département dédié (LBC/FT) est chargé de la mise en place et de l'exécution d'un programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ce programme repose principalement sur la surveillance des opérations et consacre, en complément de la connaissance du client (KYC), une approche pragmatique fondée sur l'approche par les risques à partir de laquelle les établissements financiers classent leurs clients selon le niveau de risque qu'ils présentent au regard de critères établis. Il prend en charge aussi les demandes d'informations et obligations de déclarations de soupçon auprès de l'Autorité Nationale de Renseignement Financiers (ANRF). Il dispense des formations et sensibilisation aux équipes LOD¹ afin de les accompagner pour mieux identifier les signaux (faibles et forts) en matière de LAB-FT.

Par ailleurs, l'évaluation des risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme se fait annuellement à travers :

- 1. Un exercice de Risk Assessment**, mené sous la supervision du groupe Société Générale. Cet exercice couvre systématiquement le risque de blanchiment et de financement du terrorisme. Il a été conçu pour :
 - Identifier les zones de risques potentiellement non couvertes et mettre en place des plans d'action en conséquence ;
 - S'aligner sur les meilleures pratiques internationales quant à la gestion des risques de conformité.
- 2. Un exercice de collecte des données LAB-FT** de l'institution par Bank Al-Maghrib dont l'objectif est de consolider l'exposition du pays en matière de LAB-FT à travers la data disponible chez les institutions financières.

SANCTIONS ET EMBARGOS

Société Générale Maroc, à travers son département « Conformité Sanctions & Embargos », assure la mise en place et la gestion du dispositif de la banque en matière de maîtrise des risques liés aux embargos et sanctions internationales. À cet effet, il prend en charge le traitement de l'ensemble des alertes liées aux problématiques de sanctions & embargos.

Dans ce cadre la banque dispose d'un corpus normatif relatif à l'activité Sanctions et Embargos en alignement avec la Politique Groupe en matière de sanction incluant les exigences détaillées par pays et thématique, et avec la Procédure locale sur les Sanctions (P&P) pour le renforcement du dispositif de Sécurité financière.

Par ailleurs, le dispositif de contrôle a été également renforcé à travers la mise en place de l'outil DIGITRADE qui automatise les contrôles conformité sur les opérations Trade et la réalisation des contrôles permanents.

La banque procède au filtrage de ses clients et de ses transactions sur la base des listes groupe Société Générale mais aussi sur la base de listes locales définies par la CNASNU – Commission Nationale Chargée de l'Application des Sanctions.

¹ LOD1 : Ligne de défense 1 faisant partie du dispositif de contrôle interne et composés par les activités métiers et fonctions.

ACHATS RESPONSABLES

Le groupe Société Générale est soumis à un certain nombre de réglementations en matière de responsabilités sociale et environnementale, incluant la loi française sur le « Devoir de Vigilance ». Cette loi oblige les entreprises à « établir et mettre en œuvre un plan de vigilance comportant les mesures propres à identifier et prévenir la réalisation de risques d'atteintes aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, de dommages corporels ou environnementaux graves ou de risques sanitaires résultant de leurs activités et de celles des sociétés qu'elles contrôlent, ainsi que des activités des sous-traitants ou fournisseurs sur lesquels elles exercent une influence déterminante ». Elle repose sur les exigences et standards énoncés dans les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme. L'ensemble du Groupe est donc concerné par ces dispositions, y compris les filiales. La politique Achats du groupe Société Générale garantit :

- La neutralité dans la sélection des fournisseurs ;
- L'équité dans l'accès aux marchés du Groupe ;
- L'efficacité dans la recherche des solutions ;
- La sécurité opérationnelle, juridique et contractuelle ;
- La responsabilité, avec l'intégration des engagements sociaux et environnementaux du Groupe dans la conduite de ses achats.

Ainsi, en plus du critère rapport qualité / prix, Société Générale Maroc veille à prendre en considération l'ensemble des coûts et impacts engendrés par l'acquisition, l'utilisation d'un produit ou d'un service ainsi que ses impacts en fin de vie en s'inscrivant dans une démarche d'achats responsables. Dans ce contexte, Société Générale Maroc intègre ces critères dans les processus d'achats.

Ainsi, tout acte d'achat doit respecter les principes et engagements pris par le groupe Société Générale en matière d'achats responsables et repris dans la Charte Achats Responsables Société Générale. Tout achat doit respecter les principes applicables à un achat responsable : mise en concurrence, équité et transparence, équilibre dans les relations, sélection du mieux disant, traçabilité et auditabilité.

Un certain nombre d'actions sont adoptées tout au long du processus Achat en application de la démarche RSE :

- Vérification de la qualification RSE de la prestation ;
- Vérification que le prestataire n'est ni sur la liste d'exclusion, ni sur la liste d'identification du groupe Société Générale entrant dans le cadre de son dispositif de gestion des risques environnementaux et sociaux ;
- Intégration d'exigences RSE dans le cahier des charges ;
- Introduction de critères RSE dans la grille de notation multicritère pour l'analyse des offres des soumissionnaires ;
- Insertion, dans l'ensemble des contrats de la Direction des Achats, de la clause RSE rappelant les réglementations RSE auxquelles Société Générale est soumise ;
- Intégration dans les Contrats d'Achats de la Charte des Achats Responsables et du lien vers Code de Conduite Société Générale.

Clause RSE

La Clause RSE rappelle que le Groupe Société Générale a mis en place des mesures destinées à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant de son activité et de celles de ses prestataires. Dans ce cadre, Société Générale Maroc a intégré cette clause dans ses contrats d'achats en précisant que le prestataire s'engage à respecter les obligations prévues à cet effet.

Charte des achats responsables

Pour répondre à ses obligations légales et réglementaires et dans la lignée du Code de Conduite, le groupe Société Générale vise à associer ses fournisseurs dans la mise en place de mesures de vigilance. La Charte des Achats Responsables a pour objectif d'informer les fournisseurs :

- D'une part, des engagements pris par Société Générale en matière d'achats responsables notamment les principes des droits de l'Homme, des conditions de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption ;
- Et d'autre part, des attentes vis-à-vis des fournisseurs sur le respect de ces principes.

La Charte couvre les engagements de la banque vis-à-vis de ses fournisseurs tels que l'équité, l'éthique, la transparence, la vigilance vis-à-vis du risque de dépendance réciproque, le respect de délai de paiement, la confidentialité et le droit de propriété intellectuelle, l'intégration des fournisseurs de petites et moyennes tailles et le recours à la médiation. La Charte couvre également les engagements des fournisseurs sur les sujets de l'environnement, des droits de l'Homme, du droit du travail, de l'éthique des affaires, de la sous-traitance, de la démarche de progrès et du suivi de l'application de la Charte.

REPORTING RSE

Au-delà du respect de ses obligations légales et réglementaires, le groupe Société Générale s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche volontaire de publication d'informations extra-financières allant dans le sens d'une plus grande transparence vis-à-vis de ses parties prenantes.

La majorité des informations extra-financières du Groupe sont ainsi mises à jour annuellement et publiées sur le site internet du Groupe consacré à la Responsabilité Sociale et Environnementale, dans son Rapport Intégré et dans son Document d'Enregistrement Universel.

Le groupe Société Générale collecte et consolide, auprès de ses entités et filiales, un certain nombre d'indicateurs réglementaires en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale dans un outil dédié : Planethic Reporting. Les périodes de Reporting s'étalent sur 12 mois :

- Du 1^{er} janvier au 31 décembre pour les données métiers, mécénat, sociales et achats,
- Du 1^{er} octobre au 30 septembre pour les données environnementales.

Les indicateurs 2022 ont été choisis pour répondre aux dispositions légales et réglementaires qui imposent au Groupe de présenter une déclaration consolidée de performance extra-financière ainsi que par rapport à la stratégie RSE du Groupe et une volonté de se rapprocher au mieux d'une ambition core vis-à-vis de la GRI (Global Reporting Initiative). Ce reporting est alimenté et consolidé sur une plateforme commune à toutes les entités et filiales du Groupe qui sont donc soumises aux mêmes règles. Un protocole d'indicateurs permet de définir et d'unifier les périmètres et les règles de calcul et de gestion des différents indicateurs. La plateforme de reporting permet notamment de :

- Procéder à des contrôles de variance par rapport à l'année précédente ;
- Piloter les données sur base de ratios en rapportant des données au nombre d'occupants ou à la surface occupée ;
- Calculer les émissions de Gaz à Effet de Serre liées à la consommation d'énergie, du papier, aux déplacements et aux transports, selon la méthode GHG Protocol.

La déclaration de performance extra-financière, ainsi publiée dans le rapport de gestion, est soumise, par obligation réglementaire, à l'audit d'un Organisme Tiers Indépendant (OTI). Sur la base de ses travaux, il formule un avis motivé sur :

- la conformité de la déclaration et la sincérité des informations fournies ;
- la pertinence, l'exhaustivité et la fiabilité des données ;
- les processus de collecte des données.

Société Générale Maroc, engagée dans la dynamique RSE, fait partie du périmètre couvert par l'obligation de reporting extra-financier RSE du groupe Société Générale. Son implication est nécessaire pour maintenir la qualité, la fiabilité et la complétude du reporting RSE, soumis à la vérification des auditeurs mandatés à cet effet. La campagne annuelle de collecte des données pour le reporting RSE couvre des informations extra-financières aussi variées que :

- Les financements durables et à impact positif.
- Le mécénat et sponsoring.
- Les données environnementales.
- Les données sociales et de formation.
- Les données achats.

Financements durables et à impact positif

Afin d'accompagner ses clients dans leur démarche de transformation durable, le Groupe a défini depuis 2018 la norme de mesure de suivi SPIF : Sustainable and Positif Impact Finance. Il s'agit des financements portant sur des actifs, équipements, projets et/ou activités ayant un bénéfice environnemental ou social selon les définitions de la Nomenclature SPIF du Groupe.

Les SPIF se présentent en 23 sous-catégories d'investissements environnementales (SPIF-E) et 10 sous-catégories sociales (SPIF-S).

En 2022, la banque a poursuivi la remontée des indicateurs pour le suivi et le pilotage du dispositif de gestion des risques E&S tels que le nombre de client ayant fait l'objet d'une revue E&S approfondie, le nombre des transactions ayant fait l'objet d'une analyse E&S et le nombre de personnes formées à la gestion des risques d'origine E&S.

23 SOUS-CATÉGORIES D'INVESTISSEMENTS ENVIRONNEMENTALES DANS PLUSIEURS SECTEURS D'ACTIVITÉS



10 SOUS-CATÉGORIES D'INVESTISSEMENTS SOCIALES DANS PLUSIEURS SECTEURS D'ACTIVITÉS



Mécénat et sponsoring

Le mécénat et le sponsoring font partie de la démarche RSE de Société Générale Maroc et représentent, entre autres, une façon d'affirmer son intérêt pour son environnement culturel et social.

Mécénat : un soutien financier ou en nature (moyens matériels ou humains) apporté sans contrepartie équivalente de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une structure pour l'exercice d'activités présentant un caractère d'intérêt général.

Les deux domaines d'intervention pour le mécénat du groupe Société Générale sont :

- **Mécénat solidaire** : insertion professionnelle et insertion par l'éducation ;
- **Mécénat culturel** : musique classique et art contemporain

Sponsoring (ou parrainage) : un soutien matériel ou financier qui, contrairement au mécénat, comporte des contreparties directes négociées au sein de contrats de partenariat. L'entreprise qui parraine retire un bénéfice direct (en termes d'image, de visibilité ou de notoriété).

Les trois domaines d'intervention pour le sponsoring sportif du groupe Société Générale sont :

- Le rugby ;
- Le Esport ;
- Le handisport

Il existe d'autres types de partenariats qui englobent toute forme de relation partenariale dont les contreparties proposées par les structures bénéficiaires sont trop importantes pour que cela puisse être considéré comme du mécénat.

Implication des collaborateurs : dans le domaine de la solidarité, une implication des collaborateurs dans le cadre d'opérations « solidaires » ou de mécénat de compétences organisées par le Groupe sont possibles.

Données environnementales

Les données environnementales collectées permettent de calculer l'impact carbone de l'activité des occupants de l'entité déclarante et de tous les bâtiments occupés pour exercer leurs activités. Cette collecte tient compte des indicateurs tels que les suivants :

- **Système de management environnemental** : le nombre d'occupants, les bâtiments occupés, la surface occupée, les bâtiments certifiés ou écoconçus... ;
- **Eau** : consommation, coût, mesures prises pour diminuer la consommation ;
- **Énergie** : consommation d'électricité, de fioul, de gaz, eau glacée pour la climatisation, eau surchauffée, émission CO₂, démarche d'achat d'énergie renouvelable, émission de CO₂ évitée, actions menées pour diminuer les consommations... ;
- **Papier** : quantité et coût de différents types de papier consommé (reprographique, pour relevé bancaire, enveloppe, chéquier, bordereau), émission de CO₂ engendrée... ;
- **Transport** : distances parcourues pour les déplacements professionnels, par avion, en voiture, consommation par type de carburant, son coût... ;
- **Émission de CO₂** : totale.

Données sociales et de formation

Dans la continuité de la collecte de données pour le reporting Planethic du Groupe, Société Générale Maroc remonte des indicateurs sociaux sélectionnés sur la base des attentes internes et externes d'informations en matière de développement durable (Instruction Groupe sur le reporting extra-financier, Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF), questions posées par les agences de notation...). Ces indicateurs sociaux couvrent notamment les rubriques suivantes :

- Le dialogue social avec la représentation du personnel et les partenaires sociaux ;
- L'emploi en termes d'effectif, de parité, type de contrat, départ en retraite, démission, licenciement, travail intérimaire, turnover... ;
- L'égalité professionnelle en termes de genre, nationalité, d'inclusion ou d'insertion professionnelle ;
- La formation et les compétences avec par exemple le nombre d'heures de formation, les effectifs bénéficiant, formation à distance... ;
- La rémunération notamment avec les avantages sociaux au-delà des obligations réglementaires, la couverture maladie, la gestion de la retraite, dispositif de congé maternité... ;
- La santé et la sécurité avec des indicateurs tels que les absences rémunérées, les dispositifs favorisant la pratique du sport, initiatives favorisant la qualité de l'environnement de travail, accident de travail, campagnes de prévention, actions favorisant l'usage de mode de transport alternatif à la voiture individuelle.

Données achats

Le reporting des données relatives aux achats entre dans le cadre du respect de la loi sur le Devoir de Vigilance. Il couvre des indicateurs permettant de mesurer notamment le niveau de formation des collaborateurs de l'entité aux achats responsables, les achats répertoriés à risque très élevé, les appels d'offres intégrant les critères de sélections RSE, l'intégration de la clause RSE dans les modèles de contrat...

Litiges et affaires contentieuses relatifs à l'environnement

Durant l'exercice 2022, Société Générale Maroc n'a enregistré aucun litige ou affaire contentieuse relatifs à l'environnement.



RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

Le Groupe s'engage à une augmentation continue des impacts positifs résultant de ses activités, produits et services sur les populations et l'environnement, et à une réduction des impacts négatifs associés, qui intègre la gestion des risques d'impacts. La prise en compte de l'impact économique, social, environnemental et éthique de ses activités opérationnelles (directes et indirectes) et commerciales est un axe prioritaire de l'ambition RSE du Groupe.

Par ailleurs, les facteurs de risques d'origine environnementale, sociale ou de gouvernance sont susceptibles de déclencher ou d'aggraver, entre autres, les risques de crédit, de non-conformité et de réputation pour le Groupe.

Les enjeux E&S peuvent impacter le risque de crédit. En particulier, le changement climatique peut affecter la capacité des emprunteurs à honorer leurs engagements de crédit. Les enjeux climatiques peuvent engendrer des **risques de transition** ou des **risques physiques**.

Le risque de non-conformité aux lois portant sur les enjeux E&S ou de non-respect des engagements E&S pris par le Groupe peut induire, en outre, un **risque de réputation**. Le risque de réputation peut également découler d'une perception négative des parties prenantes, notamment externes, sur la prise en compte des problématiques E&S par le Groupe.

La gestion des risques d'origine E&S fait partie intégrante des processus régissant la conduite des activités de la banque. Société Générale Maroc identifie et évalue les impacts E&S et les risques

associés, en coordination avec ses partenaires, afin d'empêcher leur réalisation ou de les atténuer. Dans cette optique, la banque a adopté, en alignement avec le dispositif de gestion des risques E&S du Groupe, une approche fondée sur les risques qui se décompose en plusieurs étapes : **identification, quantification, définition de l'appétit pour le risque, contrôle et atténuation**.

La gestion des risques E&S, liés aux clients Entreprises ou aux sous-jacents des transactions et services dédiés, se décline en deux processus suivant deux approches non exclusives :

- Un processus de gestion des risques E&S sur les Clients, synchronisé avec le processus KYC (Know Your Customer)
- Un processus de gestion des risques E&S sur les Transactions/ Services dédiés aux sous-jacents connus, aligné avec le processus d'octroi de crédits.

Société Générale Maroc dispose d'un Expert E&S qui a pour principale mission d'analyser et évaluer les risques environnementaux et sociaux liés aux clients Entreprises, ainsi qu'aux transactions dédiées lorsqu'un risque E&S est identifié par les équipes commerciales.

Par ailleurs, Société Générale Maroc veille aux respects des aspects E&S dans tous ces nouveaux produits et services bancaires. En effet, le Responsable RSE de la banque est un membre permanent dans tous les Comités Nouveaux Produits et son analyse des risques E&S avec leur atténuation est obligatoire pour le lancement de tout nouveau produit.



EMPLOYEUR RESPONSABLE



Veiller à la **qualité de la vie au travail, à la diversité et au développement professionnel des collaborateurs de Société Générale Maroc est au cœur de nos priorités.**

En tant qu'employeur responsable, nous veillons en continu à améliorer la **qualité de la vie au travail**, à la **diversité** et au développement professionnel des équipes. Cette politique est un facteur essentiel pour encourager l'engagement des collaborateurs et gagner en performance.

La gestion du capital humain est une priorité qui veille à attirer, recruter et retenir les potentiels de manière équitable et juste. Pour ce faire, Société Générale Maroc assure une **gestion adéquate des carrières et des compétences** futures. Ainsi, elle s'appuie sur une **offre de formation variée**, en lien avec les enjeux de la banque et les compétences clés de demain.

À travers le programme Moustakbali, Société Générale Maroc déploie une démarche robuste d'anticipation de l'évolution des métiers et des compétences, permettant d'accompagner efficacement les collaborateurs dans **leur développement et leur parcours de carrière**, en proposant une politique de rémunération attractive et équitable, favorisant l'engagement et la fidélisation sur le long terme des salariés.

De plus, Société Générale Maroc œuvre chaque jour pour animer un **dialogue social de qualité** et de conduire les transformations structurantes liées à la gestion de carrière, de manière transparente et concertée.

Société Générale Maroc s'appuie sur une **politique de santé et sécurité commune** à l'ensemble du Groupe et en alignement avec les exigences locales, qui vise à offrir les meilleures conditions de santé et de sécurité au travail. Elle soutient la qualité de vie et conditions de travail aux meilleurs standards pour ses collaborateurs en signant **des engagements pour l'équilibre des temps de vie**.

Enfin, Société Générale Maroc soutient des pratiques de traitement équitables et inclusives, levier essentiel de performance et d'innovation. Dans cet objectif, la banque s'est engagée à mettre en place une politique **Diversité et Inclusion** forte en s'appuyant sur une gouvernance dédiée avec des ambitions élevées inscrites dans la durabilité.

DIVERSITÉ ET INCLUSION

Parce que lutter contre les discriminations est une question d'équité, d'égalité et de respect mais aussi de performance, Société Générale défend au quotidien les valeurs de diversité et d'inclusion au travail. Une diversité qui est abordée dans son acception plurielle : genre (égalité femmes-hommes), âge (équilibre entre les générations), handicap (intégration des personnes en situation de handicap)...

Cet engagement s'illustre notamment à travers la participation de Société Générale Maroc au Forum Emploi Handicap Maroc. Organisé par l'association Espoir Maroc, le Forum Emploi Handicap Maroc est une rencontre novatrice à taille humaine visant à faciliter l'échange entre le public handicapé, les professionnels de l'emploi et les entreprises publiques et privées au Royaume. A travers sa participation, Société Générale Maroc confirme son engagement envers l'équité des chances, l'inclusion et la diversité.

DIVERSITÉ GENRE

À Société Générale Maroc, « Diversité » et « Inclusion » sont également des enjeux intégrés depuis longtemps au cœur de notre stratégie de développement à travers notre engagement et nos actions concrètes au quotidien. Nous avons ainsi, et depuis quelques années déjà, été précurseur dans la nomination de femmes à des postes de direction, convaincus que le renforcement de la représentativité féminine à tous les niveaux de notre organisation est plus qu'un droit, ou un ensemble d'ouverture et d'émancipation, mais plus encore, le fondement de notre concept de mérite de nos valeurs d'équité et de justice.

Forts de nos convictions déjà établies depuis plusieurs années chez Société Générale Maroc, nos instances de gouvernance supervisent au Maroc, avec détermination et volontarisme, le déploiement du programme mené par la BU Afrique Méditerranée et Outremer de Société Générale « Diversity For Africa », et plus particulièrement dans sa composante « **Diversité et Inclusion** ».

Ce programme s'inscrit dans la droite ligne des engagements pris par le groupe Société Générale, qui a notamment adhéré en 2016 aux « Women's Empowerment Principles » sous l'égide du Pacte mondial de l'ONU, portant sur l'égalité professionnelle entre femmes et hommes.



Depuis de nombreuses années, le groupe Société Générale a entrepris des chantiers et des actions pour plus d'inclusivité en favorisant la diversité et en l'intégrant en tant que force. Il s'est engagé à promouvoir la diversité avec des objectifs chiffrés en terme de mixité tels que notamment les engagements suivants :

- En 2023, 100% des Business Unit /Service Units auront un plan d'actions Diversité et Inclusion à déployer avec des objectifs concrets ;
- 6 chartes signées pour illustrer la diversité de ses engagements ;
- 100% des managers et responsables RH formés à la non-discrimination dans le recrutement à fin 2023.

Au sein de Société Générale Maroc, les réalisations majeures ont consisté à d'abord consolider les acquis forts de notre histoire et du potentiel de notre pays et, ensuite, à aller encore plus loin en mettant en œuvre une stratégie ambitieuse de gestion des talents, qui a mis l'accent sur l'accompagnement des parcours de carrière et le développement professionnel des femmes.

Ainsi, Asmae Hajjami, Directrice Générale et membre du directoire est Sponsor Diversité et Inclusion et porte ces sujets au plus haut niveau de notre organisation. Pour piloter et accélérer ses actions, la banque a lancé en 2019 un chantier « Diversité et inclusion » visant la création d'un environnement de travail de nature à faciliter l'engagement et la réussite professionnelle de tous ses collaborateurs Femmes et Hommes. Plusieurs ateliers ont été menés dans le cadre de ce chantier à travers des Stream engagés (État des Lieux, Quick Win, Rôle modèle, et Work Life Balance) ou avec de nouveaux Stream émergents.

Chez Société Générale Maroc, des progrès notables ont été observés, forts des réformes RH et des changements des modèles organisationnels. Ces progrès ont été constatés notamment dans le cadre du comité « Diversité et inclusion » à travers la pluralité de ses ateliers. Ces progrès ont été également vécus par un changement de paradigme, des démarches concrètes et des ambitions clairement affichées d'être un employeur responsable. Sa politique en matière de diversité et inclusion est une dimension clé de ses engagements d'Employeur Responsable, au cœur même de notre ambition RSE et de notre développement.

L'ambition élevée d'inscrire cet enjeu dans la durabilité et de défendre ces acquis, a motivé l'orientation de la Banque vers une démarche structurée et exigeante qui s'appuie notamment sur le diagnostic de l'existant, la mesure de notre état d'avancement en la matière et l'établissement d'un plan d'action de renforcement de cet enjeu. L'année 2022 a été donc marquée par la déclinaison de cette démarche selon des normes d'évaluation internationale pour l'égalité des sexes.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Pour plus d'inclusion et d'amélioration de la qualité de vie au travail, le chantier diversité et inclusion a concrétisé des réalisations rapides et impactantes. Il s'agit notamment de la mise en place :

- D'un processus de gestion de départs en congé de maternité ou absence prolongée et de gestion des retours à travers :
 - Un entretien avant le départ en congé de maternité ;
 - Un remplacement systématique des absences longues durées par des CDD en réseau et au siège ;
 - Une prise de contact avec les collaboratrices en amont pour préparer la reprise ;
 - Un entretien systématique à la reprise.

- D'un dispositif d'alerte interne en cas d'harcèlement avec dispositif opérationnel existant comprenant :
 - Une cellule psychologique de prise en charge des risques traumatiques qui traite, entre autres, le harcèlement moral ou sexuel.
 - Des outils du groupe Société Générale déployés qui permettent de lancer des alertes pour soi-même ou pour les autres.
- D'une démarche de staffing reposant sur le tandem RH-Manager, garantissant une approche inclusive et de promotion conforme à nos valeurs de méritocratie.

Une attention constante portée aux conditions de **santé, de sécurité et de bien-être**. Société Générale Maroc s'attache ainsi à développer un environnement de travail agréable et sécurisé et à améliorer sans cesse l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle de ses collaborateurs.

Avec la crise sanitaire, la banque a su s'adapter en réinventant de nouveaux modes de travail sans entrave à la bonne collaboration du personnel et tout en maintenant l'activité de la banque.

Dans le cadre de la promotion de l'équilibre Vie Professionnelle – Vie Privée, Société Générale Maroc s'est engagée en faveur du bien-être de ses collaborateurs. Ainsi, tous les membres du directoire ont signé une Charte « Work and life balance » sous forme de **15 Engagements pour l'Équilibre des Temps de Vie**. Ces engagements tendent à soutenir et promouvoir les comportements vertueux dans le cadre de l'organisation du travail : exemplarité des managers, respect de l'équilibre vie privée – vie professionnelle ainsi que l'optimisation des réunions et du bon usage des e-mails. Ainsi, cette charte illustre la volonté de la banque de poursuivre cette démarche de développement de la Qualité de Vie au Travail pour la promotion d'une culture managériale respectueuse de la vie privée des salariés.

15 ENGAGEMENTS POUR L'ÉQUILIBRE DES TEMPS DE VIE

Exemplarité des managers

1. Incarner l'esprit d'équipe, le respect, les qualités d'écoute, de réalisme et de professionnalisme.
2. Faciliter l'équilibre de vie et le bien-être au travail.
3. Prendre en compte les particularités de chacun et veiller à la cohésion du groupe.

Respect de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle

4. Préserver des horaires de travail raisonnables pour ses collaborateurs.
5. Anticiper des délais réalistes pour les différents projets et définir ses priorités.
6. Éviter de solliciter les collaborateurs en dehors des horaires de travail.
7. Prendre ses jours de congés dans l'année et veiller à la prise de congés des collaborateurs.

Optimisation des réunions

8. Privilégier la planification des réunions dans la plage 9h-18h30.
9. Organiser les réunions en prenant en considération les plannings de présence.
10. Favoriser l'usage des audios ou vidéo-conférences et privilégier les réunions courtes (45 minutes).
11. Ne pas considérer toutes les réunions comme obligatoires et déléguer dès que possible.
12. Organiser des réunions efficaces.

Du bon usage des e-mails

13. Ne pas céder à l'instantanéité de la messagerie.
14. Limiter les envois de mails à une marge d'horaires de travail convenable.
15. Rester courtois, écrire intelligiblement et ne mettre en copie que les personnes directement concernées.

Ahmed EL YACOUBI
Mohammed TAHRI
Asmaa HAJJAMI
François MARCHAL



المستقبل **البنك العمومي** SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Société Générale Maroc incite les collaborateurs à améliorer l'équilibre vie personnelle et professionnelle, et veille au respect des principes d'une bonne qualité de vie au travail pour ses collaborateurs.

En complément de ces dispositifs et afin d'avoir un retour direct sur leurs conditions de travail, la banque s'inscrit dans une démarche Groupe qui évalue la satisfaction et le bien-être de ses collaborateurs à travers le **Baromètre collaborateurs**. Il s'agit d'une enquête interne annuelle et anonyme déployée dans l'intégralité du Groupe qui mesure l'engagement des collaborateurs. En 2022, l'enquête a porté sur les thématiques de l'engagement, de Culture & Conduite, du bien-être au travail, de l'efficacité et organisation du travail, de l'inclusion et de la RSE. Les résultats, partagés régulièrement avec les collaborateurs, permettent de mieux prendre en compte les attentes des collaborateurs, comprendre le climat social et donnent lieu à des plans d'action dans entités du Groupe dans un esprit d'amélioration continue de leur quotidien. Dans le cadre de cette démarche, Société Générale évalue également la connaissance et le niveau de confiance des collaborateurs dans le dispositif d'alerte du Groupe.

PROGRAMME DE MENTORING



Société Générale Maroc a lancé en 2020 la dynamique de programmes de Mentoring. À travers ce dispositif, un « Mentor », grâce à sa séniorité et son engagement, accompagne le « Mentee », par le conseil et le partage d'expériences, pour répondre au mieux à ses attentes de développement de son potentiel et ses opportunités d'évolution au sein de la banque. Le Mentor est en quelque sorte « un compagnon de route dans un chemin de progression ».

La première promotion du programme de Mentoring s'est déployée tout au long de 2021 sous le nom de Mentor4All. Emanation du Stream Mentorat et Rôles Modèles du Chantier Diversité et Inclusion, Mentor4All a fait le choix, pour cette première édition pilote, d'être ouvert uniquement aux collaboratrices, côté Mentees. Quatorze binômes de Mentors/ Mentees ont ainsi été constitués. L'aventure a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives dans la réalisation des projets de développement professionnel concret avec un impact réel sur le parcours des Mentees.

Dans l'objectif de pérenniser le programme, nous continuons l'aventure avec de nouvelles éditions ouvertes à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de notre banque. Une nouvelle dimension est prévue dans la promotion 2023 : cette deuxième édition est ouverte aussi bien aux collaboratrices qu'aux collaborateurs, elle inclut tout le groupe Société Générale Maroc comprenant le siège, le réseau ainsi que les filiales. Elle s'étalera sur une période de 6 mois pour permettre à d'autres candidats de profiter rapidement du programme à travers les prochaines promotions.

Le programme Mentor4All ouvre de nouvelles perspectives en offrant un cadre unique d'accompagnement, d'échanges et de partages d'expériences.

CADRE DE TRAVAIL POSITIF

POLITIQUE DE RECRUTEMENT ET DE RÉMUNÉRATION



Pour garantir l'attractivité, l'engagement et la fidélisation des collaborateurs sur le long terme, la banque s'appuie notamment sur des politiques de recrutement et de rémunération dynamiques, évolutives et équitables.

Afin d'assurer la relève de ses collaborateurs, le renouvellement et l'évolution des compétences, Société Générale Maroc adopte une politique de recrutement basée sur la transparence et l'objectivité. La banque s'applique à veiller à la bonne adéquation des profils recrutés afin de répondre au mieux aux attentes des candidats et à l'égalité des chances à l'embauche.

Déclinée en fonction des métiers, des activités et des zones géographiques, la politique de recrutement de Société Générale Maroc s'appuie sur des fonctionnalités actuelles apportées par les technologies et la digitalisation (tests en ligne, recrutements via les réseaux sociaux...) et porte une attention spécifique à l'intégration des jeunes diplômés.

En termes de rémunération, la banque s'appuie sur des démarches équitables et des politiques tenant compte de l'évaluation des performances et de la contribution individuelle à la performance collective. Elles tiennent compte de plusieurs dispositifs tels que les Entretiens Annuels d'Évaluation, les Collèges de Rémunération, la Pesée des Postes... des moyens clairement affichés permettant d'être un employeur responsable.

ANTOUM RADIO, LA RADIO INTERNE, FÊTE SON 1^{ER} ANNIVERSAIRE EN 2022 !

Antoum Radio La voix des collaborateurs

Le 07 juin 2022, Antoum Radio, la radio des collaborateurs de Société Générale Maroc, a fêté son 1^{er} anniversaire. Ce canal à dimension humaine a, pendant cette année, conféré une réelle proximité auprès des collaborateurs du siège et du réseau. Elle a permis de donner la parole à ses collaborateurs sur différents sujets en lien avec la banque ainsi que différentes thématiques inédites en lien avec le développement personnel, le bien-être au travail ou encore la diversité et l'inclusion. Ainsi, les collaborateurs ont pu connaître et suivre l'actualité de la banque grâce aux émissions « La Quotidienne » et « Actu SG », découvrir les parcours des femmes et des hommes de la banque grâce à « Parcours SG », en apprendre plus sur les talents de leurs collègues grâce à l'émission « SG Got Talent », s'informer sur l'actualité financière avec « Finances Actu », écouter différentes chroniques rapides sur différentes thématiques dans « La minute », et développer leurs êtres avec les sujets de développement personnels abordés dans « Happy SG ». Antoum Radio a donné la parole exclusivement au réseau lors de son émission « La voix de réseau ». L'émission « Sbah Lkhir SG » a aussi permis aux collaborateurs Société Générale Maroc de prendre la parole sur différents sujets d'actualité. Grâce à ses émissions, Antoum Radio a pu fédérer autour des valeurs qui unissent tous les collaborateurs de Société Générale Maroc, à savoir la responsabilité, l'engagement, l'esprit d'équipe et l'innovation.

En 2022, Antoum Radio a affirmé son statut de canal complémentaire à l'intranet Antoum en s'installant, au fur et à mesure, dans le quotidien des collaboratrices et collaborateurs de Société Générale Maroc. En effet, 6 070 d'écoutes du flux radio en direct et 4 205 écoutes des podcasts en replay ont été comptabilisés. Les collaborateurs Société Générale Maroc ont écouté 50h de contenus sur la Radio interne de la banque. Cet intérêt croissant pour Antoum Radio par les collaborateurs Société Générale Maroc est matérialisé par une augmentation des écoutes du flux direct par mois et des écoutes des replays par mois. En 1 an, Antoum Radio a mis en place des jalons pour pouvoir s'imposer comme étant un canal inédit indispensable à la communication interne dans la banque.



301
podcasts
publiés



50 H
de
contenus



4 205
écoutes en replay +
6 070
écoutes du flux

CAPITAL HUMAIN, RICHESSE DE L'ENTREPRISE

La volonté de Société Générale Maroc est de favoriser l'adaptation permanente des compétences des collaborateurs aux évolutions rapides de notre environnement et de leur permettre d'accéder à des parcours professionnels motivants.

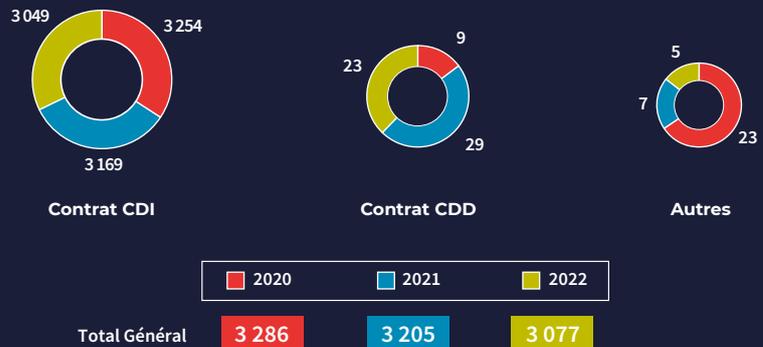
En effet, les compétences des collaborateurs représentent un atout majeur dans la réussite de notre banque, aujourd'hui et dans le futur. Ainsi, nous nous efforçons d'attirer et fidéliser des candidats talentueux provenant de milieux variés. Nous les aidons ensuite à s'intégrer au mieux dans l'entreprise et à tracer leur trajectoire d'évolution.

En effet, nous offrons des opportunités à nos collaborateurs pour progresser dans leur carrière, pour maintenir leur employabilité et pour développer de nouvelles compétences, à travers une panoplie de services RH mis à la disposition des collaborateurs durant tout leur parcours professionnel.

RECRUTEMENTS

	EN CDD			EN CDI		
	11	24	10	33	51	54
	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2020	Année 2021	Année 2022
	4	8	22	46	46	46
	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2020	Année 2021	Année 2022

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRATS



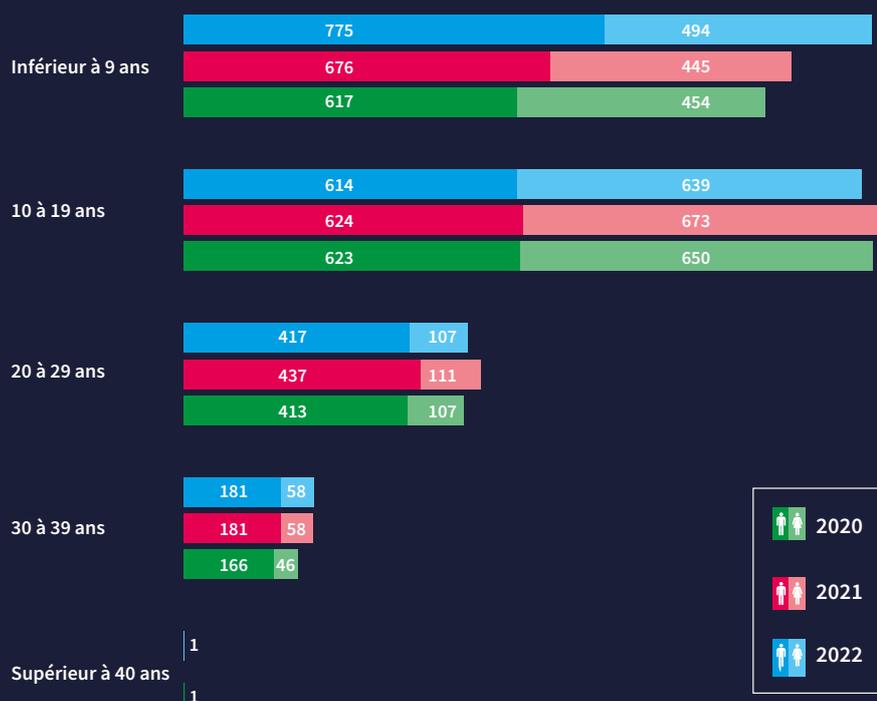
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES



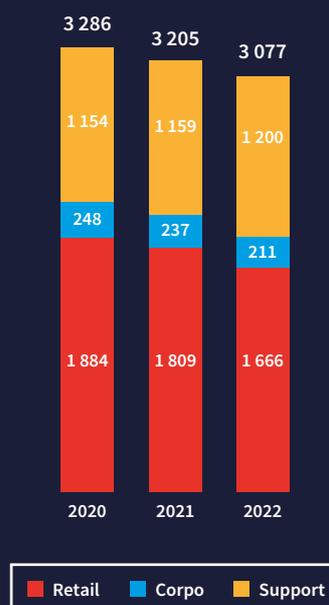
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR GENRE



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ANCIENNETÉ



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ACTIVITÉ



ANTOUM.INTRA : LE CANAL DE COMMUNICATION INTERNE DE RÉFÉRENCE À SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

Pendant plus de 3 ans, l'intranet Antoum s'est imposé comme le canal de communication de référence auprès des collaborateurs de Société Générale Maroc. Celui-ci est un portail digital regroupant toute l'actualité de la banque. Les informations y sont publiées sous forme d'articles répertoriés dans 6 catégories : Autour du client, Collaborateurs, Activités, Valeurs, Fondation et RSE. Chaque entité dispose de sa sous-rubrique dédiée dans laquelle on y retrouve son actualité. Via l'intranet Antoum, il est également possible d'accéder au flux d'Antoum Radio et aux podcasts.

L'intranet Antoum a été créé afin d'atteindre un objectif innovant et challengeant qui est celui de centraliser les communications internes dans un seul et unique endroit et les présenter sous un format ludique et attractif. Grâce à cela, l'envoi intempestif et non contrôlé d'e-mailings de communication interne aux collaborateurs siège et réseau a pu être limité. Ce canal de communication permet également de centraliser des statistiques permettant de mesurer l'intérêt des collaborateurs vis-à-vis de certains sujets ou actualités de la banque. Ainsi, l'appétence positive des collaborateurs pour ce nouvel outil a pu être mesurée : le nombre moyen de visiteurs et le nombre moyen de pages vues ont augmenté de manière considérable et exponentielle du 1^{er} trimestre de 2021 au 4^e trimestre de 2022. En effet, 23 648 visiteurs sont allés sur l'intranet Antoum au 4^e trimestre de 2022 contre 7 662 au 1^{er} trimestre de 2021 et 183 944 pages ont été vues au 4^e trimestre de 2022 contre 59 436 pages vues au 1^{er} trimestre de 2022. La durée de visite moyenne des nouveaux visiteurs sur l'intranet Antoum a elle aussi augmenté, en passant de 2mn44 à 14mn14, démontrant alors l'intérêt croissant des nouveaux visiteurs pour le contenu sur la plateforme de communication. De plus, il a été noté que l'intranet Antoum s'est installé dans le quotidien des collaborateurs de Société Générale Maroc.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES COLLABORATEURS

Société Générale Maroc considère que le développement des connaissances, des compétences, des aptitudes et de l'engagement envers l'organisation est crucial pour fidéliser son capital humain. Ainsi, elle a mis en place un programme de formation de qualité et diversifié, qui vise à renforcer l'expertise et les compétences de chaque collaborateur. Par ailleurs, la politique de formation vise également à améliorer l'employabilité des collaborateurs et à leur donner les clés d'une contribution réussie aux objectifs de « Jossour », le plan stratégique de transformation de la banque.

L'évolution structurelle de la politique RH de la banque a permis de développer un programme de pilotage des compétences « Moustakbali », qui relie chaque métier et chaque fonction à des compétences pré-définies. Les niveaux de maîtrise par les collaborateurs des compétences nécessaires à la bonne tenue de leurs postes sont évalués grâce à un assesment center, développé par la Direction Développement RH. L'enjeu étant de maîtriser les écarts de compétences et de les accompagner par des parcours de formation personnalisés.

Le programme de formation de Société Générale Maroc a permis de dispenser **plus de 62 306 heures de formation en 2022**. De ces heures de formation, **26 466 heures** ont été dispensées sous forme de **formation digitale**.

En outre, 3 075 collaborateurs ont suivi au moins une formation adaptée à leur parcours professionnel et/ou à leur domaine de compétence.

La banque a intensifié sa transformation digitale en raison de la pandémie. Dans cette optique, tous les employés ont participé à des formations en ligne, soit en suivant des modules obligatoires couvrant des sujets tels que le code de conduite, la conformité, les risques et les contrôles (16 E-Learning) avec un **taux de réalisation de 99% à fin d'année**, soit en complément de formations continues assurées en présentiel.

La politique de formation de Société Générale Maroc poursuit plusieurs objectifs :

- Digitaliser et diversifier les modes d'apprentissage (vidéo learning, immersive coaching, micro-learning...);
- Rendre le salarié acteur de son développement, en lui apportant une offre d'apprentissage riche et en le guidant pour accéder à des contenus de formation pertinents pour ses projets, en complément de l'accompagnement RH et managérial dont il bénéficie;
- Ancrer une culture de responsabilité à travers des formations en matière de risques et de conformité.

En 2022, le Département Formation a continué à travailler sur les projets structurants initiés l'année précédente (décentralisation de la formation, refonte de l'offre...) et a également lancé de nouvelles actions (passeport formation, nouveaux partenariats, enrichissement de l'offre reskilling...), dans une logique d'amélioration continue de la formation, optimisant au passage l'expérience d'apprentissage. Ces initiatives sont conformes à la stratégie de la banque, qui vise à renforcer l'employabilité et le potentiel de nos collaborateurs, en restant en parfaite adéquation avec les enjeux stratégiques 2021-2025.

- Poursuite de la restructuration du département formation en 2022, avec un renforcement de la centricité client et une optimisation de la gouvernance. Dans ce cadre, le Human Ressources Business Partner (HRBP) est désigné comme point de contact privilégié pour les lignes métier concernant leurs

besoins RH, y compris la formation. Cette démarche a pour objectif d'améliorer la capacité de la SU RH à servir efficacement l'ensemble des parties prenantes ;

- Déploiement des parcours de formation sur l'excellence relationnelle pour soutenir l'évolution des pratiques commerciales. Dans ce cadre, une deuxième promotion du parcours "Premium" a vu le jour, pour accompagner la transformation du marché "Retail". Ce parcours est un dispositif d'accompagnement de la stratégie commerciale visant à déployer des agences "Premium". De surcroît, le département formation a œuvré pour la création et la mise en place d'un programme de formation accompagnant le plan de transformation de la banque patrimoniale ;
- Finalisation de la refonte complète de tous les parcours de formation de prise de poste de la force de vente, en mettant l'accent sur les compétences requises pour chaque métier, en utilisant la méthodologie de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) et en s'appuyant sur le référentiel et le dictionnaire de compétences élaborés dans ce cadre ;
- Construction et conception des catalogues de formation qui regroupent l'offre de formation et sont structurés selon les différentes catégories de compétences (compétences métiers, comportementales et managériales). Ces catalogues sont conçus pour accompagner toutes les parties prenantes tout au long du processus de la gestion de formation ;
- Prospection active pour établir des partenariats avec des écoles dans la finalité d'élargir et diversifier l'offre de formation au profit des collaborateurs. La contribution des écoles a également été sollicitée, en vue d'organiser conjointement un certain nombre de manifestations pédagogiques et de créer des passerelles entre les étudiants de ces écoles et la banque (stages PFE, travaux de R&D...).

Les programmes de formation diplômantes se sont poursuivis tout au long de l'année 2022.

- L'offre interbancaire EMMB (Exécutive Master Management Bancaire) dispensée par l'UIR (Université Internationale de Rabat), en présentiel et en distanciel sur une durée de 2 ans avec la formation de 50 collaborateurs (24 en 2^e année et 26 en 1^{ère} année)
- Le déploiement de l'offre interbancaire revue de Brevet Bancaire, visant à améliorer la démarche pédagogique, à enrichir les programmes et actualiser les contenus. L'offre ainsi upgradée se déroule sur 2 ans et porte désormais le nom de « Diplôme des métiers de banque ».
- Inscription de 2 collaborateurs dans le programme de formation AMMC proposé par l'UIR de Rabat afin d'obtenir la certification AMMC nécessaire pour continuer à exercer leurs missions.

2^E ÉDITION DU CHALLENGE MOVE FOR YOUTH AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LOOP FOR SCIENCE & TECHNOLOGY

Pour la 2^e année consécutive, Société Générale Maroc affirme son engagement solidaire en participant, du 15 au 25 Septembre, au challenge Move For Youth. Une initiative engagée et sportive lancée par le groupe Société Générale. Les collaborateurs Société Générale à travers le monde ont couru, marché et pédalé au profit d'associations locales et internationales. L'objectif mondial était fixé 2 millions de kilomètres. Pour cette 2^e édition de 2022 au Maroc, 67 équipes avec 335 participants ont pris part à cette initiative au profit de l'association Loop for Science & Technology qui œuvre pour la promotion de la culture STEM (Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques) auprès des jeunes.



Les collaboratrices et collaborateurs de Société Générale Maroc avait pour objectif de parcourir 20 000 km pour débloquer ainsi un don financier pour l'association Loop for Science & Technology. Dans le but de motiver les équipes, des actions d'animation du challenge ont été organisées : la matinée « Get Ready to Move For Youth » qui s'est déroulée le Samedi 17 Septembre 2022 au Club de Dar Bouazza avec au programme une séance d'entraînement, course et marche de 45 minutes autour du Club de Dar Bouazza, suivie d'une séance d'étirement et d'un petit déjeuner. Aussi, une rencontre avec l'association Move For Sciences and Technology a eu lieu le Mercredi 21 Septembre 2022 à l'auditorium du siège de Société Générale Maroc, ainsi que la « Course de 5 -10- 15- 21 Km for Move For Youth » qui s'est tenue le Dimanche 25 Septembre 2022 à Bouskoura. Grâce à leur détermination, leur engagement et leur sens de la solidarité, les 335 participants au challenge ont parcouru collectivement 40 000 km (soit plus que l'objectif Maroc de 20 000 Km). Ainsi, l'association Loop For Science and Technology a pu bénéficier d'un don et faire profiter des collégiens issus de quartiers défavorisés, du programme First Lego League 2022-2023.

MOVE FOR YOUTH ! EN CHIFFRES EN 2022



17 850 participants (+9 166 par rapport à 2021)
 57 pays (soit 12 de plus qu'en 2021)
 50 associations (16 de plus qu'en 2021)
 2 003 965 KM parcourus (+ 1 003 965 KM de plus qu'en 2021)



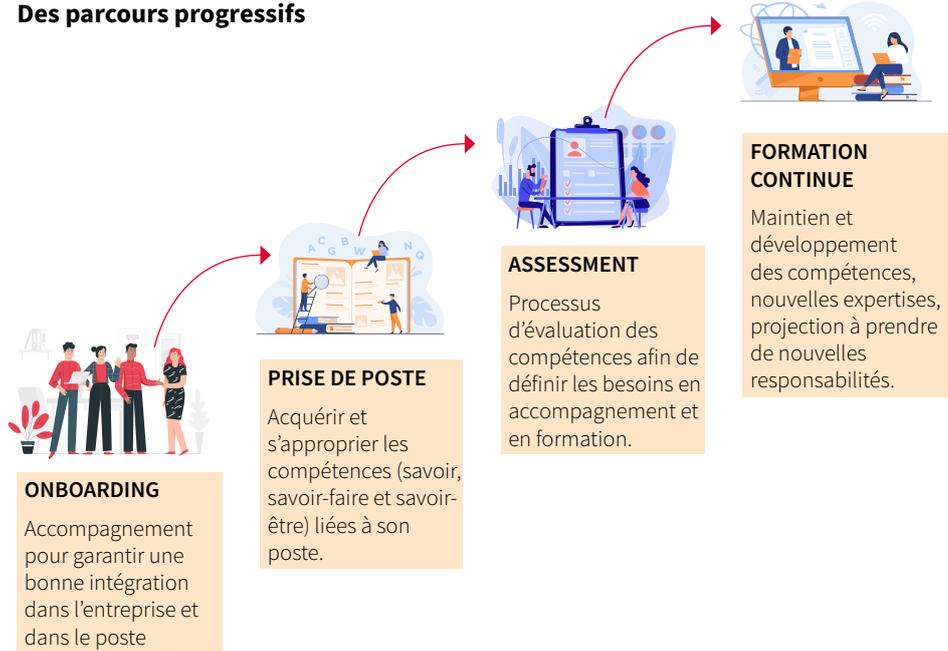
335 participants (+155 par rapport à 2021)
 67 équipes (soit 22 de plus qu'en 2021)
 40 300 KM parcourus (+ 20 300 KM de plus qu'en 2021)

L'approche « ACADEMY »

Une pédagogie centrée sur l'apprenant

- Accompagner la progression du collaborateur par une offre de formation différenciée selon son niveau d'expertise sur un métier.
- Développer des compétences individuellement et collectivement en cohérence avec l'évolution des besoins business.
- Enrichir l'offre par des modalités d'apprentissage différentes et complémentaires.

Des parcours progressifs



En 2022, le programme "CAP Afrique" s'est poursuivi pour la population Corporate (commerciale et risque) à travers des sessions en classe virtuelle et la reprise des sessions en présentiel. Ce programme a été organisé pour **34** participants provenant de plusieurs filiales du groupe Société Générale en Afrique, dont **8** participants du Maroc.

Le reskilling des collaborateurs, dans le cadre du plan de transformation Jossour a permis d'améliorer l'employabilité d'un certain

nombre de collaborateurs en 2022, grâce à des formations certifiantes initiées avec le soutien de la Direction Reskilling Groupe.

Ainsi, plusieurs parcours ont été déployés au profit d'un certain nombre de collaborateurs retenus à l'issue d'un processus de sélection collégial, pour des métiers en développement (Scrum Master, Coach agile, Product Owner, Développeur...), avec la garantie d'un poste à la clé à l'issue de la formation.

La formation en action

62 306

heures de formations dispensées

26 460

heures de formation digitale (73 e-learning déployés)

3 076

collaborateurs ont suivi au moins une formation :

GENRE		IMPLANTATION	
60%	40%	60%	40%
HOMME	FEMME	RÉSEAU	SIÈGE

136

actions de formation déployées

350

sessions de formation organisées

FORMATION DIPLOMANTE	<ul style="list-style-type: none"> • 50 collaborateurs inscrits à « l'Exécutive Master Management Bancaire » dispensé par l'UIR • 55 collaborateurs inscrits au « Diplôme des métiers de banque »
PARCOURS DE POSTURE	<ul style="list-style-type: none"> • 176 collaborateurs participant au parcours innovant « Premium » en 2022
PARCOURS MÉTIERS (Prise de poste, Formation continue)	<ul style="list-style-type: none"> • 68 Conseillers de clientèle professionnelle et TPE (CCPRO/TPE) ont participé aux sessions de formation dans le cadre de leur prise de poste • 76 Conseillers des clients particuliers (CCP) ont participé aux sessions de formation dans le cadre de leur prise de poste • 72 Chargés d'accueil (CA) ont participé aux sessions de formation dans le cadre de leur prise de poste • 11 Conseillers de clientèle entreprise (CCE) ont participé aux sessions de formation dans le cadre de leur prise de poste • 348 participants COO à la formation continue et au parcours d'intégration à travers 43 actions de formation • 8 participants à la formation Corporate CAP Afrique • 183 Conseillers de clientèle « Personne Morale » (CCPRO, CCTPE & CCE) ont participé aux 17 sessions de formation sur la « Sécurité Financière ». Cette formation a été focalisée sur la posture commerciale à adopter pour gérer les sujets conformité avec ce type de clients.
COACHING & « SOFT SKILLS »	<ul style="list-style-type: none"> • 236 collaborateurs ont participé au séminaire d'intégration dédié aux nouvelles recrues • 162 collaborateurs de la banque et de ses filiales ont pu bénéficier d'un accompagnement dans leurs séminaires transformation • 250 collaborateurs environ (Banque, filiales et AFMO) ont bénéficié d'un accompagnement sur la thématique d'inclusion et de cohésion lors d'événements internes • 10 experts internes en développement personnel ont été formés pour pouvoir organiser au profit des lignes métiers différentes actions d'accompagnement telles que le CODEV. • 20 actions environ de coaching individuel et d'équipe organisées.

DIALOGUE SOCIAL ÉQUILIBRÉ ET CONSTRUCTIF ET SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

Dans le domaine de la réglementation relative à la gestion RH, des règles sociales et des conditions de travail, la banque poursuit plusieurs objectifs qui permettent la fluidité et la qualité du dialogue et contribuent à la performance économique de l'entreprise :

- Assurer la conformité de l'entreprise avec toute réglementation ayant des impacts sur les processus de gestion des Ressources Humaines ;
- Entretenir un climat social favorable aux interactions avec les parties prenantes de la banque (notamment instances représentatives du personnel et collaborateurs) en garantissant notamment la liberté syndicale et des droits fondamentaux de ses collaborateurs ;
- Lutter contre toute forme de discrimination au travail et promouvoir l'égalité professionnelle et la diversité dans l'entreprise ;
- Garantir la santé et la sécurité des personnes sur le lieu de travail et dans l'exercice du travail.

Les indicateurs RH reflètent un climat social sain, ainsi que l'application d'un sens de responsabilité et de constante vigilance, notamment en termes d'hygiène et de santé.

Nombre de représentants du personnel	123 personnes (entre délégués titulaires et délégués suppléants)
Nombre de réunions effectuées par les représentants du personnel	En termes de réunions légales, 1 Comité d'Entreprise et 4 Comités Hygiène et Sécurité
Nombre de jours de grève	0
Nombre de licenciements	10
Nombre de litiges sociaux	16
Nombre de démissions	180
Nombre d'accidents du travail	26

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

En accord avec les résultats de l'enquête de matérialité, Société Générale Maroc a fait de la transition écologique un axe prioritaire de la déclinaison opérationnelle de son ambition RSE auprès de ses clients. Ainsi, la banque veut contribuer activement à la lutte contre le réchauffement climatique et à la transformation de l'économie mondiale vers une économie décarbonée.

La stratégie concernant le changement climatique s'articule autour des axes suivants :

- Développer la culture commune RSE (sur la gestion des risques et sur les opportunités commerciales de la transition énergétique) ;
- Disposer d'un dispositif de gestion des risques associés au changement climatique ;
- Accompagner les clients dans leur transition énergétique via des offres de produits et services adaptés.
- Piloter les impacts des activités de la banque sur le réchauffement climatique via ses activités propres.

FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

METTRE LA GESTION DES RISQUES E&S AU SERVICE D'UNE CROISSANCE JUSTE ET DURABLE

L'engagement à construire un avenir meilleur et durable est une valeur fondamentale pour le groupe Société Générale. Cet engagement est incarné notamment par un pilotage des activités de manière à favoriser une transition environnementale socialement équitable et par un soutien des activités à impact local positif. Toujours en ligne avec ses engagements de banque responsable, le groupe Société Générale a déjà commencé à mettre en place des initiatives pour agir sur ses portefeuilles dans les secteurs les plus carbonés.

Une sortie progressive du charbon thermique

Le groupe Société Générale a annoncé depuis 2019 sa volonté de supprimer son exposition aux entreprises opérant dans le secteur du charbon thermique d'ici

2030 dans les pays de l'UE et de l'OCDE, et d'ici 2040 ailleurs. Le groupe a durci ses critères en 2020 en déployant une nouvelle politique sur le secteur du charbon thermique.

Une décarbonisation du secteur de l'acier

Le groupe Société Générale est Co-Leader du Steel Climate-Aligned Finance Working Group, qui vise à définir des standards pour faire avancer la décarbonation du secteur de l'acier. Le groupe de travail vise à rédiger un accord de financement conjoint adapté au climat pour ce secteur.

Préservation de la biodiversité

Société Générale exclut les projets situés dans des zones protégées telles que classées par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (Zone I-IV), les zones classées comme zones humides RAMSAR, les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO et les sites de l'Alliance pour l'extinction zéro, et ce pour les secteurs sensibles tels que les développements pétroliers et gaziers, l'extraction minière,

l'agriculture industrielle en amont, les barrages de stockage d'eau, les centrales électriques et les chantiers navals.

Engagements en termes de politiques sectorielles

9 politiques adoptées dans les secteurs les plus sensibles et couvrant les aspects liés au climat, à la biodiversité, et aux droits humains. Ces politiques décrivent les critères et standards sur lesquels le groupe Société Générale vise à aligner ses portefeuilles de clients Entreprises.



Sur un plan opérationnel, Société Générale Maroc prend désormais en compte les critères environnementaux et sociaux décrits dans ses politiques internes à chaque entrée en relation avec de nouveaux clients Entreprises. Par ailleurs, près de 40% de l'exposition de la banque a fait l'objet d'analyse environnementale et sociale approfondie en vue d'accompagner les clients Entreprises dans une démarche de progrès collectif visant un alignement avec les exigences du Groupe Société Générale, eux même inspirés des meilleurs standards et pratiques internationales.

Risque climat lié à la transition énergétique

Le dispositif de notation du risque de crédit lié au risque climat se concrétise par la mise en place d'un outil de notation et la formation des équipes en charge des risques. L'objectif de ce dispositif est d'identifier les contreparties les plus vulnérables aux enjeux de transition énergétique et d'amorcer les discussions avec ces contreparties pour les accompagner dans leurs démarches de transition.

ACCOMPAGNER LES CLIENTS DANS LES TRANSFORMATIONS POSITIVES PAR DES FINANCEMENTS DURABLES



En 2022, Société Générale réaffirme son rôle d'acteur social engagé, et continue d'apporter une contribution citoyenne et responsable aux transformations positives que connaît le Royaume. Elle poursuit le déploiement des financements « Green Value Chain » de 20 MEUR en partenariat avec la BERD destinés à accompagner cette transition énergétique, et ce conformément aux hautes orientations Royales prônant la conduite d'une transition verte via la construction d'une économie durable, à basses émissions carbone et résiliente aux changements climatiques.

Cette ligne de crédit est destinée à financer des projets d'investissements durables développés par le secteur privé au Maroc, et plus particulièrement les projets portant sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'adoption de technologies atténuant les effets du changement climatique ainsi que la gestion de l'eau et des déchets.

Les entreprises marocaines auront ainsi la possibilité de bénéficier d'une offre complémentaire et attractive alliant accès au financement et accompagnement personnalisé, grâce à l'expertise conjuguée de la banque et de la BERD en matière d'investissements durables.

Les sociétés qui souhaitent renforcer leur compétitivité et qui sont éligibles à ce programme, pourront en effet bénéficier d'un accompagnement attractif intégrant un **financement flexible, une subvention à l'investissement** et une **expertise technique** permettant de vérifier et d'optimiser la viabilité de leur projet d'investissement vert.

Courant 2022, Société Générale a pu accompagner plusieurs sociétés Industrielles dans le financement de leurs investissements par l'acquisition des équipements verts leur permettant de proposer des produits plus compétitifs, d'accroître leurs

exportations et d'accéder à de nouveaux marchés, à titre d'exemple :

- **Une nouvelle ligne d'isolation qui utilise une technologie efficace et sobre en énergie** réduisant ainsi les besoins d'énergie à la source et les rebus en augmentant la productivité par rapport à l'ancienne ligne. Elle permet aussi de réduire la consommation électrique annuelle par rapport à la ligne de base et de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.
- **Une nouvelle ligne de recyclage du plastique faisant partie d'une unité de recyclage et de valorisation des déchets** de production prévoit le traitement de 6 tonnes de plastiques par jour soit environ 1 920 tonnes par an et permettra à la société de réduire les émissions de GES de 1 786,89 teq CO2 par an avec un retour sur investissement estimé à 2,1 ans.

Etant consciente que la capacité de ses clients à faire face aux risques climatiques et à répondre aux trajectoires de décarbonation est essentielle dans le maintien dans la durée de leur performance, et que la responsabilité du secteur bancaire et financier est de favoriser l'orientation de l'épargne vers les acteurs qui prennent en compte ces facteurs environnementaux, Société Générale Maroc a signé en février 2022 une seconde ligne de financement vert avec la BERD, GEFF II (Green Economy Financing Facility) pour une enveloppe de 25 M€.

L'ambition de Société Générale Maroc est d'être leader en alignant ses portefeuilles sur les trajectoires de décarbonation tout en proposant à ses clients des solutions de financement à même d'accélérer leur transition énergétique ou de développer des dispositifs décarbonés. L'objectif aussi est de favoriser l'investissement responsable pour assurer la durabilité de la performance de ses clients.

ACTEUR ÉCORESPONSABLE POUR COMPTE PROPRE

Dans le cadre de sa démarche RSE, Société Générale Maroc est engagée depuis plusieurs années dans la réduction volontariste de son empreinte carbone dans le cadre de l'exercice de son activité.

DÉMARCHES ET INITIATIVES ÉCORESPONSABLES

Gestion de l'empreinte carbone liée au fonctionnement de la banque

En 2021, le Groupe a accéléré ses ambitions en annonçant un **objectif de réduction de 50% des émissions carbone liées à son fonctionnement entre 2019 et 2030** en agissant sur l'énergie requise pour ses locaux, l'informatique, les déplacements aériens et son parc automobile.

Société Générale Maroc s'est appropriée cette ambition en 2022 en poursuivant la mise en œuvre des mesures opérationnelles pour atteindre la cible.

Pour construire une feuille de route structurée et dédiée à cette ambition, la banque a dû tenir compte du mix énergétique au Maroc majoritairement basé actuellement sur le charbon et le gaz. Le facteur d'émission atteint 718g/Kwh. Pour sortir du charbon, le Maroc se dote d'ambitions fortes sur le renouvelable et table sur 52% d'énergie verte en capacité d'ici 2030. Ainsi, le royaume souhaite ajouter 4,5 GW de solaire, 4 GW d'éolien et 1,3 GW d'hydraulique afin d'atteindre sa cible.

Tenant compte de ce contexte et du fonctionnement de la banque, Société Générale Maroc a identifié pour sa démarche de réduction des émissions

carbones les principaux leviers suivants entre autres :

■ L'énergie avec ses 2 composantes Bâtiment et IT

Le plan d'action déployé comprend pour le bâtiment des volets tels que le déploiement des LED au niveau des éclairages y compris les signalétiques, l'optimisation du fonctionnement de la climatisation en termes d'horaire et de température, l'intégration des critères d'efficacité énergétique dans le choix des équipements électriques et informatiques, une stratégie immobilière écoresponsable avec notamment le flex-office, l'énergie verte privilégiée tant que possible, la sensibilisation aux écogestes. Pour l'IT, des actions prévues couvrent des aspects tels que l'écoconception et l'optimisation de la data.



■ Le papier

Le plan d'action papier déployé comprend la systématisation de l'impression Recto Verso par défaut, la réduction et la rationalisation des impressions, et la continuité de la digitalisation des processus.

Des résultats concrets ont d'ores et déjà commencé à être constatés avec les actions menées à ce jour : entre 2019 et 2022, la consommation de papier a baissé de 25% avec une émission carbone induite en baisse de 20%.

Prix Efficacité Énergétique et Environnement

Société Générale s'appuie sur l'esprit d'innovation de ses collaborateurs et encourage les initiatives portant les plus grands effets positifs pour l'environnement s'appuyant sur le prélèvement d'une taxe carbone interne, collectée et redistribuée auprès des entités du Groupe lors du Prix Efficacité énergétique & Environnement. Ce prix récompense les meilleures initiatives permettant de réduire l'impact environnemental du Groupe, tout en générant des économies financières.

Avec ce dispositif, le Groupe vise à motiver des comportements de sobriété énergétique, à promouvoir la performance énergétique des bâtiments, à stimuler les investissements à faibles émissions de carbone, à identifier et à saisir les opportunités à faibles émissions de carbone, et enfin à réduire l'empreinte environnementale liée aux achats.

Société Générale Maroc a, comme chaque année, participé à ce prix en 2022 avec sept initiatives émanant de différents métiers. Ces initiatives ont concerné plusieurs domaines tels que :

- L'installation de panneaux solaires sur un parking pour alimenter en énergie les piscines d'un centre d'estivage ;
- Une solution digitale, sous format d'une plateforme en ligne, qui permet d'éditer des brochures commerciales dédiées au client de façon autonome, personnalisée et électronique ;
- Un assainissement de bases de données ;
- La redirection des impressions sur des fichiers au niveau du poste de l'utilisateur pour un archivage électronique et une impression ciblée.

Comme chaque année, le Groupe a décerné lors de cette 9^e édition un prix pour chacune des catégories suivantes : immobilier, mobilité, informatique, papier et économie circulaire.

Société Générale Maroc a pu se distinguer avec le prix de la catégorie « Mobilité » grâce à l'initiative des Scooters Electriques en Location Longue Durée en remplacement de 10 vélomoteurs thermiques utilisés par les coursiers de la banque.



Sensibilisation des collaborateurs à l'empreinte carbone

Société Générale Maroc s'investit également pour sensibiliser, associer voire inciter les parties prenantes à prendre part aux actions en faveur de la protection de l'environnement.

Plusieurs communications internes ont été menées auprès des collaborateurs de la banque pour les sensibiliser aux gestes écoresponsables. Une première campagne a visé de faire prendre conscience de l'impact de la consommation de papier sur l'environnement avec des propositions concrètes pour rationaliser son utilisation. Des communications périodiques pour sensibiliser sur les écogestes ont été instaurées avec des rubriques aussi variées que la sobriété numérique sous toutes ses formes, l'optimisation de l'usage de la climatisation, l'utilisation raisonnable de l'éclairage.

Soutien de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement



En 2022, la Fondation Société Générale Maroc a renouvelé son soutien à la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, dont les cibles principales sont les générations d'avenir, qu'elle travaille à sensibiliser et à éduquer aux valeurs et aux comportements du développement durable.

L'objectif est de former des générations écoresponsables en éveillant la curiosité des jeunes et en les amenant à prendre conscience de leurs responsabilités individuelle et collective vis-à-vis de l'environnement.

GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

Les principaux leviers identifiés pour réduire notre empreinte carbone pour compte propre concernent : le papier, le transport, l'énergie, l'IT et l'immobilier.

Papier

La volonté de réduire la consommation de papier, premier consommable utilisé par les activités de services, est traduite par diverses actions menées à travers la banque telles que le bon usage des imprimantes avec la rationalisation du parc reprographique, la suppression de nombreux courriers, la dématérialisation des supports papiers vers des supports numériques. En ce qui concerne l'offre de produits, Société Générale Maroc renforce la dématérialisation, pour rendre ses services encore plus pratiques, plus économiques et plus écologiques.

C'est ainsi, qu'une plateforme a été développée permettant d'éditer les brochures personnalisées au besoin de chaque entreprise avec le nom de celle-ci.

L'outil E-Brochure ne cesse de s'améliorer en intégrant en plus des informations commerciales, toute la documentation dont un client a besoin (contrat, explications détaillées, formules, ...).

La banque continue dans le développement de la banque dématérialisée à travers de nouveaux canaux digitaux tels que la banque 100 % digitale SoGé, des solutions de cash management, les solutions à l'international, l'application mobile dédiée aux clients particuliers et celle dédiée aux clients professionnels.

La banque a également lancé un outil de workflow visant la digitalisation du processus de traitement des factures

depuis l'initiation jusqu'au déblocage du règlement. La généralisation du déploiement de cet outil est en cours de déploiement au niveau de la majorité des entités de la banque. Cette initiative contribue considérablement à la réduction de consommation de papier.

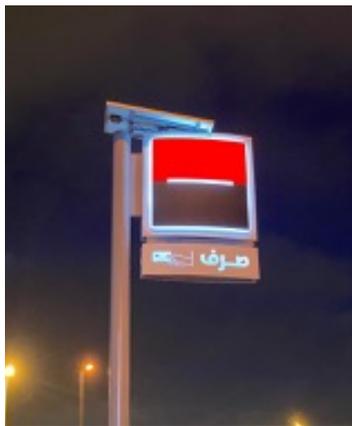
Transport

Le transport, autre source polluante fait l'objet d'une surveillance particulière. Les déplacements professionnels ne sont effectués qu'en cas de nécessité. Les réunions en conférence téléphonique ou visioconférence sont de plus en plus préconisées. À cet égard, la crise pandémique a contribué à accélérer les bonnes pratiques.

Eclairage et électricité

Société Générale Maroc poursuit son engagement pour diminuer son empreinte carbone lié à ses besoins en électricité ou à l'éclairage en capitalisant sur ses efforts notamment d'utilisation d'énergie solaire (agence Ouarzazate ou piscine d'un chalet d'estivage alimenté par un parking solaire), de l'éclairage LED pour de relamping signalétique, des kits solaires pour les totems et de l'optimisation de l'usage de la climatisation.

En 2022, la banque a procédé à l'installation de kits solaires pour alimenter 15 totems des agences bancaires. Cette initiative permettra annuellement d'économiser 8 250 KWh d'électricité produite par les kits solaires, et de réduire l'empreinte carbone de 5,9 tonnes de CO₂.



La banque a également mis en service une centrale solaire pour alimenter les pompes d'une piscine de son club Dar Bouazza. Cette initiative permettra de produire 34 450 KWh, et de réduire l'empreinte carbone de 24 tonnes de CO₂.

Système d'information et infrastructures informatiques

Infrastructures informatiques : la Direction des Systèmes d'Information a continué dans sa stratégie pour une meilleure prise en compte des aspects environnementaux, à travers l'amélioration du pilotage des données de consommation d'énergie (Data Center, client léger, veille technologique & analyse annuelle des équipements).

La banque procède à des dons informatiques en faveur de ses associations partenaires, cela permet de donner une seconde vie aux équipements informatiques décommissionnés.

Immobilier

Au-delà de l'approvisionnement énergétique, Société Générale Maroc poursuit sa stratégie d'amélioration de la performance énergétique de ses immeubles.

Dans le cadre de son projet de Campus CFC (Casablanca Finance City), Société Générale Maroc engage une démarche complète de Développement Durable permettant de maîtriser la qualité environnementale et de réduire les besoins énergétiques. Le Maître d'Ouvrage vise une certification HQE™ délivrée par Cerway, au niveau Exceptionnel.

Intimement liée au site choisi, la valorisation environnementale du projet peut se caractériser entre autres par :

- Le recours aux énergies renouvelables ;
- La conception bioclimatique de l'enveloppe ;
- L'interface avec les réseaux de transport en commun ;
- La valorisation des déchets de construction et d'activité.

Le campus CFC s'inscrit dans une démarche d'insertion urbaine et de qualité de vie professionnelle avec la certification OsmoZ* Levier Bâti. Doté d'un esprit d'organisation de type « Campus », ce bâtiment se veut être un lieu de rencontres, de savoir, de création et de favorisation du coworking et de la co-construction, en s'appuyant sur une réflexion poussée en matière de RSE et d'empreinte climatique (certification HQE).

* Certification OsmoZ : Label lancé en mars 2018, la certification OsmoZ porte sur le bien-être des collaborateurs et la performance RSE des organisations au travers de la conception du bâti, de l'aménagement intérieur mais aussi des services et politiques RH.

Société Générale Maroc rénove le 2^e étage du siège et propose un espace de travail flexible et dynamique !



Société Générale Maroc a initié un ambitieux processus de transformation qui se traduit par le lancement d'une multitude de chantiers à forte valeur ajoutée. L'une des composantes essentielles de cette dynamique consiste en l'aménagement des espaces de travail, de manière à maximiser l'efficacité collective et améliorer le bien-être de nos collaborateurs. Une approche novatrice dont certains aspects se sont déjà exprimés dans le cadre de la stratégie immobilière de Société Générale Maroc, et qui a donné jour à de belles réalisations : agence Flagship, nouveaux concepts d'agences, travaux de modernisation du bâtiment annexé au siège, construction du nouveau campus CFC...

C'est dans la continuité de ce processus de transformation que Société Générale Maroc a entamé le réaménagement et la modernisation de son siège sis au boulevard Abdelmoumen. Un processus dont le premier jalon a été posé en fin 2021, par le lancement des travaux de modernisation du 2^e étage pour en faire un "étage pilote", avant de généraliser ces aménagements à l'ensemble de notre siège.

Concrètement, la refonte du 2^e étage du siège est un projet axé autour de 2 principaux enjeux :

- Favoriser le bien-être et le confort des collaborateurs en se dotant d'un environnement plus moderne et plus fonctionnel.

- Soutenir l'agilité et l'efficacité collective en se rapprochant physiquement des équipes, afin de favoriser les synergies, les échanges et la collaboration.

L'aménagement du 2^e étage respecte les principes directeurs que sont la flexibilité, la mobilité et le respect de l'espace de travail et de l'environnement. Cela se traduit essentiellement par l'adoption du Flex Office : un nouveau mode d'aménagement caractérisé par l'absence de bureaux fermés et de poste de travail attitré. Conférant de multiples avantages, le Flex Office permet une organisation du travail plus souple et efficace. Les collaborateurs peuvent ainsi interagir plus efficacement à travers ce mode d'organisation qui favorise les synergies et la mutualisation des ressources et connaissances, avec à la clé un gain substantiel en termes de productivité et d'efficacité au



service de la performance globale de l'entreprise. C'est également un puissant levier de cohésion d'équipe, l'aménagement ouvert permettant de faciliter les rencontres et échanges spontanés entre collaborateurs.

L'espace du 2^e étage a été réaménagé en un plateau de travail ouvert, lumineux et désencombré. Les espaces de travail sont fonctionnels et présentent tous les avantages du Flex-Office : une organisation du travail moderne et efficace qui confère plus de flexibilité et de mobilité aux collaborateurs occupant le plateau de travail, favorisant ainsi les synergies et la performance collective. Les bénéfices du Flex-Office sont renforcés par la réalisation d'aménagements spécifiques en faveur du confort et du bien-être des collaborateurs, notamment l'intégration de matériaux de qualité, un mobilier confortable et moderne, ainsi qu'une meilleure aération naturelle et une performance acoustique améliorée.

Le plateau ouvert compte 96 positions et est organisé en différents quartiers afin de restreindre la densité d'occupation et offrir davantage d'espace pour les collaborateurs. Chaque personne/équipe est affectée à un quartier, où les collaborateurs sont libres de choisir quotidiennement leur poste de travail tant que celui-ci est libre et inoccupé.

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



FINANCEMENT À IMPACT POSITIF

En tant que banque responsable, Société Générale Maroc fait le choix d'accompagner ses clients, afin de les soutenir vers une transition juste, écologique et inclusive. La dimension de durabilité s'adresse à tous les types de clients de la banque, non seulement sur les aspects de financement et d'investissement mais aussi des services financiers.

Pour la clientèle des entreprises, l'accompagnement vers la transition énergétique se fait à travers des financements verts tels que proposés par les lignes GVC et GEFF II. Il se concrétise également à travers le dispositif de gestion des risques environnementaux et sociaux permettant aux clients d'avoir une prise de conscience des aspects de durabilité et d'orienter ses investissements et ses activités vers des projets plus responsables.

Plusieurs financements sont accordés à la clientèle PME et professionnelle visant un impact positif, inclusif et durable. Tel est le cas des financements dédiés à des activités en relation avec les secteurs de la santé, de l'éducation ou des promotions immobilières des logements sociaux.

La clientèle des particuliers bénéficie également de financements et produits à impact positif avec notamment des financements dédiés aux acquéreurs de logements sociaux ou aux étudiants.

Enfin, en accord avec son esprit d'innovation, Société Générale Maroc développe des produits et services visant l'inclusion et l'impact positif à plusieurs niveaux.

SOUTIEN À DES PROJETS SOLIDAIRES PAR LE FONDS COMMUN DE PLACEMENT "SG SOCIAL IMPACT FUND"

Fidèle à son engagement citoyen, Société Générale Maroc a créé, via sa filiale de gestion d'actifs Sogécapital Gestion, un nouveau fonds de placement collectif à forte portée sociale et solidaire : le fonds SG Social Impact Fund.

SG Social Impact Fund est un fonds commun de placement, de catégorie monétaire, et qui distribuera son résultat en partie ou en totalité sous forme de dividendes. Ces dividendes seront intégralement redistribués à des structures associatives œuvrant au profit de populations défavorisées ou en situation précaire. C'est l'une des particularités majeures de ce fonds : les investisseurs, aussi bien acteurs institutionnels, qu'entreprises ou personnes physiques, renoncent délibérément à la plus-value générée par leur placement.

Innovant à plus d'un titre, et tout en prenant peu de risques au vu de sa stratégie de placement, ce fonds propose une réelle opportunité aux investisseurs désireux de contribuer à des actions de solidarité, en soutenant des associations, dans la poursuite de leur mission statutaire, et dans la réalisation de leurs projets de développement.

Les bénéficiaires ciblés par SG Social Impact Fund sont les associations de droit marocain, agissant au profit de populations vulnérables, dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- L'insertion professionnelle (notamment aide à l'entrée des jeunes ou des femmes dans la vie active, ou aide au lancement d'activités génératrices de revenus) ;
- L'insertion sociale ;
- L'insertion par l'éducation, la culture ou le sport ;
- La lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme ;
- La santé.

INVESTISSEMENT RESPONSABLE PAR LA FILIALE SOGECAPITAL GESTION



Société Générale Maroc a signé, par sa filiale Sogécapital Gestion, des Principes pour l'Investissement Responsable (Principles for Responsible Investment – PRI) soutenus par les Nations Unies, et ce depuis juin 2021. En tant qu'entité de gestion d'actif, elle s'engage ainsi à respecter les six principes suivants: Intégration ESG, Engagement actionnarial, Transparence, Promotion des PRI, Collaboration et Reporting ESG. Les PRI constituent la plus importante initiative relative à l'investissement responsable à l'échelle internationale. Son objectif est d'encourager l'intégration des facteurs ESG dans les décisions d'investissement et d'actionnariat des investisseurs.

Cet engagement de Sogécapital Gestion traduit sa volonté de promouvoir l'investissement responsable et citoyen en intégrant, dans ses stratégies d'investissement, des critères extra-financiers d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG). Dorénavant, ces critères ESG feront partie intégrante des processus de sélection et de gestion des actifs composant les portefeuilles gérés par Sogécapital Gestion. La société de gestion s'engage également à demander aux sociétés dans lesquelles elle investit, de faire preuve de transparence sur les questions relatives aux critères ESG. Elle doit promouvoir l'acceptation et l'application de ces Principes dans son écosystème et œuvrer à améliorer la mise en place effective des Principes. Enfin, Sogécapital Gestion devra rendre compte au PRI, des activités menées dans ce sens et des progrès réalisés d'une manière transparente et régulière.

Cette signature marque une étape importante vers une gestion plus responsable et une Banque Privée à impacts positifs. Elle témoigne de l'engagement de Société Générale Maroc en faveur de l'investissement responsable et affirme sa volonté d'accompagner ses clients privés vers davantage de durabilité.

Depuis la signature des PRI des Nations Unis, Sogécapital Gestion a procédé à la rédaction d'une charte d'adhésion, ainsi que de sa politique ESG.



En 2021, Sogécapital Gestion a également rejoint le « Global Impact Investing Network – GIIN » témoignant de sa volonté de rendre ses investissements durables en veillant à ce qu'ils puissent générer un impact social et environnemental positif et mesurable, tout en maintenant un rendement financier intéressant.

CROISSANCES DES TERRITOIRES

La Fondation Société Générale Maroc engagée pour la culture et pour l'insertion des jeunes

POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

La Fondation Société Générale Maroc développe des partenariats avec les acteurs de la société civile, agissant au profit des populations jeunes en besoin d'éducation et d'insertion sociale et professionnelle.

Insertion professionnelle : un des axes majeurs de la politique de mécénat de Société Générale

Soutien à la Fondation Mohammed V pour la solidarité



La Fondation Société Générale Maroc réaffirme son soutien à la Fondation Mohammed V pour la solidarité, qui œuvre notamment, depuis sa création, à développer des programmes intégrés, axés sur le renforcement des capacités propres des jeunes à entreprendre, afin de faciliter leur insertion socioprofessionnelle.

Vu le rôle déterminant de la formation qualifiante dans l'atteinte des objectifs de l'insertion des jeunes et en appui aux actions de soutien à la scolarisation et au renforcement de leurs acquis, la Fondation Mohammed V déploie plusieurs centres de formation professionnelle et d'insertion des jeunes afin de favoriser leur accès à différents mécanismes et moyens d'intégration sociale et d'insertion professionnelle.

Soutien à la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus



La Fondation Société Générale Maroc contribue au financement des projets de la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus, qui œuvre pour l'ancrage de la culture d'assistance post carcérale en vue de permettre aux détenus, essentiellement les mineurs et les jeunes, de corriger leur comportement, d'acquérir des compétences, de poursuivre leurs études ou d'apprendre un métier à même de leur ouvrir des perspectives sur le marché de l'emploi.

L'espace carcéral devient une école pour la correction du comportement et une pépinière pour faire éclore les compétences et les talents dans des conditions humaines faisant du respect de la dignité du détenu, le souci principal.

Partenariat avec la Fondation Ténor pour la Culture (Programme Mazaya)



Mazaya est un programme socioéducatif combinant éducation scolaire et cursus musical professionnel, destiné aux enfants déscolarisés, issus de milieux défavorisés et qui consiste à les intégrer dans un cursus de formation musicale intensive dispensée par des membres de l'Orchestre Philharmonique du Maroc.

L'ambition de ce programme est de faire de la musique un outil de développement personnel et social, tout en offrant de réels débouchés professionnels.

La Fondation Société Générale Maroc parraine une jeune fille altiste pour la poursuite de sa formation.

Partenariat avec SOS Villages d'Enfants Maroc



La Fondation Société Générale Maroc a renouvelé son soutien au « Programme de renforcement de la famille Province de Tit Mellil – Médiouna », auprès de familles monoparentales, dirigées par des femmes seules, en situation précaire, afin de prévenir l'abandon d'enfants.

Le programme proposé aux bénéficiaires s'articule autour de l'organisation d'activités en faveur des mères seules, en détresse, et de leurs enfants (ceux âgés entre 13 et 20 ans) visant l'autonomisation et l'intégration socioprofessionnelle, tout en assurant la couverture de quelques besoins vitaux (aide au logement, aide juridique, paniers alimentaires, soins médicaux...).

- **Pour les mamans :** Ateliers de sensibilisation à l'éducation parentale, éducation financière, aide au montage d'activités génératrices de revenus...
- **Pour les jeunes :** Remédiation scolaire et numérique, orientation professionnelle, formation à l'entrepreneuriat, soft skills, techniques de recherche d'emploi...

Insertion par l'éducation, la pratique culturelle et sportive

Partenariat avec INSAF



L'association INSAF se donne pour ambition d'œuvrer pour l'avènement d'une société qui garantit à chaque femme et à chaque enfant le respect de leurs droits, dans la dignité.

Parmi ses missions :

- Prévenir l'abandon des enfants et accompagner les mères célibataires pour les autonomiser et les réinsérer sur le plan social et professionnel ;
- Lutter contre le travail des enfants, l'abandon scolaire et le mariage précoce.

Le partenariat avec INSAF concerne le financement d'un programme de lutte contre le travail domestique des jeunes filles mineures, dans la région de Casablanca. Ce programme consiste à retirer les jeunes filles du travail domestique, à les réinsérer dans leur famille et à l'école et à les accompagner vers une vie digne et active.

Partenariat avec la fondation Zakoura Éducation



Après avoir subventionné le premier Collège Rural numérique de Proximité (CORP) au Maroc, dont a bénéficié le douar Khallad, situé dans la province d'Azilal, la fondation Société Générale Maroc a renouvelé son partenariat avec la fondation Zakoura Éducation pour l'extension de ce collège à deux nouvelles classes situées dans deux autres douars reculés, de la région de Béni Mellal – Khénifra.

Né d'un partenariat entre le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, la Fondation Société Générale Maroc, l'Initiative Nationale de Développement Humain de Azilal, l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Béni Mellal - Khénifra et la Fondation Zakoura, le CORP s'inscrit dans la volonté commune de ses parties prenantes de :

- Réduire la fracture éducative ;
- Lutter contre le décrochage scolaire ;
- Assurer une inclusion numérique des bénéficiaires en zones rurales.

Le modus operandi de ce projet repose sur un collège dématérialisé avec un

corps professoral à distance et un CORP implanté dans un douar jusqu'alors dépourvu de collège. Un dispositif qui permet ainsi de mobiliser les meilleurs enseignants à distance. La cellule d'enseignants est basée à Béni Mellal alors que les CORP sont implantés dans des douars reculés dépourvus de collège.

Équipée des dernières technologies, le CORP accueille une moyenne de 15-20 élèves de 12 à 16 ans par classe pendant 3 ans, accompagnés d'un facilitateur. Les élèves ont accès aux cours interactifs en ligne, à une plateforme numérique, aux capsules enregistrées pour visionnage ultérieur ou pour remédiation scolaire, ainsi qu'à un accompagnement personnalisé. Outre le cycle de base fondé sur le programme formel (9 enseignants/matières), les pôles d'apprentissage sont définis en collaboration avec la direction des curricula et l'AREF et selon le cursus du collège déjà existant.

Les bénéficiaires du CORP, à savoir les enfants ayant abandonné l'école et en âge d'être réintégrés et ceux qui se retrouvent hors système pour indisponibilité d'un collège à proximité, pourront donc poursuivre leur scolarité dans leur douar, dans un environnement respectant les standards d'une éducation de qualité.

Soutien de la Fondation Ali Zaoua



La Fondation Société Générale Maroc soutient le 5ème centre culturel Les Étoiles, situé à Marrakech, qui offre à la jeunesse de la médina, un espace d'expression, d'apprentissage et de découverte.

Un large choix d'activités artistiques est proposé : danse, musique, arts plastiques, jeux d'échecs et théâtre, aux côtés d'activités plus spécifiques qui font écho aux traditions des artisans de la médina : broderie, dinanderie, halqa... Les langues ont également une place de choix au sein de la programmation pédagogique, dans le but d'ouvrir les jeunes aux cultures du monde.

Par ailleurs, la Fondation Société Générale Maroc contribue au déploiement d'une formation qualifiante spécialisée de « DJing » et de « Beatmaking », dans les centres Les Étoiles, qui s'inscrit dans le projet « Positive School » et qui vise à faciliter l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes talents marocains, âgés entre 18 et 25 ans, dans le domaine de la musique et de l'événementiel.

Soutien de la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière



L'action de la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière vise notamment l'inclusion financière par l'information, la formation et l'éducation des publics non introduits dans le système financier.

En 2022, la Fondation Société Générale a de nouveau apporté son soutien financier à la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière et a contribué activement à la réussite de la Global Money Week.

Partenariat avec les associations Tibu Africa et Terres en mêlées



La Fondation Société Générale Maroc soutient le programme Alafia, conçu par l'association Terres en Mêlées, et déployé au Maroc, en partenariat avec l'association Tibu Maroc.

Ce programme vise à promouvoir la pratique du rugby auprès de 2.500 enfants afin de leur transmettre les valeurs nobles de cette discipline, la culture de la paix et du vivre-ensemble.

L'objectif est également de contribuer à l'émergence d'une génération d'éducateurs et de jeunes leaders ouverts sur le monde, capables d'utiliser le sport pour s'engager sur les terrains de la solidarité internationale et du développement durable en Afrique.

Les actions du programme Alafia se composent principalement de séances hebdomadaires de rugby éducatif, de séances régulières de sensibilisation aux valeurs de la citoyenneté mondiale et à une culture d'écocitoyenneté, d'événements socio-sportifs et d'ateliers de formations à destination des éducateurs et enseignants.

En 2022, le trophée de la meilleure initiative Sport & Education a été décerné à TIBU et Terres en Mêlées à Dakar, pour le programme Alafia qui utilise le rugby comme un puissant levier d'éducation et de mobilisation des jeunes.

Partenariat avec l'association Loop For Sciences & Technology



Au Maroc, 67 équipes totalisant 335 collaborateurs de Société Générale Maroc ont participé au challenge sportif et solidaire Move for Youth, lancé à l'échelle du Groupe Société Générale, du 15 au 25 septembre 2022.

Les équipes de Société Générale Maroc ont parcouru, en courant, marchant et pédalant, une distance totale de 40.300 kilomètres au profit de l'association Loop For Sciences & Technology qui vise l'initiation, la consolidation et le développement de la culture STEM (Sciences, Technologies, ingénierie et

mathématiques) auprès des jeunes au Maroc.

L'association a réussi à inspirer près de 15.000 jeunes à travers ses programmes en leur donnant un élan pour se lancer dans des carrières STEM.

Notre partenariat consiste à doter 5 établissements publics de la région Casablanca-Settat en équipements de robotique, et à former 50 élèves âgés de 10 à 14 ans, au coding et à la robotique, dans le but de les préparer au tournoi de la First Lego League 2022-2023.

SOUTIEN INSTITUTIONNEL AFFIRMÉ DES ARTS PLASTIQUES

Société Générale Maroc est l'une des pionnières du mécénat culturel au Maroc, et a participé à l'émergence de nombreux artistes marocains. Elle soutient l'écosystème des arts plastiques, la démocratisation de l'art et l'éclosion de nouveaux talents.

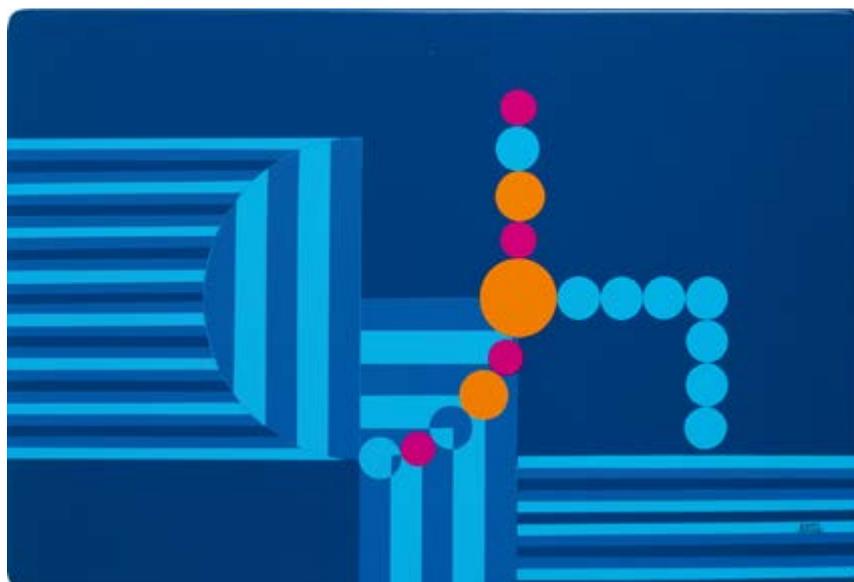
La Banque possède une riche collection d'œuvres d'art qu'elle s'emploie à conserver et à montrer au grand public, tout en participant au rayonnement des arts plastiques marocains, à travers le prêt de ses œuvres d'art à des institutions muséales marocaines et internationales.



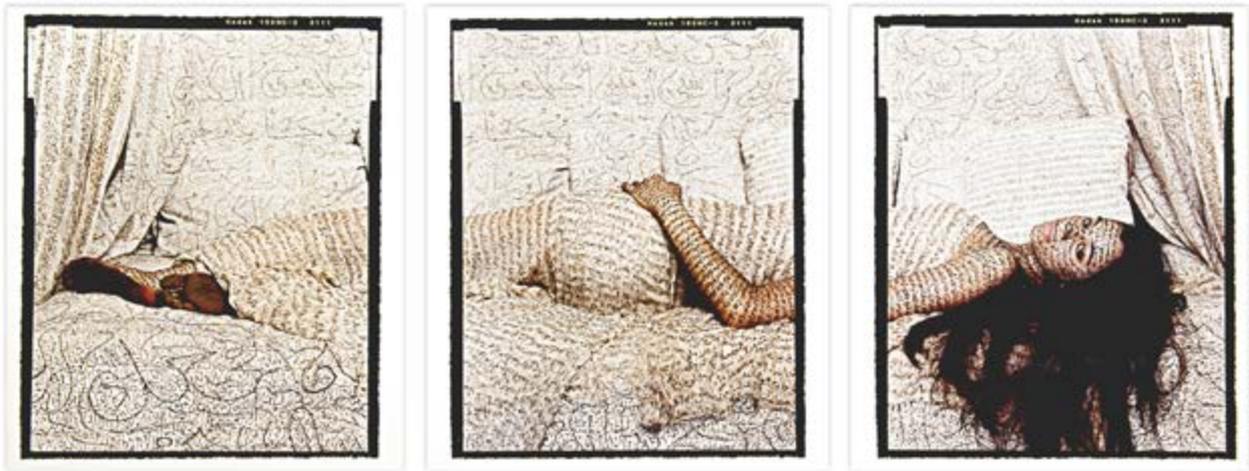
ABOU ALI Aziz
74x80 cm
Sans titre
Gouache



CHERKAOUI Ahmed
25x30 cm
Sans titre
Technique mixte



DEMNATI Bachir
80x120 cm Etoiles
Tanger, 1972
Collage sur panneau



Laila Essaydi
Les femmes du Maroc : Harem Beauty
2008
Chromogenic print on aluminum
122 x 76 cm x 3
Collection Société Générale



GHAZALI Hakim
195x285 cm
Sans titre
Technique mixte sur toile



*LOUARDIRI Ahmed
200x150 cm
Le palais enchanté
Huile sur panneau*



MILOUDI Houssein
210x365cm
Triptyque
Technique mixte



TOUFA EL AHRA
200x160 cm
Sans titre
Acrylique sur toile

ADOPTION DES MEILLEURS STANDARDS POUR NOS CLIENTS



CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Étant donné l'importance pour la banque de son système d'information et des données qu'il véhicule, et l'augmentation continue de la menace cybercriminelle, les risques liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et à la sécurité sont considérés avec la plus haute importance majeure et traités sur tout le périmètre de Société Générale Maroc. Leur maîtrise, intégrée dans le dispositif général de gestion des risques opérationnels, est pilotée par une filière d'expertise dédiée : Département Risque et Sécurité au sein de la gouvernance IT.

Les informations confiées par les clients, les collaborateurs ainsi que le savoir et savoir-faire collectif de la banque constituent les ressources informationnelles les plus précieuses de la banque. À cette fin, les dispositifs humains, organisationnels et techniques sont mis en place et permettent de

protéger l'information et de s'assurer qu'elle est manipulée, diffusée, partagée par les seules personnes ayant besoin d'en connaître et habilitées à cet effet.

Afin de prendre en compte l'évolution de la cybercriminalité, en cohérence avec la politique du Groupe en termes de Sécurité de l'Information, ainsi que la réglementation locale en vigueur, la banque veille à :

- Protéger les données des clients et garantir la capacité à opérer les services de la banque, en tenant compte des menaces, des exigences des régulateurs, et du besoin d'accompagner la transformation digitale et l'évolution des usages de ses clients ;
- Augmenter l'efficacité opérationnelle en gagnant en cohérence globale, et en augmentant les protections et la capacité de réactions.

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Chaque banque est dépositaire de nombreuses informations sur ses clients : patrimoine, affaires, vie privée. Toujours plus nombreuses, les informations sont analysées pour offrir des services plus adaptés et personnalisés. La confidentialité des informations est au cœur des préoccupations des personnes qui sont une majorité à accorder leur confiance aux banques en ce domaine. Ce rôle de tiers de confiance implique de respecter scrupuleusement les obligations réglementaires en termes de conservation, confidentialité et protection de ces informations, et mettre en place des dispositifs d'archivage, de traçabilité et de destruction des données rigoureux.

Le respect des règles de protection des données à caractère personnel est également un enjeu majeur pour Société Générale Maroc. Une instruction définit les règles à appliquer et traitements à réaliser afin de garantir la protection et la sécurité des données des clients, des collaborateurs, des fournisseurs...

Conformément aux dispositions de la loi 09-08 relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, Société Générale Maroc a déployé un dispositif de mise en conformité qui repose sur une double responsabilité :

- Celle des entités opérationnelles, qui doivent intégrer dans leurs actions quotidiennes les mesures assurant le respect de la loi en vigueur (prise en compte des aspects de conformité dans les instructions, guides de procédures, modes opératoires...);
- Celle de la SU Conformité, qui contrôle la conformité de la banque par rapport à la loi 09-08 et propose les règles de bonne conduite applicables aux métiers, assiste les opérationnels dans leur mise en œuvre et intervient dans les processus décisionnels afin de veiller au respect de toutes les normes applicables en matière de conformité.

Ainsi, la Direction de la Conformité veille à la mise en conformité des traitements de données par rapport aux dispositions de la loi 09-08, échange et communique avec la Commission Nationale de Protection des Données Personnelles, conseille et assiste les entités et les filiales du groupe Société Générale au Maroc sur la problématique de la protection des données à caractère personnel et traite les demandes d'exercice d'un droit par rapport aux dispositions de la loi 09-08.

DIGITALISATION ET INNOVATION

Afin de répondre davantage aux besoins des clients, aux nouveaux usages, aux transformations structurelles du marché, la banque s'inscrit dans une ambition de délivrer une proposition de valeur bancaire différente. En alignement avec la raison d'être du Groupe et avec notre ambition stratégique et nos régulateurs, elle vise à apporter à ses clients des solutions financières responsables et innovantes en capitalisant sur le digital et en s'adossant sur un modèle industriel, agile et efficient.

Ainsi, Société Générale Maroc développe des modèles de banque alternative permettant la consolidation de son action en faveur de l'inclusion financière, l'accessibilité, la bancarisation et l'éducation financière. Ces nouveaux modèles visent notamment à faciliter la circulation des flux financiers entre les acteurs économiques et à inclure les populations faiblement bancarisées. Ils consolident également les offres existantes (financements de logements sociaux, crédits étudiants, ...), développent des canaux multiples et lancent de nouvelles solutions.

SoGé, LA BANQUE 100% EN LIGNE

SoGé, la banque 100% en ligne de Société Générale Maroc poursuit sa trajectoire de développement tout en contribuant

activement à l'inclusion financière des populations les plus vulnérables, sensibles à la gratuité de l'offre de base appelée « Pack Liberté » comprenant un compte, une carte bancaire et l'accès à une application mobile de gestion de compte.

En 2022, SoGé a également revu son approche vis-à-vis des plus jeunes en lançant « SoGé Ados », de façon totalement innovante et en rupture avec la simple « carte bancaire argent de poche ». Parce que l'inclusion financière se joue aussi dans les efforts portés à l'éducation financière, SoGé a développé un parcours et un environnement complet, dédiés aux adolescents, afin de leur permettre de se familiariser progressivement avec l'univers financier et la gestion d'un budget. SoGé Ado est une véritable offre bancaire permettant aux plus jeunes d'acquérir les fondamentaux d'une éducation financière saine et équilibrée. Avec SoGé Ados, les jeunes disposent d'un premier compte bancaire, géré sous la supervision de leurs parents, d'une carte bancaire pour leurs opérations au quotidien et d'une application mobile pour découvrir facilement l'univers bancaire, apprendre à suivre et gérer leur compte bancaire.

Au final, SoGé confirme son positionnement de banque pratique et accessible, facilitant l'accès à l'éducation financière et aux services financiers formels pour tous.

Ouvre ton compte

LA BANQUE DIAL OULAD LWE9T
100% MOBILE
100% DANS L'AIR DU TEMPS

SoGé

La banque gratuite 100% en ligne

بنك سوجي
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE MOBILE

Elle a pour vocation de s'installer au plus près des populations, lors de divers événements (animation conventions salariés, zones de transit périodique, bassins d'emplois éloignés...). Elle est aménagée dans un véhicule équipé de sorte à proposer la gamme de produits et services de la banque et à assurer les services transactionnels. Elle est équipée de panneaux solaires qui constitue sa principale source d'énergie pour son fonctionnement (climatiseur, matériel informatique, guichet automatique, affichage dynamique...). Elle est également accessible aux personnes à mobilité réduite pour plus d'inclusion.

Après une période d'immobilisation due à la Crise Sanitaire, le redéploiement de l'Agence Mobile débutera dès T1-2023.

SO PAY

Il s'agit d'un moyen de paiement électronique adossé au compte bancaire et lié à un numéro de téléphone qui permet aux clients abonnés d'effectuer un certain nombre d'opérations de manière instantanée comme le transfert d'argent, le paiement chez les commerçants acceptants, le paiement de factures, la recharge téléphonique ainsi que le retrait d'argent dans les GAB.

CARTES PRÉPAYÉES

La banque dispose de cartes prépayées destinées aux clients, adressées selon des fonctionnalités et utilisations précises. Nous citons :

- La carte **Al Hourriya**, destinée à recevoir les salaires, est une évolution de la précédente carte Oujra. En effet, cette dernière est privative fonctionnant uniquement dans les GAB de Société Générale Maroc, alors que la carte AL Hourriya est interbancaire et permet ainsi plus de liberté pour les porteurs.
- La carte **CNSS PUCE Addamane** destinée à recevoir les remboursements de la CNSS.

BANQUE DÉMATÉRIALISÉE

Pour plus d'inclusion pour les opérations bancaires, Société Générale Maroc continue de développer ses canaux digitaux à travers des solutions de cash management, les solutions à l'international, l'application mobile dédiée aux clients particuliers et celle dédiée aux clients professionnels.

Digitalisation de la relation bancaire pour la clientèle Retail

La banque a poursuivi le développement des canaux distants et la simplification de la relation bancaire en offrant au client la possibilité de réaliser une majeure partie de ses opérations en ligne. Durant 2022, le client Société Générale Maroc a pu bénéficier de nouvelles fonctionnalités à travers son application mobile. Un client mobinaute peut dorénavant :

- À travers le SG Store :
 - Upgrader son pack (Banque au quotidien),
 - Souscrire à une nouvelle carte bancaire (Monétique),
 - Initier l'ouverture d'un compte sur carnet (Epargne),
 - Demander un financement de crédit à la consommation et de crédit immobilier via un parcours digitalisé totalement intégré à l'application mobile (Crédit),
- Directement sur l'appli SG :
 - Consulter ses contrats d'assurance et d'épargne (Bancassurance),
 - Augmenter ses versements et cotisations (Bancassurance),
 - Gérer ses dotations :
 - Réserver une dotation voyage et suivre ses dépenses à l'étranger,
 - Activer sa dotation e-commerce.

Aussi, la banque a lancé courant 2022, une plateforme Web : www.Moncrédit.sgmoroc.com qui permet à tout client ou prospect de formuler sa demande de crédit à la consommation en ligne et d'uploader tous les documents nécessaires à la constitution de son dossier. Il ne se déplacera en agence qu'une seule fois pour signer son contrat de crédit et l'assurance y afférente.

Digitalisation de la relation bancaire pour la clientèle Corpo

Pour la clientèle Corporate, la banque a entrepris des chantiers importants :

- Lancement de l'application MyBusinessPass qui permet de gérer les authentifications et de valider les demandes sur MyBusiness (solution de banque à distance de l'entreprise) en remplacement de Digipass (module en plastique).
- Aucune communication via Courrier durant 2022, en privilégiant les communications via Emailing.
- Lancement des cartes Global Deposit qui permettent le dépôt des usages en agence de certaines opérations de dépôt chèques et espèces et ceci au niveau des Espaces Libre Service (ELS).

- Alimentation de l'E-brochure par des contrats et de nouveaux produits.

DAR AL AMANE

Dar Al Amane, fenêtre participative de Société Générale Maroc a contribué depuis son lancement à améliorer le taux de bancarisation local en intégrant les personnes qui ne souhaitaient pas adhérer aux principes de la finance conventionnelle. Elle contribue également à la consommation des produits et services bancaires, principalement les financements et les dépôts, auprès de clients qui étaient déjà bancarisés mais avec un taux d'équipement très faible.

Dar Al Amane a décidé d'élargir son champ d'activité au-delà des particuliers pour couvrir le marché des professionnels et des TPE en privilégiant les secteurs de la santé et de l'enseignement privés qui s'inscrivent dans sa politique de développement durable.

SOUTIEN À L'ENTREPRENARIAT PROGRAMME INTELAK

Au terme des 3 années initialement prévues pour le Programme Intégré d'Appui au Financement de l'Entrepreneuriat (PIAFE), le bilan est positif. En effet, depuis son lancement en février 2020 sur Hautes Orientations Royales et à fin décembre 2022, plus de 51 500 crédits ont été accordés en faveur de 31 500 entreprises au titre des mécanismes de garanties étatiques Intelak pour un volume de crédits de plus de 8,7 milliards de DH destinées essentiellement à l'investissement (93%). L'impact du programme en termes de création d'emploi s'élève à plus de 112 000 emplois devant être créés.

Le programme s'appuie sur trois axes : le financement de l'entrepreneuriat, la coordination des actions d'accompagnement au niveau régional et l'inclusion financière avec l'objectif d'établir un contexte plus favorable aux entreprises et personnes qui souhaitent se lancer dans leur projet entrepreneurial.

Société Générale Maroc a été fortement engagée depuis le lancement du programme à travers le déploiement d'un important dispositif visant l'information et la sensibilisation de nos clients et prospects mais aussi à travers la mise en place d'une offre dédiée pour accompagner les porteurs de projets dans leur démarrage, la formation de notre force de vente sur l'ensemble du réseau pour développer une expertise au service des porteurs de projets renforcée par des

partenariats avec des cabinets pour aider nos clients et prospects dans le montage de leurs projets et l'établissement des business plans...

Aussi la banque s'est ouverte à l'écosystème entrepreneurial créé notamment avec le développement de relations de proximité avec les différents Centres Régionaux d'Investissement (CRI) pour accompagner et apporter une meilleure expertise à cette cible.

Ainsi, avec environ 4% de part de marché en terme de crédit accordés, Société Générale Maroc se hisse en tête des banques à capitaux français qui accompagnent ce programme.

ENTREPRENARIAT FÉMININ SHE'S NEXT

Société Générale Maroc a lancé pour la première fois au Maroc, le programme universel SHE'S NEXT en partenariat exclusif avec VISA pour soutenir et développer les activités des Femmes Entrepreneures.



Ce programme international a pour vocation d'accompagner les petites entreprises dirigées par des femmes tout en les faisant bénéficier d'options «élargies» dans le réseautage, l'accompagnement et le financement.

Depuis son lancement en 2020, cette campagne internationale a débouqué plus de 2,2 millions de dollars au profit de femmes entrepreneurs, notamment aux États-Unis, au Canada, en Inde et en Irlande.

Dans le cadre de cette initiative, cinq entreprises marocaines, parmi 110 candidates, ont reçu une subvention de 10.000 dollars chacune et un an de coaching marketing de la part d'IFundWomen pour soutenir, développer et étendre leurs entreprises, ainsi qu'une exposition médiatique et des opportunités de réseautage.

OFFRE EXTRA-BANCAIRE

Toujours dans le cadre de l'accompagnement des professionnels, de la Très Petite Entreprise et des start-ups, Société Générale Maroc développe depuis 2022 un catalogue d'offres extra-bancaires à destination de ses clients PRO&TPE.

Un double objectif est attendu de cette offre. D'une part, pour nos clients et prospects ces offres leur permettraient de bénéficier de l'expertise de start-ups références dans leur domaine en profitant d'offres et de services à fort impact

sur leur activité et leur quotidien à des tarifs préférentiels négociés pour eux. D'autre part, pour nos TPE et start-ups partenaires cela leur permet d'accéder à un large portefeuille de clients Société Générale Maroc et de développer leur business.

CONFIANCE CLIENT

Dans les projets comme dans les actions au quotidien, l'attention aux parties prenantes est forte et primordiale. En particulier, l'intérêt du client est systématiquement recherché et préservé, au travers d'une écoute active pour une meilleure connaissance de ses attentes, d'une protection de ses intérêts, d'une transparence affichée dans l'application des conditions bancaires, et de l'évaluation de son niveau de satisfaction...

PROTECTION ET RESPECT DES INTÉRÊTS CLIENTS

La protection des intérêts clients est une préoccupation majeure du groupe Société Générale Maroc. A cet égard, la politique globale couvre l'ensemble des processus de vente de produits en veillant à la formation des collaborateurs concernés.

La protection des intérêts de nos clients est notre responsabilité de banquier et un enjeu majeur du Groupe en matière de satisfaction client et de réputation. C'est pourquoi Société Générale Maroc met en place des actions fortes pour former et sensibiliser ses collaborateurs en vue d'offrir des produits et des services adéquats et travailler avec les clients et partenaires en toute transparence.

Les principes généraux s'appuient sur la nécessité de :

- Répondre aux besoins et à la situation des clients ;
- Veiller à fournir en toutes circonstances une information claire, exacte et non trompeuse ;
- S'assurer d'une tarification transparente et raisonnable des produits et services ;
- Permettre l'identification et le traitement d'éventuels conflits d'intérêts, afin de ne pas porter préjudice aux clients.

CONNAISSANCE CLIENT

La connaissance client est au centre de l'activité bancaire.

Le KYC est non seulement aujourd'hui au cœur du dispositif de sécurité financière, mais aussi des autres réglementations telles que la conformité fiscale, les conflits d'intérêts, la lutte contre la corruption, la lutte contre le blanchiment de capitaux et contre le financement du terrorisme ainsi que du respect des obligations relatives aux sanctions économiques et financières...

Les obligations de connaissance de ses clients permettent une meilleure identification de leurs besoins pour y répondre efficacement. Ainsi, ce principe de connaissance des clients nous accompagne tout au long de la relation bancaire.

Le processus de connaissance du client constitue non seulement une protection pour la banque contre l'implication dans des opérations à risque (pénal, financier, réglementaire ou de réputation), mais également une protection pour le client contre la réalisation d'opérations non-conformes à la réglementation et sujettes à des sanctions internationales.

CLARTÉ D'INFORMATION

En matière de transparence, Société Générale Maroc respecte ses obligations d'affichage avec la diffusion d'une brochure tarifaire sur le site internet et dans toutes les agences de la banque. Pour améliorer la compréhension des contrats, des démarches de simplification et de clarté de rédaction sont engagées sur les diverses offres bancaires.

SATISFACTION CLIENT

Société Générale Maroc ambitionne de devenir la banque de référence en termes de satisfaction client. Cette ambition se matérialise à travers la mise en place d'une démarche qualité structurée et efficiente, s'appuyant sur une écoute client active et s'inscrivant dans une dynamique d'amélioration continue, au plus proche des besoins et attentes clientèle.

La banque s'appuie sur la bonne connaissance de ses clients afin de :

- Leur proposer les produits et services adaptés à leur situation et à leurs besoins pour concrétiser leurs projets ou anticiper leurs besoins de financements,
- Les conseiller et les informer, en tenant compte de leur degré d'expertise, des conditions ou des risques liés à certaines opérations.

Dans ce sens, Société Générale Maroc a mis en place un **dispositif de mesure de l'expérience client**, s'appuyant sur la réalisation d'une **enquête de satisfaction annuelle**. Ce baromètre permet de positionner Société Générale Maroc par rapport aux principales enseignes concurrentes. Les résultats 2022 traduisent l'efficacité et la pérennité de la démarche de proximité initiée vis-à-vis de la clientèle.

Afin de compléter la vision client et améliorer la qualité de service en conséquence, Société Générale Maroc évalue chaque année la qualité de l'accueil dans ses agences, en face à face dans ses locaux et au téléphone, en se basant sur des visites et appels mystères. Cette démarche permet de vérifier que la qualité de l'accueil est conforme aux normes fixées par la banque et de définir, le cas échéant, des axes clairs d'amélioration.

De façon plus ciblée et pour répondre à des problématiques précises ou étudier certains axes en profondeur, Société Générale Maroc a également lancé en 2022 des études spécifiques, notamment:

- Etude clientèle patrimoniale

La clientèle patrimoniale représente un marché clé pour les banques et se caractérise par la diversité de la population qui le constitue. Dans le cadre de sa stratégie de développement sur ce marché, Société Générale Maroc a mené une étude qualitative en focus groupes et entretiens individuels auprès de clients et non clients (Patrimoniaux et/ou Banque patrimoniale) afin d'adresser à cette clientèle une offre personnalisée, en cohérence avec les besoins et attentes des différents types de client qui constituent le segment.

- SoGé Image et Notoriété

Juillet 2020, Société Générale Maroc lance SoGé, une nouvelle banque 100% en ligne qui vient, dans un contexte de crise sanitaire, répondre aux besoins d'une clientèle de plus en plus séduite par les nouveaux usages et parcours digitaux.

En début 2022, SoGé lance une grande campagne de communication, rendant hommage à la jeunesse marocaine.

À la suite de cette campagne, SoGé a recueilli à travers une étude quantitative et qualitative les éléments nécessaires au point d'étape image et notoriété et à l'identification des perceptions



qu'ont d'elle ses différents publics, notamment ses forces et ses faiblesses par rapport à ses concurrents.

- Pré-test offre SoGé 12-18 ans

Dans le cadre du lancement de l'offre de SoGé destinée aux mineurs, Société Générale Maroc a pré testé l'offre à travers une étude qualitative par focus groupes (parents/enfants), l'objectif étant de :

1. Identifier les perceptions qu'a la cible du concept proposé ;
2. Identifier les ressentis face au naming et logos proposés ;
3. Identifier les attentes du public concerné ;
4. Définir la force d'impact du concept de l'offre.

- Approfondissement de la stratégie de Communication 2022

Dans la continuité de l'analyse du rapport livré concernant l'étude qualitative et quantitative sur la stratégie de communication 2022, il s'est avéré nécessaire d'approfondir davantage le volet souvenir publicitaire. Il s'agissait donc à travers une étude qualitative via focus groupes de :

1. Comprendre comment marquer les esprits des consommateurs ;
2. Définir les axes de communication à utiliser ;
3. Définir les canaux de communication à utiliser ;
4. Pouvoir définir l'élément différenciant entre les prises de paroles de Société Générale Maroc et d'autres banques.

DES ENGAGEMENTS DE SERVICE CONCRETS POUR LE PLUS HAUT STANDARD DE QUALITÉ DE SERVICE

Société Générale Maroc est inscrite dans une démarche de certification AFNOR de ses engagements de services, qui permet de s'assurer du respect des promesses faites au client. Les engagements de service à la clientèle sont régulièrement audités par l'équipe AFNOR, dans le cadre du renouvellement de la certification. Cette dernière porte sur 16 engagements forts et concrets, conçus pour assurer auprès de la clientèle des Particuliers et des Professionnels, le plus haut standard de qualité de service, notamment en matière de :

- Qualité de l'accueil
- Disponibilité du Centre de Relation Clients
- Rapidité dans la délivrance des chèquiers et dans le traitement des chèques remis à l'encaissement
- Rapidité lors de la création et du renouvellement des cartes bancaires
- Fiabilité et disponibilité des services sur guichets automatiques
- Célérité dans le traitement des réclamations de la clientèle

La création de son référentiel propre « Engagements de services » permet ainsi à Société Générale Maroc de garantir un bon niveau de maîtrise de ses processus et de conforter sa position de référence en matière de qualité de service.

Le succès de cette démarche repose sur l'implication et l'engagement de l'ensemble des équipes Société Générale Maroc, que ce soit au niveau du siège, des agences ou du Centre de Relation Clients, pour améliorer leurs performances collectives au service de la clientèle.

SYSTÈME DE GOUVERNANCE DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

Respectant les principes généraux du gouvernement d'entreprise, le système de gouvernance de Société Générale Maroc se compose d'un Directoire qui assure ses fonctions de gestion sous le contrôle du Conseil de Surveillance.



LE DIRECTOIRE

Au 31 décembre 2022, le Directoire se compose de

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
M. Ahmed EL YACOUBI	Président
Mme Asmae HAJJAMI	Membre – Directeur Général
M. François MARCHAL	Membre – Directeur Général
M. Mehdi BENBACHIR	Membre – Directeur Général Adjoint

Le Directoire bénéficie du support du :

- Comité de Direction Générale Élargi
- Comité Exécutif
- Comité de Direction Groupe Société Générale Maroc

Comité de Direction Générale Élargi

Le Comité de Direction Générale Élargi est composé en plus des membres du Directoire, des Directeurs des principales BU et des fonctions régaliennes. Il a pour objectif d'analyser et piloter l'activité et les résultats de la banque et se tient à fréquence mensuelle.

Il permet également de partager les sujets d'actualité dans les périmètres de chacun des membres ainsi que de partager les décisions importantes prises ou à prendre par les membres.

Par ailleurs, le Comité sera également un forum d'arbitrage pour les sujets remontés par les entités de la Banque.

Le Comité Exécutif

Le Directoire a mis en place le Comité Exécutif composé des :

- Membres du Directoire,
- Directeurs de Business Unit,
- Directeurs des Délégations Régionales,
- Directeurs des Services Unit,
- Directeurs des Filiales.

Le Comité Exécutif fait partie des principales instances de gestion de la banque. Il a une vocation décisionnaire et informative et se réunit de manière régulière.

Le Comité Exécutif a pour principales missions de :

- Piloter la banque et suivre ses réalisations ;
- Assurer la communication entre le Directoire, les Délégations Régionales, les différentes Business Unit et Services Unit ;
- Suivre les risques et engagements de la banque ;
- Suivre la qualité de service et les réclamations clients ;
- Réaliser les arbitrages nécessaires ;
- Traiter les sujets liés au Développement des Ressources Humaines ;
- Arbitrer sur les points de son ressort et fixer les points à remonter en arbitrage au Directoire.

Le Comité de Direction Groupe Société Générale Maroc

Outre les comités de gestion, le Directoire a mis en place le Comité de Direction Groupe Société Générale Maroc composé de :

- Les Membres du Comité Exécutif,
- Toute autre personne invitée par le Directoire.

Le Comité de Direction Groupe Société Générale Maroc a une vocation de partage et de développement de synergies au niveau régional. Il se réunit de manière régulière et a pour principales missions de :

- Partager et communiquer les principales réalisations et évolutions du Groupe au Maroc ;
- Développer les synergies entre les différentes entités de la Banque et les filiales ;
- Mobiliser les opérationnels autour des principales orientations stratégiques du Groupe Société Générale Maroc.

Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a pour mission principale de s'assurer que la marche de la Banque s'exerce conformément à la réglementation et à la stratégie arrêtée. Il est le responsable en dernier ressort de la solidité financière de l'établissement et opère, à cet effet, à toute époque de l'année, les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns.

Composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2022

NOM ET PRÉNOM	FONCTION	STATUT
Laurent GOUTARD	Président du Conseil de Surveillance	
Abdelaziz TAZI	Président d'honneur et Membre	
Pierre PALMIERI	Membre	
Jean-Luc PARER	Membre	
Driss BENHIMA	Membre	Indépendant
Ghita LAHLOU	Membre	Indépendant
Khalida AZBANE	Membre	Indépendant
Alexandre MAYMAT	Membre	
Layla M'ZALI	Membre	
Ingrid BOCRIS	Membre	
Caroline ZANARET-GIROS	Membre	
Abdel Aziz THIAM	Membre	Indépendant
Abdellatif HAKAM	Conseiller	
Imane CHAKIR	Secrétaire du Conseil de Surveillance	

Critères d'indépendance

En application des critères d'indépendance retenus par la directive de Bank Al-Maghrib N° 1/W/2014 relative à la gouvernance au sein des établissements de crédit et par la circulaire 5/W/16 relative à la désignation de membres indépendants au sein de l'organe d'administration, le Conseil de Surveillance de Société Générale Maroc comprend en son sein quatre membres indépendants.

Il s'agit de :

- Monsieur Driss BENHIMA
- Madame Ghita LAHLOU
- Monsieur Abdel Aziz THIAM
- Mme Khalida AZBANE

Processus de sélection

Les membres du Conseil de Surveillance sont désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire. Le processus de nomination et de renouvellement des membres du Conseil de Surveillance est pris en charge par le Comité des Nominations et de Rémunération qui soumet ses propositions au Conseil de Surveillance, et à la charge pour ce dernier de les soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Comités spécialisés

Le Conseil de Surveillance de Société Générale Maroc a procédé à la mise en place des comités techniques suivants :

• Le Comité d'Audit et des Comptes

Le Comité d'Audit et des Comptes est responsable de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de Contrôle Permanent et de Contrôle Périodique.

Le comité a tenu 4 réunions courant l'exercice 2022. Les principaux points examinés sont les suivants :

- L'arrêté des comptes trimestriels, semestriels et annuels ;
- Les travaux du Contrôle Permanent et du Contrôle Périodique ;
- Le suivi des risques structurels de la banque (liquidité et refinancement, risque de taux) ;
- Le dispositif de traitement des réclamations, l'évolution de celles-ci et les actions correctrices mises en place ;
- Les synthèses des missions externes effectuées (régulateur...) ainsi que les préconisations émises et les plans de mise en œuvre ;
- Approbation du plan d'audit 2023.

Composition du Comité d'audit et des comptes au 31/12/2022

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
Madame Ghita LAHLOU	Président
Monsieur Jean-Luc PARER	Membre
Madame Caroline ZANARET-GIROS	Membre

• Le Comité des Risques :

Le Comité des Risques est chargé notamment d'assister le Conseil de Surveillance dans son rôle de surveillance des risques auxquels Société Générale Maroc est exposée au regard de l'appétit pour le risque préalablement défini, du respect de la stratégie et de la conformité à la réglementation relative au risque.

Le comité a tenu 4 réunions courant l'exercice 2022. Les principaux points examinés sont les suivants :

- Approbation des orientations de la politique de crédit de la banque, et des seuils et limites d'encadrement des différents risques (risques de crédit, structurels, de marché et opérationnels), définis dans le cadre de l'appétit pour le risque ;
- Suivi du respect de ces seuils et limites d'encadrement et des ratios règlementaires ;
- Analyse du dispositif de gestion des risques, et du fonctionnement du recouvrement ;
- Examen du portefeuille d'engagements, des principaux indicateurs de risques et des décisions prises par la Direction des Risques du Siècle sur les grands dossiers ;
- Analyse des résultats des stress test.

Composition du Comité des Risques au 31/12/2022

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
Monsieur Abdel Aziz THIAM	Président
Monsieur Abdelaziz TAZI	Membre
Monsieur Jean-Luc PARER	Membre
Madame Ingrid BOCRIS	Membre

• **Le Comité des Nominations et des Rémunérations**

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est chargé notamment de conseiller et d'assister le Conseil de Surveillance dans la conception et le suivi du système de rémunération ainsi que le processus de nomination et de renouvellement de ses membres, de ceux du Directoire ainsi que des Directeurs Généraux Adjointes de la banque.

Composition du Comité des Nominations et des Rémunérations au 31/12/2022

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
Monsieur Driss BENHIMA	Président
Monsieur Pierre PALMIERI	Membre
Monsieur Alexandre MAYMAT	Membre

• **Sous-Comité d'Audit et des Comptes de Dar Al Amane**

Le Sous-Comité d'Audit et des Comptes est chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle Interne de la fenêtre participative « Dar Al Amane ». Ce comité a été tenu deux fois courant l'exercice 2022.

Composition du Sous-Comité d'Audit et des Comptes de Dar Al Amane au 31/12/2022

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
Madame Ghita LAHLOU	Président
Monsieur Jean-Luc PARER	Membre
Madame Caroline ZANARET-GIROS	Membre

• **Sous-Comité des Risques de Dar Al Amane**

Le sous-comité des Risques est chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques de la fenêtre participative « Dar Al Amane ». Ce comité a été tenu deux fois courant l'exercice 2022.

Composition du sous-comité des Risques de Dar Al Amane au 31/12/2022

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
Monsieur Abdel Aziz THIAM	Président
Monsieur Abdelaziz TAZI	Membre
Monsieur Jean-Luc PARER	Membre
Madame Ingrid BOCRIS	Membre

LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC AU 31 DÉCEMBRE 2022

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

DIRECTOIRE

• M. Ahmed EL YACOUBI

Président du Directoire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC
Administrateur	NEMA CAPITAL
Membre du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL GESTION
Administrateur représentation de Société Générale Maroc	ALD AUTOMOTIVE LA MAROCAINE VIE SOGLEASE EQDOM INVESTIMA
Administrateur représentation de Investima	VENTEC
Administrateur	BOURSE DE CASABLANCA

• Mme Asmae HAJJAMI

Directeur Général et membre du Directoire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC
Président du Conseil d'Administration et Administrateur	FONCIMMO
Administrateur	SOGLEASE MAROC UIB
Administrateur représentation de Société Générale Maroc	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AFRICA TECHNOLOGIES AND SERVICES EH ACMAR CMI SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ABS

• M. François MARCHAL

Directeur Général et membre du Directoire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC
Président du Conseil d'Administration	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE INVESTIMA SOGECAPITAL INVESTISSEMENT
Administrateur	SOGLEASE MAROC
Président du Conseil d'Administration et administrateur représentation de SGMA	SOGECAPITAL PLACEMENT
Président du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL GESTION SOGECAPITAL BOURSE
Administrateur représentation de Société Générale Maroc	ATHENA COURTAGE NEMA CAPITAL

• M. Mehdi BENBACHIR

Membre du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL GESTION
Administrateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAURITANIE LA MAROCAINE VIE SOGLEASE MAROC

CONSEIL DE SURVEILLANCE

• M. LAURENT GOUTARD

Président et Membre du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC
Président du Conseil d'Administration et Administrateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AFRIQUE DE L'OUEST
Administrateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAMEROUN SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CÔTE D'IVOIRE FRANFINANCE TREEZOR SAS DGLE UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

• Mme Ingrid BOCRIS

Directeur Général Délégué	SOGECAP
Directeur Général	ANTARIUS
Administrateur	ORADEA VIE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSURANCES RETRAITE
Administrateur Directeur Général	SOGESSUR
Membre du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• M. Driss BENHIMA

Président du Conseil d'Administration	AIR LIQUIDE MAROC AMAKINE DE TRAVAUX RBATIS
Administrateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAMEROUN NEXANS MAROC NATAEEJ SARLAU MGH ENERGY
Membre indépendant du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• M. Pierre PALMIERI

Responsable Mondial Business Unit GLBA	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Membre du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• Mme. Caroline ZANARET-GIROS

Directeur Général Adjoint	BOURSORAMA
Membre du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• **M. Abdelaziz TAZI**

Président Directeur Général	VENTEC MAROC
Administrateur	EQDOM SOGLEASE AUTORITE MAROCAINE DES MARCHES DE CAPITAUX GRAS SAVOYE INVESTIMA VM SECURITE ECOWELL MCS
Président d'honneur et Membre du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• **M. Abdelaziz THIAM**

Président du Conseil d'Administration	CIAM AVIDE
Membre indépendant du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• **M. Alexandre MAYMAT**

Président du Conseil d'Administration et Administrateur	SG FACTORING
Administrateur	CRÉDIT DU NORD
Membre du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC
Vice-Président et Membre du Conseil d'Administration	TRANSACTIS

• **M. Jean-Luc PARER**

Administrateur	PJSC ROSBANK
Membre du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• **Mme Khalida AZBANE**

Président Directeur Général	LES LABORATOIRES AZBANE
Administrateur	GRAS SAVOYE SONASID
Membre Indépendant du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• **Mme Ghita LAHLOU**

Président du Conseil d'Administration	SAHAM SUPPORT SERVICES MEDIA NETWORK FUND
Administrateur	INTERNATIONAL EDUCATION GROUP-IEG SAHAM EDUCATION FUND IMMORENTE
Président et Membre du Conseil de Surveillance	WITAMAX
Membre Indépendant du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC
Directeur Général	SAHAM SUPPORT SERVICES MEDIA NETWORK FUND
Directeur	SANA EDUCATION LIMITED

• **Mme Layla MZALI**

Directeur Général	DEVECO SOUSS
Membre du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC
Président du Conseil d'Administration	GAMMA MOTORS
Cogérante	NORD SUD
Cogérante	OMA HOLDING
Cogérante	MARIMBO
Cogérante	YASMINA BUS
Cogérante	MZALIA

ENTITÉS DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• M. Aboubakr BENNOUNA

Administrateur - Directeur Général	ATHENA COURTAGE
------------------------------------	-----------------

• M. Taoufik LACHKER

Administrateur - Directeur Général	LA MAROCAINE VIE
------------------------------------	------------------

Président du Conseil d'administration	MAROCAINE VIE IMMOBILIER AL MAGHRIBIA TAKAFUL
---------------------------------------	--

Administrateur	UIB (TUNISIE)
----------------	---------------

Représentant permanent de LA MAROCAINE VIE au Conseil d'administration (Maroc)	LOSTE ET COMPAGNIE ASSURANCES ATHENA COURTAGE
--	---

• Mme Samira ZERROUK

Administrateur Représentation Société Générale Maroc	FONCIMMO
---	----------

• Mme Najoua BENSOUDA

Administrateur	FONCIMMO
----------------	----------

Administrateur	LA MAROCAINE VIE
----------------	------------------

• M. Mohammed TAHRI

Président Conseil d'Administration et Administrateur	ATHENA COURTAGE SOGLEASE
---	-----------------------------

Administrateur	SOGECAPITAL BOURSE AL MAGHRIBIA LITAKAFUL
----------------	--

• M. Larbi MOULINE

Administrateur	SOGECAPITAL PLACEMENT
----------------	-----------------------

Membre du Conseil de Surveillance	SOGECAPITALGESTION
-----------------------------------	--------------------

Membre du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL BOURSE
-----------------------------------	--------------------

Administrateur	SOGECAPITAL INVESTISSEMENT
----------------	----------------------------

• Mme Narjis OUEDRHIRI

Membre du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL BOURSE
-----------------------------------	--------------------

Administrateur Représentation Société Général Maroc	SOGCONTACT
--	------------

• M. Abdelhak BENSARI NAJI

Administrateur	SOGECAPITAL INVESTISSEMENT
----------------	----------------------------

• M. Othmane ALAOUI BELGHITI

Administrateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE
----------------	---------------------------

• M. Ourida TARSIGUEL

Administrateur	SOGLEASE
----------------	----------

• M. Jawad ZIYAT

Administrateur Indépendant	SOGLEASE
----------------------------	----------

• Mme. Pascale DEVERGIES GILODI

Administrateur	SOGLEASE SG LEASING SPA EQUIPEMENT FINANCE CZECH REPUBLIC S.R.O
----------------	--

• Mme Amina FIGUIGUI

Administrateur	EQDOM INRH ISCAE
----------------	------------------------

Directeur Général	ONP
-------------------	-----

Administrateur indépendant	MAROCLEAR DISWAY CIMAR SNEP TERRAMIS
----------------------------	--

• Mme Michèle THILL

Administrateur	EQDOM
----------------	-------

Administrateur représentation de Société Générale	INVESTIMA
--	-----------

• M. Said RKAIBI

Administrateur	EQDOM NCRM AEBDM FORUM SOPRIMA OPPSCIENCE
----------------	--

Président du Conseil d'Administration	OMNIDATA MEDTECH DIAL TECHNOLOGIE
---------------------------------------	---

Président du Conseil Surveillance	S2M
-----------------------------------	-----

Vice-Président du Conseil Surveillance	DISWAY
--	--------

• **M. Khalid CHEDDADI**

Administrateur	EQDOM OLEA TRADING OLEA CAPITAL SLE BERTIN OLEA CAPITAL SOCIÉTÉ CENTRALE D'EXPLOITATION OLEA CAPITAL SLE III OLEA CAPITAL SLE II OLEA CAPITAL SLE I CIH COSUMAR AUTO HALL AXA ASSURANCES MAROC
Président Directeur Général	CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES "CIMR" RAMICAL AKILAM SICAV CIMR AJIAL SICAV CIMR ATTADAMOUN SICAV CIMR IDDIKHAR SICAV CIMR PREVOYANCE SICAV CIMR TRESO PLUS
Président du Conseil d'Administration	IMC LESIEUR CRISTAL
Administrateur représentation CIMR	WARAK PRESS SOCHEPRESS SAPRESS UPLINE VENTURES CFG BANK AL MADA HOLDING SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA AKWA AFRICA SOMED JORF FERTILIZERS COMPANY V A6 IMMOBILIER ATLAS HOSPITALITY MOROCCO CIMENTS DU MAROC BCP OLEA CAPITAL FUND SOCIÉTÉ DES BOISSONS DU MAROC LAFARGE HOLCIM MAROC RISMA AFMA SONASID H PARTNER
Gérant	LARBEL SICAV CIMR FONCIA

• **M. Youssef FASSI FIHRI**

Administrateur	EQDOM IMMORENTE JAWHARAT CHAMAL CAT SMAEX AM INVEST MOROCCO SÉNÉGALAISE DE RÉASSURANCE FONDATION CDG FMSAR
Directeur Général	SOCIÉTÉ CENTRALE DE RÉASSURANCE

• **M. Gérard TOUATI**

Administrateur	EQDOM
----------------	-------

• **M. Frederic NAUD**

Administrateur	ALD AUTOMOTIVE MAROC RENAULT TANGER MEDITERRANEE RENAULT TANGER EXPLOITATION SOMARA RENAULT COMMERCE MAROC
Co-Gérant	RENAULT MAROC SERVICES

• **Mme Houda RAHMANI**

Administrateur	ALD AUTOMOTIVE MAROC
----------------	----------------------

• **Mme Camille MILLOT**

Administrateur	ALD AUTOMOTIVE MAROC
----------------	----------------------

• **M. Hassan BOUATTACHE**

Administrateur en représentation de SOPRIAM	ALD AUTOMOTIVE MAROC
Directeur	SOPRIAM

• **M. Gilles BELLEMERE**

Président du Conseil d'Administration et Administrateur	ALD AUTOMOTIVE MAROC
Administrateur	ALD AUTOMOTIVE ALGÉRIE SGALD AUTOMOTIVE
Gérant	ALD INTERNATIONAL GMBH ALD INTERNATIONAL GROUP HOLDINGS GMBH
Administrateur et Directeur Général	TEMSYS
Directeur	BREMAN LEASE SAS

• **M. CREVOLA**

Administrateur en représentation de TEMSYS	ALD AUTOMOTIVE MAROC
Directeur Général	RENAULT COMMERCE MAROC
Vice-Président	FONDATION GROUPE RENAULT MAROC
Administrateur	AIVAM

• **M. Philippe PERRET**

Directeur Général et Administrateur	SOGECAP
Président du Conseil d'administration	SOGESSUR ORADEA VIE ANTARIUS SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSURANCES RETRAITE SOGELIFE (Luxembourg) LA MAROCAINE VIE
Représentant permanent de SOGECAP au Conseil d'administration.	FONDS STRATÉGIQUE DE PARTICIPATIONS
Président du Conseil de surveillance (République Tchèque)	KOMERCNI POJISTOVNA

• **M. Sebastien SIMON**

Administrateur	BRD ASIGURARI DE VIATA (ROUMANIE)
Administrateur	UIB ASSURANCES
Représentant Permanent SOGECAP au conseil d'Administration	LA MAROCAINE VIE

• **Mme Laurent DUNET**

Administrateur	SOGESSUR ORADEA VIE ALD RE DESIGNATED ACTIVITY COMPANY (IRLANDE) SOGELIFE (Luxembourg) MAROCAINE VIE UIB ASSURANCES
Président du Conseil d'administration	BRD SOCIETATE DE ADMINISTRARE A FONDURILOR (ROUMANIE) BRD ASIGURARI DE VIATA (ROUMANIE)
Membre du Conseil de surveillance	KOMERCNI POJISTOVNA (RÉPUBLIQUE TCHÈQUE)

• **Mme Isabelle HAOUCH**

Président Directeur Général et Administrateur	SOGECONTACT
--	-------------

• **Mme Naoual HAKAM**

Administrateur	INVESTIMA AUTO NEJMA ÉTABLISSEMENT HAKAM FRÈRES HAKAM ABDELLATIF FINANCE
----------------	---

• **M. Marc DIAMANT**

Administrateur représentation SGCD	INVESTIMA
Représentant permanent de SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL PARTENAIRES, Membre du Conseil de surveillance	VIVALTO VIE HOLDING

• **FILACOM**

Administrateur représentée par Mme KHADIJA LARAKI	INVESTIMA
Directeur Général Adjoint	CHANTIERS ET ATELIERS DU MAROC
Administrateur	FROMAGERIES BEL MAROC ATELIERS ET CHANTIERS D'AGADIR ET DU SOUSS FLEXIMAT TAKADO
Administrateur et DG	FILACOM
Administrateur Indépendant	MOBILISE FINANCIAL SERVICES

• **Mme Maria HASSOUNI**

Membre du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL GESTION
Administrateur	SOGECAPITAL INVESTISSEMENT

• **M. Karim EL HNOT**

Administrateur représentation de Société Générale Maroc	SOGECAPITAL GESTION SOGECAPITAL INVESTISSEMENT
Directeur Général Administrateur représentation de SOGECAPITAL GESTION	SOGECAPITAL PLACEMENT

• **Mme Kawtar ENNAYER**

Administrateur	SOGECONTACT
----------------	-------------

• **M. Aboubakr ZEHOUANI**

Administrateur	SOGECONTACT
----------------	-------------

• **Mme Yasmina BENNANI**

Administrateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE
----------------	---------------------------

• **M. Philippe LESCOURRET**

Administrateur	SG ATS
----------------	--------

• **M. Philippe GABULON**

Président du Conseil d'Administration	SG ATS
Directeur Général	GSC ROUMANIE

• **Mme Widad AZZAM LAHLOU**

Administrateur	SG ATS
----------------	--------

• **M. Grégoire LEFEBVRE**

Administrateur	SG ABS
----------------	--------

• **M. Ernest KUETCHE**

Président du Conseil d'Administration	SG ABS
Administrateur	SGSN (SÉNÉGAL)

MATRICE DE CORRESPONDANCE ENTRE LE RAPPORT ESG ET LE CONTENU SOLLICITÉ PAR LA CIRCULAIRE DE L'AMMC

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

DIVULGATION AMMC	EMPLACEMENT DANS LE RAPPORT		PAGE
	PARTIE	SOUS-PARTIE	
Stratégie RSE	Cadre de pilotage de la durabilité		226 à 231
Périmètre du rapport, entités du groupe	Société Générale Maroc et ses filiales captives		NA
Analyse de matérialité des différents aspects ESG	Enjeux prioritaires RSE pour Société Générale Maroc		224 à 225
Note descriptive de la collecte d'informations	Ethique, déontologie et efficacité de la gouvernance	Reporting RSE	236 à 238
Référentiels adoptés	Ceux du Groupe Société Générale notamment GRI		NA

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES

	DIVULGATION AMMC	EMPLACEMENT DANS LE RAPPORT		PAGE
		PARTIE	SOUS-PARTIE	
ENVIRONNEMENT	Litiges, contentieux relatifs à l'environnement	Ethique, déontologie et efficacité de la gouvernance	Litiges et affaires contentieuses relatifs à l'environnement	238
	Informations environnementales (activités polluantes, politique en matières d'environnement pour compte propre, gestion des déchets...)	Acteur écoresponsable pour compte propre	Démarches et initiatives écoresponsables	252 à 253
	Mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité	Financement de la transition énergétique		250 à 251
	Consommation en ressources	Acteur écoresponsable pour compte propre	Gestion responsable des ressources	253 à 254
SOCIAL	Recrutement	Employeur responsable	Politique de recrutement et de rémunération	243
	Climat Social	Employeur responsable	Dialogue social équilibré et constructif et sécurité des collaborateurs	249
	Hygiène et santé	Employeur responsable	Qualité de vie au travail Dialogue social équilibré et constructif et sécurité des collaborateurs	241 à 242 249
	Rémunération	Employeur responsable	Politique de recrutement et de rémunération	243
	Gestion des carrières	Employeur responsable	Capital humain, richesse de l'entreprise	244 à 245
	Formation	Employeur responsable	Formation et perfectionnement des collaborateurs	246 à 249
	Mesures mises en place pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées	Employeur responsable	Diversité et inclusion	241 à 242
	Égalité H/F	Employeur responsable	Diversité et inclusion	241 à 242
	Effectif par branche d'activité	Employeur responsable	Capital humain, richesse de l'entreprise	244 à 245
	Effectif par Nature de contract (CDI-CDD-Intérim)	Employeur responsable	Capital humain, richesse de l'entreprise	244 à 245
	Effectif par Catégorie (Cadres, employés)	Employeur responsable	Capital humain, richesse de l'entreprise	244 à 245
	Effectif par Genre (H/F)	Employeur responsable	Capital humain, richesse de l'entreprise	244 à 245
	Effectif par Ancienneté	Employeur responsable	Capital humain, richesse de l'entreprise	244 à 245
	Schémas d'intéressement et de participation du personnel	Employeur responsable	Recrutement, rémunération, capital humain, formation	243 à 249
Nombre de représentants du personnel	Employeur responsable	Dialogue social équilibré et constructif et sécurité des collaborateurs	249	

	DIVULGATION AMMC	EMPLACEMENT DANS LE RAPPORT		PAGE
		PARTIE	SOUS-PARTIE	
SOCIAL	Nombre de jours de grève	Employeur responsable	Dialogue social équilibré et constructif et sécurité des collaborateurs	249
	Nombre d'accidents de travail	Employeur responsable	Dialogue social équilibré et constructif et sécurité des collaborateurs	249
	Nombre de licenciements	Employeur responsable	Dialogue social équilibré et constructif et sécurité des collaborateurs	249
	Nombre de démissions	Employeur responsable	Dialogue social équilibré et constructif et sécurité des collaborateurs	249
	Nombre de recrutements	Employeur responsable	Capital humain, richesse de l'entreprise	244 à 245
	Nombre et nature des litiges sociaux (collectifs et individuels)	Employeur responsable	Dialogue social équilibré et constructif et sécurité des collaborateurs	249
GOUVERNANCE	Composition de l'organe de gouvernance	Système de gouvernance de Société Générale Maroc		270 à 272
	Indépendance des administrateurs	Liste des mandats des administrateurs du Groupe Société Générale Maroc au 31 décembre 2022		273 à 277
	Mandats	Liste des mandats des administrateurs du Groupe Société Générale Maroc au 31 décembre 2022		273 à 277
	Rémunération des administrateurs	Liste des mandats des administrateurs du Groupe Société Générale Maroc au 31 décembre 2022		273 à 277
	Rémunération des dirigeants (stock-option, avantage en nature)	Liste des mandats des administrateurs du Groupe Société Générale Maroc au 31 décembre 2022		273 à 277
	Comités spécialisés	Système de gouvernance de Société Générale Maroc		270 à 272
	Taux de présence aux réunions	Liste des mandats des administrateurs du Groupe Société Générale Maroc au 31 décembre 2022		273 à 277
	Relation avec les actionnaires	Système de gouvernance de Société Générale Maroc		270 à 272
	Évaluation de l'organe de gouvernance	Système de gouvernance de Société Générale Maroc		270 à 272
	Éthique, déontologie et prévention de corruption	Gouvernance et éthique		232 à 239
PARTIES PRENANTES EXTERNES	Impact économique et social de l'activité de la société sur la population riveraine	Développement des territoires Adoption des meilleurs standards pour nos clients	Financement à impact positif	256 à 257 264 à 269
	Impact des investissements (infrastructures et services publics)	Croissances des territoires		257 à 263
	Actions correctives mises en place au sein des activités ayant un impact négatif sur les communautés locales	Acteur écoresponsable pour compte propre		252 à 255
	Ethique et corruption, réponse à des incidents de corruption	Gouvernance et éthique	Lutte contre la corruption	233
	Conditions de dialogue avec les parties prenantes	Cadre de pilotage de la durabilité	Dialogue avec les parties prenantes	228
	Politique et critères de sélection des Fournisseurs, Clients	Gouvernance et éthique	Ethique, déontologie et efficacité de la gouvernance	232 à 238



DAR AL AMANE



معاً لآفاق جديدة

DAR AL AMANE

5 ANS DÉJÀ AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

En septembre 2017, Dar Al Amane a inauguré ses premières agences et a donné le coup d'envoi commercial de ses activités. Depuis et grâce à l'engagement et la mobilisation exemplaire de ses équipes et des différentes SU et BU de Société Générale, d'excellentes performances ont été réalisées.

Les résultats enregistrés en 2022, témoignent de la solidité du business model de Dar Al Amane et ce, malgré la conjoncture économique. Cette solidité a été constituée et renforcée année après année. Ainsi, Dar Al Amane est devenue un acteur majeur de la place financière participative du Maroc et ambitionne maintenir son positionnement sur le marché.

Ces performances ont été obtenues grâce à l'implication de ses dirigeants, la pertinence de son organisation et à l'expertise de ses collaborateurs. Elle s'appuie sur un business model clair, transparent, conforme aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas, mais aussi sur une enseigne jeune, agile et ouverte sur son environnement ainsi qu'une excellente qualité de service.

L'année 2022 a été principalement marquée par :

- **La confirmation de son « Orientation Client »** par son élection, pour la deuxième année consécutive, au titre de « **Élu Service Client de l'Année Maroc 2023** » dans la catégorie « Banque Participative ». Cette consécration reflète d'une part, sa forte mobilisation vis-à-vis des clients grâce à une approche centrée sur le client, ses attentes et ses préoccupations. D'autre part, elle confirme **l'engagement des collaborateurs** pour garantir un service supérieur et proposer de la valeur innovante aux clients.



**MOURABAHA
ET TAKAFUL**

**Réalisez
vos
projets
l'esprit
tranquille**

☎ 2211
www.daralamane.ma

الدار
الأماني
DAR
AMANE

COMFORME
aux lois du
Circuit Supérieur
des Oubour

بنك دار الامانة
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

■ **L'enrichissement de la gamme de produits** par :

- ▶ Le lancement, tant attendu sur le marché, de **deux produits d'assurance Takaful** pour la couverture du financement Mourabaha en cas de décès ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA). Ces produits complètent la gamme de produits Mourabaha qui nécessitent une couverture d'assurance Décès/PTIA et répondent à un besoin croissant des clients en termes de couverture en produits d'assurance ;

- ▶ Le lancement de **nouvelles offres attractives et dédiées au marché des Professionnels/TPE**. Elles ont comme objectifs de développer ce marché, d'équiper et fidéliser cette clientèle et de recruter de nouveaux clients.

■ **Une stratégie commerciale ambitieuse** axée sur le développement du fonds de commerce à travers :

- ▶ L'intensification des actions commerciales en mettant en place les différents leviers de conquête : organisation d'événements commerciaux, recommandations, parrainage, animation des conventions, journées commerciales... ;

- ▶ Le développement de la productivité commerciale ;
 - ▶ La fidélisation des clients pour éviter leur attrition par le maintien d'une qualité de service irréprochable et une intensité relationnelle permanente ;
 - ▶ Le développement de la collecte des ressources et de la distribution des financements ;
 - ▶ Des animations auprès des partenaires existants ;
 - ▶ La participation à plusieurs événements professionnels dans le cadre de la promotion de l'offre destinée aux professionnels de la Santé ;
 - ▶ Le développement des compétences et accompagnement des collaborateurs.
- La poursuite du développement des canaux digitaux avec comme priorité la refonte de l'application mobile.

Partie prenante active de l'essor de l'écosystème participatif, Dar Al Amane inscrit ses projets de développement en phase avec l'évolution du cadre réglementaire et juridique qui se met progressivement en place. C'est ainsi que de nouvelles composantes de l'offre sont en cours de lancement, comme les formules de financement Mourabaha Services, l'assurance Takaful Multirisque Bâtiment, les opérations à l'international...

**UN BILAN TRÈS POSITIF
DANS UN CONTEXTE DIFFICILE**

L'année 2022 marque encore une fois le développement continu de Dar Al Amane en augmentant sa croissance et consolidant ses performances sur les principaux indicateurs d'activité. Elle a ainsi enregistré une évolution à deux chiffres aussi bien en financements qu'en collecte des dépôts par rapport à l'année précédente. Ceci reflète l'attractivité de la marque et l'optimisme lié à l'évolution future de ce nouvel écosystème. Elle maintient sa position de 3ème banque participative de la place en matière de financement et s'affirme comme l'un des acteurs majeurs de ce marché.

Au 31/12/2022, les dépôts à vue totalisent un montant de 523,7 millions de dirhams, en évolution de 28% par rapport à l'année précédente, et les encours de financements à la clientèle un montant de 3,3 milliards de dirhams, en évolution de 21%.

L'année 2023 sera marquée par la concrétisation de plusieurs beaux projets et l'opportunité de commencer à récolter les fruits des nombreuses initiatives stratégiques.

Dar Al Amane continuera ainsi à se positionner en tant que **partenaire de confiance vis-à-vis de ses clients, poursuivra le développement de son réseau d'agences et l'amélioration de ses parcours digitaux. Elle s'engage à réussir les projets de ses clients, en s'appuyant sur ses valeurs d'innovation, de partage, d'expertise et de bienveillance ainsi que sur l'engagement de ses collaborateurs. À l'écoute du marché, son ambition reste intacte : être résolument proche des attentes et des aspirations de ses clients, en intégrant la composante essentielle de qualité de service.**

RÉSULTATS FINANCIERS DE DAR AL AMANE AU 31/12/2022

ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2022

ACTIF	En milliers de Dirhams	
	31/12/2022	31/12/2021
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	304 095	217 056
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 381	5 633
3. Créances sur la clientèle	3 334 783	2 755 109
. Créances sur Mourabaha	3 326 653	2 751 441
. Créances sur Salam	-	-
. Créances sur autres financements participatifs	-	-
. Autres créances sur la clientèle	8 130	3 668
4. Titres de transaction et de placement	-	-
. dont Certificats de Sukuk	-	-
5. Biens acquis dans le cadre de financements participatifs	7 970	5 863
6. Immobilisations données en Ijara	-	-
7. Titres d'investissement titres de participation et emplois divers	-	-
. dont Certificats de Sukuk	-	-
. dont Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
8. Dépôts d'investissement placés et Wakala Bil Istismar Placés	-	-
9. Autres actifs	24 110	26 160
TOTAL DE L'ACTIF	3 680 340	3 009 821

PASSIF	En milliers de Dirhams	
	31/12/2022	31/12/2021
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 632 635	1 249 227
. Dettes sur Mourabaha	-	-
. Dettes sur Salam	-	-
. Dettes sur autres financements participatifs	-	-
. Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	1 632 635	1 249 227
3. Dépôts de la clientèle	523 767	409 023
. Comptes à vue créditeurs	486 630	374 394
. Autres comptes créditeurs	37 138	34 630
4. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	4 399	3 819
. Dettes sur Mourabaha	-	-
. Dettes sur Salam	-	-
. Dettes sur autres financements participatifs	4 399	3 819
5. Autres passifs	1 046 189	894 148
6. Provisions pour risques et charges	-	3
7. Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istismar reçus	201 410	213 018
8. Dotation en capital	260 000	260 000
9. Reports	-18 986	-48 119
10. Résultat de l'exercice	30 925	28 701
TOTAL DU PASSIF	3 680 340	3 009 821

HORS BILAN AU 31/12/2022

	En milliers de Dirhams	
	31/12/2022	31/12/2021
HORS BILAN		
ENGAGEMENTS DONNÉS	20 892	21 050
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	20 892	21 050
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	3 640	2 806
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3 640	2 806
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2022

	En milliers de Dirhams	
	31/12/2022	31/12/2021
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	106 805	86 548
1. Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
2. Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	102 180	82 821
3. Produits sur titres de propriété ⁽¹⁾ et certificats de Sukuks	-	-
4. Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
5. Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
6. Commissions sur prestations de service	4 481	3 659
7. Autres produits bancaires	109	59
8. Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istismar reçus	35	9
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	8 356	7 169
9. Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	38	88
10. Charges sur opérations avec la clientèle	-	-
11. Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
12. Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
13. Autres charges bancaires	4 203	3 402
14. Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istismar reçus	4 115	3 679
III. PRODUIT NET BANCAIRE	98 449	79 379
15. Produits d'exploitation non bancaire	-	-
16. Charges d'exploitation non bancaire	-	-
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	48 234	49 498
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 569	959
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	861	211
VII. RÉSULTAT COURANT	49 507	29 133
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	49 507	29 133
17. Impôts théoriques ⁽²⁾	18 582	433
IX. RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS	30 925	28 701

(1) Autres que Moucharaka et Moudaraba

(2) Le calcul de l'IS réel est compris dans la charge d'impôt de Société Générale Maroc.

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE DIFFUSÉS EN 2022

- Société Générale Maroc consolide son partenariat avec la BERD et le Fonds vert pour le climat (GCF) en lançant une nouvelle ligne de crédit de 25 millions d'euros, destinée au renforcement des investissements verts dans le Royaume.
- SoGé : La banque 100% en ligne continue son évolution.
- Communiqué du Conseil de Surveillance de Société Générale Maroc.
- Société Générale Maroc remporte le prestigieux « Sustainability gold award for financial intermediaries » de la Berd.
- Société Générale Maroc marque l'achèvement réussi de la première étape de sa stratégie de transformation, et confirme ses ambitions pour l'avenir en initiant le nouveau plan stratégique Jossour25, aligné avec la raison d'être du Groupe.
- SoGé, la banque 100% en ligne de Société Générale Maroc, annonce l'enrichissement de son offre « SoGé ado » dédiée aux plus jeunes !
- Société Générale Maroc, partenaire de la 9^{ème} édition de la conférence Devovx.

Les communiqués de presse sont consultables sur le site www.sgmaroc.com – Rubrique « Espace Presse » <https://www.sgmaroc.com/nous-connaître/sinformer-et-nous-suivre/espace-presse>.



أنتم المستقبل



الشركة العامة
SOCIETE GENERALE